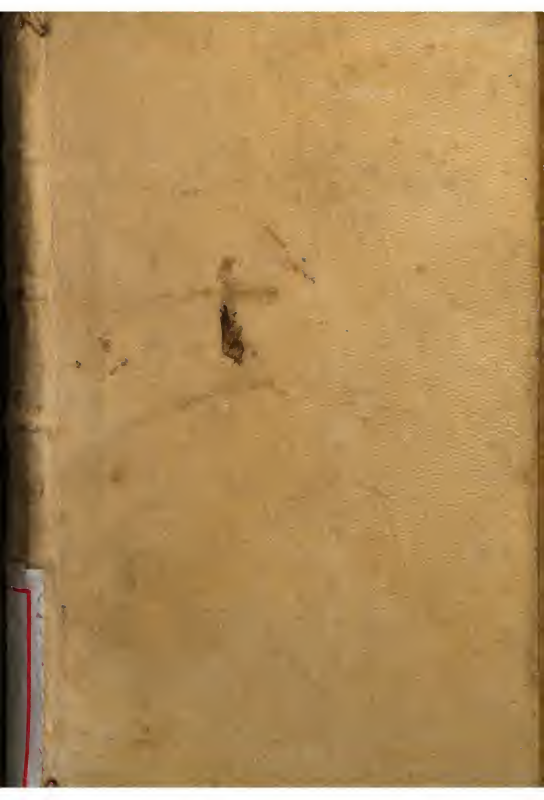


BIBL. NAZ.
VITT. EMANUELE III
141
B
35
NAPOLI

46.B.35

Digitized by Google

MÉMOIRES
POLITIQUES
ET MILITAIRES.

TOME PREMIER.



MÉMOIRES
POLITIQUES
ET MILITAIRES,

Pour servir à l'Histoire de Louis *XIV & de* Louis *XV,*

Composés sur les Pieces originales, recueillies par Adrien-Maurice, Duc de NOAILLES, Maréchal de France & Ministre d'Etat.

Par M. l'Abbé Millot, *des Académies de Lyon & de Nancy.*

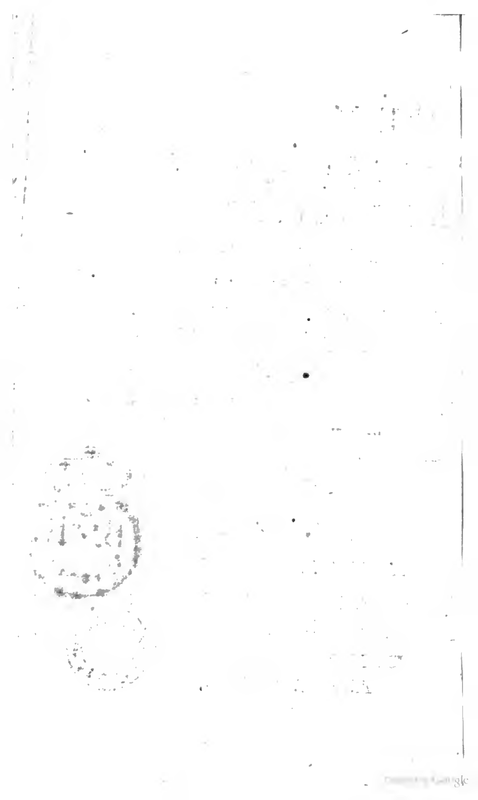
TOME PREMIER.

B. R. NEAPOLIS

A MAESTRICHT,

Chez J. E. Dufour & Ph. Roux, Imprimeurs & Libraires, associés.

M. DCC. LXXVII.



Digitized by Google



DISCOURS
PRÉLIMINAIRE.

QUEL que puisse être le jugement du Public sur la forme de cet Ouvrage, le fond en est trop précieux pour ne pas l'intéresser. Ce ne sont point des Mémoires particuliers, tissus d'anecdotes suspectes ou de faits peu importants : c'est l'exposition, fidélement circonstanciée, d'une partie des grands événements que les regnes de LOUIS XIV & de LOUIS XV offrent à l'Histoire. On y trouvera les causes & les effets dévoilés sans artifice; les pensées & les discours des acteurs qui ont brillé sur la scene; les vues & les maximes des Rois, des Ministres, des Généraux; les intrigues de Cour & les secrets de politique; les conseils

de la prudence, les erreurs des Gouvernements; en un mot, ce que renferme de plus curieux une infinité de pieces originales, dont la collection forme seule une Bibliotheque.

L'homme illustre qui a pris soin de les rassembler, mériteroit à ce titre la reconnoissance des Citoyens, quand même il n'auroit pas signalé son zele dans les premieres places du Royaume. Il nous a ouvert une source d'instruction, où depuis le plus haut rang jusques au plus médiocre, chacun puisera des connoissances, jointes aux plaisirs d'une louable curiosité. Pour qu'on en puisse juger d'un coup d'œil, je vais tracer l'esquisse des trois Parties de cet Ouvrage.

Quoique la premiere doive paroître stérile en comparaison des deux autres, elle contient beaucoup de particularités dignes du grand jour. Les préliminaires de la révocation de l'édit de Nantes; l'exécu-

tion & les ſuites de l'édit par lequel il fut révoqué ; l'autorité royale s'efforçant d'anéantir une ſecte ardente & nombreuſe ; de fauſſes converſions regardées comme un triomphe de la foi, & ne ſervant qu'à prouver combien la force a peu d'empire ſur les conſciences ; les Religionnaires bravant le pouvoir de Louis XIV ; ſoulevés contre les loix rigides qu'il leur impoſe ; excités à déſobéir par la dureté même du Miniſtere ; fuyant une patrie délicieuſe dont on ſemble leur faire une priſon ; & ne reſpirant que haine ou que fanatiſme, dès que l'on ceſſe de les traiter en citoyens ; un vertueux Commandant qui exécute ces rigueurs fatales, mais qui tâche de les adoucir par esprit de Religion comme par ſentiment d'humanité ; qui enſuite, chargé de la guerre contre l'Eſpagne, (commiſſion plus digne de ſon zele) ſe fait redouter en Catalogne, malgré la foibleſſe & la miſere de ſes

troupes ; qui gagne une bataille, ſuivie de la priſe de Girone, où tant de Généraux avoient échoué ; qui ajoute à cette conquête trois autres places importantes, ſans pouvoir néanmoins contenter la Cour ; preſſé par le Roi d'exécuter une entrepriſe impoſſible ; oppoſant la raiſon à des ordres imprudents & dangereux ; prêt à courir tous les haſards, ſi l'on s'obſtine ; mais triomphant enfin des préjugés par la force de l'évidence : telle eſt en gros la matiere de cette Partie des Mémoires que je préſente au Public. Elle concerne ſpécialement le premier Maréchal de NOAILLES, ANNE-JULES, pere de celui qu'on a vu joindre les travaux du Miniſtere à ceux du Généralat ; mais elle roule ſur des objets qui ne peuvent être indifférents pour la Nation.

Dans la ſeconde Partie, unique peut-être en ſon genre, il s'agit de l'établiſſement d'un Prince François ſur le Trône d'Eſpagne. Le Duc d'An-

jou (Philippe V) y eſt appellé par le teſtament du dernier Monarque, & par le vœu de la Nation Eſpagnole, languiſſante depuis Philippe II ſous des maîtres peu dignes de la gouverner. Mais que de difficultés à vaincre! que de traverſes & de périls! Des ennemis puiſſants, implacables, étonnés d'abord d'un événement ſi prodigieux, ſe préparent à réunir leurs efforts contre la Maiſon de France, pour lui enlever un héritage qui, en excitant leur envie, ranime leurs inquiétudes politiques. Louis XIV n'eſt déja plus ce qu'il étoit: les années ont affoibli les reſſorts de ſon génie & de ſon ame; ſes grands Miniſtres, ſes grands Généraux ont diſparu; l'intrigue lui tend des pieges, & ſa confiance en lui-même, à meſure qu'il approche du tombeau, le rend peut-être plus ſuſceptible d'illuſions; la vertu honorée à la Cour eſt, pour ainſi dire, d'un caractere doux & paiſible, moins

propre à renverſer les obſtacles au-dehors, qu'à maintenir la tranquillité au-dedans ; on ne trouve plus ce qui fixoit la victoire ſous ſes étendards : les finances dépériſſent de jour en jour, & l'eſprit militaire de la Nation manque également de guide & de frein ; en un mot, les dangers s'accumulent & les reſſources tariſſent.

D'autre part, c'eſt un jeune Prince ſans expérience ; plein de bonté & de juſtice, mais peu capable d'application ; naturellement courageux, mais foible s'il n'eſt excité fortement ; timide dans ſes diſcours, ſcrupuleux dans ſa piété, indécis dans ſa conduite ; qui va gouverner ce vaſte Empire dont les bornes embraſſent les deux mondes, & dont l'exceſſive étendue eſt devenue un principe de deſtruction. Avec les tréſors du Pérou, l'Eſpagne n'a point d'argent ; avec tant de pays fertiles, elle manque de

laboureurs & de ſoldats. Encore fiere des noms de Ferdinand & d'Iſabelle, de Charles-Quint, de Philippe II, de ſes fameux politiques, elle n'a qu'un ſquelette de Gouvernement. Et cependant tous ſes Etats ſont menacés d'une invaſion prochaine.

Les deux Monarchies doivent agir de concert pour ſe défendre : il faut qu'un même eſprit les anime & les dirige, que Louis ſoit l'ame des opérations, que ſes efforts ſoient ſecondés, & que l'Eſpagne ſuive les mouvements de la France. Mais comment établir cette harmonie entre des Couronnes ſi long-temps rivales, entre des peuples ſi différents de caractere, ſi diviſés par l'antipathie & par une animoſité toujours renaiſſante ? L'Eſpagnol eſt grave, lent, circonſpect, attaché à ſes coutumes, ferme dans ſes opinions, prévenu contre celles des étrangers, plus capable de diſſimuler ſes ſentiments que de ployer ſon naturel ; mou & pa-

reſſeux par habitude, mais jaloux de l'autorité, délicat ſur l'honneur, brave dans le péril, & n'ayant beſoin que de travail & d'occaſions pour recouvrer ſon ancienne gloire. Le François, vif, léger, confiant, glorieux de la puiſſance & de la renommée de ſon Monarque; vain de cette fleur d'eſprit & d'urbanité, qui n'eſt ſouvent qu'une parure; plus porté à ſaiſir les ridicules & à cenſurer les défauts des autres peuples, qu'à reconnoître ce qu'ils ont d'eſtimable; jugeant d'ordinaire avec précipitation, agiſſant de même, & s'impatientant des obſtacles quand il ne peut les franchir d'abord; le François, dis-je, même par ſes talents & ſes aimables qualités, riſque de bleſſer l'amour propre de cette Nation altiere, que l'intérêt commun oblige de ménager d'autant plus, qu'elle doit devenir pour jamais une Nation amie de la France.

C'eſt à quoi tendent les vues de

Louis XIV. Le Duc d'Harcourt, habile Ambaſſadeur, ſemble avoir applani toutes les voies à la concorde. Malheureuſement ſes travaux ſont interrompus par la maladie. Philippe V ſe trouve preſque ſans conſeil. Un François de ſa Cour, (*) dominé par l'imagination, ſe mêlant de tout, ſoit par zele, ſoit par intrigue, correſpondant ſecret de Torci, commence à décrier les Eſpagnols, & à flatter le Miniſtere de France d'idées chimériques, en l'excitant à gouverner l'Eſpagne avec empire, comme s'il ſuffiſoit pour cela de le vouloir. Les affaires languiſſent, les cabales ſe forment, les mécontentements ſe multiplient; de petites choſes deviennent graves par les effets; des mots ou le ſilence même aigriſſent les cœurs; Louis trouve de l'oppoſition à ses vues les plus utiles; & il ſent à chaque pas combien l'a-

(*) Le Marquis de Louville.

grandiſſement de ſa race eſt un fardeau accablant pour ſa perſonne & pour ſon Royaume.

Aux périls du dehors ſe joignent des diſcordes inteſtines, qui les augmentent ſans ceſſe. Tandis que les jalouſies nationales ſont en fermentation, les François ſe diviſent & ſe brouillent à la Cour même de Madrid, & jettent le Gouvernement dans un chaos de perplexités. La jeune Reine, d'un mérite fort au-deſſus de ſon âge, dirigée par la Princeſſe des Urſins, a maintenu l'ordre pendant l'expédition de Philippe en Italie. Arrive avec le Monarque un Ambaſſadeur de France, hautain, prévenu, violent, implacable s'il eſt courroucé (*). Il ſe croit offenſé par la Princeſſe; il l'accuſe, il éclate; il s'attire la haine du Roi, celle de la Reine, maîtreſſe de l'eſprit du Roi. Les intrigants prennent

(*) Le Cardinal d'Eſtrées.

parti ; les brouilleries s'enveniment jusqu'au plus étrange scandale ; toutes les affaires deviennent le jouet des passions. Que fera Louis XIV ? Il ne peut voir de si loin qu'à travers mille nuages, ni juger que sur des rapports contradictoires. Il croit devoir soutenir son Ministre : il ne fait par-là que redoubler & les embarras & les troubles. Le rappel de l'Ambassadeur, celui de l'Abbé d'Estrées, son neveu, qui a pris sa place, celui de la Princesse des Ursins, qui s'est rendue nécessaire ; les nouveaux incidents nés de ces premieres intrigues ; les variations fréquentes du cabinet de Versailles ; les changements de scene & d'intérêts à Madrid ; tout aggrave les difficultés & entraîne aux infortunes.

Déja les ennemis sont en Espagne ; l'esprit de rébellion est répandu dans quelques Provinces ; la Catalogne, l'Aragon reconnoissent l'Archiduc ; Louis se lasse d'une guerre

malheureuſe, & voudroit acheter la paix par les plus grands ſacrifices. Mais Philippe, contraint deux fois de quitter ſa Capitale, perſiſte à vouloir répandre juſqu'à la derniere goutte de ſon ſang, plutôt que de renoncer à ſa Couronne; la Reine eſt inébranlable dans les revers; la Princeſſe des Urſins les anime l'un & l'autre; enfin, la fidélité Caſtillane ſupplée aux ſecours que la France ne fournit plus.

Tout ſeroit perdu cependant, ſi le Duc de Vendôme n'alloit conduire les Eſpagnols, qui manquent de Généraux comme de Miniſtres; ſi le Duc de Noailles ne ranimoit les eſpérances de Louis XIV, & ne faiſoit ſentir la néceſſité de ſoutenir la guerre d'Eſpagne, puiſqu'il n'y a pas d'autre moyen d'obtenir la paix; ſi ces deux illuſtres François, unis par l'amitié & par le zele, n'agiſſoient chacun de leur côté avec une égale vigueur; & ſi la conquête de

Girone n'affermiſſoit les trophées de Villaviciofa.

Ce mélange ſingulier d'intrigues de Cour & d'affaires politiques, de traits qui peignent les mœurs & de faits qui intéreſſent les Couronnes; de brouilleries, tantôt ſourdes, tantôt éclatantes; de maneges ténébreux & de grands événements, enfin de négociations & de guerres, peut former un morceau d'hiſtoire, non-ſeulement des plus curieux, mais des plus utiles. Tout dépend de la maniere de mettre en œuvre les matériaux; & il n'y en a guere d'auſſi difficiles à manier. Ce ſont principalement de longues lettres, ſouvent oppoſées les unes aux autres, où les objets ſont préſentés ſous différentes faces, entaſſés & confondus ſans rapports ni liaiſons entre eux: l'abondance y eſt plutôt ſtérile que fructueuſe; la vérité s'y cache dans les replis de la paſſion ou dans les contrariétés des récits; & après avoir

beaucoup lu, on ne ſait encore que penſer. Ce ſont des vues politiques variables, quelquefois haſardées & fauſſes, dont il faut néanmoins ſuivre la trace, puiſqu'elles influent dans les affaires, & font connoître l'eſprit de ceux qui conſeillent ou qui décident. Ce ſont auſſi quelquefois, en apparence, des riens entrelacés avec les grandes choſes, mais qu'on ne peut en détacher ſans perdre une matiere d'inſtruction, de même qu'on ne peut guere les inſérer dans l'hiſtoire ſans en rompre le tiſſu.

A la lecture de toutes ces pieces, j'ai ſenti & l'impoſſibilité d'être exact dans les détails hiſtoriques, ſi l'on manque de pareils ſecours, & le danger de ſe méprendre même avec de ſi fortes autorités. Un Hiſtorien qui les employeroit ſans critique, ou qui pourroit préférer l'agréable au vrai, feroit toujours entre deux écueils, entre les illuſions de la crédulité & les ſéductions de l'amour-

propre. S'il adopte tous les rapports de Louville ſur les Eſpagnols, il compoſera une ſatyre plutôt qu'une hiſtoire. S'il raconte les brouilleries de Madrid d'après les dépêches d'Ambaſſadeurs, il ſera de la Princeſſe des Urſins un chef de conſpiration contre la France, quoique rien ne fût moins conforme à ſes intérêts ni à ſes vues. S'il s'en tient au témoignage de la Princeſſe, il la peindra uniquement appliquée au ſervice des deux Couronnes, quoique l'intrigue & l'ambition l'expoſaſſent à de trop juſtes reproches. S'il prend pour regle de ſes jugements les opinions de la Cour de France, il tombera dans les erreurs, où de faux rapports, la diſtance des lieux & l'embarras des affaires, la firent ſucceſſivement tomber. Enfin, s'il ne conſidere pas tous les objets d'un œil attentif & impartial, s'il donne carriere à ſon imagination, & ſe livre à l'envie de briller plutôt que d'écrire ce qui eſt,

il formera une eſpece de roman hiſtorique, très-ſéduiſant par les autorités même reſpectables dont il ſera revêtu.

Pour éviter ces écueils, j'ai cru devoir me preſcrire une nouvelle méthode, moins agréable à l'amour-propre d'un Ecrivain, que conforme aux loix de l'auſtere vérité, qui déſavoueroit même un Tacite, s'il oſoit le traveſtir avec art, ſous prétexte de lui donner plus de grace ou d'énergie. Cette méthode conſiſte à ſemer dans la narration, du moins en ſubſtance, les pieces d'où je tire les faits principaux. Ainſi, on entendra parler en quelque ſorte chaque perſonnage; on connoîtra ſes vues & ſes idées par ſes propres lettres; on pourra ſans peine apprécier ſes jugements, remarquer les effets qu'ils ont produits, & juger enſuite d'après l'expérience. C'eſt le moyen de remonter à la ſource des différentes erreurs politiques,

d'autant plus eſſentielles à obſerver, qu'en agitant les Cours, elles ébranlent & quelquefois renverſent les Etats. On verra comment elles ſe forment & s'accréditent, tantôt par des inſinuations trompeuſes, tantôt par une téméraire confiance, tantôt par de timides ménagements. On les verra entraîner l'Eſpagne à une ruine preſque inévitable, & expoſer la France même aux derniers malheurs. Dès que les cabales & les diſſentions dominent, la vérité s'offuſque, les préjugés ſe fortifient, les paſſions dictent les conſeils, l'incertitude obſtrue les affaires, ou l'imprudence les précipite : le temps d'agir ſe perd à délibérer, celui de délibérer ſe perd à agir : on fait des fautes ſans le ſavoir, on en fait de plus grandes pour réparer les premieres ; égaré par un mauvais ſyſtême, on revient ſur ſes pas, & l'on s'égare en cherchant de nouvelles routes : on ſe laſſe enfin ; les

chûtes découragent, la présomption se tourne en langueur; & si la nécessité ne ranime les efforts, les Puissances les plus formidables sont abattues, au point de subir des loix honteuses.

Dans ce tableau de foiblesse & d'infortunes, Louis XIV intéresse par l'élévation de ses sentiments & par la droiture de ses intentions: il donne souvent les meilleurs conseils à son petit-fils; & ses lettres particulieres feront un des plus beaux ornements de nos Mémoires. Le Roi & la Reine d'Espagne n'intéressent pas moins, au milieu des chagrins & des périls qui les environnent; l'un, s'élevant au-dessus de lui-même, lorsqu'il est sur le penchant de sa ruine; l'autre, toujours aussi admirable par son courage que par son génie. La Princesse des Ursins, les Ambassadeurs & les Généraux François, les Ministres Espagnols, les divers acteurs de tant de scenes compliquées, four-

niſſent tous pluſieurs traits intéreſſants, tant pour la connoiſſance des hommes que pour la conduite des affaires.

Plus la matiere eſt neuve, riche & variée, plus je dois craindre que mon travail n'y réponde qu'imparfaitement. Il éclaircira du moins une partie conſidérable de l'hiſtoire de notre ſiecle; & peut-être donnera-t-il des notions importantes ſur l'art de ſe bien conduire dans les Cours, comme ſur la politique des hommes d'Etat: ſi l'utilité en fait le mérite, c'eſt celui que doit ſur-tout ambitionner un Ecrivain. Quoi de plus propre en particulier à décrier l'eſprit d'intrigue, à en dégoûter les intrigants mêmes, que le récit des fautes énormes où il entraîna les François en Eſpagne, des chagrins & de la honte qui le ſuivirent, des maux enfin qu'il attira ſur les Couronnes, après avoir fait le ſupplice des auteurs de tant de ſcenes humiliantes?

La troisieme Partie renferme les principaux événements du dernier regne jusqu'à la guerre malheureuse de 1755. Elle appartient spécialement au second Maréchal de NOAILLES, puisqu'il y figure sans cesse, ou par ses actions, ou par ses écrits, dignes eux-mêmes pour la plupart d'être mis au nombre de ses meilleures actions. Président du Conseil des finances, avant que le systême de Law éblouit le Régent & bouleversât le Royaume ; Général & Négociateur dans la guerre de 1733 ; Ministre d'Etat, honoré de toute la confiance du Roi, à la mort du Cardinal de Fleury ; commandant l'armée & dirigeant les affaires, dans un temps critique, où de grands malheurs en présageoient encore de plus grands ; assez généreux pour faire passer le commandement à l'illustre Saxon, que la France comptera toujours parmi ses Condés & ses Turennes ; l'aidant de ses conseils en

ami, & lui laiſſant toute la gloire des ſuccès ; ſe dévouant à tous les genres de travaux pour le bien public ; allant négocier en Eſpagne, lorſqu'il importoit de prévenir les effets d'une funeſte méſintelligence ; ne diſſimulant aucune vérité déſagréable, lorſqu'il falloit diſſiper les illuſions qui aſſiégeoient le trône ; prévoyant les ſuites des fautes du Miniſtere, les annonçant au Roi avec une courageuſe franchiſe, & lui indiquant les moyens d'y remédier ; ſa vie preſque entiere ſe trouve liée à tout ce que la France, & même l'Europe, éprouverent de fameux événements.

Homme de guerre & homme d'Etat, le Maréchal de NOAILLES mérite d'être conſidéré ſous ces deux aſpects.

Sa réputation de Général auroit été fort brillante, s'il avoit gagné la bataille de Dettingen, comme toutes ſes diſpoſitions ſembloient l'aſſu-

rer. Il fut malheureux par la faute d'autrui ; une journée qui devoit le placer au rang des plus célebres Capitaines, l'expoſa aux jugements défavorables du public, trop accoutumé à n'applaudir en ce genre qu'à la victoire ; & l'on oublia tout ce qu'il avoit exécuté de glorieux, parce que la fortune avoit trompé une fois ſes eſpérances.

Il ne m'appartient pas de juger des opérations militaires. Je ſais que les vrais connoiſſeurs admirent le talent du Maréchal de Noailles pour les plans de campagne, mais qu'on lui reproche d'avoir manqué de vigueur dans l'exécution. Nul homme n'eſt ſans défauts. Quelquefois indécis à force de prévoyance, quelquefois trop vivement agité par les contradictions, ou par de juſtes ſujets d'inquiétude, il put en certaines conjonctures perdre des moments favorables : il put auſſi paroître timide lorſqu'il n'étoit que prudent. Quoi

qu'il en ſoit, depuis ſes premieres campagnes juſqu'aux dernieres, on verra des traits frappants d'activité & de courage, des réſolutions également promptes & heureuſes. Le ſuccès couronna par-tout ſes entrepriſes, excepté à Dettingen. Et là encore, quel fut l'avantage des ennemis ? un champ de bataille gagné pour quelques heures, ſans aucun fruit de la victoire.

Si les détails de guerre ſont indiſpenſables dans cet Ouvrage, du moins les dépêches & les relations du Général me fourniſſent les matériaux de tous les récits : c'eſt par conſéquent lui-même qui atteſte les faits, qui rend compte des vues & des manœuvres, qui donne les idées ou les documents. Avec de pareils matériaux, le ſimple homme de lettres peut ſans doute être en quelque ſorte Hiſtorien militaire. Qu'il ſache diſcerner les choſes intéreſſantes pour l'avenir, de celles dont les bureaux

& les nouvelliſtes ne s'occupent que pour le moment ; qu'il ſache en former la chaîne, & les revêtir du ſtyle convenable, ſans avilir ni farder la vérité ; qu'il y joigne les réflexions qui naiſſent du ſujet, ſi elles ont une fin utile : pourquoi ne pourroit-il pas remplir de cette maniere les devoirs d'Hiſtorien ? Combien peu ont travaillé ſur des mémoires auſſi ſûrs ? combien peu ont été acteurs, ou témoins, ou juges naturels des campagnes qu'ils racontent ?

Un avantage particulier que j'ai trouvé dans cette compoſition, c'eſt le mélange des objets politiques avec ceux de la guerre, & des choſes ſecretes avec les opérations publiques. Par-là diſparoiſſent la ſécheresſe & l'uniformité d'une matiere naturellement ingrate ; par-là elle intéreſſe les différentes claſſes de Lecteurs.

En qualité d'homme d'Etat, le Maréchal de NOAILLES mérite un rang

rang diſtingué dans notre hiſtoire. Son adminiſtration au commencement de la régence eût pour baſe la ſageſſe & l'équité ; elle tira les finances du chaos affreux où les avoit laiſſées Louis XIV ; elle auroit probablement achevé de les rétablir, ſi un vertige inconcevable n'avoit aveuglé & le Régent & la nation. Il s'opposa au fatal ſyſtême ; il ſe dévoua pour la patrie ; l'exil fut la récompenſe de ſon zele : exil d'autant plus glorieux, que les malheurs du Royaume en furent la ſuite.

Il avoit exercé en Eſpagne, fort jeune encore, ſon talent pour les négociations & les affaires ; & il poſſédoit ce talent au plus haut degré. Franchiſe & prudence, activité & retenue, pénétration & ſolidité, fineſſe de tact & profondeur de génie, éloquence douce & forte, méthode préciſe & lumineuſe ; cet aſſemblage lui donnoit une ſupériorité conſtante, qui, dans les conjonctures

les plus critiques, fut une des principales reſſources de l'Etat.

Que ne fit-il pas à la mort du Cardinal de Fleury, pour exciter LOUIS XV aux ſoins du Gouvernement, & pour lui frayer en quelque ſorte la pénible & noble carriere de la Royauté, où il n'avoit marché que d'un pas timide, ſur les traces d'un principal Miniſtre? Que ne produiſirent pas ſes conſeils dans les premiers temps! quels furent l'amour & le reſpect de la nation pour ſon Roi! avec quels tranſports éclaterent ces ſentiments, lorſque le voyant frappé d'une maladie mortelle (en 1744), elle ſe crut menacée elle-même du plus grand de tous les malheurs!

Pendant treize années de Miniſtere, le Maréchal de Noailles, ſoit à l'armée, ſoit au Conſeil, ſe livra ſans relâche à toute l'ardeur de ſon zele. L'avenir ſembloit préſent aux yeux de ſa politique. On ſera étonné de lui voir prédire preſque toutes

les infortunes de l'Etat; on le sera encore plus de voir qu'il en dévoiloit les causes, & que ces maux ne seroient point arrivés, s'il avoit eu autant d'influence dans les résolutions, que de courage à dire les vérités les plus affligeantes, quand elles pouvoient être utiles. La nation ignore en grande partie ce qu'elle devoit à un Ministre de ce caractere: elle ne pouvoit le connoître qu'après sa mort. Il parloit par écrit au Souverain, qui souvent lui répondoit avec une entiere confiance. Les écrits restent; monument précieux pour notre siecle & pour la postérité, puisque c'est une des meilleures leçons que puissent lire les hommes puissants, dont les conseils ou les volontés reglent le sort des Empires.

Je ne m'arrêterai point à peindre le Maréchal de Noailles comme Ecrivain. Les morceaux qu'on lira de lui feront la preuve de son talent. Joignant à beaucoup d'esprit beaucoup

de littérature, il mérita d'être compté au nombre de ces hommes rares qui, dans la plus haute fortune, ont cultivé par l'étude les dons de la nature, & pour qui les lettres sont devenues un moyen de servir l'humanité ; j'ajouterois volontiers, un moyen d'être heureux parmi les soucis de la grandeur.

Qu'il me soit permis de dire un mot sur les sentiments dont je me suis fait une regle en composant cet Ouvrage. J'ose répondre de ma sincérité, autant qu'on peut répondre de soi même. Ni les noms ni les personnes n'ont eu d'empire sur ma plume. Si je loue, c'est que les choses me paroissent louables ; si je blâme, c'est qu'elles me paroissent blâmables. Un des grands avantages de l'histoire, étant d'exciter aux bonnes actions & d'éloigner des mauvaises, le devoir de l'Historien est sans doute de célébrer les unes, & de faire sentir la honte des autres. Je n'ai

point diſſimulé ce qui pouvoit paroître déſavantageux pour le Maréchal de Noailles : je ne me ſuis point aſſujetti ſervilement à ſes opinions ; & quelque modéré qu'il fût, j'ai quelquefois excuſé ceux dont il déſapprouvoit la conduite ; enfin, je puis atteſter que la flatterie, ſi j'en euſſe été capable, auroit déplu à ſes deſcendants qui m'ont honoré de leur confiance. L'amour de la vérité préſidoit à mon travail ; & où trouver des matériaux pour un Ouvrage plus véridique ? Je ne crains pas de dire qu'elle ne peut offenſer perſonne : à moins qu'on n'ait la fauſſe délicateſſe d'exiger, pour l'honneur de quelques morts, que l'hiſtoire ſupprime des faits importants, ou la fauſſe préſomption de croire qu'ils ne ſeront jamais publiés par des Ecrivains audacieux, qui probablement en groſſiront les circonſtances.

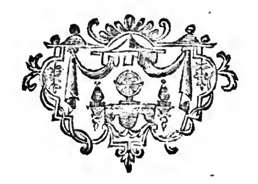
La plupart des pieces citées ſe trouvent en original dans les Manuſ-

crits de Noailles : les autres ſont des copies faites avec beaucoup de ſoin. Ces recueils, au nombre d'environ deux cents volumes *in-folio*, m'ont tous paſſé par les mains. On ne me reprochera pas du moins la prolixité ni le goût des minucies ; s'il eſt vrai que certaines particularités, qui ſurchargeroient l'*hiſtoire*, ſont ce qui rend des *mémoires* plus curieux & plus inſtructifs.

J'ai regretté de ne point trouver de matériaux ſur quelques objets eſſentiels ; mais j'ai cru ne devoir puiſer que dans une ſource, très-abondante d'ailleurs. Si j'en ai tiré des traits purement domeſtiques, pour ainſi parler, & ſans rapport à la politique où à la guerre, ils m'ont paru dignes de curioſité, propres à peindre les hommes ; & ils ſont en trop petit nombre, pour que le titre de cet Ouvrage en exigeât le ſacrifice.

Je renvoie à la fin des Volumes

quelques Lettres ou *Pieces détachées*, très-intéreſſantes, ſoit par leur objet, ſoit par leurs Auteurs, & dont je n'aurois pu faire uſage ſans m'écarter de mon plan & embarraſſer les récits.



MÉMOIRES



MÉMOIRES

POLITIQUES ET MILITAIRES,

Pour servir à l'Histoire de LOUIS XIV *& de* LOUIS XV.

PREMIERE PARTIE.

Depuis l'an 1682, *jusqu'à la fin du dix-septieme Siecle.*

LIVRE PREMIER.

POUR ne rien omettre de ce qui m'a paru digne d'intéresser le public, je remonte jusqu'au premier Maréchal de Noailles, pere du Ministre d'Etat. Deux époques de sa vie fournissent des matériaux à notre histoire : l'une est le temps de la révocation de l'édit de Nan-

tes, l'autre eſt la guerre de 1688. Il commanda en Languedoc avec ſageſſe, au milieu des orages qu'excitoient les rigueurs de Louis XIV contre les Proteſtants : il ſe diſtingua en Catalogne, à la tête de l'armée Françoiſe, malgré le peu de moyens que lui donnoit le Miniſtere. Ses correſpondances avec la Cour contiennent des faits inconnus juſqu'à préſent, qui méritent la curioſité des Lecteurs. Une eſpece de compilation des pieces les plus importantes, faites ſous les yeux de ſon fils, m'a facilité le travail de cette premiere Partie.

Naiſſance d'Anne-Jules de Noailles.

ANNE-JULES DE NOAILLES naquit en 1650, au ſein des honneurs. La charge de Capitaine de la premiere Compagnie des Gardes-du-Corps venoit d'être donnée à ſon pere, Anne, Comte de Noailles, Lieutenant-Général des armées du Roi, diſtingué par ſes vertus & par ſes ſervices, & qui devint Duc & Pair en 1663. On avoit vu autrefois Antoine de Noailles, un de ſes ancêtres, célebre Ambaſſadeur ſous le regne de Henri II, recevoir, à titre de récompenſe, les honneurs dont les Courtiſans étoient alors

le plus jaloux (1). Dans le même temps, François de Noailles, Evêque d'Acqs, frere d'Antoine, s'étoit immortalisé par des Ambassades également difficiles & glorieuses, en Angleterre, en Italie, & même à Constantinople. De tels exemples domestiques excitent les ames généreuses au service de l'Etat, tandis que les ames communes n'y voyent que des motifs de luxe ou d'orgueil.

Charge de premier Capitaine des Gardes-du-Corps.

L'attachement du Comte de Noailles pour la personne du Roi, pendant les troubles de la Fronde, fut la principale raison du choix qui lui procura la charge de Capitaine des Gardes. Le Marquis de Chandenier la possédoit en 1648. Des mécontentements & des soupçons, trop dangereux en un temps de guerre civile, le firent disgracier; & c'est alors qu'on nomma son successeur. Il eut ordre d'envoyer sa démission à un Secretaire d'Etat, dont il recevroit le remboursement de cent quatre-vingts mille livres, que cette charge lui avoit coûtées. Il refusa, & persista plusieurs années dans son refus. Pour

(1) L'Abbé de Vertot a rédigé ses Négociations, précédées d'une Introduction historique.

lui ôter toute eſpérance de retour, Louis XIV accorda, en 1661, la ſurvivance au Comte d'Ayen, fils aîné du nouveau poſſeſſeur, âgé ſeulement de onze ans. Mazarin étoit mort depuis quelques jours, & Louis prenoit les rênes du Gouvernement.

Trait particulier, rapporté par le Cardinal de Retz.

On lit, dans les Mémoires du Cardinal de Retz, que pendant ſa priſon de Vincennes, le Comte de Noailles, chargé d'une commiſſion du Roi, lui fit un diſcours *très-éloigné de ſes manieres & de ſon inclination honnête & douce; car le Mazarin l'obligea*, dit-il, *à me parler en Aga des Janiſſaires beaucoup plus qu'en Officier d'un Roi très-Chrétien.* On vouloit intimider le priſonnier factieux, & l'engager à ſe démettre de l'Archevêché de Paris. En rendant juſtice au caractere du Comte, il ſatisfait ſa propre animoſité contre un Miniſtre devenu tout-puiſſant & abſolu, depuis qu'il avoit triomphé de tant de cabales.

Premieres campagnes d'Anne-Jules.

Le jeune Anne-Jules, à qui ſon pere avoit inſpiré ſur-tout l'amour de la vertu & une vive émulation, ſe ſignala bientôt dans la carriere des armes. Il avoit déja fait trois campagnes, en 1667. L'année ſuivante, pendant la

conquête de la Franche-Comté, il commanda les quatre Compagnies des Gardes-du-Corps. Aide-de-camp du Roi dans la guerre de Hollande, il donna les plus grandes preuves de courage, & en reçut la récompense la plus flatteuse. On le crut tué; Louis le regretta publiquement. Quelques années après, au siege de Valenciennes, il sauva peut-être la vie au Monarque, en le conjurant de s'éloigner d'un lieu trop exposé au canon : un boulet passa, au même instant que Louis changeoit de place, à l'endroit même où il s'étoit trouvé.

C'est ainsi que s'avançoit rapidement le Comte d'Ayen. Il devint, par la démission de son pere, Duc de Noailles & Pair de France en 1677. Il eut, en 1678, le Gouvernement du Roussillon & celui de Perpignan. A trente-quatre ans, il fut fait Lieutenant-Général. L'avantage de se signaler continuellement sous les yeux d'un Prince guerrier, toujours suivi de la victoire, trop ambitieux de conquêtes, mais juste appréciateur des talents & des services, devoit abréger le chemin de la fortune à un homme de ce rang, qui se comportoit comme si la naissance & les

Il s'avance rapidement.

dignités ne servoient qu'à augmenter les devoirs.

Influence de Louis XIV sur les mœurs nationales.

Je regrette de ne trouver aucun détail sur l'éducation qu'il avoit reçue, & sur sa maniere de vivre dans une Cour qui éblouissoit les yeux de toute l'Europe. On y verroit probablement les premieres impressions que donna aux mœurs publiques le regne brillant de Louis XIV. Le caractere du Monarque, ses grandes qualités & ses défauts, ses goûts, ses préjugés & sa domination absolue changeoient la face de la Cour; la Cour changeoit la Capitale, & tout le Royaume se modeloit peu-à-peu sur les exemples, bons ou mauvais, qui frappoient les esprits, remuoient les ames, & donnoient à la nation de nouvelles idées & des sentiments nouveaux. Une partie des événements tient aux mœurs: l'histoire n'expliquera bien les uns, qu'en peignant les autres.

Mariage du Duc de Noailles avec Mademoiselle de Bournonville.

Le Duc de Noailles épousa, en 1671, la fille unique d'Ambroise, Duc de Bournonville, Gouverneur de Paris: il eut d'elle vingt & un enfants. Cette femme illustre, dont l'esprit & les vertus furent également admirés, jouit jusqu'à une extrême vieillesse de la plus

haute considération. Les Princes, les personnages du premier rang s'empressoient à lui écrire. Ses correspondances ne seront pas inutiles pour nos mémoires.

Honoré de la confiance du Roi, Noailles va paroître sur une scene où le zele, la sagesse & le courage devoient se réunir; où le succès ne pouvoit être que douloureux pour un citoyen; où il falloit servir la Religion & la Couronne par des actes de rigueur, que l'esprit de l'Evangile sembloit condamner, & qui enleverent au Royaume une infinité de sujets utiles. Le commandement en chef du Languedoc lui fut confié, lorsqu'on voulut détruire le Calvinisme, si enraciné dans cette Province. Le Duc du Maine, fils naturel légitimé de Louis XIV, venoit d'en être nommé Gouverneur. Comme il n'avoit que douze ans, on avoit besoin d'un Commandant capable de soutenir le poids des affaires, & d'exercer toute l'autorité Royale. La conduite de Noailles dans une commission si épineuse, justifia le choix du Souverain.

1682.

Il est fait Commandant de Languedoc dans des circonstances critiques.

„ Nous avons jugé à propos, dit le „ Roi par ses lettres patentes, d'y éta-

Comment cette commission est motivée.

1682. „ blir (en Languedoc) une personne
„ de dignité & d'autorité, pour y com-
Lettres-patentes du 29 Mai 1682. „ mander durant trois ans, afin d'y
„ maintenir nos sujets dans le devoir
„ & dans l'obéissance qui nous est due.
„ Sur quoi nous avons estimé ne pou-
„ voir faire un meilleur choix, que
„ de vous, pour l'entiere confiance que
„ nous prenons en votre fidélité, va-
„ leur, prudence & affection; dont,
„ à l'exemple de vos ancêtres qui de-
„ puis plusieurs siecles ont servi l'Etat
„ & nos prédécesseurs Rois, vous nous
„ avez donné des preuves, tant dans
„ les armées qu'auprès de notre per-
„ sonne, & en toutes autres occasions
„ qui se sont présentées, &c. " En conséquence, il accorde au Duc de Noailles tous les honneurs & privileges des Gouverneurs de cette Province.

La Province y applaudit.

La joie universelle qu'en témoigna le Languedoc, ne lui fut pas moins honorable que les lettres-patentes; car l'estime publique vaut encore mieux que les éloges du Monarque le plus respecté.

Il se distingue par son désintéressement.

Un trait de désintéressement annonça d'abord les nobles inclinations du Duc. Loin d'imiter ces hommes avi-

des, toujours prêts à étendre ce qu'on appelle le droit de leur place, & ce qui n'est souvent que l'abus de leur pouvoir, il refusa d'être logé pendant les Etats, suivant la coutume, aux fraix de la ville de Montpellier. Mr. d'Aguesseau, Intendant du Languedoc, digne pere du célebre Chancelier, applaudit, dans une de ses lettres, à la résolution qu'il avoit prise *de n'être à charge à personne*; & cette résolution supposoit la volonté d'être utile, autant qu'il se pourroit, à tout le monde. Le Roi demanda que ses provisions fussent enregistrées, en son absence, au Parlement de Toulouse. Le Parlement y consentit sans peine, parce *qu'il étoit bien juste*, écrivit le premier Président, *que ses services fussent récompensés d'une maniere distinguée.* Le Duc de Noailles soutint par sa présence l'opinion que la Province avoit de lui. Sa générosité naturelle, autant que le faste introduit à la Cour par Louis XIV, l'engageoit à représenter de la maniere la plus somptueuse. Mais ces dépenses d'ostentation, quelquefois utiles pour attirer le respect, ne servirent qu'à relever l'éclat des qualités solides qui lui méritoient l'amour &

1682.

Lettre du 14 Juillet.

Lettre du 1? Juin.

Sa magnificence.

Ses qualités plus solides.

1682. la confiance. Sage & modéré, bienfaisant, affable, bon avec dignité, ferme avec douceur, il réussit d'abord en tout ce qu'il devoit faire. *Il suffit*, écrivoit-il au Roi, *que les ordres de Votre Majesté soient connus, pour être exécutés aussi-tôt.* Effectivement, les Etats accorderent, par une seule délibération, le don gratuit qu'on leur demandoit, plus fort de deux cents mille livres que celui de l'année précédente, & un prêt de cent mille livres pour des manufactures de drap dont les fonds étoient épuisés.

Lettre au Roi, du 24 Octobre.

Projet d'abolir le Calvinisme.

De toutes les affaires politiques, la plus épineuse est d'exercer l'autorité contre une secte de Religion établie dans un Etat. Louis XIV avoit résolu d'abolir en France le Calvinisme, autrefois fécond en cabales & en révoltes, alors peu remuant, & tenu en bride, non-seulement par la puissance du Roi, mais par l'intérêt de ses propres sectateurs.

Les Religionnaires plus tranquilles que jamais.

La liberté de conscience que le fameux édit de Nantes leur assuroit, ne laissant aucun prétexte de trouble à leur enthousiasme religieux, ils s'occupoient tranquillement des soins de la fortune; & cette tranquilité même devoit affoiblir de jour en jour les pré-

jugés qui les séparoient de la véritable Eglise. Au défaut de la persuasion, le seul ennui des querelles auroit tôt ou tard ramené une salutaire concorde. 1682.

Premiers moyens employés contre eux.

Cependant les Catholiques zélés voyoient avec indignation cette différence de culte, & les Calvinistes ne s'indignoient pas moins de l'intolérance des Catholiques. Il s'élevoit quelquefois entre eux des disputes, où l'esprit de parti répandoit toute son aigreur. Le Clergé, qui, dans l'affaire de la régale, venoit de soutenir contre le Pape les prérogatives de la Couronne, profita de la bienveillance du Roi pour l'exciter à l'extirpation de l'hérésie. On envoya des Missionnaires aux Provinces méridionales; on fit distribuer de l'argent aux convertis. Ces moyens ne fructifiant point assez, quoique préférables à tout autre, des Ministres, trop portés au despotisme, persuaderent à Louis XIV d'abattre par la force, au lieu de miner par la prudence, une secte que le temps & la raison pouvoient seuls faire tomber utilement. Ils ne virent point que c'étoit armer la puissance Royale contre les intérêts de l'Etat.

On persuade au Roi d'user de violence.

Inquiétudes qu'on leur donne, très-dangereuses.

Déja plusieurs édits ou ordonnances effarouchoient les Calvinistes, en

1682. les dépouillant de leurs privileges. Des loix pénales, des coups d'autorité arbitraire réveilloient en eux ces idées sinistres de persécution, qui inspirent l'opiniâtreté & le fanatisme. Ils étoient deux cents cinquante mille, au moins, en Languedoc, plus unis qu'ailleurs, plus dangereux par conséquent s'ils prenoient le parti de se soulever.

Dispositions du Duc de Noailles.

Le Duc de Noailles avoit autant d'humanité que de Religion. Très-fidele au Roi, mais aimant le peuple; très-bon Catholique, mais avec ces principes de charité & de modération que son frere, depuis Cardinal, alors Evêque de Châlons-sur-Marne, enseignoit & pratiquoit d'une maniere édifiante; il se fit un devoir d'exécuter les ordres du Prince, & de ménager les sujets.

Arrêt pour la démolition du Temple de Montpellier.

Un arrêt du Parlement de Toulouse, rendu le 16 Octobre 1682, conformément aux ordres de la Cour, défendit l'exercice de la Religion *prétendue réformée* dans Montpellier, & ordonna que le temple de cette ville fût démoli. On prétendoit punir par-là des contraventions aux loix précédentes. L'Evêque diocésain ayant demandé la permission de changer le Tem-

ple en Eglise, le Marquis de Châteauneuf, Secretaire d'Etat, écrivit au Duc de Noailles, pour motif de refus, *qu'il seroit d'un plus grand éclat de faire exécuter l'arrêt, & que cela ôteroit aux Religionnaires toute espérance d'y rentrer.* Mais ce grand éclat pouvoit bien aussi les exciter à une révolte. 1682. Lettre du 23 Novembre.

Tout le Royaume retentit de leurs plaintes. Ils crierent qu'on attaquoit le culte divin, qu'on violoit, & les loix sacrées, & les loix civiles; ils publierent qu'on ne rougissoit pas de joindre contre eux la fourberie à la violence, & que l'abjuration d'une Demoiselle Paulet, qui faisoit beaucoup de bruit, étoit une imposture exécrable. La Demoiselle s'étoit effectivement inscrite en faux contre sa signature, mise au bas de cette abjuration. Elle se rétracta depuis; elle abjura de nouveau le Calvinisme, sans qu'une conduite si équivoque pût calmer, ni détromper les Protestants. Leurs Ministres employoient, pour les animer, tout ce que le zele de Religion inspire d'ardeur & d'éloquence. Dans ces conjonctures critiques, le Duc de Noailles avoit reçu ordre de faire exécuter l'arrêt de Toulouse. Quoiqu'il y eût Plaintes des Calvinistes. Abjuration taxée de faux.

1682. huit mille Religionnaires à Montpellier*, & qu'il n'eût point de troupes à leur oppofer, il réuffit par la fageffe, fouvent plus efficace que la force.

Noailles exécute fes ordres avec prudence.

D'abord il mande les Miniftres & les anciens du confiftoire; il les exhorte à la foumiffion, écoute leurs remontrances, leur promet de les faire parvenir à la Cour; mais leur déclare qu'il ne peut différer la démolition du temple, que jufqu'au retour du courier. Ils fe retirent avec des témoignages de refpect, mêlés aux fignes d'une profonde douleur. Quelque temps après, arrivent deux Gentilshommes, députés par les Calviniftes, pour folliciter l'exercice de leur Religion. Les voyant très-obftinés & capables d'échauffer les autres, le Duc les retient auprès de lui. Leurs Prêtres font mandés de nouveau, & il ne trouve plus en eux qu'indocilité & fanatifme. „ Vous êtes le maître de nos vies, lui difent-ils; mais „ notre miffion vient de Dieu, & la „ crainte de la mort ne nous en fera „ pas ceffer l'exercice. " Le feul parti à prendre, étoit de les faire arrêter dans fa maifon.

Le Duc de Noailles à M. de Châteauneuf, 24 Novembre.

Fanatifme des Miniftres Proteftants.

Fermentation dans les efprits.

Cependant on vient lui annoncer que le peuple en foule eft au temple

ou aux environs, qu'ils attendent les Miniſtres pour le prêche, & que les cris & le tumulte augmentent d'un moment à l'autre. Les Miniſtres, de leur côté, oſent dire que, ſi on empêche les aſſemblées dans le temple, ils prêcheront dans les places publiques; que ſi on les chaſſe de la ville, ils iront dans la campagne; enfin, que la cauſe de Dieu trouvera dans le Royaume près de deux millions de défenſeurs. Quels diſcours auroient-ils tenus au peuple, s'ils étoient montés en chaire? Le Duc les fit conduire ſans éclat à la citadelle.

1682.

Le Duc ſe fait obéir, parce qu'il s'y prend bien.

Ses forces militaires conſiſtoient ſeulement en deux compagnies. Les Officiers & pluſieurs ſoldats de l'une étoient Calviniſtes. Il envoya néanmoins ordre au peuple de ſortir du temple, & fut obéi. Il avoit prit la ſage précaution, en faiſant ſignifier l'arrêt, d'envoyer auſſi des gardes qui empêchaſſent les Catholiques d'inſulter les Réformés; une inſulte de cette eſpece feroit devenue probablement un ſignal de carnage.

Oppoſitions légales, qui ſont inutiles.

Malgré la détention des Miniſtres, le calme ſe rétablit. On ſe contenta de ſignifier un acte d'oppoſition à la démolition du temple. On préſenta plu-

1682. sieurs requêtes pour obtenir l'ancienne liberté. Ces voies légales entretenoient du moins un reste d'espérance. Mais Noailles ayant reçu des ordres précis du Roi, assembla les principaux du consistoire, leur signifia ces ordres, & les exécuta, en tempérant toujours la rigueur par la sagesse. Le temple fut démoli le 2 Décembre.

Catholiques & Protestants également contenus.

Quelques Catholiques furent punis d'avoir injurié les Protestants. Une ordonnance du même jour défendit à tout Catholique de les offenser, soit de bouche, soit par écrit, *& de leur faire aucun déplaisir en leurs personnes, ni en leurs biens;* elle enjoignoit aux uns & aux autres également, & sous les mêmes peines, de vivre en paix & en bonne intelligence : c'est ce que la Religion même auroit dû inspirer à tous ; c'est ce qui auroit prévenu l'excès des haines religieuses, sans vexer les consciences. Mais la Religion devenoit souvent un prétexte pour armer les passions qui la déshonorent.

Les Ministres chassés de Montpellier.

Il falloit rendre la liberté aux Ministres. Le Duc de Noailles attendit que le Dimanche fût passé, de peur qu'ils ne s'attirassent des châtiments par les prédications qu'on les eût obligés

1682.

de faire. Il leur ordonna ensuite de quitter la ville, parce que, selon un arrêt du Conseil, ils ne pouvoient demeurer dans les lieux où l'exercice de leur Religion étoit défendu. Le Roi permit néanmoins de retenir un des plus sages, qui resteroit trois mois, sous prétexte de ses affaires, pour baptiser les enfants des Calvinistes. On pensa que le salut des nouveaux nés exigeoit cette condescendance, & l'on se flatta, bien légérement sans doute, qu'au bout de trois mois, les esprits changeroient assez, pour qu'elle devînt inutile.

Pourquoi on permet à un d'eux d'y rester.

Le Parlement de Toulouse, dont l'arrêt contre les Religionnaires de Montpellier étoit fondé, comme on l'a vu, sur des contraventions aux nouveaux édits concernant leur Religion, avoit commencé, par le même motif, des procédures semblables contre ceux de Montauban & de plusieurs autres lieux. Le Ministre écrivit au Premier Président de surseoir à l'exécution. C'étoit, dit-il dans une de ses lettres au Duc de Noailles, *pour ne pas mettre trop de bois au feu à la fois*. Malgré ce ménagement politique, on devoit craindre une incendie considérable. L'exem-

Ménagement politique, mais inutile, du Ministere.

M. de Châteauneuf, 7 Décembre.

1682. ple de Montpellier, & celui de Bergerac, qui avoit précédé dans le même genre, suffisoient pour échauffer prodigieusement un parti, toujours plus ardent, lorsqu'il se croyoit persécuté.

1683. En de telles circonstances, on ne devoit guere espérer de conversions, quelques moyens qu'on employât pour en augmenter le nombre. Le Duc, après la tenue des Etats, obtint aux nouveaux convertis des graces de la Cour; & plusieurs personnes du premier rang de la Province furent gagnées par cette amorce de fortune. Le point essentiel, mais trop difficile, étoit de gagner ou de persuader les Pasteurs; eux seuls pouvoient entraîner la multitude.

Conversions par intérêt.

Un homme zélé, M. Boudon, proposa la voie des conférences publiques, dont mille exemples démontrent le peu de fruit, joint à beaucoup d'inconvénients. Noailles approuve le projet, en observant néanmoins combien on aura besoin d'habiles gens pour soutenir ces conférences; sans quoi, au-lieu du bien qu'on en peut espérer, il n'en arriveroit que du mal. Il ajoute que la plupart des Ministres de la secte ne lui paroissoient avoir qu'une indifférence

Projet de conférences publiques sur la Religion.

Le Duc de Noailles à M. Boudon, 17 Février.

Conseil de gagner les Ministres de la Secte.

de Religion ; que cependant, il faut tâcher de les gagner, & *les acheter plus qu'ils ne valent*, pour éviter le mal qu'ils sont capables de faire. 1683.

On renonce sagement aux conférences.

Les conférences devoient se tenir à Nîmes ; il pressa d'Aguesseau de les faire ouvrir ; mais bientôt détrompé, il lui écrivit que, puisqu'on ne trouvoit point de Docteurs Catholiques assez savants, pour soutenir la cause de Dieu dans ces conférences, il falloit profiter du refus que les Religionnaires faisoient d'y entrer, & les rompre avec honneur, plutôt que de les tenir avec déshonneur pour la Religion. Une lettre à M. Boudon dit la même chose.

Le Clergé n'étoit pas tel dans la Province qu'il le falloit.

Il étoit à craindre, comme le Duc l'observoit, que si les Calvinistes s'appercevoient qu'on eût évité la controverse, ils ne s'en fissent un trophée, & n'en conçussent plus d'aversion ou de mépris pour les Catholiques. Le zele de ces derniers, en général, n'étant soutenu dans la Province ni par la science, ni par les mœurs du Clergé, ressembloit moins au vrai zele qu'à l'esprit de haine & de vengeance. Noailles se plaignoit amérement de la conduite des Evêques & des Prêtres, qui négligeoient entiérement les moyens de con-

1683. Mauvais Pasteurs dans les Cévennes.

version. Dans les Cévennes sur-tout, ce rempart de l'hérésie, les vices du Clergé méritoient les plus grands reproches. Une Cathédrale, des Collégiales, des Cures, plusieurs communautés, fournissoient à peine aux Catholiques un Sermon par mois; tandis que les Calvinistes du même lieu en avoient un par jour, sans avoir plus de deux ou trois Ministres.

Les Evêq. avoient besoin d'être excités au devoir.

D'Aguesseau sentoit, ainsi que Noailles, l'insuffisance des moyens politiques, & la nécessité de convertir au-lieu d'épouvanter & de corrompre.

Lettre du 9 Mars.

„ Il faudroit, lui marquoit-il, que le
„ Roi écrivît aux Evêques du Lan-
„ guedoc. Le desir qu'ils auroient de
„ plaire à S. M., les engageroit assu-
„ rément à faire plus d'efforts qu'ils
„ ne font. Il sera même bon qu'ils
„ soient persuadés que Messieurs les
„ Lieutenants de Roi & moi, avons
„ ordre d'observer leur conduite ".

Grande difficulté à convertir les Sectaires.

Ainsi, quoique l'Eglise de France eût alors de savants Théologiens, de grands Evêques, de célebres Prédicateurs, des lumieres enfin & des mœurs vraiment respectables, les mêmes causes qui avoient favorisé le progrès des nouvelles sectes, subsistoient encore

dans la Province. Et comment vaincre l'entêtement de sectaires mieux instruits de leur Religion, plus attachés à leur croyance & à leurs devoirs, que les Catholiques dont ils étoient environnés; méprisant les superstitions que ceux-ci préféroient souvent au culte divin; méprisant les subtilités triviales qui faisoient presque leur unique Théologie? Si Louis XIV & son Conseil avoient bien connu la nature de l'homme, & l'état des choses, ils auroient pris d'autres mesures; ils auroient prévu que la force, sans la persuasion, ne feroit que renverser des autels, en irritant le zele des adorateurs. 1683.

Cependant il falloit les persuader.

On en vit bientôt les effets dans le Languedoc. Plusieurs Ministres enthousiastes, bravant les ordres du Roi, assemblerent le peuple, prêcherent sur la persécution, se comparerent à la primitive Eglise, annoncerent la couronne du martyre, pour inspirer la résistance. Les attroupements d'hommes armés devinrent fréquents & considérables. Tantôt c'étoient les Religionnaires qui cherchoient à se faire craindre, en se montrant résolus de se défendre; tantôt des bandits de toute es-

La force irrite leur enthousiasme.

Attroupements.

M. d'Aguesseau au Duc de Noailles, 4 Mai.

1683. pece, qui profitoient du désordre pour exercer leurs brigandages. Une maréchaussée très-peu nombreuse ne pouvoit contenir les séditieux & les brigands. D'Aguesseau représentoit la nécessité d'envoyer des troupes. Noailles écrivoit qu'il avoit prévu le mal, qu'il en avoit souvent parlé, qu'il avoit proposé les remedes, & insisté là-dessus. Il sentoit avec douleur qu'on devoit devenir sévere, même par principe d'humanité. En punissant les coupables, dit-il dans une lettre à l'Intendant, *on empêchera mille autres de le devenir.* Ce n'étoit plus le temps d'observer qu'il n'y auroit presque point eu de coupables, si la Cour avoit agi différemment.

Fatale nécessité d'envoyer des troupes.

Quelques nouveaux arrêts du Conseil, tendants à éloigner les Ministres, augmenterent la fermentation. Elle étoit singuliérement dangereuse à Nîmes, ville considérable, dont le consistoire jouissoit d'une sorte de prééminence; où les Religionnaires devoient être dès-lors plus obstinés; où le peuple avoit un privilege de chasse, qui entretenoit l'exercice des armes à feu; où presque tous les artisans avoient été soldats; où enfin il arrivoit continuelle-

La fermentation devient dangereuse à Nîmes.

Mémoire de M. d'Aguesseau. 18 Juil.

ment de ces montagnards des Cévennes, également féroces & fanatiques, attirés, soit par le besoin de subsistance, soit par le zele ou la politique de secte. Une émotion populaire, toute récente, y auroit eu des suites funestes, sans une grosse pluie qui dissipa les mutins. 1683.

Il faut avouer que les Catholiques ne se conduisoient pas de maniere à calmer ces cœurs inquiets & ulcérés. Des Ecclésiastiques se montrerent si emportés dans le Vivarais, qu'on fut obligé d'écrire aux principaux Gentilshommes du pays pour qu'ils réprimassent leur faux zele, & cherchassent en secret les moyens de servir la Religion & le Roi. Un démêlé entre les marchands de Nîmes fournit sur-tout de justes sujets de plainte, & mit à découvert les passions qui prennent si adroitement le masque de la piété.

Faux zele de plusieurs Catholiques.

Il s'étoit établi dans cette ville une manufacture de taffetas & d'autres petites étoffes de soie, dont le commerce, selon l'estimation commune, montoit, en 1683, à plus de deux millions par an; commerce d'autant plus précieux, que les soies du pays y étant seules employées, tout le profit en étoit

Manufacture de Nîmes, objet de jalousie pour les Catholiques.

1683. pour le Royaume. On le devoit à l'industrie des Religionnaires, plus riches, plus intelligents, plus accrédités au-dedans & au-dehors que les marchands Catholiques. Ceux-ci, jaloux de leurs succès, projetterent de leur enlever cet avantage : comme si l'hérésie devoit exclure de la possession même du travail & des talents.

Ils veulent établir des réglements contraires aux Calvinistes.

Pour arriver à leur but, sans paroître y tendre, ils firent d'abord un projet de réglements, assez modérés, mais dont ils prévoyoient que les conséquences nuiroient aux Calvinistes. Tout se réduisoit à établir une forme de maîtrise pour les manufactures de soie, & certaines précautions pour la facture des étoffes; le tout sans frais & sans beaucoup de gêne. Les Calvinistes s'y prêterent, tant le piege étoit déguisé. Les marchands de Paris & de Lyon, consultés sur ce projet, ne l'approuverent point, & proposerent les réglements de Lyon, bien plus rigoureux : ils craignoient que si ceux de Nîmes l'étoient moins, une partie de leurs manufactures n'y fût transplantée.

Il les trompent.

Comme les réglements de Lyon excluoient les Religionnaires de la manufacture & du commerce des soies, les

les Catholiques de Nîmes saisirent avec joie une ouverture si favorable à leurs intérêts. On corrigea les Articles d'après ce modele ; on les publia, revêtus d'un arrêt du Conseil & de lettres-patentes, sans que les marchands Calvinistes eussent été avertis du changement. 1683.

Le commerce en souffre beaucoup.

Ils se recrierent bientôt, non sur le point délicat de la Religion, qu'ils n'osoient toucher, quoiqu'ils y fussent très-sensibles, mais sur le tort fait au commerce, dont l'ame est la liberté, & que la liberté seule avoit rendu florissant à Nîmes. Ils demanderent la cassation du réglement ; les Catholiques en poursuivirent opiniâtrement l'exécution. Ces entraves, jointes aux droits que les Fermiers-généraux levoient depuis peu à la foire de Beaucaire, causerent une grande diminution de manufactures. Les Religionnaires alors refuserent de l'ouvrage à une foule d'ouvriers Catholiques. Il en étoit venu d'Avignon plusieurs familles, qu'on y vit retourner, & que le vice-Légat fut charmé d'y recevoir. Le Roi, brouillé avec le Pape, sembloit faire ce que le Pape auroit sollicité de son amitié en d'autres temps.

Ouvriers utiles qui retournent à Avignon.

1683.

Sage avis de M. d'Aguesseau.

Enfin, le Ministere se douta qu'il avoit pu se tromper. On accorda aux Calvinistes un arrêt de renvoi pardevant l'Intendant de la Province, pour donner son avis sur cette affaire. L'avis du sage d'Aguesseau fut qu'on ne pouvoit trop s'appliquer à maintenir, & même à augmenter le commerce de Nîmes; que la prudence demandoit qu'au moins on en tolérât la continuation entre les mains des Religionnaires, qui seuls avoient l'argent, le crédit, les habitudes, les corespondances, & la conduite nécessaire pour le soutenir; que les Catholiques se repaissoient de vaines espérances, en s'imaginant pouvoir s'établir sur les ruines des marchands huguenots; qu'enfin, quand même quelques-uns pourroient profiter de ce débris, l'avantage de quelques particuliers ne devoit pas balancer la perte que souffriroit le public. On devoit, selon lui, ménager les Religionnaires dans un point, presque aussi sensible pour eux que leur Religion : la conservation de l'un les consoleroit en partie de l'autre.

Moyen qu'il propose de contenir les mar-

„ Il est bon de leur faire connoître, „ ajoutoit-il, que sa Majesté n'en veut „ qu'à leur Religion, & qu'elle con-

„ ferve toujours, pour eux, les fen- 1683.
„ timents d'une bonté paternelle : ils chands hu-
„ en feront plus difpofés à renoncer guenots.
„ à cette Religion, pour embraffer la
„ Catholique ". Cependant il confeilloit, non d'abroger le réglement, mais d'en ordonner la furféance, de maniere qu'ils euffent toujours quelque fujet de craindre qu'on ne levât cette furféance, en cas qu'ils en abufaffent, & qu'ils ne vouluffent pas employer les ouvriers Catholiques, auffi-bien que ceux de leur fecte.

Noailles fait prendre le bon parti.

Le Duc de Noailles, fentant combien les raifons de l'Intendant étoient folides, les fit valoir à la Cour, follicita vivement, & obtint la furféance defirée. En la refufant, on eut mis le comble au défefpoir des Calviniftes de Nîmes. Leur temple venoit d'être démoli; un deuil univerfel les avoit tenus enfermés dans leurs maifons, féparés de tout Catholique, fufpendant le commerce, le travail même des manufactures. Du défefpoir à la révolte, il n'y a fouvent qu'un pas pour le peuple ; & le Gouvernement y penfoit trop peu.

Symptômes de rébellion.

Tout annonçoit ailleurs une prochaine rébellion. Les Miniftres deve-

1683. noient plus hardis & plus insolents : la défense de prêcher dans un lieu suffisoit pour les y attirer. Marchant toujours avec une escorte, pouvant, d'un coup de sifflet, assembler cinq ou six cents hommes, ils ne craignoient point la vigilance de l'Intendant, qui étoit sans forces pour exécuter les ordres du Roi. Le Dauphiné s'agitoit comme le Languedoc ; & le 29 Juillet, une assemblée nombreuse de Chalençon, où les consistoires des deux Provinces envoyerent leurs députés, prit des résolutions violentes, loin de se soumettre, ainsi qu'on l'avoit espéré, à l'autorité royale. Quelques Gentilshommes favorisoient ces mouvements, se montroient déjà les chefs des séditieux.

Le Ministere s'endormoit sur le danger.

Il est inconcevable que le Ministere de Louis XIV, aggravant tous les jours sur les Religionnaires le poids du despotisme, n'eut daigné prendre aucune précaution contre leur révolte. Le Duc de Noailles écrivit à d'Aguesseau. „ J'avois prévu dès cet hyver, & dit plusieurs fois tout ce qui est arrivé : „ je n'ai cessé de le représenter : j'en „ parle à tous moments : on ne me „ répond rien ; & on est toujours oc-

Lettre du 4 Août.

„ cupé ici à de plus grandes choses, „ qui empêchent qu'on ait attention „ à d'autres, qui ne font pas consi- „ dérées aussi importantes qu'elles le „ sont en effet ". 1683.

C'est qu'on avoit exagéré au Monarque l'étendue de sa puissance. On lui avoit persuadé que sa volonté absolue pouvoit s'exercer en matiere de Religion, comme en tout le reste, sans trouver d'autres obstacles qu'un vain bruit de murmures, qui se dissiperoit bientôt. On l'avoit trompé, on s'étoit trompé soi-même : il en coûtoit de revenir sur ses pas.

On avoit trompé le Roi par de fausses idées de sa puissance.

Enfin, le Roi envoya des troupes en Languedoc. Le Duc de Noailles l'annonçant à l'Intendant, par une lettre du 3 Août, lui manda que deux régiments de dragons, & trois de cavalerie, étoient en marche; qu'il falloit le dire assez haut, afin d'intimider les Religionnaires; qu'il falloit en même-temps leur faire dire que le Roi les regardoit toujours comme ses sujets, & qu'ils éprouveroient sa clémence quand ils se rendroient à leur devoir; que les Etats s'ouvriroient le 30 Septembre, & que le Duc avoit ordre de se rendre plutôt dans la Province

On annonce l'arrivée des troupes.

1683. pour soumettre à l'obéissance ceux qu'un zele mal entendu de Religion avoit égarés.

Commencement de révolte.

M. d'Aguesseau au Duc de Noailles, 8 Août.

Le mal qu'on auroit pu prévenir étoit au point d'exiger de violents remedes. Dans le Vivarais, les Cévennes & le Dauphiné, on voyoit des attroupements d'hommes en armes, des préparatifs de guerre civile, des postes occupés & gardés pour la défense, l'allarme répandue par-tout, les rebelles se fortifiant, se liguant, & prêts à recevoir en ennemis les troupes du Roi. Ce n'étoient guere que des misérables paysans, d'autant plus hardis qu'ils n'avoient rien à perdre. Les habitants des villes ne remuoient point: ils paroissoient, en général, consterné & soumis; mais ceux de Nîmes, & sur-tout de Saint-Hippolyte, fomentoient secretement la révolte. Des sommes considérables d'argent, qu'on disoit envoyées de Lyon, procuroient les moyens de la soutenir. Les seules terres de Saint-Fortunat & de Chalençon, appartenantes au Marquis de la Tourette, avoient fournis vingt Compagnies: ce Gentilhomme fidele engagea heureusement les Officiers à se retirer.

1683.

Quelque fût l'audace des Religionnaires, l'approche des troupes les intimida. Ils s'assemblerent de nouveau à Chalençon, mais avec le desir d'éviter l'orage qui les menaçoit. Plusieurs Gentilshommes de leur parti, bien intentionnés, secondant les vues pacifiques de l'Intendant, inspirerent à cette assemblée des sentiments de soumission. On y arrêta, le 30 Août, qu'on députeroit à d'Aguesseau, pour l'assurer de leur fidélité au Roi. Ils étoient prêts, disoient-ils, de verser tout leur sang pour son service : s'ils avoient eu le malheur de lui déplaire dans l'exercice de leur Religion, ils n'avoient rien fait que par un motif de conscience : quant au port des armes, ils n'avoient eu en vue que de mettre leurs vies & leurs biens à couvert des menaces que leur faisoient journellement les garnisons, établies en divers endroits par les Seigneurs Catholiques : du reste, ils demandoient humblement pardon à S. M. de ce qu'ils pouvoient avoir commis contre ses ordres, & supplioient l'Intendant de leur obtenir, de sa clémence, une amnistie générale.

Les Religionnaires promettent la soumission.

M. d'Aguesseau au Duc de Noailles, 31 Août.

Comme le plus grand nombre des Calvinistes, ébranlés par cet exemple ou

On leur accorde une amnistie ;

1683. par différents motifs, donnoient des assurances de soumission, d'Aguesseau écrivit au Duc de Noailles qu'il seroit à propos de leur accorder un pardon général, excepté à quelques Ministres, & aux principaux Chefs; à condition que les assemblées & les attroupements cesseroient, & qu'on mettroit bas les armes huit jours après la publication de l'amnistie. Le Duc pensa de même, & agit en conséquence. Les lettres d'amnistie furent accordées, moins douces peut-être que les conjonctures ne le demandoient : elles excluoient du pardon les Ministres qui avoient prêché où il n'étoit pas permis de le faire, & environ cinquante autres coupables; elles ordonnoient la démolition des temples de Chalençon, de Saint-Fortunat & du Pousin, avec défense, sous peine de la vie, de faire en ces lieux aucun exercice de la Religion Protestante. C'étoit une grace propre à soulever encore bien des esprits.

mais avec beaucoup de restriction.

On en tira d'autant moins d'utilité que l'approche des troupes laissoit aux Calvinistes moins de confiance. Leurs Ministres, furieux de se voir exclus de l'amnistie, la représenterent comme un piege qu'on leur tendoit, pour les li-

Elle ne produit pas de bons effets.

vrer à la soldatesque. Des émissaires, envoyés de toutes parts, semerent l'allarme, & rallumerent le feu mal éteint de la révolte. Ceux de Chalençon ne furent pas les derniers à démentir leurs assurances de soumission. Ils écrivirent en divers endroits une lettre séditieuse, qui fut interceptée, par laquelle ils annonçoient un dessein de résistance, & demandoient des secours.

1683.
M. d'Aguesseau au Duc de Noailles, 11 Septembre.

Cette lettre étoit écrite de la main du Ministre Homel. Le même Homel écrivit, quelques jours après, à Mr. de Verclose : *s'il ne faut d'autre victime que moi pour donner la paix à nos Eglises, je consens qu'on me livre. Vous savez que j'ai toujours donné la main à tout ce qui regarde l'autorité du Roi : je serai toujours dans les mêmes dispositions.* On reconnoît-là un homme faux & souple, excitant sous main un parti, flattant l'autre en secret, voulant passer pour un saint, & n'agissant qu'en politique intéressé.

Lettre séditieuse du Ministre Homel.

Lettre du 5 Septembre.

Le Duc de Noailles, dont la résidence à la Cour avoit été fort utile pour la Province, allant tenir les Etats, apprit à Tournon que les Religionnaires s'étoient armés de nouveau, malgré l'amnistie, & sentit qu'il fal-

Noailles se voit obligé d'employer les armes.

1683. loit absolument les réprimer par les armes. Ses lettres au Roi & au Ministre de la guerre, le Marquis de Louvois, contiennent les détails de sa conduite : j'en tirerai ce qu'il y a d'intéressant.

Dispositions militaires.

Arrivé à Tournon, le 24 Septembre, il envoya le même jour deux Gentilshommes Calvinistes, avertir les rebelles qu'il ne leur donnoit que jusqu'au lendemain pour profiter de la clémence Royale. Le lendemain ne recevant point de nouvelles, il se rendit au camp, entre Charmes & Beauchâtelle, sur la rive du Rhône, accompagné de d'Aguesseau. Il y avoit trois Régiments de Dragons avec trois Bataillons. Les rebelles, postés sur les hauteurs, faisoient continuellement l'exercice, & tuoient des Dragons jusques dans le camp. Saint-Ruth, qui commandoit les troupes, gêné par un ordre précis de ne pénétrer en Vivarais que huit jours après la publication de l'amnistie, attendoit impatiemment le terme où il lui seroit permis de marcher contre eux.

On attaque & dissipe les rebelles.

Le Duc monte à cheval pour aller reconnoître les passages des montagnes. Témoin de l'insolence de *ces ca-*

nailles, dont les pelotons grossissoient rapidement, il se détermine avec Saint-Ruth à les attaquer le lendemain. Après quelques heures de marche, il trouve un corps de cinq à six cents hommes, dans un poste très-avantageux au-dessus de Pierregoure : il donne ses ordres pour le combat. Quelques Dragons mettent pied à terre, les amusent par des escarmouches, tandis que l'infanterie se hâte de les envelopper. Leur défense fut vive : on ne pouvoit les rompre qu'en se mêlant. Ils se sauverent à la faveur des bois, l'infanterie n'ayant pu fermer les passages. Les Dragons les poursuivirent, en tuerent un grand nombre. Une douzaine de prisonniers furent pendus sur le champ, par un treizieme. Des François ainsi traités! mais le fanatisme mis en fermentation les rendoit séditieux & féroces.

1683: Le Duc de Noailles a M. de Louvois, 27 Septembre.

Exécution des prisonniers.

On arriva le soir à Chalençon, ils y avoient un château assez fort. Ils se jetterent néanmoins dans la ville, où l'on entendoit un bruit effroyable : ils l'abandonnerent bientôt, & s'enfuirent par des précipices pendant la nuit. Leur temple fut démoli le lendemain. Saint-Fortunat, qu'ils croyoient inaccessible,

Continuation de petite guerre.

1683. étoit leur refuge. On les y pourfuivit le 28, on ne les y trouva plus, tant l'expédition de la veille avoit caufé de terreur. Quoique fans attroupement, ils perdirent en détail autant qu'à la journée du 27. Les troupes n'épargnoient pas ce qui fe préfentoit fur la route.

Fanatifme des fuppliciés.

Le Duc de Noailles peint ainfi le fanatifme de ceux qu'on fit exécuter pour l'exemple. ,, Ces miférables allo ient au gibet avec une ferme affurance de mourir martyrs, & ne demandoient d'autre grace, finon qu'on les fît mourir promptement. Ils demandoient pardon aux foldats ; mais il n'y en eut pas un feul qui voulût demander pardon au Roi. " On pouvoit en conclure que rien n'eft plus dangereux que de violenter la confcience ; puifqu'alors elle fe figure l'exercice de l'autorité Royale comme une tyrannie capable d'anéantir les obligations des fujets.

Conduite modérée du Duc de Noailles.

Tous les prifonniers qu'on amena au Duc, il les renvoya, en les chargeant de dire aux Rebelles, que le Roi leur pardonnoit, à condition de pofer les armes, & de retourner à leur travail ordinaire. Quoique l'acte d'am-

nistie ordonnât de démolir le Temple du Poufin, les habitans de ce lieu étant moins coupables que les autres, il crut devoir plutôt faire un exemple sur le temple de Vernoux, parce que le châtiment étoit juste, & qu'il en espéroit des conversions. Il annonce quatre-vingts ou cent conversions faites immédiatement après à Vernoux & à la Tourette; sinceres ou apparentes, elles donnoient lieu de croire qu'un bon usage de la sévérité pouvoit être utile. 1683.

Mais le fier & dur Louvois ne vouloit aucune sorte de ménagement. Noailles reçut de lui une lettre qu'il devoit communiquer à Messieurs de Saint-Ruth & d'Aguesseau, par laquelle ce Ministre blâmoit fort la patience que le premier avoit eue, contre sa propre inclination, & d'après les avis de l'Intendant, à l'égard des Religionnaires attroupés en armes. L'amnistie ne devoit point avoir lieu, disoit-il, pour les peuples du Vivarais, qui ont eu l'insolence de continuer leur révolte, quoiqu'ils eussent connoissances de la bonté du Roi envers eux. *Sa Majesté desire que vous ordonniez à Mr. de Saint-Ruth, d'établir des troupes dans tous les lieux que vous jugerez à pro-*

Terribles ordres du Marquis de Louvois.

Lettre du Marquis de Louvois, 1 Octobre.

1683. *pos ; de faire ſubſiſter leſdites troupes aux dépens du pays ; de ſe ſaiſir des coupables, & de les remettre entre les mains de M. d'Agueſſeau, pour leur faire leur procès ; de raſer les maiſons de ceux qui ont été tués les armes à la main, & de ceux qui ne reviendront pas chez eux après qu'il aura été publié une ordonnance ; que vous lui donniez ordre de faire raſer les dix principaux temples du Vivarais ; & en un mot, de cauſer une telle déſolation dans ledit pays, que l'exemple qui s'y fera, contienne les autres Religionnaires, & leur apprenne combien il eſt dangereux de ſe ſoulever contre ſon Roi.*

C'eſt le plan de la *dragonade.*

Voilà en peu de mots le plan, tracé par Louvois, de cette fameuſe dragonade, que les Religionnaires ont oſé mettre en paralelle avec les perſécutions payennes. Le ſage Colbert, ſi oppoſé par principes à ces violences, venoit de mourir ; Louvois alloit ſuivre librement l'impulſion de ſon caractere.

Défenſe du port d'armes.

Il ajoutoit que l'amniſtie auroit lieu à l'égard de ceux des Cévennes, pourvu qu'ils exécutaſſent les édits ; & il déclaroit le port d'armes très-ſévérement défendu dans tout ce pays-là, ſoit

aux Calvinistes, soit aux Catholiques, de maniere qu'ils ne pussent même conserver d'armes chez eux, sous peine d'une grosse amende. 1683.

Cet article parut bien essentiel au Duc de Noailles, puisqu'il poussa la sévérité encore plus loin. Il ordonna que ceux, chez qui on trouveroit des armes, ou qui seroient convaincus d'en avoir caché, seroient condamnés aux galeres, outre une amende de cent écus, dont cinquante pour le dénonciateur ; & que ceux qui en auroient connoissance, & n'en auroient pas donné avis, seroient sujets aux mêmes peines. Il espéroit prévenir par-là de grands désordres ; mais souvent les ordonnances les plus rigides, sont les moins exécutées, précisément parce qu'elles sont trop rigides.

Ordonnance trop rigide sur ce point.

En arrivant à Nîmes, le Duc y trouva une députation de l'Assemblée Calviniste des Cévennes, qui s'étoit tenue à Anduse. Ces députés lui présentent une requête, & lui disent, avec une hardiesse dont il eut lieu d'être étrangement surpris, qu'ils sont chargés de s'adresser à lui, pour obtenir de la bonté & de la justice du Roi une amnistie générale, le rétablissement de l'exer-

Demandes audacieuses faites au Duc.

Le Duc de Noailles à M. de Louvois, 2 Octobre.

1683. cice de leur Religion dans Saint-Hippolyte, où quatre mille personnes en avoient besoin ; en un mot, l'exécution entiere de l'édit de Nantes, avec révocation de tous les édits, déclarations & arrêts du Conseil, donnés au préjudice de leurs libertés & privileges, depuis le commencement du regne de Sa Majesté.

Sa réponse. „ Surpris de la hardiesse, ou plutôt „ de l'extravagance de ces pauvres mi„ sérables, (ce sont les termes de sa „ lettre à Louvois,) je n'hésitai pas un „ moment à les envoyer tous prison„ niers dans la citadelle du Saint-Esprit; „ & je leur dis, que s'il y avoit des „ petites-maisons en Languedoc, je „ ne les enverrois pas au Saint-Es„ prit. "

Le consistoire de Nîmes agit prudemment. Leur démarche étoit réellement aussi folle qu'audacieuse. Le consistoire de Nîmes le comprit bien. Des Députés de Saint-Hippolyte, le priant d'employer ses bons offices pour la délivrance de M. de la Vallette, chef de ces prisonniers, on répondit séchement qu'on n'avoit jamais pris part à leurs affaires, & qu'on ne vouloit pas y entrer pour une si mauvaise cause.

Noailles tempere Si les ordres de la Cour & les pro-

grès de la fermentation forçoient Noailles à tant de sévérité, on voit toujours en lui les sentiments qui devoient en tempérer la rigueur. Il écrit au Marquis de Château-neuf : „ Je vous assure que je n'agis pas par haine contre les Huguenots, quoique je sois convaincu qu'il est du bien du service du Roi d'en diminuer le nombre autant qu'il sera possible. Je ne hais que leur rébellion, & j'aurois en horreur, en pareil cas, les plus zélés Catholiques. C'est pourquoi, dans le temps que je vous demande la démolition de quelques temples, qui ont mérité ce châtiment, & la punition de quelques Ministres séditieux, je vous représente aussi ce que des Ministres fideles au Roi ont mérité par leur bonne conduite; & je vous sollicite pour la conservation de celui du Pousin, parce que les habitants de ce lieu n'ont point manqué à leur devoir, & afin qu'il paroisse que le Roi n'en veut qu'aux séditieux & aux rebelles." L'histoire aigriroit trop une ame sensible, si elle ne conservoit pas quelques traces de vertu & de bienfaisance parmi les malheurs sans nombre de l'humanité.

1683.

tant qu'il peut les rigueurs.

Lettre du 5 Octobre.

Il ne hait que la rébellion.

Il intercede pour ceux qui le méritent.

1683. Il ordonne des ménagements.

Toujours disposé à la clémence, le Duc reçut favorablement d'autres députés de Saint-Hippolyte, qui, à l'approche des Dragons, vinrent demander miséricorde. Il crut leur soumission sincere. En conséquence, il écrivit au Comte de Tessé de tenir les Dragons dans la plus exacte discipline, de traiter les habitants de cette ville comme de bons sujets du Roi.

Nouvelles preuves de projets de rébellion.

Mais on intercepta bientôt une lettre de ces Religionnaires, pleine de sentiments de rébellion. De fausses nouvelles, semées artificieusement par leurs Ministres, leur faisoient croire que les troupes de Saint-Ruth avoient été taillées en pieces, cet Officier tué, le Duc de Noailles fort blessé. Ils s'en félicitoient avec des transports de joie. Tout étoit en armes chez eux. La Lettre faisoit mention de leurs exercices militaires, de leur *illustre Capitaine, le Sieur Nouguier*, de leurs soldats, *braves, lestes & bien armés.* Ils se disposoient à bien recevoir un corps de quatre mille hommes, qu'on prétendoit en marche pour les attaquer.

Lettre des Religionnaires du 3 Octobre.

Audace des fanatiques.

Nous voulons même, disoient-ils, *leur faire l'honneur d'aller au-devant d'eux, s'il plaît à l'Eternel, avec une*

entiere confiance, que faisant la guerre pour sa gloire, nos ennemis disparoîtront devant nous, comme la fumée se perd en l'air par l'agitation des vents. Gloire à l'Eternel, &c. Un avis de l'Evêque de Montpellier confirmoit cette preuve déja trop certaine. 1683.

Ordres donnés par le Duc de Noailles.

Le Duc envoya sur le champ au Comte de Tessé, ordre de marcher à Saint-Hippolyte, dès le lendemain 7 Octobre, & d'agir avec rigueur, si les Religionnaires avoient l'audace de s'opposer aux troupes du Roi. Il écrivit en même-temps au Juge du lieu, d'annoncer qu'on jouiroit de l'amnistie, si l'on rentroit incessamment dans le devoir, sinon, que les maisons seroient rasées, les biens confisqués, & les personnes punies du dernier supplice.

Les séditieux dissipés après une fanfaronade de leur chef.

Celui qui commandoit les séditieux, apprenant que les troupes s'avançoient, fit dire à Tessé qu'on savoit trop bien la guerre pour rester dans Saint-Hippolyte; qu'on alloit prendre le chemin de la montagne, qu'on espéroit de l'y voir, qu'on l'y attendroit avec de bonnes troupes & de bonnes armes. Cette rodomontade n'avoit rien que de ridicule. Le fanfaron s'enfuit, dès qu'il apperçut les Grenadiers, & que sa troupe eût es-

1683. fuyé cinq ou six coups de fusil. Un soulevement si dangereux en apparence ne produisit rien. Les plus sensés Calvinistes sentoient trop bien leur foiblesse, pour vouloir lutter contre les forces du Monarque : en laissant agir une aveugle populace, ils étoient prêts à se décider sur l'événement. Le Duc reçut bientôt des députés de St. Hippolyte & d'autres lieux, qui l'assurerent de leur soumission. C'est tout ce qu'il demandoit, s'estimant heureux s'il pouvoit épargner le sang. Il se contenta de faire raser deux maisons, l'une destinée aux exercices religieux de la secte, l'autre appartenante à un des chefs de la révolte. Les ordres du Roi pour la démolition de six Temples du Vivarais, furent ensuite exécutés.

Le soulevement n'a pas de suite.

Quoiqu'il fût impossible, dans les circonstances où se trouvoit le Royaume, que les Calvinistes, sans chef digne de ce nom, sans aucun secours considérable, sous la main de Louis XIV qui faisoit trembler l'Europe entiere, tentassent des entreprises que le Gouvernement eût de la peine à réprimer, le Languedoc souffroit beaucoup des troubles qu'y occasionnoit leur Re-

Mais les désordres augmentoient en Languedoc.

ligion poursuivie par l'autorité Royale. 1683.
Les brigandages & les meurtres étoient fréquents, parce qu'ils restoient impunis, & cette impunité venoit en grande partie des Gentilshommes, qui donnoient asyle aux coupables dans leurs châteaux. La justice manquoit de forces pour les arrêter. Dès l'année précédente, le Duc avoit représenté fortement le désordre au Ministere. Il insista de nouveau. Il proposa deux moyens d'y remédier, qu'on adopta. Le premier fut un arrêt du Conseil; par lequel le Roi déclare que ceux qui seront convaincus d'avoir donné retraite aux scélérats, ou d'en avoir empêché la recherche, seront privés de leurs justices; & leurs maisons ou châteaux rasés, quand il n'y auroit pas de justices. Le second fut d'établir dans la Province des Prévôts indépendants, qui pussent veiller au bon ordre, saisir les coupables, & les juger en dernier ressort. Il n'étoit guere possible autrement de contenir les peuples dans le devoir, lorsque les troupes seroient éloignées.

Brigandages impunis, par la faute des Gentilshommes.

Remedes à ce mal.

La tranquillité publique sembloit exiger aussi qu'on enlevât les armes des Huguenots. Le Duc projetta cette

Armes enlevées.

1683. Le Duc de Noailles, à M. de Louvois 7 Novembre.

opération : elle se fit par-tout avec les mesures convenables. On trouva dans Nîmes douze cents mousquets ou fusils, cinq cents piques ou hallebardes, un grand nombre de pistolets & d'épées, qui furent déposés dans la citadelle de Montpellier.

Procès des Ministres.

Rien n'avoit plus contribué au soulevement des Religionnaires, que les exhortations de leurs Ministres ; les uns, pleins de la rage du fanatisme ; les autres allumant par intérêt l'enthousiasme du peuple ; d'autres excitant de bonne foi ce zele religieux, dont les excès se colorent de si belles apparences de vertu. Il y en avoit plusieurs d'arrêtés. On instruisit leur procès. Plusieurs firent abjuration, quel que pût être l'événement de la procédure. D'Aguesseau rendit compte au Duc de leur sincérité, & lui écrivit qu'ils édifioient tout le monde. En même-temps, un nommé Payrols, fanatique au dernier point, réputé Saint dans son parti, justifioit ses folies par le *mouvement de l'esprit de Dieu*, & se prétendoit seul juge de l'inspiration divine. On jugea qu'il importoit de l'enfermer.

Deux sont condamnés à mort.

Les Ministres Audoyer & Homel étoient les principaux coupables. L'exé-

cution du premier, condamné au gibet, fut surfise. L'autre, qui avoit eu plus d'influence dans les affaires, fut condamné à être roué vif, après avoir subi la question. Sa tête fut portée à Chalençon, pour y être exposée en public, & son corps exposé à Beauchatel, où les séditieux avoient occupé le passage du Rhône. Hoguier, autre Ministre de la secte, se coupa la gorge en prison avec un canif. 1683.

Missionnaires, gratifications aux convertis.

Au milieu de ces rigueurs, Noailles desiroit toujours que pour abolir efficacement le Calvinisme, la persuasion fût préférée à la violence. Il demandoit des hommes capables de dissiper les erreurs. Le Roi envoya enfin l'Abbé Hervé avec douze Missionnaires, pour suppléer en Languedoc à la disette d'Ecclésiastiques zélés & suffisamment instruits. Des gratifications en argent destinées aux nouveaux convertis, ajoutoient du poids aux discours des prédicateurs : les sommes se régloient sur le nombre de ceux qui composoient les familles.

On demande plus d'argent pour les prosélytes.

Ce fervent Abbé eut des succès assez rapides, dont son ardeur n'étoit cependant pas satisfaite. En demandant des fonds de gratifications pour ses pro-

1683. Lettre du 20 Novembre.

ſélytes, il ſe plaignoit de n'avoir fait en cinq jours que quarante converſions. Le Duc lui répondit qu'il y avoit de l'amour-propre à ne pas ſe contenter d'un ſi beau commencement, & qu'il lui feroit remettre des fonds au plutôt. „ L'argent du Roi, dit-il, me paroît ſi bien employé à cela, que „ l'économie ſeroit pernicieuſe, puiſ- „ que ce ſont des ſujets gagnés pour „ Dieu & pour ſa Majeſté ".

Converſions faites d'une façon ſinguliere.

Malgré les travaux infatigables des Miſſionnaires, ſecondés par l'Evêque de Nîmes; malgré la préſence des troupes & la démolition des temples, les converſions n'étoient cependant pas auſſi fréquentes qu'on l'avoit d'abord eſpéré. D'Agueſſeau l'écrivoit au Duc, & tentoit de ſon côté les moyens d'une ſage politique. Il lui apprenoit que l'Evêque de Valence réuſſiſſoit mieux dans le Dauphiné; que ce Prélat ayant commencé avec peu de fruit par de bonnes raiſons, dont il étoit fort capable, en donnoit à ſes Auditeurs de proportionnées à leur intelligence, *qu'on ne pouvoit entendre ſans rire, mais qui convertiſſoient ces ſortes de gens.*

Lettre au Duc de Noailles.

Illuſions de quelques Miſſionnaires.

On ſe trompoit ſur ce point : la Religion eſt trop grave pour que des diſcours

1683.

difcours rifibles puiffent la faire véritablement triompher. Il n'en refte bientôt que l'impreffion du ridicule ; & les gens fimples eux-mêmes s'apperçoivent qu'on ne peut fe convertir en riant, non plus qu'en cédant à la force ou a l'intérêt. Auffi combien de converfions, vantées au moment de la fcene, ont-elles difparu avec les convertiffeurs !

Abus dans l'adminiftration de la Province.

Pendant la tenue des Etats, le Duc de Noailles, magnifique dans fa dépenfe particuliere, mais économe pour la Province, effaya de réformer des abus introduits par la cupidité ou la négligence. Les Etats s'ouvrirent le 30 Septembre. Pour ce feul jour du mois, les députés devoient recevoir le payement du mois entier. Il y avoit pour les députés Eccléfiaftiques une paye des diocefes : il y en avoit une autre de la Province. On payoit encore un mois de grace, qui ne fervoit qu'à augmenter la charge publique. Doubles emplois ; dépenfes perdues. Noailles & d'Agueffeau l'obfervoient tous deux, & penfoient, comme tout homme en place devroit penfer, que fi l'ufage colore des abus d'adminiftration, c'eft un motif de plus pour que l'autorité y porte un œil vigilant.

Lettre du Duc de Noailles à M. d'Agueff. 21 Août.

1683. Ces deux illuſtres perſonnages furent toujours unis, & par l'eſtime mutuelle, & par le zele du bien public.

M. d'Agueſſeau ſoutenu par le Duc de Noailles.

On avoit rendu ſuſpect au Roi le vertueux Intendant; car le mérite peut-il manquer d'ennemis à la Cour? Le Duc s'efforça de détruire l'ouvrage de la calomnie : il eut le bonheur d'y réuſſir, & de recevoir du Roi même la commiſſion flatteuſe d'annoncer à d'Agueſſeau une place de Conſeiller d'Etat.

Le Duc préfere la juſtice à ſes intérêts.

Autant que Noailles étoit généreux, autant ſe montroit-il ſincere obſervateur de la juſtice, cette vertu inviolable, qui ſert de fondement à toutes les autres.

Baronnie de Caſtelnau.

Il obtint du Roi la Baronnie & Vicomté de Caſtelnau, dans ſon Gouvernement de Rouſſillon, appartenante à la Couronne en vertu d'un ancien acte de Martin, Roi d'Aragon, au quinzieme ſiecle. Son premier ſoin fut de s'aſſurer que la poſſeſſion étoit légitime.

Lettre à M. Trobat.

Il en écrivit à l'Intendant de la Province : „ Ce que je vous demande préférablement à toutes choſes, c'eſt de bien examiner, & ſans aucun deſſein de me favoriſer, le droit du Roi ſur cette affaire; parce que je n'en veux point, s'il y a la moindre choſe du monde contre la

„ juſtice & l'équité. Examinez l'affaire „ avec autant d'exactitude que ſi c'é- „ toit un Eſpagnol qui fût à ma pla- „ ce. Je ſerai bien-aiſe de jouir de la „ grace de ſa Majeſté; mais encore „ une fois, je n'en veux qu'autant que „ la juſtice le peut permettre ". Un courtiſan ſcrupuleux ſur les graces de la Cour, n'eſt certainement pas un homme ordinaire. 1683.

1684.

Témoignage des Calviniſtes même en l'honneur du Duc de Noailles,

A ſon retour du Languedoc, il reçut du Roi les témoignages les plus diſtingués de ſatisfaction & de bienveillance. Une choſe qui lui fait peut-être encore plus d'honneur, c'eſt qu'étant tombé dangereuſement malade, les Religionnaires de la Province demanderent à Dieu, comme les Catholiques, le rétabliſſement de ſa ſanté. Armand de Béthune, Evêque du Puy, fort attaché à ſa perſonne, en plaiſante dans une lettre au ſecretaire du Duc : „ Beni ſoit le Seigneur qui nous l'a „ conſervé & rendu pour ſa gloire! „ Nous le devons ſans doute aux prie- „ res des bonnes ames & féaux, les „ gens de la Religion prétendue ré- „ formée. Tous les Conſiſtoires ont „ jeûné; tous les Miniſtres ont prié „ pour ſa conſervation, & toutes les

1684. „ Cévennes ont rendu graces au Sei„ neur de cette guérison. Jugez de ce „ qu'on a fait au Puy ".

moins suspect que ceux des Catholiques.

Lettre du 20 Janvier.

Mais si les nombreuses neuvaines que ce Prélat fit dire à l'autel de la Sainte Vierge, comme il l'écrivoit au Duc, furent plus efficaces que les vœux des huguenots, il faut avouer que ces marques d'attachement de leur part, sont une preuve plus éclatante de ses vertus & de sa sagesse. Quel autre motif auroit pu leur faire aimer son Gouvernement, malgré les rigueurs qu'un pénible devoir avoit exigées de lui?

On continue cependant d'inquiéter la Secte.

Cependant on continuoit de suivre, envers la secte proscrite, le même plan de sévérité & de destruction. Tandis que l'Abbé Hervé & ses missionnaires se livroient aux travaux apostoliques avec un succès médiocre, les troupes inspiroient toujours la crainte; on poursuivoit des Ministres, on démolissoit des temples, on défendoit les assemblées religieuses, on multiplioit les entraves; & comme on avoit des preuves de l'inquiétude des sectaires, on les inquiétoit d'autant plus, qu'on les voyoit plus impatients de la contrainte. Plusieurs Ministres réfugiés du Languedoc s'étoient trouvés à un Synode

national de Suiſſe, on y avoit réſolu de recevoir tous ceux qui ſe retireroient de France pour cauſe de Religion, & même, par un article ſecret, de députer vers les Rois & les Princes Proteſtants, & de les prier de s'intéreſſer auprès de Louis XIV en faveur de ſes ſujets Calviniſtes. De pareils mouvements chez l'étranger, quoiqu'aſſez naturels dans les circonſtances, ne pouvoient qu'irriter la Cour.

1684.

Réſolution priſe dans un Synode de Suiſſe.

Les cahiers des Etats de Languedoc, préſentés au Roi, ne tendoient qu'à ſaper le Calviniſme par de nouveaux coups d'autorité. Ils demandoient que les temples de Nîmes, d'Uſez & de Caſtres fuſſent démolis : (un arrêt du Conſeil fit aſſigner en conſéquence les ſyndics des Conſiſtoires devant l'Intendant, pour l'inſtruction de cette affaire). Que les Miniſtres de la Religion réformée fuſſent rendus ambulatoires : (on régla qu'ils ne pourroient demeurer plus de trois ans dans le même endroit; qu'ils paſſeroient enſuite à un autre éloigné au moins de vingt lieues, & qu'ils n'auroient qu'après douze ans d'intervalle, la liberté de revenir dans un poſte où ils auroient déja exercé). Que les Religionnaires

Demandes des Etats de Languedoc contre les Religionnaires.

1684. ne puſſent être pris pour experts; (on l'accorda). Que leurs enfants convertis auroient après la mort de leurs parents, nonobſtant toutes diſpoſitions teſtamentaires, la même part de biens qu'ils auroient eue ſi les parents étoient morts *ab inteſtat.* (On promit de faire conſidération ſur cet article, où le Chancelier trouvoit beaucoup de difficultés.)

Demandes que fait le Duc.

En même-temps le Duc de Noailles demandoit ce qu'il jugeoit le plus utile à la Religion & à la Province. Comme les montagnards avoient conſervé des armes, par la facilité qu'ils trouvoient à les cacher, il ſouhaitoit qu'une nouvelle ordonnance & quelque peine extraordinaire remédiaſſent au déſordre qu'on devoit craindre. Il propoſoit de rebâtir des Egliſes à la place des temples démolis, & de fixer dans des lieux Catholiques les Miniſtres que l'on toléroit pour le baptême des enfants.

Il reconnoît le peu de ſuccès des miſſions paſſageres.

Un zele pur lui faiſoit deſirer, ſurtout, que la vérité triomphât par des moyens dignes d'elle. L'expérience démontroit combien les converſions rapides, fruits de la terreur ou de l'avarice, étoient vaines, pour ne pas dire contraires à la fin qu'on ſe propoſoit.

Les nouveaux convertis du Vivarais ne se montroient plus Proteſtants, & ſe montroient encore moins Catholiques: ils n'alloient ni à la meſſe ni au prêche; ils n'avoient aucune Religion après avoir quitté la leur. La négligence de l'Evêque, l'ignorance groſſiere de la plupart des Curés, leur mauvaiſe conduite, (les Cures ne rapportant qu'une cinquantaine d'écus, pouvoit-on y placer d'honnêtes gens & des gens habiles?) tout augmentoit le mal & éloignoit le remede. Le Duc propoſa, en attendant mieux, d'établir en quelques endroits des Prêtres de Saint-Lazare, dont le bon exemple ſerviroit de leçon aux autres; & qui, ſelon leur inſtitut, iroient prêcher de village en village: moyen qu'il jugeoit préférable à ces miſſions paſſageres, rarement auſſi fructueuſes qu'on l'imaginoit, & ordinairement ſuivies de grands déſordres.

1684.

Le Clergé du pays trop négligent, ou trop ignorant.

Il ſoupiroit pour l'exécution d'un projet formé depuis long-temps, auquel pluſieurs ſavants Théologiens avoient travaillé, mais qu'on ne verra jamais réaliſé ſans une eſpece de miracle: c'étoit de réunir les Proteſtants à l'Egliſe Catholique. Bordieu, ancien

Projet de réunir les Proteſtants aux Catholiques.

1684. Miniſtre de Montpellier, lui envoya un mémoire pour être préſenté au Roi, ſur un objet ſi deſirable. Après l'avoir examiné & fait examiner avec ſoin, le Duc reſta perſuadé que ce Mémoire tendoit à rendre les Catholiques Huguenots, & non les Huguenots Catholiques. Il ne le préſenta point; mais il le communiqua au célebre Boſſuet, l'oracle de l'Egliſe de France, & le plus redoutable adverſaire des novateurs.

Le Duc conſulte Boſſuet.

Lettre du 31 Août.

Cependant il écrivit à Bordieu, en lui adreſſant un autre projet de réunion, qu'il l'exhortoit, lui & ſes confreres, à y concourir avec un eſprit de paix & de vérité; qu'alors il ſeroit en état de faire valoir auprès du Roi ſes bonnes intentions; qu'il n'oublieroit rien pour en procurer le ſuccès, & qu'il donneroit volontiers ſa vie pour un ſi grand bien. Bordieu lui envoya ſes reflexions ſur le projet & ſur les moyens de l'exécuter, & propoſa de s'en tenir aux canons par rapport aux points dont on ne pourroit convenir. Le Duc conſulta Boſſuet, dont il reçut cette réponſe :

Lettre de M. Bossuet au Duc de Noailles. 1684.

„ Je ne m'étonne pas, non plus que vous, qu'on ait deviné une chose si grossiere touchant la proposition de s'en tenir aux canons. Celui qui la fait n'est pas loin du Royaume de Dieu : mais il faut savoir de lui, Réponse de Bossuet. Lettre du 23 Octobre.

„ 1°. Dans quel siecle il se borne.

„ 2°. S'il n'entend pas joindre aux canons les actes que nous avons très-entiers des Conciles qui les ont faits;

„ 3°. Si, dans les canons des Conciles, dont nous n'avons pas d'autres actes que les canons mêmes, il n'entend pas que l'on supplée à ce manquement par les auteurs de ce même siecle.

„ 4°. S'il croit avoir quelques bonnes raisons pour s'empêcher de recevoir la doctrine établie par le commun consentement des Peres qui ont été dans le même temps.

„ 5°. S'il peut croire de bonne foi que tout se trouve dans les canons, qui constamment n'ont été faits que sur les matieres incidentes & très-rarement sur les dogmes.

„ Une réponse précise sur ces cinq

1684. „ demandes, nous donnera le moyen „ de l'éclaircir davantage pour peu „ qu'il le veuille, & qu'il aime la „ paix autant qu'il veut le paroître.

„ Qu'il ne dise pas que c'est une „ chose immense que d'examiner la „ doctrine par le commun consente- „ ment des Peres, qui ont vécu du „ temps des Conciles dont il prend „ les canons pour juges; car on pour- „ roit en cela lui faire voir en moins „ de deux heures des choses plus con- „ cluantes qu'il ne croit. Un petit ex- „ trait de cette lettre, & des répon- „ ses aussi précises que sont ces de- „ mandes, nous donneront de gran- „ des ouvertures.

„ Je suis à vous de tout mon cœur, „ & prie Dieu qu'il vous conserve, & „ toute la famille, que je respecte au „ dernier point ".

Bossuet lui-même n'a pu convaincre les Protestants.

Personne n'étoit plus capable que Bossuet d'approfondir ces vastes matieres & de les simplifier; personne n'a plus travaillé que lui, ni avec plus de réputation, au projet de ramener les Protestants à l'Eglise Catholique; son Livre si estimé de *l'exposition de la foi*, n'a pas d'autre but. Cependant, les disputes se perpétuent, les gros ouvrages

de controverſe ſont multipliés à l'infini, les Calviniſtes ſubſiſtent au ſein du Royaume en très-grand nombre, même ſans y être tolérés. Adorons les deſſeins de Dieu; mais ne préſumons point qu'aucun génie par le raiſonnement, ni qu'aucun Roi par l'autorité, diſſipe les préventions d'une ſecte tant qu'elle prétendra ne ſuivre pour regle que les oracles divins, dont elle veut que tout homme ſoit l'interprete. On abandonna bientôt cette idée, parce qu'on perdit l'eſpérance de réuſſir. 1684.

Projet pour la navigation du Rhône.

Le Duc de Noailles, occupé des intérêts politiques du Languedoc, comme de ceux de la Religion, avoit goûté un autre projet pour y rétablir la navigation du Rhône; il s'agiſſoit d'un canal qui devoit être aſſis ſur l'extrêmité des marais, & aboutir à l'étang de Malguio. L'entrepreneur en vantoit l'utilité, en promettoit les plus grands avantages; & le Duc croyoit pouvoir y gagner lui-même beaucoup, s'il prenoit part à l'entrepriſe. Il envoya le mémoire à d'Agueſſeau; le priant de lui dire ſon avis auſſi librement que ſi l'affaire ne l'intéreſſoit point, proteſtant qu'il ne vouloit y entrer qu'au-

1684. tant qu'elle feroit bonne pour le public & pour les particuliers.

Se défier des faiseurs de projets.

Lettre du 5 Décembre.

D'Agueſſeau répondit d'abord que le projet lui paroiſſoit utile & important. Mais l'ayant mieux examiné, il écrivit au Duc quelques mois après, que l'exécution en feroit trop diſpendieuſe, & qu'il n'y avoit point de fonds réels qui puſſent y fournir Il diſoit au ſujet de l'entrepreneur, dont la tête exaltée ſe repaiſſoit de chimeres : „ Les „ imaginations ſont ſi vives, en ce „ point-là, qu'il y a très-peu d'eſprits „ ſur la ſolidité deſquels on puiſſe „ compter, & qu'il y en a beaucoup „ qui croyent pouvoir faire leur cour „ & obtenir des graces, à la faveur „ de pareilles propoſitions, qu'ils ſe „ figurent à la fin comme poſſibles, „ à force de vouloir perſuader qu'elles „ ſont telles ". Cette réflexion ſi vraie étoit déciſive pour un homme qui ne cherchoit que la vérité.

D'Agueſſeau quitte le Languedoc.

Une ſeconde maladie dont le Duc fut attaqué dangereuſement, l'empêcha de ſe rendre à Montpellier pour la tenue des Etats. D'Agueſſeau, encore plus épuiſé de fatigues, demandoit ſa retraite de la Province. C'étoit une perte dont Noailles ne pouvoit

1684.

trop s'affliger. Il ne voyoit perſonne auſſi digne que M. de Lamoignon de Baſville de remplacer un Intendant ſi reſpectable. Il fit tomber ſur lui le choix de la Cour.

Combien il veilloit ſur la conduite de ſes ſubalternes.

Les modeles de probité ſont rares dans tous les temps: dans le nôtre, où ils ſont plus néceſſaires que jamais, un Hiſtorien doit les ſaiſir avec ardeur, & les citer avec courage, pour apprendre du moins au vice à rougir. D'Agueſſeau, loin de favoriſer pour ſes amis ou ſes ſubalternes des profits honteux ſur les objets de l'adminiſtration, regardoit comme un opprobre qu'on achetât leurs ſervices; ayant eu avis d'une promeſſe de cinquante louis, faite & exécutée pour obtenir le Conſulat d'Agde, il en écrivit au Duc de Noailles, également oppoſé à ces indignes manœuvres; & lui témoigna ſon deſir que le nommé ne fût point Conſul juſqu'à l'éclairciſſement du fait. Aſſuré depuis qu'on lui avoit fait un faux rapport contre cet homme, il s'empreſſa de le diſculper.

Diſputes aux Etats en l'abſence du Duc.

On s'apperçut bien aux Etats du Languedoc, que la préſence du Duc y eût été fort néceſſaire. Le Cardinal de Bonzi, qui les préſidoit, n'avoit pas

les qualités propres à inspirer beaucoup
1684. de respect & de confiance. L'Evêque
Lettre de l'Evêque du Puy, 31 Décembre. du Puy, Béthune, ne voulut point y aller, probablement par antipathie pour ce Cardinal, qu'il tourne en ridicule dans une lettre au Commandant. Trois Evêques se disputerent, d'une maniere indécente, à qui seroit député des Etats de 1685, & en vinrent ouvertement aux injures. Une autre dispute du même genre, moins scandaleuse parce qu'elle ne s'éleva point entre des gens d'Eglise, avoit produit dès le commencement un éclat fâcheux. L'autorité & la sagesse de Noailles auroit tout prévenu ou tout calmé.

1685. Etranges résolutions de la Cour contre les Religionnaires.

Son séjour dans la Province, pendant les derniers mois de l'année 1685, fut une exécution perpétuelle du systême de la Cour pour la destruction du Calvinisme. On ne vouloit plus rien ménager; on vouloit forcer les Huguenots à devenir Catholiques; on vouloit que la terreur décidât & multipliât les conversions. Enfin, on avoit résolu d'envoyer les troupes, au-lieu de Missionnaires, par-tout où il restoit des partisans de l'hérésie, & de loger chez eux les soldats, jusqu'à ce que de tels hôtes les fissent obéir aux pieuses volontés du Roi.

Le Duc de Noailles, à en juger par son caractere & ses principes, désapprouvoit sans doute intérieurement cette méthode. Obligé néanmoins de la suivre, il s'efforça d'empêcher, par une discipline exacte, les désordres qu'on devoit craindre. Sa correspondance avec le Marquis de Louvois, depuis le 6 jusqu'au 23 Octobre, contient le journal de ses opérations. Il est quelquefois difficile d'y reconnoître le sage Chrétien, persuadé que toute conversion forcée est une chimere. Mais écrivant à Louvois, pouvoit-il ne pas se conformer au langage de ce Ministre?

1685.

Noailles exécute les ordres.

Toute la substance de la relation peut se réduire à ceci : *tel jour les soldats furent en tel endroit, ou en approcherent, & les Huguenots se convertirent.* Les détails en seroient ennuyeux. Je me borne à rapporter les traits qui donnent une idée de la chose. Ce n'est point la cruelle *Dragonade* dont les Calvinistes ont tant parlé : c'est une exécution rapide, dont le succès apparent éblouit d'abord le Duc de Noailles, homme vrai, judicieux & passionné pour le bien public. Il ignora peut-être en grande partie, les vio-

Il se laisse tromper par des apparences de conversion.

1685. lences que les Dragons commirent dans plusieurs endroits.

Logements de troupes à Nimes, &c.

Il annonce, en débutant, la conversion des villes de Nîmes, Uzès, Alais, Villeneuve, &c. „ Les plus „ considérables de Nîmes firent abju- „ ration dans l'Eglise le lendemain de „ mon arrivée. Il y eut ensuite du re- „ froidissement, mais les choses se re- „ mirent dans un bon train par quel- „ ques *logements* que je fis faire chez „ les plus opiniâtres. " (On lit dans une autre dépêche que deux de ces logements furent de cent hommes chacun). Les Ministres les plus considérables de la Province, Cheiron & Pavolhan ou Paulhan, donnerent l'exemple au troupeau, & se montrerent fort zélés pour le service du Roi. Il demande pour eux les mêmes avantages qu'ils tiroient du consistoire.

Attention du Duc à contenir les soldats.

„ Je me dispose à aller parcourir „ les Cévenes avec les sept Compa- „ gnies de Barbezieres, & j'espere „ qu'avant la fin de ce mois, il ne „ restera pas un Huguenot. Ce qui „ vous fera plaisir, & qui est plus con- „ venable à la bonté du Roi pour ses „ sujets, c'est qu'il n'y a point eu de „ logement chez les Religionnaires que

„ par l'étape. Le mauvais temps, les „ longues marches, & le peu d'habileté des Consuls de ce pays-ci, qui „ ne sont pas accoutumés à recevoir „ des troupes, ont pu donner lieu à „ quelques désordre, que j'ai réparé „ autant que j'ai pu, ayant fait rendre „ jusqu'à la moindre chose qui avoit été „ prise. " Il dit ailleurs : „ Les choses passent avec toute la sagesse & „ la discipline possibles, & les troupes vivent comme elles marchent „ sur une route du Royaume. " 1685.

Il insiste sur ses espérances ; il assure même *& répond sur sa tête*, qu'avant le 25 Novembre, la Province n'aura plus du tout de Huguenots. „ Je ne laisserai point de vous dire qu'en „ toutes ces conversions, nous n'avons rien fait que d'inutile, si le „ Roi n'oblige Messieurs les Evêques „ d'envoyer de bons Prêtres pour instruire les peuples qui veulent être „ prêchés. Mais je crains que le Roi ne „ soit plus mal obéi en cela par les Prêtres que par les Religionnaires. Je ne „ vous dis pas cela sans raison". Assurément des peuplades entieres, qui n'abjuroient que pour éviter des troupes, avoient grand besoin d'instruction : il au-

Il avoue que, sans de bons Prêtres, les conversions seront inutiles.

1685. roit fallu trouver le moyen d'avoir beaucoup de bons Prêtres, aussi aisément que beaucoup de soldats.

Elles paroissent néanmoins se multiplier.

„ Je ne fais plus que faire des troupes, écrit-il d'Alais, parce que les lieux où je les destinois, se convertissent tous généralement; & cela va si vîte que tout ce que peuvent faire les troupes, est de coucher une nuit dans les lieux où je les envoye ".

Ordonnance extrêmement rigoureuse contre les fugitifs.

Cependant il étoit impossible que tant de milliers d'hommes avec de forts préjugés de Religion, trahissent également leur conscience. Les plus fermes prenoient la fuite. L'Intendant publia une ordonnance sévere contre ces fuyards, comme *ayant abandonné leurs maisons, & détourné leurs meubles, pour éviter par cette désertion affectée de loger des troupes*: outre une amende de mille livres, qu'une ordonnance du mois de Septembre avoit portée en pareil cas, chacun d'eux sera contraint de payer par jour trente livres, jusqu'à ce qu'ils soient revenus dans leurs maisons, & qu'ils les ayent mises en état de loger. Ordre aux Consuls de *faire exécuter la présente ordonnance, nonobstant opposition ou appella-*

tion quelconque. Basville étoit moins modéré que d'Aguesseau ; mais les ordres du Ministere auroient peut-être poussé celui-ci au même excès de rigueur. 1685.

Nouvelles rigueurs qu'on croit efficaces.

Le Duc continuant sa relation à Florac, le 15 Octobre, écrit au Ministre qu'il y a déja plus d'un tiers du Gévaudan de converti ; qu'il mene toujours avec lui des Dragons de Barbezieres, *pour faire ses missions;* que si le Roi vouloit avoir la charité d'accorder aux convertis quelque remise sur la taille, cela produiroit un bon effet : *car quoiqu'on les ait fort ménagés, à cause de leur prompte obéissance aux ordres du Roi, il ne se peut qu'ils n'ayent souffert.* Il avoit doublé les logements dans l'étendue de la Province, il en avoit mis chez les Gentilshommes, après les avoir ménagés jusqu'alors ; & il mande que dix-sept des plus opiniâtres Seigneurs de petites villes & de gros bourgs, s'étoient convertis pendant ce temps-là.

Secrets qu'on ne peut éclaircir.

On voit par toutes ces dépêches, que le grand motif des conversions, étoit la crainte de loger des troupes.

Le Duc de Noailles à M. de Lou-

On voit dans celle du 19, qu'il attendoit toujours l'événement pour certi-

1685. fier le succès, tandis que certaines personnes l'annonçoient d'avance au P. de la Chaise, pour *se faire de fête* par des relations prématurées. On y voit aussi qu'il se propose d'envoyer à Louvois quelque homme d'esprit, pour lui rendre compte de tout en détail, & répondre à tout ce qu'il desire savoir, & qui ne sauroit s'écrire. Ne hasardons point de conjectures, même vraisemblables, sur cette apparence de mystere : il devoit se passer bien des choses qu'on ne pouvoit écrire sans beaucoup d'inconvénients, mais que les Religionnaires ne manquerent pas de publier en grossissant les objets.

vois, 19 Octobre.

Les troupes pénetrent dans les Cévennes.

Les Cévennes subirent le joug, comme le reste du Gouvernement. Jamais Intendant ni Gouverneur n'y avoit paru. Ce peuple n'imaginoit pas que les troupes pussent pénétrer dans ses montagnes. Le Duc s'avançant avec les troupes, toutes les communautés envoyerent au-devant de lui des députés chargés des certificats de leur conversion, afin de prévenir les logements qui en avoient converti tant d'autres.

Tout réussit en apparence au gré de la Cour.

Enfin, il écrit à Louvois, après avoir reçu de lui des témoignages de la satisfaction de Louis XIV : „ Les

„ converſions qui ont ſuivis depuis „ le 15 Octobre, ont été ſi généra- 1685.
„ les, & avec une ſi grande vîteſſe, „ que l'on n'en ſauroit aſſez remercier „ Dieu, ni ſonger trop ſérieuſement „ aux moyens d'achever entiérement „ cet ouvrage, en donnant à ces peu- „ ples, toutes les inſtructions dont ils „ ont beſoin, & qu'ils demandent avec „ inſtance. Il eſt certain que vous pou- „ vez ajouter bien près d'un tiers au „ moins, à l'état qui vous fut donné „ des gens de la Religion, du nom- „ bre de 182,000 hommes; & quand „ je vous ai demandé juſqu'au 25 du „ mois prochain, pour leur entiere „ converſion, j'ai pris un terme trop „ long; car je crois qu'à la fin du mois „ cela ſera expédié ".

Fauſſe ſuppoſition qui engageoit les Proteſtants à ſe ſoumettre.

Ces converſions militaires, ſi l'on peut parler ainſi, trop ſemblables à celles des Saxons du temps de Charlemagne, malgré la prodigieuſe différence des mœurs, étoient fondées ſur la perſuaſion générale que Louis XIV ne ſouffriroit plus de Calviniſtes dans ſon Royaume, & qu'ils ne pouvoient éviter le fléau des logements, que par une prompte abjuration. Le Duc le croyoit & le faiſoit croire. Il ſe félici-

1685. toit d'un ſuccès ineſpéré, également avantageux à la Religion & à l'Etat; il ſe perſuadoit que le temps, la lumiere, l'habitude, les moyens ſurnaturels ſuppléeroient à ce qu'il y avoit évidemment de défectueux & de fragile dans ce premier changement.

Edit du mois d'Octobre, pour révoquer celui de Nantes.

Le fameux édit par lequel fut révoqué celui de Nantes, diſſipa bientôt ſon erreur. Il contenoit onze articles.

1°. Révocation de tout édit & conceſſion faite en faveur des prétendus Réformés : en conſéquence, tous les temples ſeront inceſſamment démolis.

2°. Défenſe à eux de s'aſſembler pour l'exercice de leur Religion en aucun lieu ou maiſon particuliere, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être.

3°. Défenſe à tous Seigneurs de faire l'exercice dans leurs maiſons & fiefs, *le tout à peine de confiſcation de corps & de biens.*

4°. Ordre à tous Miniſtres qui ne voudront pas embraſſer la Religion Catholique, de ſortir du Royaume quinze jours après la publication de l'édit.

5°. Les Miniſtres convertis jouiront d'une penſion d'un tiers plus forte que leurs anciens appointements, & après

leur mort, les femmes en jouiront de même tant qu'elles feront en viduité. 1685.

6°. En cas que ces Miniſtres veuillent ſe faire Avocats, ou prendre les degrés de Docteurs en droit, ils feront diſpenſés de trois années d'étude preſcrites par les déclarations.

7°. Toutes écoles particulieres pour les enfants de cette Religion abſolument défendues, & toutes les choſes généralement qui peuvent marquer une conceſſion quelconque en ſa faveur.

8°. Les enfants feront déſormais baptiſés par les Curés des Paroiſſes : ordre aux peres & meres de les envoyer à l'Egliſe à cet effet, ſous peine de cinq cents livres d'amende au moins.

9°. Le Roi, *pour uſer de ſa clémence* envers ceux des Religionnaires qui ont abandonné le Royaume, leur permet de rentrer en poſſeſſion de leurs biens, s'ils reviennent dans quatre mois : ſinon, les biens confiſqués, en conſéquence de la déclaration du 20 Août.

10°. Défenſes itératives à tous de ſortir, eux, leurs femmes & enfants hors du Royaume, ſous peine des galeres pour les hommes, & de confiſcation de corps & de bien pour les femmes.

1685. 11° Les déclarations contre les relaps seront exécutées. *Pourront au surplus lesdits de la Religion prétendue réformée, en attendant qu'il plaise à Dieu les éclairer comme les autres, demeurer dans les Villes & lieux de notre obéissance, & y continuer leur commerce & jouir de leurs biens, sans pouvoir être troublés ni empêchés, sous prétexte de ladite Religion prétendue réformée, à condition de ne point faire d'exercice, ni de s'assembler sous prétexte de priere ou de culte, de quelque nature qu'il soit, sous les peines ci-dessus de corps & de biens.*

Difficultés & questions du Duc de Noailles sur cet édit.

Quelque févere que fût cet édit, dont on ne prévit point assez les conséquences, il s'accordoit mal avec les menaces encore plus fortes, qui avoient abattu la constance des Religionnaires. A peine le Duc de Noailles l'eut-il reçu, qu'une foule de difficultés se présentant à son esprit, il en écrivit au Marquis de Châteauneuf, & envoya le lendemain un mémoire pour être présenté au Roi. Il demande, entre autres questions, si lorsqu'un pere, après avoir fait baptiser son fils à l'Eglise, ne l'élevera pas dans la Religion Catholique, il faudra laisser le fils entre

Lettre du 24 Octobre.

tre ſes mains, ou l'en tirer ; & ſi on l'en tire, obliger le pere à donner une penſion ? Si la clauſe de l'édit qui défend de troubler les Religionnaires, doit empêcher de mettre chez eux des troupes, *la choſe du monde qui les trouble davantage?* Si l'on peut prendre pour un exercice les prieres qu'un Religionnaire fera dans ſa maiſon en particulier, avec ſa famille & ſes domeſtiques : *ce qui rendra la maiſon de chaque particulier un temple ?* Le mémoire eſt curieux : je vais le copier en entier. 1685.

Mémoire pour le Roi.

„ L'édit du mois d'Octobre 1685
„ pour la révocation de celui de Nan-
„ tes, défend bien l'exercice public
„ de la Religion prétendue réformée ;
„ mais il permet à ceux qui en ſont
„ de la garder, pourvu qu'ils n'en
„ faſſent pas une profeſſion publique.
„ Le bruit de cette révocation, qui s'eſt
„ répandu par diverſes copies impri-
„ mées, a extrêmement changé les
„ diſpoſitions des peuples. Ils étoient
„ perſuadés que le Roi ne vouloit
„ qu'une Religion dans ſes Etats ; &

1685. „ cette seule opinion, *qui avoit fait* „ *des conversions innombrables*, dé- „ terminoit tous les jours les plus opi- „ niâtres, croyant qu'il n'y avoit plus „ d'espérance; de sorte qu'en très-peu „ de temps il ne seroit pas resté un „ seul Religionnaire dans tout le Lan- „ guedoc. Mais depuis qu'ils ont vu „ la liberté qui leur est accordée par „ l'édit, j'apprends qu'ils changent „ de résolution, & préferent de de- „ meurer dans leur Religion sans exer- „ cice, au parti qu'ils étoient sur le „ point de prendre.

„ Ceux qui ont fait abjuration *par* „ *les logements*, & pour obéir à ce „ qu'on leur faisoit entendre de la vo- „ lonté du Roi, & qui ne songeoient „ plus qu'à s'instruire des vérités *qu'ils* „ *devoient croire*, consternés de dou- „ leur & de repentir, paroissent re- „ gretter leur premier état, & seront „ autant de *relaps dans le cœur*, qui „ n'iront point à l'Eglise, ou s'ils y „ sont contraints, n'useront des Sa- „ crements que pour les profaner. Il „ ne faut plus mettre en doute qu'un „ pere de la Religion prétendue ré- „ formée n'élevera pas ses enfants dans „ les sentiments de la Religion Ca-

„ tholique. Ils se trouveront obligés „ de professer une *Religion qu'ils dé-* „ *testeront*, & privés de l'exercice „ de celle qu'ils voudroient embrasser : „ *ce qui tend à une irréligion pire* „ *que l'héréfie* ". 1685.

„ Il est certain que la derniere clause „ de l'édit, qui défend d'inquiéter les „ gens de la Religion prétendue ré- „ formée, va faire un grand désordre „ en arrêtant les conversions, ou en „ obligeant le Roi de manquer à la „ parole qu'il vient de donner par l'é- „ dit le plus solemnel qu'il pût faire".

On se défie des Evêques du pays.

Le Duc de Noailles à M. de Louvois, 27 Octobre.

Le Duc communique ces réflexions à Louvois, par une lettre où il ajoute : „ Au reste, je suis obligé de vous „ dire pour l'intérêt de la Religion „ & celui du service du Roi, qui „ s'y trouve mêlé, que si les fonds „ des missions sont donnés à Mes- „ sieurs les Evêques, & qu'on les „ laisse faire à leur fantaisie, je vous „ réponds bien assurément que les cho- „ ses iront mal ; & le Roi ne sauroit „ mieux faire que de charger M. de „ Basville d'une inspection générale „ sur ces missions, & de la distribution „ des fonds à mesure que l'on en aura „ besoin. Les Missionnaires ne laisse-

1685. „ ront pas de rendre compte pour le „ ſpirituel aux Evêques, dans le dio- „ ceſe deſquels ils ſeront employés. „ Je crois que la même choſe eſt „ néceſſaire pour la réédification des „ Egliſes ".

Les effets prouvent qu'on avoit ſuivi un mauvais plan.

Si les Evêques du Languedoc avoient été, en général, auſſi vertueux que leur état l'exigeoit, peut-être auroit-on laiſſé à leur miniſtere ce qui étoit principalement de ſon reſſort, le ſoin d'éclairer, de convertir cette partie de leur troupeau qu'on appelloit *nos freres errants*; peut-être n'auroit-on pas formé à la Cour le projet inconcevable de ces converſions *par logements*, où les ſoldats tenoient lieu d'Apôtres. Un plan vicieux doit ſe détruire de ſoi-même : le Duc de Noailles attribue au peu de liberté que l'édit laiſſe aux Calviniſtes, un changement qui étoit une ſuite néceſſaire de la violence exercée ſur eux. Son propre mémoire démontre que leurs abjurations n'étoient, la plupart, que des parjures forcés; qu'ils *déteſtoient* la Religion dont ils feignoient d'embraſſer le culte; & qu'en retournant à leur ſecte avec impatience, loin d'être *relaps dans le cœur*, ils ne feroient que rétracter ce qui

leur paroiſſoit une apoſtaſie, objet de leur repentir dès le moment qu'ils l'avoient ſignée. Les Dragons avoient tout fait : cet épouventail une fois éloigné, tout étoit perdu. 1685.

Le Miniſtere auroit été plus conſéquent, je l'avoue, s'il n'avoit laiſſé aux Calviniſtes, comme le Duc s'y attendoit, aucune eſpérance de vivre dans le Royaume. Mais d'une part il auroit mis le comble à la rigueur, ſans avantage réel pour l'Egliſe; & de l'autre, il auroit beaucoup augmenté les plaies de l'Etat, ſans pouvoir y appliquer de remede. On permettoit aux Religionnaires de reſter, on leur défendoit ſévérement de ſortir : cependant leurs émigrations firent au Royaume un mal prodigieux & irréparable. Qu'auroit-ce donc été, ſi on les eût contraints d'être Catholiques, ou d'abandonner leur patrie? Perſonne n'ignore ce que l'Eſpagne a perdu en proſcrivant les Juifs & les Maures. La France devoit-elle proſcrire tant de François, auſſi utiles dans ſes armées, que néceſſaires dans ſes manufactures & dans ſes campagnes?

Il étoit prudent de ne pas obliger les Proteſtants à s'expatrier.

Emigrations, malgré les défenſes.

Ces réflexions, appuyées ſur l'expérience, auroient paru plus que té-

L'expérience décide contre le

1685. méraires en 1685. Louis XIV fut encensé comme un nouveau Constantin.

Système de ce temps-là. Des hommes pieux & même éclairés ne virent, dans les violences du gouvernement, que le triomphe de la Religion. Mais le peu de bien & les malheurs qu'elles ont produits, justifient au moins de nos jours la liberté d'en dire son sentiment. Les vérités utiles sont le but où doit toujours tendre l'histoire.

Noailles demande du soulagement pour la Province. Les Etats du Languedoc s'assemblerent le 30 Octobre, & porterent le don gratuit à 220,000 livres, malgré la déplorable situation de la Province. Mais le Duc de Noailles se chargea de solliciter une remise. „ Ils „ m'ont représenté, écrivit-il à Louvois, „ que les communautés Religionnaires sont *ruinées par les logements*, „ qu'elles souffrent depuis deux ans „ sans relâche; que les étapes vont à „ des sommes considérables, qui seront encore plus fortes cette année, aussi bien que les dépenses des „ quartiers d'hyver; que les missions „ & les réparations des Eglises leur feront une nouvelle surcharge ". Il prioit le Ministre d'appuyer auprès du Roi la justice de leurs supplications.

Chaque jour il éprouvoit avec douleur la fausseté de ces conversions trompeuses, dont il avoit été lui-même ébloui. Les Gentilshommes ne vouloient plus abjurer, au terme où ils s'étoient engagés à le faire. Après avoir consulté la Cour, Noailles employa de nouveau la terreur des logements. Plusieurs signifierent en vain aux Consuls des Communautés, qu'ils eussent à loger ailleurs les soldats, attendu l'édit qui permettoit de rester Calviniste *sans pouvoir être troublé.* Si l'on avoit quelque ménagement pour eux, observoit le Duc, il y auroit infailliblement le lendemain une infinité de relaps, qui feroient bientôt des entreprises pour l'exercice de leur Religion. Ainsi la loi ne s'exécutoit point en ce qu'elle contenoit de moins rigoureux. Et telle est la nature des loix arbitraires, peu réfléchies, perturbatrices de l'ordre social, de produire d'abord des effets si opposés aux vues du Législateur, que l'exécution en devient ou impraticable on funeste.

1685.

Il se voit forcé de continuer la rigueur des logements.

Loix sans exécution.

Soixante-sept Ministres prirent des passe-ports pour sortir de France. La Cour n'avoit pas prévu que la fuite des Pasteurs entraîneroit une partie du trou-

Nouvelle ordonnance contre les émigrations.

1685. peau : elle apprit que les Religionnaires s'évadoient en foule. Le Roi donna le 5 Novembre une nouvelle ordonnance, qui défendoit de contribuer directement ou indirectement à leur évasion, sous peine de trois mille livres d'amende au moins, & de punition corporelle en cas de récidive : ordonnance qui ne servit qu'à redoubler l'ardeur & l'industrie des réfractaires.

Délateurs toujours suspects.

Déja les nouveaux convertis étoient insultés par ceux dont la sincérité leur faisoit honte ; ils se repentoient de leur démarche, & ne vouloient plus se laisser instruire. On s'en plaignit au Duc de Noailles. Mais ne trouvant pas de preuves suffisantes de ces insultes secretes, il se contenta d'y obvier par des ordonnances fort séveres. Une de ses lettres fera juger combien il se défioit des délations, si communes dans les temps des troubles, & combien elles étoient réellement à craindre :

Lettre à M. de Seignelai.

„ Je ne puis être plus en garde que „ je le suis contre les avis que l'on „ me donne, par l'expérience que j'ai „ que la plupart des gens de ce pays, „ & sur-tout les Prêtres, agissent par „ passion, & pour satisfaire des ressen- „ timents particuliers. "

On ne cessoit de publier des ordres foudroyants de la Cour. Tantôt les lettres séditieuses ou écrites contre la Religion, tantôt le refus de recevoir les Sacrements à l'heure de la mort, devoient exercer la vigilance & la sévérité des Juges. Le Duc voyant que le commerce souffroit déja beaucoup par l'évasion des Calvinistes, publia une nouvelle ordonnance, qui leur enjoignoit de revenir dans la quinzaine avec leurs femmes & leurs enfants, sans quoi on leur feroit leur procès. D'Entragues, toujours attaché au parti, reçut ordre de sortir de la Province.

1685.

La sévérité redouble.

Cependant le calcul des conversions, au 23 Novembre, montoit à plus de 350 pour les Gentilshommes, dont quelques-uns s'efforçoient de gagner leurs femmes & les trouvoient inflexibles; à 54 Ministres, qu'on avoit soin de récompenser, & à près de 250,000 personnes.

Calcul des conversions.

Le point essentiel étoit de rendre ces conversions sinceres & solides, en persuadant aux convertis les vérités que la plupart feignoient de croire. Le Duc de Noailles avoit toujours insisté sur cet objet. L'Archevêque de Paris

Intrigue du Pere de la Chaise par jalousie de corps.

1685. lui envoyoit une troupe de bons Missionnaires. Mais le P. de la Chaise, Confesseur du Roi, n'ayant pas été consulté, ce fut une occasion de menées sourdes, telles qu'on en a souvent reproché aux Jésuites. La Chaise écrivit là-dessus à l'Intendant une lettre pleine d'humeur. Basville la confia au Duc sous le secret, en lui marquant que tout cela venoit de ce que l'Archevêque avoit envoyé les Missionnaires sans la participation du Confesseur, & parmi eux des Peres de l'Oratoire; que le Jésuite s'étoit plaint au Roi qu'on exclût les Religieux des Missions, quoique les Religieux y fussent employés de toutes parts. Il parle aussi d'un faux rapport contre l'Evêque de Saint-Pons, & il l'attribue de même aux Jésuites avec un ton de sarcasme.

Lettre du 25 Decembre.

Cette particularité, peu intéressante en elle-même, prouve que si le Confesseur & sa Compagnie avoient tout crédit à la Cour, ils ne réunissoient pas les suffrages de tous ceux qui aimoient la Religion. L'esprit de corps est trop souvent opposé au bien général.

1686. L'année 1686 ne fournit presque à nos Mémoires, que des suites déplo-

Edit violent pour

rables de la révocation de l'Edit de Nantes. Il importoit beaucoup, comme le Duc de Noailles l'avoit observé, de veiller à l'instruction des enfants de Religionnaires. La Cour, trop accoutumée aux partis violents, en prit un très-propre à révolter toute ame sensible. Un nouvel édit, *afin de suppléer au défaut des parents, qui se trouvent encore malheureusement engagés dans l'héréſie, qui ne pourroient faire qu'un mauvais usage de l'autorité que la nature leur donne pour l'éducation de leurs enfants*, (ce sont les termes du préambule) ordonne que tous ces enfants, depuis l'âge de cinq ans jusqu'à celui de seize accomplis, soient mis entre les mains de leurs parents Catholiques, s'ils en ont qui veuillent bien s'en charger : en cas qu'ils n'en ayent point, ou que les peres & meres ayent des raisons légitimes pour empêcher que l'éducation ne leur soit confiée, ils seront mis entre les mains des Catholiques nommés par les Juges, qui régleront aussi leur pension. Que si les peres & meres sont hors d'état de payer les pensions néneſſaires, les enfants seront mis dans les hôpitaux les plus proches de leur

1686.

L'instruction des enfants de Calvinistes.

1686. demeure. Tout ce qui ſera ordonné par les Juges Royaux, & par ceux des Seigneurs haut-juſticiers, pour l'exécution de cet édit, ſera exécuté huit jours après.

Il eſt exécuté ſans ménagement.

Juſqu'alors on avoit fermé les yeux ſur l'infraction de la loi, par laquelle les Religionnaires étoient obligés d'envoyer leurs enfants au Catéchiſme Catholique. Les uns aimant mieux payer l'amende que d'obéir, les autres ſe faiſant un devoir d'effacer dans le particulier les inſtructions reçues en public, on avoit ſenti l'inutilité de cette loi; on les en avoit diſpenſés par une tolérance tacite qui paroiſſoit néceſſaire. Mais le nouvel édit eut l'exécution la plus rigoureuſe. Les enfants furent arrachés des bras de leurs peres & meres. On força les parents Catholiques de s'en charger; on en remplit les Couvents, les Colleges, les Hôpitaux.

Mauvais effets qui en réſultent.

Rien ne contribua d'avantage à multiplier les évaſions. Le cri de la nature l'emporta ſur la crainte des peines, ſur l'amour de la fortune. Il fit abhorrer comme une tyrannie abominable, l'autorité qui vouloit étouffer les ſentiments. Alors les pratiques de

la Religion Romaine parurent plus odieuses ; le fanatisme se ranima ; les maisons particulieres devinrent les temples des familles ; les assemblées grossirent insensiblement, & l'on en fit bientôt de nombreuses dans le Languedoc & les Cévennes. 1686.

Mouvements séditieux.

Il courut une nouvelle ridicule, que toute l'Allemagne se liguoit pour faire rétablir l'édit de Nantes. La crédulité populaire l'adopta, & ce fut un motif de témérité. Le Duc de Noailles alloit réprimer dans le Vigan une sédition dangereuse, lorsqu'il apprit que la sévérité de M. de Basville y avoit déja pourvu. Cette affaire coûta la vie à deux freres, Officiers de Dragons, qui s'exposerent avec trop de courage aux coups des séditieux.

Le Duc de Noailles à M. de Louvois. 14 Octobre.

Prédicants enthousiastes.

Des Ministres pleins d'un zele fanatique, ou attirés par l'espérance d'un changement, venoient exciter l'ardeur de la secte. Au défaut de Ministres, tout enthousiaste se crut autorisé à en faire les fonctions. Des artisans, des femmes, des filles parurent dans la carriere avec un air de prophetes ; & ces *Prédicants* (on les appella ainsi) entraînoient sans peine une aveugle & grossiere populace.

1686. Noailles, après avoir épuisé tous les moyens de douceur, & gagné surtout la Noblesse par ses insinuations, voyoit avec la plus vive douleur que les rigueurs même qu'on exerçoit depuis dix mois, produisoient si peu de fruits. Dans une lettre au Ministre : „ On ne sait quel parti prendre, dit-„ il, pour ramener ces misérables, & „ pour accorder les sentiments de la „ bonté & de la clémence du Roi pour „ ses sujets, avec ce qu'il doit à son „ autorité ". Il répond de son exactitude à exécuter ses ordres ; mais non du succès des remedes. Il dit que si l'on juge nécessaire d'expatrier quelques peuples des Cévennes, il faudra commencer par ceux qui ne *font aucun commerce, & qui habitent des montagnes inaccessibles, où la rudesse du climat & la température de l'air leur inspirent un esprit sauvage, tels que ceux de la derniere assemblée.* Il observe qu'il faudroit au moins pour cela quatre Bataillons, & que les difficultés seront très-grandes pendant l'hyver. Il ajoute qu'il se dispose à entrer dans ce pays, à faire une battue dans tous les villages & hameaux séparés, ainsi que dans les

Le Duc de Noailles sent l'inutilité des rigueurs.

Lettre à M. de Louvois, 29 Octobre.

Son idée sur les peuples des Cévennes.

bois & les montagnes, *pour tâcher de prendre ces malheureux Prédicants qui nous donnent tant de peine. Si nous n'y réussissons pas, nous leur donnerons au moins une si grande allarme, que je crois qu'ils se tiendront en repos quelque temps,* 1686.

Délibérations forcées.

Effectivement après une excursion du Chevalier de Tessé, dans des lieux qui sembloient ne pouvoir être habités que par des ours, les communautés considérables des Cévennes s'engagerent, un pour tous, & tous pour un, d'empêcher les assemblées & autres contraventions aux ordres du Roi; de livrer les coupables & de raser leurs maisons. Mais ces délibérations furent prises sous les yeux d'un Officier envoyé exprès avec sa troupe. On devoit se défier depuis long-temps de toute promesse forcée qui blessoit la conscience.

Lettre à M. de Louvois, 12 Novembre.

Loix pénales, pires que les précédentes.

A mesure que les difficultés se multiplioient, on multiplioit les loix pénales, sans voir qu'elles étoient autant de motifs d'infractions, puisqu'elles faisoient haïr davantage la premiere loi, qu'on vouloit en quelque sorte cimenter de sang : une déclaration du premier Juillet porte 1°. peine de mort

1686. contre tout Miniſtre Religionnaire, François où étranger, qui ſeroit rentré dans le Royaume au préjudice de l'édit de révocation. 2°. Défenſe de leur donner retraite ni aſſiſtance, ſous peine, contre les hommes, des galeres à perpétuité; contre les femmes, d'être raſées & renfermées pour le reſte de leurs jours, & de confiſcation de biens pour les uns & pour les autres. 3°. Récompenſe de cinq mille cinq cents livres payées comptant, pour quiconque donnera lieu par ſes avis à la capture d'un Miniſtre. On excepte ceux qui ſont au ſervice des Ambaſſadeurs ou Envoyés, pourvu qu'ils ne faſſent aucune fonction ni exhortation hors de l'enceinte de leurs logements. 4°. Peine de mort contre tout ſujet du Roi qui ſera ſurpris faiſant des aſſemblées ou quelque exercice de Religion autre que la Catholique. 5°. Dans la ſuppoſition (certainement fauſſe) que la plupart des réfugiés deſirant de revenir & de quitter leurs erreurs, n'en étoient empêchés que par la crainte d'être punis de leur évaſion, & de ne plus retrouver leurs biens, on promet de ne point diſpoſer de ces biens avant le premier Mars 1687 : les réfugiés

y rentreront & ne pourront être inquiétés, pourvu qu'ils fassent abjuration dans huitaine après leur retour. 1686.
(Ceux dont Louis XIV suivoit les conseils, ignoroient donc que le zele religieux, une fois aigri & exalté jusqu'à l'enthousiasme, ne cede guere à de pareilles amorces.)

Pour exécuter cette déclaration, Basville fit plusieurs actes de rigueur. Une vingtaine de Religionnaires furent mis à mort en peu de temps, & la secte se crut glorifiée par des martyrs. On poursuivit sur-tout les fugitifs qui excitoient à s'assembler dans les montagnes. On promit aux communautés un soulagement considérable, dès qu'elles en auroient remis douze ; on promit trois ou quatre pistoles aux soldats, par chaque personne qu'ils saisiroient : on fit des battues avec les communautés & les troupes, comme pour une chasse de bêtes féroces. Enfin, le Duc & l'Intendant visiterent ensemble tout le pays. Le premier envoya au Ministre un état des lieux qu'il crut le plus nécessaire de garder ; & des chemins qu'il convenoit de faire dans ces cantons impraticables. 1687.

On procede à l'exécution.

C'étoit une fatalité assez naturelle,

Ces moyens produi-

1687. que les opérations du Ministere tournassent directement contre ses vues.

soient le contraire de ce que l'on avoit espéré.

Les Calvinistes de Nîmes, quoique infiniment plus exposés que les montagnards, loin de pratiquer exactement, comme ils l'avoient promis plusieurs fois, les exercices de la Religion Catholique, n'alloient pas même à la messe, & empêchoient leurs enfants d'aller aux écoles établies pour les instruire. Il arriva des étrangers en Languedoc, qui firent hardiment le prêche, qui tinrent des assemblées en plein jour. Ces assemblées devenoient toujours plus nombreuses. On févit de nouveau; mais les effets de la terreur ne pouvoient être durables.

Construction de forts.

La Cour sentit la nécessité de construire des forts dans les endroits indiqués par le Duc de Noailles. Il en existoit auparavant : on les avoit démolis en 1629, de peur que les Religionnaires n'en profitassent pour se révolter. On fut obligé de les rétablir, malgré la proscription de leur culte, ou plutôt à cause de cette proscription, pour les tenir sous le joug de l'obéissance.

Noailles ne compte plus sur les apparences.

Avant de quitter la Province, le Duc apprit par les Curés & les Officiers, que les affaires de la Religion

étoient en bon état, soit dans le Vivarais, soit dans les Cévennes. Son expérience lui avoit appris à ne plus compter sur des apparences, qui n'avoient aucune base solide. Aussi en souhaitant que le bien continuât, il avouoit qu'il n'osoit pas s'en flatter. 1687.

1688.

Ordre de désarmer les nouveaux convertis.

De retour en Languedoc, sur la fin de l'année suivante, il y reçut ordre de faire désarmer tous les nouveaux convertis : tant la défiance subsistoit à leur égard. Louvois joignit à une nouvelle ordonnance qu'il lui envoyoit sur le port des armes, un mémoire où il s'agissoit d'assemblées tenues par des Prédicants, & des lieux où elles se tenoient. Il lui marquoit de prendre de telles mesures pour la publication de l'ordonnance, que les nouveaux convertis bien intentionnés, connussent que S. M. avoit uniquement en vue de les mettre hors d'état d'être insultés par les autres, & que les mal-intentionnés pussent voir qu'ils devoient bien cacher leur mauvaise volonté, par les soins que prenoit le Roi de les mettre hors d'état de rien faire contre son service. Il est vrai que c'étoit un nouveau motif d'hypocrisie.

C'étoit trop les exposer.

Les anciens Catholiques conservant

1688. leurs armes, on exposoit les nouveaux convertis, en les désarmant sans exception. Mais les Négocians sur-tout avoient besoin de sûreté dans les voyages. Ils prierent le Duc de Noailles de leur obtenir la permission de porter une épée & deux pistolets, lorsqu'ils iroient & viendroient pour leur commerce & pour payer leurs ouvriers. Le Roi l'accorda en exigeant, selon la lettre de Louvois au Duc, qu'on tiendroit la main à ce qu'il n'en abusassent point, & qu'à leur retour ils reporteroient ces armes à ceux qui les leur auroient données. Cette permission fut révoquée peu de temps après.

François devenu ennemis du Roi.

Ainsi, par une suite constante de l'entreprise formée contre le Calvinisme, Louis XIV désarmoit lui-même une partie de ses sujets, tandis que la fameuse ligue d'Augsbourg armoit contre lui toute l'Europe. Ses ennemis les plus acharnés au-dehors furent ces François réfugiés, qui l'avoient servi comme leur Roi, & qui le détesterent comme leur Tyran.

Fille visionnaire. Meurtre qu'elle occasionne.

Le fanatisme n'a besoin que d'une étincelle pour se rallumer. Dans le diocese de Castres, une jeune paysanne eut des visions, ou prétendit en avoir;

1688.

elle publia les visites que les Anges lui rendoient souvent; elle se mit à prêcher comme par inspiration divine, & ramena une foule de nouveaux convertis qui rétracterent leur abjuration. On envoya un Capitaine de Dragons avec sa Compagnie pour arrêter cette fille. Il entre le pistolet à la main dans la maison où elle étoit. Un paysan le saisit à la gorge & le culbute; il tire & tue le paysan. Un autre qu'on veut arrêter, prêt à décharger un coup de levier sur le Lieutenant de la troupe, est tué par un Dragon. Le reste se sauve par la fenêtre. On enleve la fille, & on la conduit en prison.

Le Duc de Noailles à M. de Louvois, 25 Novembre.

Selon les regles ordinaires, la justice devoit prendre connoissance du double meurtre. Le Lieutenant criminel de Castres se transporta sur les lieux pour en informer. Mais comme les deux paysans tués, connus pour les plus méchants du pays, avoient été agresseurs, & que les Dragons avoient exécuté militairement l'ordre d'enlever la visionnaire, Louvois manda au Duc de Noailles de ne pas souffrir que le Lieutenant criminel fît aucune poursuite. Depuis long-temps en effet, les exécutions militaires étoient

On n'observe point les formalités de justice.

1688. bien plus en usage à l'égard des Protestants, que les formalités de justice.

Commencement de la guerre excitée par la ligue d'Augsbourg.

Cependant la guerre commencée en Allemagne, où le Dauphin s'étoit emparé de Philipsbourg, alloit s'étendre sur toutes les frontieres du Royaume. On ne parloit que d'armements. Les plaies internes de quelques Provinces, les symptômes dangereux dont ces plaies étoient accompagnées, devoient bientôt disparoître à la vue des grandes agitations de l'Etat. Louvois qui avoit cru si légérement, avec le Chancelier le Tellier son pere, que la volonté du Monarque suffisoit pour soumettre à la foi Romaine deux millions d'hérétiques, s'étoit trompé aussi en croyant que la terreur des armes Françoises, après tant de victoires non interrompues, feroit supporter aux Puissances de l'Europe les entreprises exécutées en pleine paix contre leurs prétentions. Son génie entreprenant & vigoureux, digne de seconder celui du Roi, opposoit néanmoins de grandes ressources à l'orage; mais dans un temps où elles commençoient à s'épuiser.

Régiment levé en Languedoc.

Le Languedoc avoit mis sur pied, pendant la guerre précédente, un régiment de Dragons de dix-sept com-

pagnies, chacune de cinquante soldats. Le Ministre manda au Duc de Noailles que S. M. attendoit la même chose du zele de la Province. Cette proposition faite aux Etats fut généreusement acceptée, Plus de soixante Gentilshommes se présenterent pour les places de Lieutenants & de Cornettes, & les levées se firent avec une promptitude admirable. 1688.

Il y avoit parmi ces Gentilshommes beaucoup de nouveaux convertis. L'Evêque de Rieux assuroit que le parti Huguenot en souffriroit considérablement. „ Car nous voyons, disoit il, „ que la plupart ayant fait leurs le- „ vées parmi leurs sectaires, il ne leur „ reste tantôt plus dans le pays de su- „ jets propres à être Officiers, ni à „ porter les armes ". Il répondoit de ses diocésains, pourvu qu'on leur laissât deux compagnies de Cavalerie ou de Dragons, dont les Officiers eussent une relation secrete avec lui. Cette relation devoit être *secrete*, pour ne pas le décréditer auprès de gens qu'il devoit *gagner par la charité, pendant qu'on les retenoit par la crainte des peines temporelles.* Selon la lettre du Prélat, le nombre des réfugiés de

On croit les Huguenots fort affoiblis.

L'Evêque de Rieux au Duc de Noailles, 26 Novembre.

1688. son Diocese n'étoit rien en comparaison de ceux qui restoient; mais elle prouve en même-temps que ceux-ci en général avoient perdu les sentiments de François, & n'avoient pas pris les sentiments de Catholiques.

Zele de Noailles pour tout ce qui est utile.

Le Duc de Noailles aimoit les arts, les lettres, tout ce qui contribue à la gloire & à la prospérité des peuples. Il eut souvent l'occasion de satisfaire un si noble penchant. Il pourvut aux réparations de la *maison carrée* de Nîmes, un des plus beaux monuments de l'architecture Romaine. Il s'intéressa aux travaux du canal qui fait la jonction des deux mers, ouvrage entrepris dès 1664, & dont l'entiere exécution fut principalement due à d'Aguesseau. Enfin, il protégea les manufactures utiles à la Province. Les propositions qu'il fut chargé de faire aux Etats pour ces différents objets, furents toujours animées du zele patriotique. J'en supprime les petits détails, parce qu'ils n'apprendroient rien d'important.



LIVRE

LIVRE SECOND.

LES ORDRES terribles que le Duc de Noailles exécutoit depuis cinq années en Languedoc, avoient eu tout le succès qu'un Commandant sage pouvoit leur donner, en les tempérant par la douceur, la prudence & la Religion. Sous un autre, ils eussent produits de plus grands maux, comme dans quelques Provinces ; & si le bien qu'on se promettoit n'en fut pas la suite, c'est une preuve que le systême du Ministere étoit radicalement mauvais. Le Cordon bleu, la commission de lever un Régiment de Cavalerie qui porteroit le nom de Noailles, étoient pour le Duc des témoignages tout récents de la satisfaction du Roi : le commandement de l'armée qui devoit servir contre l'Espagne, fut une récompense plus glorieuse. Son brevet porte que par la connoissance particuliere qu'il avoit acquise du pays, il pouvoit y servir plus utilement qu'aucun autre.

1689.

Le Duc de Noailles récompensé de ses services.

Régiment de son nom.

Il est nommé Général d'armée.

En effet, dans un voyage de Roussillon, où il étoit allé visiter les places

Les Catalans disposés à la révolte.

1689. fortes en 1687, il n'avoit rien négligé pour s'instruire des affaires de Catalogne. Les peuples lui parurent plus animés que jamais contre la domination de la Maison d'Autriche régnante. Les principaux d'entre les Catalans disoient hautement : *seroit-il possible que la France ne nous soutînt pas ?* Les Consuls de Puicerda & le Clergé en corps étoïent venus à Montlouis, faire au Duc leurs offres de services, de la même maniere que s'ils eussent été sujets du Roi. Sous un mauvais Gouvernement tel que celui de Charles II, ce peuple naturellement inquiet & hardi pouvoit-il manquer de prétextes de révolte ?

Le Duc de Noailles au Roi.

Noailles examine l'état des choses.

Noailles arriva le 30 Mars 1689, à Perpignan. Après avoir examiné avec soin l'état des choses, il envoya le 7 Avril au Ministre de la guerre, le résultat de ses observations, & le plan de campagne qu'il jugeoit le plus utile. Les longueurs & les minuties inévitables des dépêches, ne serviroient qu'à grossir des volumes pour ennuyer inutilement les lecteurs. Mais la substance de ces pieces originales est précieuse pour l'histoire : j'en formerai le fond des récits.

Un seul trait fera voir combien la Cour de Madrid manquoit de ressources & de prudence, dès le commencement de la guerre. Le Gouverneur des Tours de Ribes s'étant ruiné à entretenir sa garnison, ne pouvant rien obtenir de la Cour, se voyant réduit à l'aumône, se jetta entre les mains du Général François, & confirma tout ce qu'il avoit appris de la disposition des peuples. Il fut très-content de vingt écus qu'on lui donna. Il n'en avoit obtenu autant en Espagne, qu'après trois mois de sollicitations : encore n'avoit-il pu les toucher qu'en donnant une remise sur la somme.

1689.

Peu de ressources en Espagne.

Le Duc de Noailles, à M. de Louvois, 7 Avril.

L'armée de France devoit être foible, parce qu'on portoit ailleurs les grandes forces ; celle d'Espagne devoit l'être aussi, parce que ce Royaume dépérissoit de jour en jour. Le Duc écrivoit au Ministre que la foiblesse de l'ennemi, & la disposition des peuples à une révolte, procuroient la plus belle occasion de conquérir la Catalogne ; qu'il falloit du moins profiter autant qu'on pourroit de la circonstance ; que les Catalans changeroient bientôt, s'ils voyoient que nous ne fussions pas les plus forts, & qu'on

Grand projet sur la Catalogne.

1689. ne ſongeât *qu'à les manger* au-lieu de ſoumettre leurs pays; que ſi on pouvoit lui prêter juſqu'au mois de Juillet, cinq ou ſix Bataillons & deux Régiments de Cavalerie, ces troupes venant de Guyenne, entrant par Montlouis dans la Cerdagne, prendroient facilement Montaillac avant le commencement de la campagne; qu'alors, comme les Eſpagnols auroient jetté leurs troupes de ce côté-là, entrant lui-même dans la Catalogne par le Lampourdan, il trouveroit leurs places dégarnies, pourroit faire le ſiege de Campredon, peut-être enſuite celui de Girone; qu'on feroit pendant les grandes chaleurs, repoſer les troupes fort à l'aiſe dans ces cantons; & qu'en cas de ſuccès, les conquêtes ne ſe termineroient point là; qu'au contraire, ſi l'on n'entreprenoit rien, il étoit à craindre que les Eſpagnols, ayant raſſemblé toutes leurs forces, n'obligeaſſent l'armée à rentrer dans le Rouſſillon plus vîte qu'elle n'en ſeroit ſortie. Dans la ſuppoſition qu'on voulût entreprendre quelque choſe, il ſeroit néceſſaire, ajoutoit-il, que les vaiſſeaux & les galeres ſe préſentaſſent ſur la côte de Catalogne, en allant exécuter

les ordres qui leur auroient été donnés.

1689.

Le réponse de Louvois ne fut point satisfaisante. Despotique en tout, il désapprouva un plan différent du sien. Il marqua en substance : „ Le Roi a „ été surpris de voir des propositions „ entiérement opposées à tout ce qu'on „ vous a expliqué de ses intentions à „ votre départ. Il ne juge pas à propos „ de vous envoyer plus de troupes, „ ni de vous permettre le siege de Gi- „ rone. Vous ferez vivre les troupes „ en Lampourdan, jusqu'à ce que „ l'arrivée des forces supérieures de „ l'ennemi vous oblige de rentrer en „ Roussillon ; & quand vous y serez, „ le Duc de Villa-Hermosa (Vice-Roi „ de Catalogne) n'étant point en état „ d'y faire des sieges, ne s'exposera „ point au risque d'y venir ruiner son „ armée. Il y a bien de l'apparence „ que vous pourrez demeurer deux „ mois en Lampourdan, sans qu'il „ vous inquiete : *car au pays où il* „ *est, il y a bien de la différence en-* „ *tre dire & faire, & particuliére-* „ *ment dans les choses où il est besoin* „ *d'argent* "

Louvois le désapprouve.

Lettre de M. de Louvois. 1 Avril.

Paroître dans le pays ennemi uniquement pour le manger quelques mois,

On consent au siege de Campredon.

1689. & pour se retirer dès que l'on auroit à craindre des forces supérieures, étoit un plan de campagne d'autant plus fâcheux pour le Général, qu'il avoit de justes espérances de plus grands succès. Quoiqu'il n'eut que neuf Bataillons & quelques Compagnies de Miquelets, montagnards mal disciplinés & mal armés, il proposa de nouveau le siege de Campredon, insistant toujours sur les dispositions des Catalans, & sur la foiblesse actuelle de l'ennemi, dont on auroit le temps de profiter avant qu'il eût rassemblé ses troupes. Le Roi consentit à cette entreprise.

La Cour d'Espagne presque sans autorité sur les Catalans.

Des nouvelles récentes de Catalogne prouvoient bien que l'autorité de la Cour d'Espagne y étoit presque anéantie. Le Vice-Roi voulut faire loger à St.-André quelques Régiments qu'il envoyoit à Girone & à Roses. Les Consuls refuserent de les recevoir, maltraiterent même le Commandant. Celui-ci essuya patiemment l'insulte, & obligea ses troupes de camper. Le Duc de Noailles entretenoit des intelligences dans le pays, propres à fomenter l'esprit de révolte.

Noailles profite de

Il eut soin de publier qu'on ne vou-

loit faire la guerre qu'aux Espagnols, & non aux Catalans. Cette déclaration eut un prompt effet. La ville de Puicerda se mit sous la protection du Roi, & lui fit serment de fidélité. Les villages de la plaine suivirent son exemple. Plusieurs villages du Lampourdan se présenterent de même : on leur dit d'attendre que l'armée fût sur les lieux, afin de les mettre à couvert.

1689.

Leurs dispositions.

Le Duc l'assembla au Boulou le 14 Mai, quoique les Officiers Généraux ne fussent pas encore arrivés. Le temps étoit précieux. Il envoya un détachement pour investir Campredon. Toute l'artillerie de l'armée consistoit en douze pieces de canon & deux mortiers : douze cents mulets ou bêtes de somme devoient la traîner, & porter les vivres & les équipages ; neuf Bataillons & dix-sept Escadrons, c'étoient toutes les troupes.

Foiblesse de son armée.

Il falloit que l'habileté suppléât aux forces. On trompa les ennemis par une marche extraordinaire ; & le Comte de Chazerons, Lieutenant-Général, qui commandoit le détachement, entra en Catalogne, non par le col de Pertus, comme ils avoient lieu de le croire, mais par le col d'Arcs. Il arriva de-

Il trompe l'ennemi par son habileté.

1689. vant Campredon à l'entrée de la nuit. Aussi-tôt il fit travailler à une grande redoute, d'où l'on pouvoit battre le château.

Marche extrêmement difficile.

Journal du Duc de Noailles.

Ce même jour 16 Mai, Noailles s'étoit mis en marche. Arrivé le 17 à Prats de Mollo, près du col d'Arcs, il traversa le lendemain des montagnes affreuses, par un temps de neige & de grêle, avec un vent impétueux qui jetta dans les précipices quelques Dragons & plusieurs mulets chargés de bagages. Depuis trois heures du matin jusqu'à dix heures du soir, les troupes ne firent que trois lieues, par l'extrême difficulté que l'artillerie trouvoit à traverser la montagne.

Siege de Campredon.

Le canon n'étoit pas encore arrivé le 19, quoique le Duc se fût déja emparé du fauxbourg de Campredon, & eût tout préparé pour l'attaque du château. Une situation avantageuse, quatre bons Bastions & un Gouverneur estimé, sembloient autant de présages que ce château feroit une longue résistance.

Sommation inutile.

Près de-là, sur un rocher escarpé, étoit la tour de la Roque, dont le feu croisoit celui de la place, & pouvoit faire beaucoup de mal aux assiégeants.

Comme il étoit impoſſible de l'attaquer dans les formes avec ſuccès, on ſomma le Gouverneur; mais il répondit en homme réſolu de ſe bien défendre, qu'il verroit, dit-il, ce qu'il auroit à faire quand les ennemis ſeroient maîtres de Campredon. 1689.

Le chef des Miquelets Eſpagnols, nommé Trincherie, ayant commiſſion de Colonel, méditoit de ſe porter au col d'Arcs pour intercepter les convois, & pour arrêter le canon dont la marche étoit à peine de cent vingt pas en un jour. Il n'attendoit qu'un corps nombreux de *ſoumettants* ou *ſoumetins*, très-bonne milice du pays, qui venoit le joindre. Le Duc de Noailles inſtruit de ſon deſſein, & réſolu de le prevenir, détacha le Marquis de Rivarols, Maréchal de camp, avec ordre de l'attaquer. Trincherie, Miquelet redoutable.

Trincherie abandonna ſon projet pour une entrepriſe bien plus hardie & plus haſardeuſe. Il vouloit attaquer de nuit le camp François : il s'étoit retranché avantageuſement dans le village de Saint-Paul, où il attendoit le moment de l'exécution. Rivarols arriva près de ce poſte à la pointe du jour. Un brouillard favoriſant ſes manœu- On diſſipe ſa troupe.

1689. vres, l'infanterie gagna fans être apperçue une hauteur, & foudroya les ennemis avant qu'ils euffent le temps de fe reconnoître. Ils fe défendirent néanmoins avec courage. On les força l'épée à la main. Plufieurs furent tués; les autres fe retirerent en défordre par des rochers, fur lefquels ils avoient coutume de grimper comme des chevres : leurs magafins furent brûlés. Douze cents foumetins prêts à les joindre, fe refugierent promptement dans une efpece de fort.

La place fe rend. On ne reçut que le 21 le petit équipage d'artillerie, composé de fix pieces. Le gros canon devoit encore fe faire attendre quelques jours; mais il ne fut pas néceffaire. On mit fur le champ quelques pieces en batterie contre le château de Campredon; on fe rendit maître le foir d'une glaciere à trente pas du chemin couvert. Le Gouverneur de la Roque capitula le lendemain, & celui de Campredon le 23; la garnifon, au nombre d'environ cinq cents hommes, fortit avec les honneurs de la guerre. Les François n'avoient eu que foixante hommes tués ou bleffés, foit dans le fiege, foit dans les combats avec les Miquelets Efpagnols.

Cette expédition difficile par la situation des lieux, & qui n'auroit pu se faire si on avoit laissé à l'ennemi le temps d'assembler des troupes, ouvroit le pays jusqu'à Barcelone. Il ne manquoit au Duc de Noailles que les forces nécessaires pour en profiter. Loin de les mettre en état de former des entreprises, Louvois l'avoit blâmé dans une lettre d'avoir conservé une compagnie de Miquelets au-delà du nombre prescrit. Le Duc lui répondit le 22 Mai, veille de la prise de Campredon, qu'au lieu de blâme, il avoit espéré des louanges pour ses bonnes intentions; qu'il faisoit payer cette compagnie sur ses propres appointements; que les Miquelets d'Espagne épouvantoient une partie de nos troupes au point qu'il doutoit si elles oseroient les attendre; que les siens lui étoient extrêmement nécessaires, & qu'il auroit voulu en avoir un nombre beaucoup plus grand. „ Je fais tout pour le mieux, & je „ tâche par une application conti„ nuelle, de suppléer à tout ce qui me „ manque de savoir, d'expérience & „ de secours ".

1689.

Le Duc de Noailles est contrarié par le Ministre.

Le Duc de Noailles à M. de Louvois.

Il étoit en droit de témoigner quelque chagrin. Louvois le sentit; & sans

1689. rétracter le reproche de sa premiere lettre, il lui marqua de mettre sur pied jusqu'à dix-huit compagnies de Miquelets, y compris les onze qu'il avoit déja, parce que S. M. croyoit que la conquête de Campredon pouvoit rendre utile l'augmentation de ces sortes de troupes.

Bon Officier qui déplaît à Louvois.

Un autre chagrin de même espece qu'essuya le Général, tourna de même à son honneur. Pitoux, ancien Officier qu'il avoit toujours eu avec lui pendant le siege, lui paroissant l'homme le plus digne de commander à Campredon, il lui destina ce poste sous le bon plaisir du Roi, & le recommanda instamment au Ministre, comme un des meilleurs Officiers d'infanterie qu'il y eût; homme de bien, fort populaire, & sachant la langue du pays. Malheureusement Pitoux s'étoit attiré une disgrace étant Lieutenant du Roi à Bellegarde, par la roideur de son caractere & de ses principes sur la régularité du service : Louvois l'avoit trouvé désobéissant, & lui avoit ôté sa place. Rien n'effaçoit aux yeux du Ministre le malheur de lui avoir une fois déplu. Il désapprouva au nom du Roi le choix que venoit de faire Noailles;

Lettre du 23 Mai.

Réponse de M. de Louvois, 5 Juin.

il lui indiqua pour ce commandement un autre Officier, en faveur duquel néanmoins il n'avoit pas voulu se déterminer sans son avis; & absolu comme il étoit, il comptoit probablement sur une aveugle déférence.

1689.

Le Duc répondit avec sagesse, qu'il étoit fâché d'avoir mis Pitoux à Campredon en attendant la décision du Roi; mais qu'il ne l'auroit pas choisi s'il avoit eu un meilleur sujet pour cette place; qu'il blâmoit sa conduite dans Bellegarde, quoique ses fautes ne vinssent que d'un entêtement inflexible pour la régularité; qu'il avoit même plusieurs fois sollicité contre lui en faveur d'un autre Officier; qu'il avoit cru cependant, après avoir reconnu ses bonnes qualités, que le Roi considéreroit en lui le bien plutôt que le mal; que cet homme n'étoit point propre à être en second, mais feroit des merveilles étant en chef; qu'il pourvoiroit à tout sans prendre jamais de fausses allarmes, auxquelles on feroit fort exposé; que d'ailleurs on lui avoit offert jusqu'à vingt mille livres pour le détacher de la France, & que sa réponse avoit été qu'il ne serviroit jamais personne que le Roi.

Il est soutenu par Noailles.

Lettre à M. de Louvois. 13 Juin.

1689. Ces raisons prévalurent : le commandement fut donné à Pitoux, & il justifia parfaitement l'opinion du Général, dont le zele désintéressé méritoit la plus grande confiance.

Combien la prise de Campredon étoit glorieuse pour le Général.

Avant la paix des Pyrénées, le château de Campredon avoit soutenu quarante-sept jours de tranchée ouverte : le Marquis de Saint-Aunay qui en faisoit le siege, qui avoit promesse du Cardinal Mazarin, d'être Maréchal de France s'il prenoit la place, échoua dans son entreprise, quoique le château ne fût pas encore fortifié. Le succès étoit d'autant plus glorieux pour le Duc de Noailles, que les autres Généraux n'avoient rien fait jusqu'alors, & que leurs campagnes de cette année eurent peu d'éclat. Parmi les louanges qu'il reçut de tous côtés, celles que lui donna le fameux Fléchier, devenu Evêque de Nîmes, me paroissent dignes de l'histoire, parce qu'elles ne sont pas de vains compliments. Voici les termes de sa lettre.

Louanges qu'il reçoit de Fléchier.

„ Vous avez fait les premiers exploits de la guerre, & le Ciel a „ commencé par vous à répandre ses „ bénédictions sur cette campagne. Il „ vous étoit réservé d'en faire l'ouver-

„ ture par la priſe d'une place impor- 1689.
„ tante, ou de grandes armées avoient
„ échoué, & que vous avez réduite
„ avec peu de troupes, en peu de
„ jours, & preſque ſans aucune per-
„ te. Quel bonheur ne devons-nous
„ pas eſpérer ſi les autres Généraux
„ ſuivent votre exemple ? mais ce qui
„ me touche le plus, Monſieur, c'eſt
„ que j'apprends qu'on vous cede ſans
„ répugnance ; & que ces peuples na-
„ turellement ſuperbes, par l'eſtime
„ qu'ils ont pour votre vertu, vien-
„ nent ſans peine s'humilier devant
„ vous, & reconnoître que s'ils avoient
„ à être vaincus, ils ne pouvoient
„ l'être par un vainqueur qui leur fût
„ plus agréable. Ce ſont les fruits de
„ votre courage, de votre modéra-
„ tion, & de cette piété qui vous at-
„ tirera toujours les graces du Ciel ".

Petites Villes qu'on ne raſe point de peur d'abattre des Egliſes.

Le Duc faiſoit travailler ſans relâche aux réparations néceſſaires pour aſſurer ſa conquête : elles furent finies le 3 Juin. On occupa Ripoull & Saint-Jean de-las-Badeſſas, deux petites villes fermées, qui paroiſſoient de quelque importance. Mais le Marquis de Rivarols rapporta, ainſi que l'ingénieur, que ces lieux n'étoient ni bons à gar-

1689. der, ni tels qu'on dût prendre la peine de les raser. Le principal motif qui empêcha le Général d'en ordonner la démolition, fut qu'il auroit fallu abattre plusieurs Eglises, entre autres celle d'une célebre Abbaye; & que ces peuples dont il importoit de gagner les cœurs, en auroient eu le plus grand chagrin. Louvois ne goûta point sa raison, désapprouva sa conduite, & lui marqua de raser incessamment les deux villes. „ Il n'y a point de comparaison „ pour le service du Roi, dit-il dans „ sa lettre, du chagrin que ces peu- „ ples en auront avec le préjudice „ qu'il en recevra si vous les laissez „ sur pied ". Le Ministre pouvoit-il en mieux juger à Versailles, que le Général sur les lieux? Ce qui paroît certain, c'est que l'un avoit grande raison de ménager les Catalans, & que l'autre aimoit à exercer sur lui une sorte d'empire dur, dont le grand Turenne avoit senti lui-même le poids.

Louvois blâme ses ménagements politiques.

Lettre de M. de Louvois, 16 Juin.

L'armée s'avance jusqu'auprès de Girone.

Noailles prévoyoit que les Espagnols s'efforceroient de reprendre Campredon. Il l'avoit mis en état de leur résister. Sa commission l'obligeant d'aller en Lampourdan, comme la marche ne pouvoit se faire par le pays

ennemi sans s'exposer à ruiner les troupes, il rentra dans le Roussillon par la route qu'il avoit suivie. Il repartit du Boulou le 12 Juin, & en peu de jours alla camper au village de Sabra, à une lieue de Girone. 1689.

Soins du Général pour les troupes.

On n'avoit pas cru que les François osassent pénétrer si loin, ni même entrer dans le Lampourdan. Les habitants étonnés taxoient de folie leur entreprise, à moins qu'ils ne comptassent sur des renforts considérables. On ne parloit que de forces supérieures de l'Espagne, prêtes à les accabler. Mais ces bruits inquiétoient moins le Général, que la crainte des maladies annoncées par les grandes chaleurs. Il mit tous ses soins à les prévenir, en veillant sur la nourriture des troupes, en leur interdisant les fruits verds. Il trouva le moyen de leur procurer de la soupe avec de la viande, ce qui ne leur coûtoit qu'un sol sur la paye. Attentions d'autant plus louables qu'elles sont plus rares & plus utiles. Combien de milliers d'hommes ont péri, non par le sort des armes, mais par la négligence des Généraux!

Partis qui les exercent.

Des partis que le Duc envoyoit souvent pour prévenir les surprises,

1689. exerçoient les troupes, & formoient les jeunes Officiers. Un de ces partis, composé de soixante-huit soldats & d'une douzaine d'Officiers, sous les ordres d'un Capitaine nommé Berthelin, rencontra, une heure avant le jour, un corps de cinq cents chevaux Espagnols, le chargea, le rompit trois fois, & revint au camp presque sans perte: les ennemis perdirent leurs chefs; cinquante des leurs furent tués ou dangereusement blessés.

Retour en Roussillon. Cependant les chaleurs excessives tarissoient les eaux, ou les rendoient si mauvaises, que les chevaux ne vouloient pas en boire. Les ennemis approchoient & se fortifioient tous les jours. Les Officiers Généraux languissoient de maladies. Le Duc de Noailles avoit ordre de ne point exposer les troupes, & d'empêcher seulement que les ennemis n'entrassent en Roussillon. Il étoit temps d'y ramener sa petite armée: la retraite se fit sans perte d'hommes ni d'équipages, quoique l'ennemi eût fait marcher cinq cents chevaux contre l'arriere-garde. Le Duc arriva au camp du Boulou le 30 Juin. Le marquis de Rivarols le suivit de près. Il avoit été détaché pour secou-

rir saint-Jean de-las-Badessas, que Trincherie tenoit bloqué; & ayant délivré la garnison, il avoit démoli les défenses de cette place. 1689.

La chaleur & les fatigues augmentant les maladies, il fallut mettre les troupes en quartiers de rafraîchissements; mais le Général les distribua de maniere qu'il pût les rassembler en un jour. Il prévint & rompit toutes les mesures des Espagnols. Leurs Miquelets furent aux prises avec les nôtres, & presque toujours battus. Trincherie, digne par ses sentiments de commander de vrais soldats, leur dit un jour après leur fuite, qu'il leur conseilloit de s'en aller, puisqu'ils ne vouloient pas faire la guerre; & il renvoya très-honnêtement un Miquelet François, son prisonnier, en le félicitant de servir avec de braves gens qui savoient se battre.

Petite guerre avec les Miquelets Espagnols.

Cependant les Miquelets Espagnols, accompagnés de Cavalerie, surprirent le 5 Août dans le village de Das, un parti des nôtres, dont le Capitaine s'étoit fait une réputation distinguée. Après neuf heures de résistance opiniâtre, manquant de poudre, couvert de blessures, Cabrit, (c'est le nom

Leur barbarie envers les nôtres.

1689. du Capitaine) rendit les armes, à condition qu'on renverroit ses soldats chez eux sans les dépouiller. La capitulation fut violée de la maniere la plus indigne. On les enchaîna tous. On eut la barbarie de ne pas laisser le Capitaine sur son cheval, on empoisonna même ses blessures, on promena les autres par toute la Catalogne : triomphe d'autant plus honteux, que ce petit avantage étoit le seul que les ennemis eussent remporté.

Les Espagnols devant Campredon. Les Espagnols tournoient principalement leurs vues sur Campredon. Dès le commencement de Juillet, ils s'étoient montrés devant la place ; ils occupoient les passages, ils coupoient les communications. Noailles, attentif à tous leurs mouvements, détacha Langallerie, Maréchal-de-camp, avec environ quatre mille hommes, pour faire passer un convoi considérable, & se rendit à Villefranche pour être à portée de le soutenir en cas de besoin. D. Joseph d'Agullo commandoit près de Campredon un corps de troupes Espagnoles : il se préparoit depuis longtemps à tomber sur ce convoi : il disparut cependant bien vîte, & laissa le champ libre aux François, qui parvinrent sans obstacle à leur but.

Une bravade des Espagnols aux portes de Bellegarde, en Roussillon, ne leur fit pas plus d'honneur. L'infanterie Françoise, en très-petit nombre, se glissa jusqu'à la portée de leurs escadrons, les mit en fuite par une décharge, & les poursuivit jusqu'à Jonquieres. 1689.

Le Duc de Noailles va au secours.

Enfin, le Duc de Villa-Hermosa, Vice-Roi de Catalogne, avec une armée de vingt mille hommes, sans compter les Miquelets, arriva le 30 Août devant Campredon. Les côtes du Roussillon étoient menacées en même-temps par les galeres d'Espagne. Mais Noailles avoit pourvu à la sûreté de cette Province, il ne balança point à marcher au secours de la place. Il avança par des chemins horribles, & franchit le Cunigou, la plus haute montagne du pays, où il paroissoit impossible de faire passer du canon. On tenta de lui disputer le passage de ces défilés. Après de vives escarmouches, il poussa les ennemis de poste en poste, & s'empara d'une hauteur qu'ils occupoient.

Sa petite armée en présence de l'ennemi.

Ils avoient ouvert la tranchée depuis huit jours, lorsque le Duc alla camper le 20 Août sur la hauteur de Campredon, vis-à-vis de leur camp. Son

1689. armée ne consistoit qu'en six mille six cents hommes. Un petit vallon partagé par le Ter la séparoit de celle d'Espagne, de maniere qu'elle se trouvoit à la portée du mousquet.

Sorties. Pitoux, ce brave Commandant que Louvois refusoit d'abord de placer, fit le même jour deux sorties avec autant de succès que de courage ; & peu s'en fallut que les Espagnols n'y perdissent leur canon.

Action de Cavalerie. Le lendemain, comme s'ils avoient voulu abandonner leurs tranchées, ils tournerent les batteries contre le camp de Noailles. Ils se mirent en bataille le 21 : on les canonna vivement. Le Duc s'appercevant que pour éviter le feu du canon, ils se séparoient & se tenoient cachés dans des ravins, fit marcher de la Cavalerie soutenue de piquets d'Infanterie, afin de les obliger à se réunir, en paroissant vouloir les attaquer. Cette Cavalerie s'avança trop, se posta mal. Trois escadrons ennemis passerent la riviere, & la chargerent au moment qu'elle faisoit un mouvement dangereux pour se mieux poster : elle ne résista point. Les seuls Officiers tinrent ferme. Montazet, Lieutenant-Colonel, fut tué. Mais les ennemis ne jouirent

pas long-temps de leur avantage. Les Dragons à pied & l'Infanterie les ayant mis entre deux feux, ils se retirerent avec précipitation, & perdirent plus de soixante chevaux, qu'ils abandonnerent en grimpant par les montagnes. 1689.

Pendant cette action, un bataillon Espagnol eut le courage de traverser tout le vallon à découvert, pour s'emparer d'un poste important gardé par trois cents hommes. La défense fut aussi vigoureuse que l'attaque. On eut le temps d'aller au secours. Plus de la moitié du bataillon ennemi resta sur la place: les autres n'échapperent qu'à la faveur d'un gros corps de fusiliers, qui s'avança jusqu'au bord du Ter pour protéger leur retraite.

Courage d'un bataillon Espagnol.

Les jours suivants se passerent en canonnades. Il n'étoit plus question de siege. Les tranchées étoient abandonnées, & les assiégeants cachés derriere une hauteur, ou enterrés dans les ravins de leur camp, ne pensoient guere qu'à se garantir du feu. On leur tuoit cependant beaucoup de monde, parce qu'ils étoient vus, en quelque endroit qu'ils se missent, ou de Campredon, ou de la Roque, ou des postes avancés du camp des François. Pour triom-

Les ennemis tenus en respect.

1689. pher complétement, il ne manquoit au Duc de Noailles qu'une armée en état de livrer bataille.

Projet de Noailles de faire sauter Campredon.

Mais ses forces étant trop inférieures, les ennemis étant retranchés & défendus par les bords escarpés du Ter, riviere fort rapide; les vivres ne pouvant leur manquer, puisque leur pays étoit derriere eux, tandis que les convois de France ne pouvoient arriver sans beaucoup de risques, le Duc se fit un devoir de se retirer à propos, sans que l'Espagne pût déformais tirer avantage de Campredon & de la Roque. Il résolut de les faire sauter en présence de l'ennemi.

Ordres qu'il donne pour cela.

Des hauteurs voisines qu'occupoient les Espagnols, ils apperçurent le travail des mineurs & les préparatifs pour l'évacuation. Ils tournerent alors leurs batteries contre la ville. Le 25 Août, à la vue de deux breches considérables, dont on pouvoit aisément n'en faire qu'une, le Duc jugea qu'ils viendroient à l'assaut le lendemain. Ne pouvant défendre la breche sans s'exposer à une affaire générale trop hasardeuse, il envoya ordre à Pitoux de se préparer pour le soir, & au Commandant de la Roque de se tenir prêt aussi, quand il verroit

verroit l'opération commencée à Campredon. 1689.

L'armée se rangea en bataille sur les neuf heures. Pitoux mit le feu à ses fourneaux, garnit la breche de bombes, de grenades & de matieres combustibles, joignit l'armée avec toute sa garnison. Le Commandant de la Roque s'en tira aussi heureusement. La retraite se fit en bon ordre sans la moindre perte. A une lieue du camp, on entendoit encore l'ennemi canonner la place. Il la trouva très-bien démolie, en y entrant le lendemain : il affecta néanmoins d'achever la démolition pour faire accroire aux peuples, que nous n'avions fait que ce qu'il vouloit faire lui-même.

L'ennemi trompé dans ses espérances.

On conçoit aisément le chagrin du Vice-Roi de Catalogne, d'avoir si mal réussi dans son entreprise, avec une armée beaucoup plus forte que celle qui avoit pris Camprédon, le quatrieme jour de tranchée ouverte. Il venoit de perdre environ quatre mille hommes, ou morts, ou blessés, ou déserteurs ; & il ne recouvroit qu'une place démolie. Son ressentiment tomba sur le gouverneur Espagnol qui s'étoit rendu au Duc de Noailles. On lui fit son

Chagrin & honte du vice-Roi.

procès, & il eut la tête tranchée.

1689. Un des premiers soins du Général François fut de louer, selon sa coutume, les Officiers dont les services le méritoient le plus, & de solliciter pour eux des récompenses. Ses lettres au Ministre sur cet objet sont des preuves de son équité bienfaisante. Une gratification & une pension obtenues pour la veuve du Capitaine Cabrit, si cruellement traité par les Espagnols, servirent à honorer sa mémoire, & à exciter le zele des Miquelets : le Duc les avoit employés très-utilement.

Noailles empressé à solliciter des récompenses pour les services.

Fin de la campagne.

Il mit une partie des troupes en Cerdagne, où les ennemis furent obligés malgré eux de les souffrir ; il s'occupa de la sûreté de sa Province, & des moyens de continuer la guerre avec honneur. Enfin, après une campagne digne du plus habile Général, il alla tenir les États de Languedoc à Nîmes.

Les Religionnaires contenus en Languedoc.

La fermentation, quoique moins éclatante parmi les Religionnaires, ne pouvoit pas être éteinte. Les plus ardents s'étoient enfuis. Des coups de rigueur contenoient la plupart des autres. Basville fit le procès à un Gentilhomme des Cévennes, qui donnoit retraite aux prédicants : il fut condamné

aux galeres perpétuelles, & sa maison rasée. On implora l'autorité de Noailles contre un Prêtre, dont les discours outrageoient la personne du Roi, & dont l'audace avoit été jusqu'à empêcher qu'on ne priât pour lui dans sa Paroisse. Le Duc jugeant avec raison, qu'il valoit mieux le traiter comme un fou que de faire un éclat scandaleux, demanda une lettre de cachet, & le fit enfermer au Séminaire de Mende. 1689.

On tâche d'empêcher leur fuite hors du Royaume.

Comme les assemblées de Religionnaires étoient peu fréquentes, on les craignoit moins que les émigrations. On cherchoit & à gagner les nouveaux convertis, & à retenir les autres par l'attrait de la fortune. Dès le commencement de l'année, un arrêt du Conseil avoit ordonné un état de pensions pour les premiers, sur les biens confisqués des fugitifs. Un édit de Décembre assura les biens des fugitifs à ceux de leur famille, qui demeureroient dans le Royaume. Cet édit, beaucoup plus sage que l'arrêt, prouve les variations du Ministere sur un objet si important. On sentoit les maux, devenus irréparables, qu'une rigueur excessive avoit causés à la France : on cherchoit des palliatifs pour les adoucir.

1689. Toutes les demandes dont le Duc étoit chargé, réussirent auprès des Etats. Ils accorderent un don gratuit de trois millions, & leur crédit pour l'emprunt d'un million. Le service du Roi l'exigeoit : cependant il falloit un homme capable de persuader.

Libéralité des Etats.

Le Duc se prépare dans le cabinet à une seconde campagne.

Noailles parut ensuite à la Cour, moins en courtisan, qu'en homme uniquement occupé du bien public. Il présenta au Roi un mémoire instructif pour la campagne prochaine. On y voit tout ce que la prévoyance, la capacité, la parfaite connoissance des lieux, la science des détails & le talent des combinaisons pouvoient suggérer à un Général, dont la commission fort resserrée par des circonstances, excluoit toute entreprise d'éclat. On y voit sur-tout un excellent citoyen, qui n'ambitionne d'autre gloire que celle de servir utilement son Roi & sa patrie.

Il offre de se borner à défendre la Province avec le peu de troupes.

„ Il seroit bien du service de V. „ M. (dit-il) d'avoir dans ce pays-là „ une armée supérieure à celle des en- „ nemis : elle lui seroit moins à char- „ ge qu'une petite armée, parce qu'el- „ le vivroit dans un pays ennemi, ce „ qu'une petite armée ne peut faire.

„ Mais si V. M. ne juge pas à propos „ d'avoir plus de troupes en Roussillon cette campagne, qu'elle n'en „ avoit la derniere, elle me permettra de lui dire, qu'il vaudroit mieux „ en avoir moins, & prendre le parti „ seulement de bien garnir les places „ d'hommes & de munitions. Je me „ tiendrois dans Perpignan, d'où je „ pourvoirois, autant qu'il me feroit „ possible, à tout ce qui leur sera nécessaire pour une bonne défense. Il „ est vrai que le Roussillon sera mangé, mais il vaut mieux qu'il le soit „ seulement par les ennemis, que de „ l'être par deux armées, & de faire „ périr sans aucun bien des troupes „ dont V. M. se pourra servir ailleurs „ utilement. "

1689. Mémoire du Duc de Noailles au Roi.

En se dévouant de la sorte, il ne laisse pas de démontrer combien il importe d'avoir une supériorité de forces sur les Espagnols; entre autres raisons, „ parce que les avantages qu'ils „ pourroient remporter dans le Roussillon auroient des suites fâcheuses pour „ le Dauphiné & le Languedoc, au-lieu que la gloire des armées du „ Roi maintiendroit toujours le calme dans les Provinces voisines ".

Raisons pour avoir des forces supérieures.

La révocation de l'édit de Nantes y étoit un levain de révolte.

1690.

Plan de campagne,

L'armée de Noailles, un peu moins foible que l'année précédente, se trouva composée de quatorze Bataillons & de vingt-quatre Escadrons. Après avoir bien examiné en Roussillon l'état des affaires, & conféré avec les Officiers-Généraux, il envoya le plan de ses opérations au Ministre, dans un Mémoire parfaitement raisonné, où tous les cas étoient prévus, & toutes les mesures dirigées à la fin qu'on se proposoit. Il s'agissoit principalement, selon les intentions de la Cour, de faire vivre l'armée aux dépens des Espagnols, de leur fermer l'entrée du Royaume, de conserver les troupes autant qu'on pourroit, de favoriser la révolte des Catalans qui s'étoient soulevés depuis peu, mais avec plus d'audace que de succès.

approuvé à la Cour.

Louvois lui répondit que le Roi avoit approuvé tout ce qu'il se proposoit de faire, & lui permettoit d'y changer ce qu'il jugeroit à propos, en conséquence des démarches de l'ennemi. Cette confiance étoit due au Général : c'étoit le prix de sa premiere campagne.

1690.

Régiment de milice, donné par le Roussillon au Duc de Noailles.

Lettre du 10 Mai.

Une de ses lettres, du même temps, rapporte un trait assez singulier pour mériter quelque attention. La Province de Roussillon avoit levé un Régiment de milice : elle l'en nomma Colonel. „ J'ai été fort étonné, dit-il au „ Marquis de Louvois, de me voir „ Colonel de milice ; & je les aurois „ prié d'en choisir un autre, s'ils ne „ m'avoient fait voir les anciennes „ commissions qui étoient sous le nom „ de feu mon pere. Le Lieutenant-„ Colonel s'en trouvera mieux, ayant „ la paye de Colonel & de Lieute-„ nant-Colonel ". Il parle des services de cet Officier ; & l'on voit bien qu'il se fait, non un mérite, mais un devoir & un plaisir de l'obliger.

Découvertes utiles pour l'artillerie.

Avant de se mettre en marche, il employa les talents d'un fondeur d'artillerie, qui avoit trouvé le secret de mettre des grains aux lumieres de canon, trop agrandies par un long usage. Les épreuves faites & réitérées, il lui confia toutes les pieces défectueuses à cette égard. Il inventa & fit jetter en fonte de petits mortiers, pour lancer de grosses grenades du calibre de 24. On en chargeoit un mulet, & on s'en servit utilement contre les bourgs

fermés, qui se rencontroient dans les montagnes.

1690.

On va camper près de Campredon.

Les troupes furent assemblées au Boulou le 21 Mai; la saison ne permettoit plus d'aller camper dans les plaines de Lampourdan, d'où il auroit fallu partir au bout de quinze jours pour éviter les chaleurs & les maladies. Le Général préféra les montagnes du côté de Campredon. Il persuada aux ennemis par de fausses marches, qu'il en vouloit au Lampourdan, & arriva à Campredon le 29, sans avoir trouvé d'autres obstacles qu'un temps affreux & des chemins fort difficiles.

Postes évacués par les ennemis.

Saint-Jean-de-las-Badessas, démantelé l'année précédente, avoit été fortifié de nouveau par les Espagnols. Ils y tenoient une petite garnison de bonnes troupes qui parut vouloir se défendre contre un détachement de l'armée; mais dès qu'on eut tiré quelques coups, le Commandant capitula, & se rendit prisonnier de guerre avec tout son monde. Ripoull, à deux lieues de là, fut évacué sans attendre que les François se montrassent.

Camp d'Aulot.

Quoique l'armée ennemie, retranchée dans le voisinage, semblât devoir

s'oppoſer aux deſſeins du Duc, il campa ſans difficulté le 12 Juin à Aulot, pays plein de bleds, où les fourrages étoient ſi abondants, qu'on y demeura vingt-ſix jours, & qu'on ne fourragea qu'une ſeule fois hors du camp, à une lieue & demie de là. 1690.

De toutes parts, les petites villes & les villages envoyoient leurs Députés pour ſe ſoumettre à l'obéiſſance du Roi. Vich même, ville épiſcopale près de Barcelone, demanda ſa protection. Les conquêtes auroient été infaillibles, ſi l'on avoit pu les entreprendre. Préciſément alors, le Général reçut ordre d'envoyer au-delà des Alpes cinq Bataillons, un Régiment de Cavalerie & un de Dragons, deſtinés à ſervir contre le Duc de Savoie, qui venoit de trahir la France par intérêt, & parce qu'on l'avoit trop peu ménagé. C'étoit preſque réduire à rien une armée déja ſi foible, où il n'y avoit guere que de nouvelles levées & de mauvaiſes troupes de garniſon.

Une partie des troupes eſt rappellée en France.

Noailles ſe diſpoſoit au ſiege de Caſtelfollit; cet ordre fâcheux rompit ſes meſures. Il écrivit à Louvois qu'il n'étoit touché d'avoir plus ou moins de troupes que par l'envie de

Noailles prend ſon parti en bon citoyen.

1690. mieux servir; que son unique chagrin étoit de voir les ennemis du Roi s'augmenter tous les jours; & que s'il pouvoit se proposer seulement sa propre satisfaction, il auroit demandé à S. M. l'honneur de demeurer auprès d'elle, & de ne la point quitter. Des sentiments de citoyen sont plus honorables que les victoires d'un ambitieux. Le Général en fit constamment la regle de sa conduite; & il se consola de l'impuissance d'exécuter de grandes choses, par l'application à faire tout ce qu'il pouvoit d'utile.

Il marche en présence des ennemis.

Etant parti d'Aulot au commencement de Juillet, il traversa une gorge tout près de l'armée ennemie; il passa sous le canon de Castelfollit, marcha en si bonne ordre & avec de si sages précautions, qu'on n'osa pas même se présenter pour l'inquiéter dans sa marche; & il arriva le 6 à Saint-Jean-de-las-Badessas qu'il devoit raser, ainsi que Ripoull.

Ses plaintes modérées contre un Lieutenant-Général.

Là, malgré sa modération, il fut obligé de porter des plaintes contre Langallerie, Lieutenant-Général, qui servoit sous lui comme l'année précédente. Cet Officier inconsidéré & vain, jaloux de dominer dans le Conseil, l'a-

voit souvent chagriné par ses propos & ses manieres, comptant sans doute sur la protection de Louvois, avec lequel il étoit de correspondance. Il s'emporta un jour jusqu'à manquer publiquement de respect au Général, qui tâcha en vain de faire tomber ses discours à force d'honnêtetés & de sagesse. Celui-ci ne pouvoit se dispenser d'en écrire au Ministre : il le pria de ne le considérer en rien personnellement, de ne penser qu'au service du Roi, assurant qu'à l'extérieur il se conduisoit à l'égard de Langallerie, comme s'il n'y avoit aucun sujet de mécontentement.

1690.

Le Duc de Noailles à M. de Louvois, 8 Juillet.

En attendant la décision de cette affaire, le Duc fit achever la démolition de Saint-Jean, de Ripoull, des Tours de Ribes & de Pradines; ce qui ouvroit tout le pays depuis Prats de Mollo jusqu'à Vich. Les Eglises dont nous avons parlé en ayant souffert, il donna une somme pour les réparer, & prévint par-là les murmures des Prêtres & du peuple, qu'on ne pouvoit ménager avec trop de soin.

Petites opérations nécessaires.

Cependant les fourrages étoient consommés, les ennemis marchoient vers la frontiere. Alors il repassa en Roussillon

1690. & distribua tellement les troupes qu'elles pussent s'assembler en un jour à Thuir, au centre de la Province.

Mauvaise conduite de Langallerie. Quoique les Espagnols menaçassent Bellegarde, il ne s'en inquiétoit nullement, sachant très-bien qu'ils n'étoient point en état de faire un siege. Langallerie au contraire craignoit tout de leur approche, proposoit un plan pour la distribution des troupes, sollicitoit vivement le Général de l'adopter. Le Duc n'en fit rien, parce qu'il y voyoit des inconvénients considérables. Langallerie lui écrivit à ce sujet des lettres si pleines de fiel, qu'il se crut obligé de les envoyer à Louvois, & de renouveller ses plaintes.

Lettre du Général contre lui. „ C'est un homme enivré de lui-„ même, dit-il, & qui veut avoir le „ commandement en chef. Il n'est pas „ permis de n'être point de son avis „ sans s'exposer à ses emportements. „ Il se croit engagé à se justifier à tout „ le monde des mauvaises démarches „ que je fais, parce qu'il prétend que „ tout roule sur lui, & que je ne „ dois rien faire que ce qu'il me pro-„ pose; & il le dit ainsi. Il a eu l'in-„ considération de dire publiquement „ qu'il veut être rompu vif si dans peu

„ de temps les ennemis n'ont vingt-„ deux mille hommes ". Après avoir rendu compte des mauvais effets que produisoit cette fausse allarme, il prie le Ministre d'arrêter, pour le bien du service, des procédés si extraordinaires, *qui lui donnent plus d'inquiétude & plus de peine que les ennemis du Roi.* 1690.

Réponse du Ministre.

Lettre de Louvois, 22 Juillet.

La réponse de Louvois à sa premiere lettre arriva enfin, conçue en ces termes : „ J'ai été bien fâché que M. de „ Langallerie ait pu vous manquer de „ respect. Il est vrai qu'il me donne „ quelquefois de ses nouvelles ; mais „ je puis vous assurer que ce n'est que „ pour approuver les partis que vous „ prenez, sur les actions & les mar-„ ches de l'armée que vous comman-„ dez ; hors en cette occasion-ci, qu'il „ m'écrit de maniere que connoissant „ bien sa faute, il essaye de s'excuser. „ Je lui mande qu'il ne peut éviter „ d'être puni qu'en vous faisant telles „ satisfactions & soumissions que vous „ en soyez content : à quoi je m'as-„ sure qu'il ne manquera pas ".

Modération de Noailles dans cette affaire.

Informé des premieres plaintes, le Roi avoit ordonné que si Langallerie ne faisoit pas des excuses satisfaisantes,

1690. le Ministre demanderoit au Duc quel châtiment il voudroit qu'on ordonnât. Louvois attendit donc sa réponse. Elle porte que M. de Langallerie lui a écrit des lettres pleines d'excuses, *& par lesquelles il paroît bien repentant.* Tout fut oublié le reste de la campagne. Je ne sais si la modération du Général sera aussi généralement applaudie, qu'elle mérite de l'être; mais peu d'hommes, à sa place, auroient été capables de l'avoir.

Les Espagnols n'osent rien tenter.

Quoique les ennemis n'osassent rien entreprendre, comme il l'avoit bien prévu, il alla camper près d'Ille, pour dissiper de vaines inquiétudes. S'étant assuré qu'ils demeuroient tranquilles dans leur camp sur la Mougue, il mit ses troupes en quartiers pour qu'un repos nécessaire les préparât à l'action. Telle étoit la foiblesse des Espagnols, que leurs galeres ayant abordé la nuit sur la côte du Roussillon, où ils brûlerent quelques cabanes de pêcheurs, cet exploit & la prise d'une mauvaise barque de Marseille furent célébrés par eux comme un triomphe.

On rentre dans leur pays.

Après avoir consommé les fourrages dans leur camp, d'où ils menaçoient en vain nos frontieres, ils en partirent

le 20 Septembre. Le Duc de Noailles, instruit de leurs dispositions, avoit déjà fait passer quelques troupes. Il arriva bientôt lui-même en Cerdagne. Il alla reconnoître le pays du côté de la Seu-d'Urgel qu'il méditoit d'assiéger un jour; & il fit subsister l'armée aux dépens de l'ennemi. Si l'on doit juger d'une campagne par la maniere dont l'objet en a été rempli & par les moyens qu'à pu employer le Général, celle-ci, sans avoir de l'éclat, n'en est pas moins digne d'éloges. 1690.

Des observations sur tous les passages des Pyrénées, depuis la mer jusqu'à Mont-louis, que le Duc envoya au Ministre de la guerre, furent une nouvelle preuve de son zele, & devoient servir en quelque sorte de clefs pour ouvrir les portes de l'Espagne.

1691.

Mémoire du Duc de Noailles pour la campagne suivante.

Ses réflexions & ses projets pour la campagne suivante ne présentent que des vues sages, fondées sur les faits & sur la raison. Il observe que la prise de Nice, & l'armée navale qui se trouve sur les côtes de Provence, consternent les Espagnols, en leur donnant beaucoup d'inquiétude pour leurs villes maritimes; qu'il est nécessaire de les entretenir par toutes sortes de

Importance du secret.

1691. moyens dans cette appréhenſion, de ne point publier le nombre de troupes qu'on doit avoir, de garder le ſecret, afin qu'ils n'oſent faire ſortir leurs garniſons, ni rien entreprendre, quoique l'armée Françoiſe ne ſoit pas aſſez forte pour les effrayer. „ Lorſque les „ troupes entrent peu-à-peu dans le „ pays ennemi, le moindre eſpion eſt „ capable de les compter; & rien ne „ peut tant les embarraſſer que de voir „ l'armée entrer en Catalogne, avant „ qu'ils ſachent qu'elle eſt entrée en „ Rouſſillon ". Il propoſe les moyens pour cet effet.

Projet ſur Urgel, & même ſur Barcelone, ou ſur Roſes.

Après avoir vécu tant qu'il pourra dans les montagnes, il paſſera dans la Cerdagne Eſpagnole; & s'il ne ſurvient pas d'empêchements, il entreprendra le ſiege d'Urgel. Suppoſé, comme on l'aſſure, que trente-ſix galeres du Roi doivent venir en été ſur les côtes de Catalogne, il ſeroit poſſible & même aiſé ſelon lui, d'exécuter une grande entrepriſe, de prendre Barcelone, vu la diſpoſition des Catalans : une armée d'environ dix-huit mille hommes de pied & ſix mille chevaux y ſuffiroit, pourvu que les galeres avec de petits batiments portaſſent les vivres,

l'artillerie & les munitions. Du moins pourroit on assiéger Roses, entreprise importante qui demanderoit beaucoup moins de troupes. Ces dernieres propositions ne s'accordoient point avec les vues du Ministre, si bornées de ce côté-là. 1691.

Le Général reçoit ses ordres trop tard.

Quoique le temps pressât pour la campagne, les Espagnols ayant fait des courses dans la Cerdagne Françoise, le Duc de Noailles ne reçut que le 3 Avril, à Paris, les ordres du Roi. En passant à Montpellier, il y trouva Langallerie désespéré de se voir hors de service, & il eut la générosité d'écrire à Louvois en sa faveur. „ Quelque „ besoin qu'il ait pour sa subsistance „ de continuer de servir le Roi, le „ mauvais état de ses affaires l'afflige „ bien moins que la crainte d'avoir „ déplu à S. M. & à vous. Je n'ai pu „ lui refuser ce témoignage que je „ vous rends de ses sentiments. Vous „ connoissez mieux que moi ses longs „ services : il est encore en état de „ les continuer si vous voulez bien „ l'honorer de votre protection. Trou- „ vez bon que je vous la demande „ pour lui ". Langallerie avoit mérité sa disgrace. Sans doute, le Général n'au-

Il demande grace pour son ennemi personnel.

1691. roit pas voulu l'avoir sous ses ordres : mais oublier des offenses, & s'intéresser pour celui dont on les a reçues, est toujours un de ces traits précieux à l'humanité, qui rappellent du moins l'idée consolante des vertus.

La campagne retardée par le mauvais temps.

Le Duc de Noailles attendoit l'arrivée des troupes, & les ordres du Roi pour la campagne. Quelque impatient qu'il fût de l'ouvrir, il se félicita d'avoir attendu : car un froid très-vif sembla ramener l'hyver; un vent sec & violent détruisit presque tous les bleds & les fourrages; & le 8 Mai il tomba plus de quatre pieds de neige dans les montagnes.

Ordres de la Cour.

Lettre de M. de Louvois.

Il reçut enfin de la Cour une approbation complete du plan qu'il avoit formé. Mais Louvois lui marquoit qu'on ne pouvoit envoyer assez de troupes pour le siege de Barcelone ou de Roses; qu'on ne savoit pas même encore si l'on enverroit les galeres sur les côtes de Catalogne; qu'il n'y avoit d'ailleurs aucune apparence que ces galeres pussent y rester au-delà du mois d'Août, ni qu'elles pussent favoriser le siege d'Urgel.

Changement de projet en conséquence.

Sur cette réponse, le Duc changea d'avis : au-lieu de terminer la campa-

gne par ce siege, comme il l'avoit projeté, il résolut de la commencer par-là. On approuva son dessein; on envoya même des ordres au Comte d'Estrées, d'aller faire une diversion en se montrant avec son escadre sur les côtes de Catalogne. La diversion n'eut pas lieu, & heureusement elle ne fut pas nécessaire. 1691.

Difficultés pour le siege d'Urgel.

L'armée Espagnole étoit d'environ dix mille hommes de pied, & quatre mille chevaux. Celle de France n'avoit que treize bataillons, presque tous de nouvelles troupes, & dix-huit escadrons. Avec si peu de forces, Noailles pouvoit entreprendre le siege d'Urgel, place foible quoique très-importante, où les secours ne pouvoient parvenir, & encore de loin, que par de longs défilés. Mais l'armée Françoise devoit passer elle-même par un défilé fort étroit à mi-côte, le long de la riviere de Segre; chemin aussi périlleux que difficile. La possibilité de conduire du canon par les montagnes soutenoit l'espérance du succès.

Marche vers cette place.

Il importoit de tromper les ennemis sur l'expédition qu'on avoit en vue. Pour cela on fit marcher les troupes partie au Boulou, partie à Boule.

1691.

Leur marche pour Urgel fut combinée de maniere, que lorſqu'une diviſion achevoit de défiler, une autre la remplaçoit dans le même camp. Le Comte de Chazeron, Lieutenant-Général, chargé d'inveſtir la place, étoit parti de Mont-louis le 30 Mai. Le Duc de Noailles le ſuivoit, quand il apprit que l'eſcadre qu'on avoit promis d'envoyer ſur les côtes de Catalogne, étoit allée ſur celles d'Italie. Cette nouvelle affligeante ne lui fit point abandonner ſon entrepriſe. Il continua ſa marche, arriva le 3 Juin à Puicerda, & le lendemain à Belver où il vouloit établir ſon magaſin d'entrepôt.

Chemin à travers les rochers.

Là il fallut frayer au canon un chemin dans des montagnes preſque inacceſſibles; on y trouva environ ſoixante toiſes de rocher à faire ſauter par la mine. Après huit jours de travail, le canon ne marchoit encore qu'à force d'hommes.

Siege d'Urgel.

Journal du Duc de Noailles.

5 Juin.

Chazeron s'étant rendu maître de tous les poſtes avantageux, campa le 4 Juin devant Urgel. On apprit alors que les ennemis s'avançoient pour empêcher ou pour faire lever le ſiege; ce qui obligea le Duc de ne point quitter Belver; car ils y auroient enlevé

les provisions, & mis des obstacles insurmontables à son retour. Il envoya ordre de commencer & de hâter le siege; il fit travailler sans relâche, même la nuit, aux chemins pour le canon; il les rendit enfin praticables contre l'attente des Espagnols. 1691.

On fait la garnison prisonniere.

Dès le 5 Juin, la tranchée étoit ouverte. Du camp de Noailles à Urgel, il n'y avoit que quatre lieues, mais qu'on ne pouvoit faire avec le meilleur cheval en moins de dix à douze heures. Aussi le canon arriva-t-il seulement le 10, pour tirer le lendemain matin. Les murs de la place étoient si mauvais, qu'à onze heures on avoit fait une breche considérable. Les ennemis n'oserent soutenir l'assaut : ils demanderent à capituler, & se rendirent prisonniers de guerre, condition prescrite par le Duc de Noailles. Agullo, Officier Général, commandoit la garnison, composée de mille hommes de très-bonnes troupes : douze cents paysans s'étoient joints à eux.

Le Comte de Chazeron avoit mérité beaucoup d'éloges. Le Général s'empressa de les lui donner en écrivant au Ministre, & n'oublia aucun des Officiers qui avoient le mieux servi.

1691. Décision singuliere de Louvois.

Ayant visité plusieurs fois la place, il jugea qu'on n'en pouvoit profiter sans une fortification toute nouvelle. L'état des finances ne permettoit pas d'y travailler. Louvois envoya donc l'ordre de raser Urgel & Belver. „ Sa Majesté approuveroit, ajouta-t-il, que „ l'on tirât des habitants de la Seu-„ d'Urgel, & principalement du Cha-„ pitre, une bonne somme d'argent „ pour éviter le feu; mais S. M. ne „ voudroit pas néanmoins qu'on l'y „ mît, quand même ils ne pourroient „ rien payer ". Est-ce donc un droit de la guerre de mettre le feu aux villes qu'on ne garde point?

M. de Louvois au Duc de Noailles, 24 Juin.

Proposition de Noailles, de fortifier Belver.

Belver paroissoit au Duc de Noailles un poste beaucoup plus important que le premier. On pouvoit le mettre en état de se bien défendre avec quarante mille livres au plus, en l'escarpant sur le roc vif, de quinze pieds de haut par trois côtés; le quatrieme côté étant inaccessible. Il nous rendroit maîtres des montagnes jusqu'à Urgel, & de toute la Cerdagne, plaine fertile qui seroit en tout temps fort avantageuse à la France. Il fermeroit aux ennemis l'entrée du pays de Foix par le Val-de-Carol. Et d'ailleurs le bien du

service exigeroit qu'en faisant des conquêtes, on ne parût pas vouloir les abandonner. C'étoient les raisons que proposa le Duc de Noailles au Ministere. 1691.

Il défapprouve le projet de bombarder Barcelone.

Sur ces entrefaites, arriva au camp une nouvelle inattendue. Le Comte d'Estrées étoit en mer à la hauteur de Roses, où il attendoit les galeres de France, commandées par le Bailli de Noailles, frere du Général; & il avoit ordre de bombarder Barcelone. Quoique les ennemis en fussent très-allarmés, le Duc écrivit à Louvois qu'Urgel étant pris, & n'y ayant point de troupes pour tenter quelque entreprise dans la Catalogne, les vaisseaux devenoient inutiles; que le bombardement de Barcelone pourroit aliéner ceux des Catalans dont les dispositions étoient favorables, & diminuer dans les autres l'épouvante des bombes, quand ils verroient le peu de suites d'une telle attaque. Cet avis auroit décidé la Cour: elle n'eut pas le temps de s'y conformer.

Lettre du 29 Juin.

Bombardement fait mal-à-propos.

Dès que les galeres eurent joint l'armée navale, les ordres furent exécutés contre Barcelone. On y jetta quatre-vingts bombes depuis le matin du 10 jusqu'au lendemain à midi. Le mal fut

Le Comte d'Estrées au Duc de

1691. Noailles, 12 Juillet.

plus considérable qu'on ne devoit l'attendre de si peu de bombes. Elles brûlerent la Douane & une grande provision de bled & de farine : le feu prit en beaucoup d'autres endroits ; mais on l'éteignit dès que le bombardement eut cessé.

Vaines exhortations aux Catalans.

Pour prévenir ou adoucir le mécontentement des peuples, d'Estrées fit semer des billets le long de la côte, portant qu'on avoit cessé de jetter des bombes dans la ville en considération des habitants ; qu'ils pouvoient juger, par ce qu'on venoit de faire, de ce qu'on pourroit exécuter de plus, & de la foiblesse du Roi d'Espagne, qui n'étoit point en état de les défendre ; qu'ils trouvoient la plus belle occasion de secouer un joug extrêmement dur ; & que s'ils avoient la sagesse d'en profiter, ils recevroient de prompts & de puissants secours. Belles paroles, mais trop peu solides. En attendant les secours, on étoit hors d'état de rien hasarder.

Prise de deux châteaux.

Cette expédition maritime, par l'inquiétude qu'elle causoit à l'ennemi, facilita au Duc de Noailles une entreprise qu'il avoit proposée, & qu'il avoit cru ne pouvoir exécuter avec ses troupes.

troupes. C'étoit le siege du château de Valence, à une lieue de la frontiere de Foix. Il en chargea Preschac, Brigadier, & fit marcher sous ses ordres un détachement, auquel devoient se joindre des milices qu'il faisoit assembler sur la frontiere, par le seul crédit qu'il y avoit. Les mesures étoient si bien prises, que tout réussit parfaitement. Preschac arriva le 20 Juillet devant la place, & le château capitula le 21. Celui de Soor avoit été pris la veille par un Officier qui couvroit ce petit siege. 1691.

Le château de Valence n'étoit rien en lui-même; mais il donnoit vingt-cinq lieues de pays, où une armée auroit pu subsister par la commodité des rivieres. L'Espagne avoit conservé deux ans le château de Soor, dans le temps où toute la Catalogne s'étoit soumise à la France. La conquête d'Urgel, suivie de ce double avantage, répandoit la consternation. On prétendit que le Roi d'Espagne, dans le chagrin qu'il en conçut, vouloit changer toute la forme du Gouvernement. Il renvoya en effet le Comte d'Oropeza, le plus capable de ses Ministres, qui fut rappellé quelques années après. Consternation en Espagne.

1691.

On fortifie Belver; on démolit Urgel.

Journal. 25 Juillet.

En conservant Urgel & les deux châteaux, on auroit été maître de tout le pays jusqu'à la frontiere d'Aragon, où l'épouvante occasionna une émotion populaire : mais il auroit fallu trop de dépenses; & d'ailleurs comment soutenir tant de postes pendant l'hyver, qui ferme tous les passages? On se contenta de travailler en diligence aux fortifications de Belver, objet de grande inquiétude pour les ennemis. Ensuite on démolit la Seu d'Urgel. Le temps pressoit d'en faire sortir les troupes; car les chaleurs y sont tellement funestes, que les habitans ont coutume de se retirer deux mois dans les montagnes.

Mort du Marquis de Louvois.

Louvois étoit mort presque subitement le 16 Juillet, de chagrin, sans doute, de n'avoir plus la même faveur. Si ce Ministre contribua beaucoup aux succès militaires de Louis XIV, ce ne fut pas sans mériter, à d'autres égards, le blâme des bons citoyens. Noailles put alors représenter au Monarque combien les troupes de sa petite armée étoient mauvaises. Il en recut une lettre qui justifioit ses plaintes. *J'espere qu'elles deviendront bonnes par vos soins*, lui marquoit le Roi; *vous vous*

Mauvaises troupes de Noailles.

Le Roi au Duc de Noailles. 1 Août.

appliquerez à les mettre sur un bon pied : personne ne le peut mieux faire que vous, & je serai fort aise que vous y réussissiez. Il avoit ordonné au Duc de lui rendre compte directement, jusqu'à nouvel ordre, de ce qui concernoit le service. Presque toute la correspondance sera désormais entre le Monarque & le Général. 1691.

Une autre lettre de Louis XIV est intéressante par des sentiments de bonté, auxquels on s'attend peu de la part d'un maître absolu :

„ J'ai peine à vous tenir si long„ temps éloigné de moi ; mais je sais „ que quand il est question de mon „ service, vous le faites de bon cœur. „ Le soin que vous avez pris qu'il ne „ manquât rien à mon armée que vous „ commandez, fait qu'il y a moins de „ malades cette année que les autres. „ Continuez à avoir la même appli„ cation pour que toutes choses se pas„ sent le plus approchant de la per„ fection qu'il sera possible ; & comp„ tez que vous me rendrez un service „ considérable, en me conservant des „ soldats qui seront meilleurs l'année „ prochaine ".

Cependant le Duc de Médina-Sido- Préparatifs du Vice-Roi

1691. nia, nouveau Vice-Roi de Catalogne, campé à Ripoull, faiſoit de grands préparatifs. Il avoit reçu ordre de raſer les fortifications de Belver, au riſque de perdre ſon armée ; & comme la Cour de Madrid avoit infiniment à cœur cet objet, preſque impoſſible dans l'exécution, il étoit réſolu de le tenter ſi elle n'écoutoit pas ſes remontrances, ou d'effacer du moins par quelque exploit la honte des armes Eſpagnoles.

de Catalogne.

Le Duc de Noailles au Roi, 15 Août.

Son inaction prévue par Noailles.

S'il eût profité du temps où l'armée Françoiſe étoit partagée en trois corps, l'un à Urgel, l'autre à Belver, & le troiſieme devant le château de Valence ; ſi par une marche rapide & forcée, il eût coupé la communication avec le Rouſſillon, d'où venoient toutes les ſubſiſtances, on auroit eu tout à craindre de cette entrepriſe. Noailles avoit prévu l'inaction des ennemis pour le temps qui leur étoit favorable ; & quand ils ſe mirent en mouvement, il avoit pris ſes meſures pour les faire échouer.

Belver en ſûreté.

Belver étoit hors d'inſulte. Deux bataillons & un eſcadron, ſix cents travailleurs avec leurs armes, quatre Compagnies de fuſiliers de montagne, campoient à la porte de cette ville,

d'où le Général partit le 9 Août, après la démolition d'Urgel. Pitoux, qu'il y avoit laissé Gouverneur, offroit même de renvoyer un bataillon en cas de besoin. 1691.

De Ribes où le Vice-Roi s'étoit porté, les Espagnols s'avancerent à deux lieues de Puicerda. L'armée Françoise y campoit. Ils publioient hautement qu'ils venoient livrer bataille, & on le croyoit dans tout le pays. „ Mais je „ crois que la partie sera remise à une „ autre fois, écrivit Noailles à Louis „ XIV; je ne sais s'ils ont cru par „ leurs rodomontades m'obliger à quit- „ ter la Cerdagne : il faudroit qu'ils „ eussent bien mauvaise opinion de moi. „ En ce cas, je tâcherai, s'ils descendent, de la donner meilleure, & „ de rétablir ma réputation auprès „ d'eux ". Un homme sage est sûr de son fait, lorsqu'il prend ce ton affirmatif.

Noailles méprise les bravades de l'ennemi.

Le Duc de Noailles au Roi. 17 Août.

Les ennemis semblerent n'être venus que pour voir, du haut des montagnes qu'ils occupoient, & les fortifications de Belver, & l'armée qui en défendoit les approches. Ils décamperent de Planols la nuit du 16; ils se retirerent avec peu d'ordre à Liénas;

Ils se retirent sans rien faire.

1691. ils firent entendre que leur dessein étoit de se venger sur Collioure : le Duc de Noailles tint si peu de compte de cette menace, qu'il congédia les milices de Roussillon.

Leurs préparatifs annoncent néanmoins de grands desseins.

Cependant le Vice-Roi faisoit transporter des bombes & du gros canon. Vingt-deux vaisseaux & quinze galeres d'Espagne parurent devant Roses, pour donner de l'inquiétude. Quoique une armée navale fût peu à craindre dans cette saison trop avancée, tant de préparatifs & de mouvements annonçoient quelque entreprise.

On les chasse des montagnes.

Sur l'avis qu'il s'assembloit des troupes à trois quarts de lieue de Prats de Mollo, Noailles envoya Preschac avec un détachement, qui, par des chemins impraticables, parvint à joindre les ennemis, les força dans ces montagnes, les mit en fuite sans avoir perdu un seul homme. Les Miquelets firent des merveilles ; & le Duc écrivit au Roi qu'ils étoient absolument nécessaires en pareilles occasions, les meilleures troupes ne pouvant agir comme eux aux milieu des rochers & des précipices. Si les Miquelets Espagnols ne servoient pas aussi-bien que les François, c'étoit probablement la faute des Généraux & de la Cour.

Utilité des Miquelets.

Le Duc de Noailles au Roi, 29 Août.

Enfin, le Vice-Roi, après bien des irréſolutions, marcha au commencement de Septembre à Prats de Mollo. Il arriva avec du canon, & diſpoſa tout pour l'ouverture de la tranchée. Le Chevalier de Landoſte commandoit dans cette place. Deux Prêtres qu'il envoya au Vice-Roi, ſous prétexte de lui demander des ſauve-gardes pour deux chapelles ſituées hors des murs, étoient chargés d'examiner ce que faiſoient les ennemis, peut-être auſſi de les intimider par leurs rapports. On les queſtionna beaucoup ſur l'état de la place, de la garniſon. Ils répondirent que toutes les rues étoient retranchées juſqu'au rempart, & qu'il y avoit mille hommes de troupes. Le Vice-Roi aſſurant qu'il entreroit l'épée à la main, demanda comment la garniſon pourroit ſe retirer ſi on la forçoit. On n'y a pas penſé, dirent les Prêtres; parce qu'ils ſont tous réſolus de combattre juſqu'au dernier ſoupir, même les payſans qui ont pris les armes. Eſt-il vrai, continua l'Eſpagnol, qu'on ait fait ſortir de la ville les femmes, les enfants & les vieillards ? Oui, répondirent-ils, & le Roi leur fait donner le pain & de l'argent. Noailles en effet l'a-

1691.

Prats de Mollo, menacé par les Eſpagnols.

Le Duc au Roi. 2 Septembre.

Deux Prêtres François les intimident par leurs rapports.

voit ainsi ordonné en cas de siege.

1691. Les discours de ces Prêtres ne furent pas inutiles. La marche d'un détachement que le Général François avoit envoyé pour assurer les passages, & qu'il devoit suivre avec le reste de l'armée, acheva de décider le Vice-Roi. Il se retira honteusement. Le Duc de Noailles rendant compte au Roi de cette retraite, lui parle du succès de ses armes en chrétien modeste, adorateur de la Providence. „ Je n'y ai apporté du mien que mon application „ & ma bonne volonté, qui se sont „ ressenties du bonheur de votre Majesté. Comme ce sont ici ses affaires les moins importantes, je demande à Dieu de tout mon cœur „ que ce soient aussi ses moindres succès. Ils ne méritent pas les bontés „ dont V. M. m'honore dans ses lettres. Je voudrois pouvoir lui marquer, au péril de ma vie, jusqu'où „ va ma reconnoissance ". C'étoit le langage d'un homme sincere. L'hypocrisie devenoit commune à la Cour, depuis que le Roi montroit du penchant à la dévotion : mais Noailles étoit ce qu'il avoit toujours été ; & je cite volontiers son exemple, comme

Retraite du Vice-Roi.

Modestie & piété du Duc de Noailles.

Lettre du 5 Septembre.

Digitized by Google

également propre à démasquer les hypocrites, & encourager les vrais Chrétiens. 1691.

Il avoit pourvu à la sûreté de Mollo.

Quoique Prats de Mollo n'eût pour fortifications qu'une muraille, sans fossés & sans flancs, les deux Prêtres n'exagéroient point au Vice-Roi la résolution de ses défenseurs. Noailles s'étoit assuré par lui-même de l'état de cette place, quand il la vit menacée d'un siege; il y avoit excité l'émulation des troupes. La garnison & cent quarante-cinq Bourgeois, résolus de périr plutôt que de se rendre, furent extrêmement fâchés de voir les ennemis leur dérober la gloire qu'ils espéroient. Le Duc connoissant mieux que jamais l'importance de cette place, pour garder le Roussillon & la Cerdagne, proposa au Roi de la mettre en meilleur état de défense, & de faire une tour sur la hauteur, au-dessus du fort de la Garde; ce fort étant si petit, que deux mille hommes auroient pu en faire le siege après la prise de Mollo.

Courage de la garnison & des Bourgeois.

Les Catalans insultent les Espagnols.

Toutes les menaces, toutes les vaines entreprises des Espagnols tournoient à leur honte. Le découragement & la mauvaise volonté se manifestoient dans les Provinces. Le Duc de Guarra

1691. qui avoit assemblé beaucoup de milices en Aragon, ne put les contraindre de passer en Catalogne. Les Catalans insulterent le Vice-Roi. Leurs paysans assommoient & pendoient par les pieds ceux des soldats Espagnols, qu'ils trouvoient écartés dans les villages. Au contraire, ils ramenoient les nôtres à l'armée sans leur faire de mal, même après en avoir été maltraités. Une discipline exacte & la justice rendue aux peuples, contribuoient à cette différence.

Noailles représente que son infanterie est mauvaise.

Si le Général François avoit eu moins de zele, de capacité & de courage, cette guerre, glorieuse dès le commencement, n'auroit été qu'un enchaînement d'inaction & de malheurs. Il se crut enfin obligé d'apprendre au Roi à quel point son infanterie étoit mauvaise. Il lui représenta qu'excepté le Régiment Suisse d'Erlach, tout le reste ne pouvoit passer pour troupes de campagne. „ J'ai tâché de les faire „ vivre dans tout l'ordre & la discipline possibles, & leur ai fait faire „ le service très-exactement : je leur „ ai toujours persuadé par mes discours & par ma confiance, qu'ils valoient mieux qu'ils ne pensoient eux-

„ mêmes ; & j'ai fait comme si j'a- „ vois la meilleure infanterie de Votre Majesté. Il a plu à Dieu de donner de bons succès à ce que les armes de Votre Majesté ont entrepris ; mais il pouvoit arriver de grands inconvénients si les ennemis avoient su profiter du temps. Si, à l'avenir, Votre Majesté n'avoit pas de meilleures troupes, & que les ennemis fissent des efforts auxquels on doit s'attendre, cela seroit à craindre ".

1691.

Le Duc de Noailles semble avouer par-là, qu'il s'étoit trop exposé en partageant ses troupes. Mais il connoissoit l'ennemi, & l'on ne peut guere douter qu'il n'eût prévu & ses lenteurs & ses fautes. Dans la guerre comme dans la politique, les actions hardies sont quelque fois les plus sages, pourvu que la hardiesse soit réglée par la prudence.

Il avoit réussi par une sage hardiesse.

On fut indigné à la Cour de Madrid contre le Duc de Médina-Sidonia, & contre les Officiers-généraux de son armée. On nomma des Commissaires pour s'informer de leur conduite. Les vices enracinés du Gouvernement Espagnol étoient la prin-

La Cour d'Espagne indignée contre le Vice-Roi.

cipale cause des disgraces : c'est à quoi on ne pensoit point à remédier.

1691.

Fin de la campagne.

Les fortifications de Belver étant finies, & les ennemis séparés, l'armée Françoise entra en quartier d'hyver. Elle n'étoit diminuée que de quatre cents cinquante hommes, tant par désertion que par mort. Aussi le soin des soldats faisoit-il un des grands objets du Général.

On suspend les projets de conquête pour la Catalogne.

Il reçut à Montpellier, par une lettre du Roi, la nouvelle qu'il venoit d'être nommé Lieutenant-général de Guyenne. Après avoir tenu les Etats de Languedoc, il alla se disposer, dans le loisir de la Cour, aux opérations de la campagne. Il en avoit tracé le plan dès le mois de Septembre, pour la conquête de la Catalogne, & Louis XIV l'avoit fort approuvé; mais l'état des affaires générales ne permit pas de suivre ce grand dessein. La campagne de 1692 ne sera que l'exécution de l'ancien plan de Louvois, pour une guerre où l'on vouloit très-peu hasarder, où l'on donnoit très-peu de secours, & dont l'objet principal étoit de garantir la frontiere d'une invasion.

1692.

Le Vice-Roi veut es-

Le Duc de Médina-Sidonia, pi-

qué des reproches de sa Cour & des plaintes de sa Province, vouloit absolument se signaler par quelque entreprise. Pénétrer en France & y faire des conquêtes, lui paroissoit l'unique moyen d'effacer la honte des armes Espagnolas. Il donna ordre d'assembler les troupes un mois plutôt que les années précédentes. Il résolut de camper dans le même poste où le Duc de Saint-Germain, un de ses prédécesseurs, avoit demeuré près de six mois après avoir pris Bellegarde, & battu l'armée de France commandée par le Maréchal de Schomberg.

1692. facer sa honte.

En arrivant à Perpignan, vers la mi-Mai, le Duc de Noailles apprit que le Vice-Roi étoit déja près de Gironne avec ses troupes, & qu'il avoit onze mille hommes de pied & trois mille cinq cents chevaux. L'armée Françoise consistoit en seize Bataillons & vingt-quatre Escadrons.

Quoique les ennemis commençassent de fortifier Ciutad, à un quart de lieue d'Urgel, il ne s'en mit point en peine, jugeant que c'étoit une ruse pour l'attirer de ce côté-là. Leur diligence à se mettre en campagne, si opposée à leur lenteur naturelle, lui fit pénétrer

Noailles pénetre ses desseins.

leur véritable dessein sur le Roussillon.

1692. Rien n'étoit plus essentiel que d'en prévenir les suites. Il se hâta de prendre ses mesures & d'agir efficacement.

Le Duc de Noailles au Roi. 14 Mai.

Postes essentiels qu'il veut occuper.

Il se rendit au Boulou le 28 Mai. Averti que les Espagnols étoient en marche, il s'avança lui-même jusqu'à Maurellas avec un petit détachement, pour reconnoître s'il n'y auroit aucun poste où l'on pût les arrêter. C'est ce que plusieurs avoient examiné jusqu'alors, & avoient toujours trouvé impossible. Cependant il fit occuper deux hauteurs, sur la gauche & sur la droite, si importantes, qu'elles devoient décider en quelque sorte du succès de la campagne. Que les Espagnols s'en rendissent maîtres, il n'y avoit plus moyen de les en chasser, ni de camper dans la plaine de Maurellas.

Il prévient heureusement l'ennemi,

Déja ils descendoient en diligence avec huit pieces de canon. Si le Général François avoit perdu seulement une demi-heure, si l'activité des troupes n'avoient secondé la sienne, l'ennemi s'emparoit des postes; il réduisoit les troupes à se retirer dans le Roussillon au-delà du Tech; il donnoit de grandes inquiétudes pour Céret, qu'on n'auroit pu garder sans beaucoup de

troupes, ni abandonner ſans beaucoup de perte. 1692.

Le Vice-Roi, ſe voyant reſſerré par les nouveaux poſtes que l'armée Françoiſe occupoit, & craignant de l'être toujours davantage, ce qui rendroit ſa retraite périlleuſe, quitta les hauteurs du col de Porteils pour retourner à Agullane. Il ne s'y crut pas en ſûreté, & marcha le premier Juin juſqu'auprès de Figuieres, où il campa ſur les bords de la Mougue, très-eſcarpés & garnis de bons retranchements.

& l'oblige de ſe retirer.

Le Duc de Noailles au Roi, 1 Juin

Noailles établit ſon camp à la Jonquieres, à deux lieues de-là. Après avoir été reconnoître celui des Eſpagnols, pour voir s'il étoit poſſible de l'attaquer par les flancs, ou de s'avancer dans le pays, il ſentit la néceſſité de garder ſa poſition, d'autant plus que des ordres ſecrets du Roi l'obligeoient d'envoyer ailleurs quelques troupes ſuivant les beſoins.

Campement près du vice-Roi.

Si les galeres de France avoient pu croiſer le long des côtes, comme il le ſouhaitoit, les ennemis auroient abandonné leur camp, & la Catalogne auroit été plus ouverte. Mais les galeres d'Eſpagne, jointes à vingt-deux

Pourquoi nos galeres ne peuvent ſervir en cette occaſion.

1692. vaisseaux de ligne, étoient un trop grand obstacle : les nôtres n'auroient point eu de retraite sûre. Le Duc de Noailles touché de cet inconvénient, & portant ses vues sur tous les objets utiles, représenta au Roi combien il importoit de faire nettoyer incessamment le Port de Vendres.

L'inaction des Espagnols attire un parti François dans le piege.

C'étoit beaucoup d'avoir empêché le Vice-Roi d'exécuter ses projets d'invasion. Il en ressentoit le chagrin le plus vif. Il s'obstinoit dans son camp à ne rien faire, & il se contentoit de donner quelque inquiétude à nos fourrageurs. Quatre ou cinq partis François détachés toutes les nuits, ne rencontroient jamais personne. Il y en eut un enfin de malheureux. Rodemaker, Capitaine de Carabiniers, qui le commandoit, n'ayant pas suivi l'instruction & les ordres du Général, fut surpris dans une embuscade par un Régiment de Cavalerie, soutenu d'autres troupes. Les Cavaliers, au nombre de quatre-vingts-quatre, l'abandonnerent, & cent hommes d'Infanterie, après avoir fait deux décharges, furent enveloppés & pris. La faute du Commandant venoit d'une présomption fondé sur la conduite des Espagnols : il s'étoit avancé

Le Duc de Noailles au Roi. 6 Juil.

trop près de leur camp, parce qu'on ne les avoit pas encore vu sortir : une grande blessure à la tête & plusieurs coups de balles à son chapeau, soutinrent du moins sa réputation de bravoure. 1692.

On ne doit pas s'étonner que les Espagnols s'enorgueillissent de ce petit avantage. Noailles qui devoit partir le lendemain, parce que les fourrages lui manquoient, en fit venir de Roussillon, de peur qu'ils ne se vantassent de l'avoir chassé du Lampourdan. Deux jours après, il envoya quatre partis commandés par quatre Lieutenants-Colonels ; & ses mesures étoient prises de maniere qu'on pouvoit compter sur une revanche complete, si les ennemis se fussent montrés : ils se tinrent à couvert selon leur coutume.

On ne peut les attirer de même au combat.

Un lettre de Louis XIV, du 30 Juin, apprit au Duc la prise du château de Namur, par ce Monarque en personne, exploit des plus glorieux de son regne. Il répondit du camp de Jonquieres, avec un effusion de cœur qui peint ses sentiments :

Prise de Namur par Louis XIV.

SIRE,

„ Je n'ai eu de ma vie autant de

Lettre que lui écrit à ce

1692.

fujet le Duc de Noailles.

Lettre au Roi. 7 Juill.

„ joie, que j'en ai d'apprendre, par „ la lettre que votre Majesté m'a fait „ l'honneur de m'écrire, la réduction „ du château de Namur à votre obéis- „ sance, non-seulement par le zele „ ardent que j'ai pour votre gloire, „ mais encore plus pour les inquié- „ tudes mortelles des périls où V. M. „ s'exposoit continuellement. Cette „ conquête étoit bien digne de V. M., „ & n'appartenoit qu'à votre seule per- „ sonne. (Le Roi Guillaume prouva „ le contraire en 1695.) Je loue Dieu „ du meilleur de mon cœur de l'avoir „ conservée; & plût au Ciel que V. „ M. pût vivre autant que les mer- „ veilles de son regne feront durer la „ la gloire de son nom! Ce sont les „ vœux sinceres d'un de ses serviteurs „ les plus dévoués, qui est avec une „ passion qui ne peut s'exprimer, & „ un très-profond respect, &c. ".

Remarques sur le style de sa Lettre.

Nous aimerions mieux le style dont Crillon & Sully écrivoient à Henri IV. Peut-être jugera-t-on de la différence des Rois par la maniere différente de leur exprimer ses sentiments.

L'ennemi perd beaucoup sans combattre.

Comme la disette de fourrages se faisoit sentir, & que les chaleurs devenoient excessives, le Duc prit le parti

de rentrer en Rouffillon. Il quitta Jonquieres avec la plus grande tranquillité, & alla camper à Maurellas, où la température de l'air, l'abondance des vivres, & la bonté des eaux étoient fort defirables pour les troupes. Ce campement, fi près de la frontiere, faifoit toujours craindre aux Efpagnols qu'on ne rentrât dans leur pays; ils refterent plus de trois mois dans le même camp, & les chaleurs de la plaine leur tuerent plus de trois mille hommes. — 1692.

Pour comble de chagrin, on leur apprit bientôt la victoire de Steinkerque, remportée fur le Roi Guillaume par le Maréchal de Luxembourg. Mais ce glorieux événement expofa la France à des attaques maritimes. Les ennemis, impatients de fe venger, mirent en mer une flotte confidérable. Il parut qu'elle menaçoit les côtes d'Aunis & de Poitou, ou celles de Guyenne. Le Roi envoya en conféquence des inftructions & des ordres. Le Duc de Noailles fut deftiné à commander les troupes en Guyenne, fi l'on faifoit une defcente à Bayonne ou à Saint-Jean-de-Luz. Il devoit y faire marcher un détachement de fon armée, laiffer le refte fous les

Après la victoire de Steinkerque on craint pour les côtes de France.

Le Roi au Duc de Noailles. 17 Août.

Ordres donnés en conféquence à Noailles.

1692. ordres du Comte de Chazeron, après l'avoir bien instruit, & partir en poste dès qu'il auroit nouvelle de la descente. Une lettre de Louis XIV contenoit tous les détails relatifs à cette expédition, le nombre des troupes qu'il trouveroit rassemblé, „ avec lequel, „ dit le Roi, je me flatte que non-seulement vous empêcherez les ennemis de rien entreprendre, mais encore que vous les chasserez de mon pays ".

Les nouveaux convertis toujours suspects.

Une chose remarquable dans cette lettre, c'est l'ordre donné à la noblesse de Guyenne, du Poitou, du Béarn & du haut-Languedoc, de monter à cheval, *afin qu'il ne reste dans ces provinces aucun nouveau converti de considération qui puisse se mettre à la tête de ceux qui voudroient prendre les armes.*

Tristes effets des violences contre les Religionnaires.

Voilà donc toujours ces prétendus convertis suspects de révoltes, par un effet même de leur conversion forcée ! En même-temps, les Calvinistes réfugiés s'acharnoient contre la France, soit par leurs invectives, soit par les armes ! Terrible leçon pour Louis XIV, & pour tous les Souverains qui croiroient pouvoir étendre leur empire sur la conscience des hommes !

Le Marquis de Barbésieux, fils & successeur de Louvois, annonça bientôt au Duc de Noailles que la flotte ennemie, loin d'effectuer ses menaces, étoit revenue aux Dunes. Alors il sépara son armée, le 27 Août, la mit en quartiers de rafraîchissements, & se porta à Ille pour être au milieu de tout; tandis que le Vice-Roi, opiniâtrément fixé dans son camp, ne savoit plus où envoyer ses malades, auxquels quatre hôpitaux ne pouvoient suffire.

1692. Séparation de l'armée.

Le Vice-Roi frustré de ses espérances.

Enfin l'Espagnol, bien assuré que les François prenoient du repos en Roussillon, sortit de son camp sur la Mougue, & prit la route d'Aulot. Le Duc de Noailles fit dès-lors marcher plusieurs bataillons vers la Cerdagne, prêt à y entrer quand il auroit les ordres du Roi. Il rentra par un défilé de quatre ou cinq lieues. Il disposa les troupes de maniere à montrer des têtes par-tout où marcheroient les Espagnols. Ces dispositions déterminerent le Vice-Roi à séparer son armée au commencement d'Octobre, avec le chagrin de n'avoir pu exécuter aucune entreprise, & d'avoir vu les François subsister une bonne partie de la campagne aux dépens de sa Province.

1692.

Observations de Noailles sur la frontiere,

Dans le cours des opérations militaires, Noailles aima toujours les travaux du cabinet, où son zele pour l'Etat s'exerçoit utilement. Il envoya au Roi des observations importantes sur la frontiere du côté de l'Espagne, extrêmement négligée jusqu'alors. Il insistoit en particulier sur Collioure, la plus méchante place du monde, presque impossible à sécourir, & cependant la plus importante de cette frontiere. „ On y a dépensé beaucoup d'argent, disoit-il, en réparations nécessaires; mais on n'a jamais été au fait : on n'a point occupé une hauteur par laquelle on prendra toujours la place : on n'a point songé à découvrir les fonds & les gorges, qui peuvent donner lieu à l'armée ennemie de s'approcher à couvert, même à la portée du mousquet ". Le Duc souhaitoit avec raison que Vauban vînt sur les lieux

sur Collioure en particulier.

Dépêche du 17 Septembre.

Ses idées pour la campagne prochaine.

Arrivé à la Cour, il présenta au Roi dès les premiers jours de Novembre, un mémoire pour la campagne prochaine. Comme on se proposoit de lui donner des forces considérables, ce mémoire rouloit principalement sur les sieges de Girone & de Barcelone. La

marche des troupes, les précautions à prendre, tout y étoit marqué avec soin. Il représentoit qu'une des choses les plus nécessaires, seroit de maintenir une discipline très-sévere & très-exacte, sans quoi on courroit risque de faire armer tous les Catalans. On ne pouvoit trop leur persuader d'avance, disoit-il, que la guerre se faisoit aux Espagnols, non à eux; & qu'elle tendoit à les délivrer d'une domination intolérable. Comme après la conquête de la Catalogne, il devoit revenir à la Couronne par droit de confiscation, beaucoup de biens appartenants à des Grands d'Espagne & autres gens de qualité, Espagnols naturels, le Duc observe que ces biens feroient une précieuse ressource pour la guerre; que le Roi devroit se les réserver, & n'en gratifier personne. Enfin, après de longs détails, il ajoute, & c'est une maxime importante : *Quelque facilité que l'on trouve, il ne faut se négliger en rien, & prendre de grandes précautions pour toutes choses.*

1692.

Mémoire du Duc de Noailles.

Nécessité de la discipline, pour ne pas faire armer les Catalans.

Avis judicieux.

Le Roi applaudit à ce mémoire conforme à ses premieres intentions; mais les alliés augmentant leurs troupes, & menaçant toutes les frontieres du

Le Roi borne les campagnes au siege de Roses.

1692. Royaume, il augmenta aussi son armée de Catalogne, sans pouvoir la rendre assez forte pour de si vastes entreprises : il borna ses projets au siege

1693. de Roses, une des places les plus importantes du pays.

Noailles est fait Maréchal de France.

Avant son départ pour l'ouverture de la campagne, le Duc de Noailles reçut, ainsi que Boufflers, Catinat & quatre autres, le bâton de Maréchal de France : Louis XIV n'en avoit point donné depuis 1675, époque de la mort du grand Turenne.

Etat de son armée.

Son armée étoit de vingt-deux bataillons & de quarante escadrons. Celle du Vice-Roi, affoiblie par les pertes que les maladies, plutôt que la guerre, lui avoient fait essuyer, fut renforcée de seize mille hommes.

Inquiétude des Espagnols.

Incertains de ce qu'on vouloit entreprendre, inquiets de plusieurs côtés, sachant que l'armée Françoise étoit plus forte qu'ils ne l'avoient vue jusqu'alors, les ennemis, presque tous rassemblés dès le commencement de Mai, se préparoient à la défense sans avoir aucun objet fixe. On avoit exécuté trois hommes qui leur donnoient des nouvelles du Roussillon, & ils n'en recevoient plus. Ils craignoient pour Barcelone,

celone, pour Girone, pour Roſes, pour Palamos. Poſtés le long de la riviere du Ter, ils attendoient quelques mouvements capables de les décider. 1693.

Un temps horrible retarda de quelques jours les François. Le Maréchal de Noailles alla camper le 25 à la Jonquieres, & le lendemain à Cabanes. Les chemins, ſi mauvais en tous temps, étoient devenus impraticables par les pluies. Hommes ni bêtes ne pouvoient s'y tenir; & cinq pieces de canon verſerent dans les précipices. On fut obligé de reſter trois jours à Cabanes. Ce retardement fut utile, parce que la poſition de l'armée, & la marche d'un bataillon à Figuieres, perſuaderent aux ennemis qu'on en vouloit à Girone. Marche pénible.

Dès le 27, le Comte d'Eſtrées avec vingt & un vaiſſeaux de ligne, avoit inveſti Roſes du côté de la mer. Il y étoit arrivé dix jours plutôt; mais ſur un avis du Maréchal, en attendant l'armée de terre, il étoit allé croiſer ſur les côtes de Barcelone & de Palamos : ce qui augmenta l'inquiétude des Eſpagnols. L'armée de terre arriva le 29 devant la place, inveſtie la veille par un détachement. Roſes inveſtie par mer & par terre.

1693. Roses avoit long-temps appartenu à la France. Depuis que les Espagnols étoient les maîtres de cette place, ils y avoient ajouté beaucoup de fortifications : ils la regardoient comme imprenable. Le Maréchal du Plessis-Praslin ne l'avoit prise en 1645, qu'après quarante-neuf jours de tranchée ouverte. Une conquête si difficile étoit également importante pour couvrir nos frontieres, & pour avancer dans la Catalogne.

Difficultés de ce siege.

On avance rapidement,

La tranchée fut ouverte la nuit du premier au 2 Juin, à la demi-portée du mousquet. On fit deux attaques, l'une fausse à la droite, pour *divertir* le feu de l'ennemi ; l'autre à la gauche, du côté de la mer ; & le travail embrassa plus de la moitié de la place. Le lendemain on fit une ligne de communication des deux attaques : le canon tira dès le matin, mais fort lentement à cause des pluies.

quoique sans secours du côté de la mer.

On ne pouvoit recevoir aucun secours des vaisseaux : ils étoient en ligne dans le golfe à plus de deux lieues de la rade. Les galeres qui portoient une partie des munitions, étoient retenues aux isles par les vents contraires. Heureusement le Maréchal de Noailles

avoit si bien pris ses précautions, que cet inconvénient ne rallentit point le siege. 1693.

Il trouvoit dans les troupes, & sans doute il l'inspiroit, un courage à l'épreuve de toutes les fatigues & de tous les périls. Malgré l'inondation causée par des pluies affreuses, les travaux avancerent avec une promptitude incroyable. On relevoit la tranchée en plein jour, à découvert ; on ne pouvoit empêcher le soldat d'en sortir, & de se montrer, ni les fourrageurs de s'avancer jusques à la contrescarpe. La cavalerie & les dragons portoient la fascine sous le mousquet de l'ennemi ; & l'intrépidité des assiégeants le déconcertoit, comme la vivacité de l'attaque.

Courage extraordinaire des troupes.

Noailles visitoit la tranchée deux fois le jour. Les ouvrages lui parurent si avancés le 6, qu'il résolut de faire attaquer cette nuit la contre-garde, haute de quarante pieds, ayant très-peu de talus, & que le canon n'avoit que légérement entamé à la pointe. Il ordonna de l'attaquer aux trois angles, & d'attaquer en même-temps une demi-lune de terre, dont le feu voyoit à revers la face de cet ouvrage. Tout réussit ; la défense fut foible, autant que l'attaque vigoureuse : on

Attaques difficiles faites avec succès.

1693. ſe logea dans la contre-garde, & le mineur travailla dès le lendemain.

Les aſſiégés preſque ſecourus. Peu s'en fallut que les aſſiégés ne reçuſſent du ſecours. Les galeres de Barcelone portoient un Régiment d'Infanterie pour jetter dans la Place; nos vaiſſeaux ne pouvoient l'empêcher. Heureuſement le Bailli de Noailles, long-temps retenu par les vents, entra dans le golfe avec les galeres de France; & celles d'Eſpagne n'oſerent paroître.

Précautions du Général à tout événement. Du moins devoit-on s'attendre que le Vice-Roi de Catalogne tenteroit de délivrer Roſes. La ſuppoſant imprenable, il avoit dit, avec une préſomption dédaigneuſe, qu'il la ſecoureroit au bout de deux mois. Cependant le péril étoit capable de le réveiller; mais Noailles penſoit à tout. En cas que les ennemis s'avançaſſent, il ſe tint prêt à marcher au-devant d'eux, & à laiſſer toutes les troupes néceſſaires pour continuer le ſiege. Dans cette vue, les vaiſſeaux ayant débarqué quinze cents hommes, & les galeres deux mille, outre ſoixante gardes marines, il les fit camper & s'habituer au ſervice de terre. Le Vice-Roi ne le mit point dans le cas de s'en ſervir.

Le canon avoit déja ouvert un baſ-

tion ; le mineur étoit attaché à un autre, & les assiégés perdoient tout espoir de secours. Le 9, à trois heures après-midi, ils battirent la chamade. D. Gabriel Quignonès venoit de remplacer le Gouverneur, à qui un éclat de bombe avoit emporté le bras. Son premier & unique exercice dans ce commandement, fut de signer la capitulation. La garnison, au nombre de douze cents hommes d'Infanterie, & de trois cents de Cavalerie, sortit par la breche avec armes & bagages, & trois pieces de canon, pour être conduite à Girone. Le Fort de la Trinité obtint une capitulation semblable le lendemain.

1693.

Reddition de Roses.

On ne perdit au siege de Roses que trois ou quatre Officiers & soixante soldats tués : le nombre de blessés fut d'environ cent cinquante. Le premier siege, en 1645, avoit coûté huit mille hommes. Noailles eut la gloire de finir le sien le neuvieme jour de tranchée ouverte. Dès le troisieme jour, il avoit envoyé au Roi son plan d'attaque. Vauban en avoit jugé, & le jugement du plus grand Ingénieur de l'Europe doit intéresser dans notre Ouvrage.

Combien cette expédition est glorieuse.

„ J'admirai votre diligence, dit-il, en lui racontant son entretien avec le

Jugement de Vauban

1693. sur le Maréchal de Noailles.

Lettre de M. de Vauban.

Roi. „ Je trouvai la Place très-bien attaquée & par le bon côté, mais un peu „ trop embrassée pour le peu de monde que vous y aviez, & j'eus quelque peur pour votre droite. Le Roi „ vous loua comme un homme de mérite & d'application, & moi comme un fournois qui en saviez plus „ que vous n'en disiez, & qui pouvoit se souvenir que quand vous „ étiez Comte d'Ayen, vous étiez dans „ une perpétuelle étude de l'attaque „ & de la défense des Places; que vous „ vous y étiez si bien fortifié, que j'étois sûr que vous saviez par où attaquer Girone, il y avoit plus de „ deux ans. Sur cela le Roi me dit „ qu'il étoit sûr que ce n'étoit pas par „ où elle l'avoit été en dernier lieu. (Le Maréchal de Bellefonds y avoit échoué en 1684.) „ Voilà où finit à peu près „ le dialogue de Roses, & je m'attendois à la suite d'un grand siege, „ dont je demandois des nouvelles à „ tout le monde, quand on a commencé à dire qu'elle étoit prise. Je „ n'en crus rien; il y a plus de huit „ jours qu'on en parle sans avoir pu „ me résoudre à le croire. Cependant „ le bruit s'en est tellement répandu,

„ qu'il n'y a plus de raiſon à n'y pas „ ajouter foi : je m'en réjouis donc, „ Monſeigneur, d'auſſi bon cœur que „ ſi c'eût été moi qui l'eût priſe. Je „ ſouhaiterois avec le même cœur que „ Girone pût avoir le même ſort, & „ que maître & Seigneur du Lampour- „ dan, vous puiſſiez là heureuſement „ finir votre campagne ; après quoi „ Dieu vous ramene plein de joie & „ de ſanté. Je ne ſais pourtant s'il eſt „ deſirable de vous voir en cet état, vu „ que cette puiſſance ſi formidable de „ par-deçà, n'a rien fait de ce qu'on „ en devoit raiſonnablement attendre. „ Voilà d'étranges différences, &c. ". 1693.

Vauban veut parler ſans doute du Roi, qui, après d'immenſes préparatifs, commença la campagne de Flandres, tomba malade, & revint bientôt à Verſailles. Mais une lettre de Louis XIV, que le Maréchal de Noailles reçut pendant le ſiege de Roſes, nous donne lieu de penſer qu'un motif digne d'éloge, l'amour de la paix, décida *cette puiſſance formidable* à ne pas ſuivre ſes premiers deſſeins. Il marquoit qu'il envoyoit le Dauphin en Allemagne, où le Maréchal de Lorges venoit de prendre Heidelberg, pour

Campagne ſtérile du Roi.

Le Roi au Maréchal de Noailles. 8 Juin.

Le deſir de la paix l'avoit décidé.

1693. forcer les Princes de l'Empire, & peut-être l'Empereur, à un accommodement. „ J'avoue, disoit-il, que dans l'es-
„ pérance de faire quelque chose de
„ considérable en ce pays, & un peu
„ par amour-propre, je résistai aux ins-
„ tances pressantes que l'on me fit là-
„ dessus, & aux raisons solides & ju-
„ dicieuses que l'on m'allégua pour
„ m'exciter à prendre ce parti. Mais
„ enfin je me suis rendu aux remon-
„ trances vives que l'on m'a faites,
„ & aux mouvements de ma propre
„ raison; & j'ai sacrifié avec plaisir
„ mon goût & ma satisfaction parti-
„ culiere, qui est ce qui pouvoit le
„ plus me flatter, au bien de l'Etat;
„ étant convaincu que ce parti peut
„ plus efficacement procurer le réta-
„ blissement de la paix, que tout au-
„ tre que j'aurois pu prendre de ce
„ côté-ci, quelque éclatant qu'il pût
„ être. Vous qui aimez l'Etat plus que
„ personne, je suis sûr que cette ré-
„ solution sera tout-à-fait de votre goût.
„ Je fais partir après demain mon fils
„ avec son armée. Cependant l'armée
„ que je laisse ici aux ordres du Ma-
„ réchal de Luxembourg, sera forte
„ de près de cent Bataillons & de

„ deux cents Escadrons, & par consé- 1693.
„ quent; comme vous verrez, en état
„ d'empêcher non-seulement les en-
„ nemis de rien entreprendre, mais en-
„ core de remporter quelques avanta-
„ ges sur eux".

Ses ennemis qu'il avoit trop irrité, devoient s'opiniâtrer à la guerre.

Il étoit temps que Louis XIV desirât la paix. Son Royaume, quoique au sein de la victoire, languissoit déja sous le poids des charges publiques, & les ressorts du Gouvernement s'affoiblissoient tous les jours. Mais son ambition, trop exagérée par ses ennemis, avoit inspiré une jalousie & une haine si violentes, que les confédérés d'Augsbourg devoient long-temps s'opiniâtrer à la guerre. Le génie du Prin- d'Orange (le Roi Guillaume) se plaisoit à le braver.

Terreur en Espagne.

En Espagne, la prise de Roses répandit une consternation universelle. A peine la garnison fut arrivée à Girone, que le Vice-Roi fit mettre en prison Quignonès, & aux arrêts tous les Capitaines en pied. Il devoit s'attendre lui-même au mécontentement de la Cour. Il trembla pour Girone, au point d'en faire sortir les Religieuses, les femmes de qualité, toutes les femmes qui pouvoient se retirer ailleurs.

1693. Noailles fait réparer Rofes.

Noailles donna fes premiers foins aux réparations que demandoit fa conquête. Ayant reconnu les endroits foibles de Rofes, il propofa d'y ajouter quelques ouvrages, entre autres une redoute pour empêcher les débarquements entre la Place & le Fort de la Trinité, & pour voir en revers un ravin qui facilitoit beaucoup les approches.

On y reconnoît la négligence des Efpagnols.

L'extrême négligence des Efpagnols fe fit remarquer en plufieurs points. Il ne reftoit dans Rofes que vingt milliers de poudre : encore fut-on obligé de l'envoyer au moulin de Perpignan pour la rendre bonne. La ville étoit un cloaque d'ordures; & l'on penfa que depuis qu'elle avoit été rendue à l'Efpagne par la paix des Pyrénées, ces ordures s'y étoient entaffées fans interruption. De-là principalement les maladies qui faifoient tant de ravages en été.

A en juger par les apparences, le Maréchal pouvoit fe promettre encore quelque grand fuccès. Il defiroit avec ardeur la conquête de Girone. Une lettre qu'il reçut du Roi, & que je vais tranfcrire en partie, ne pouvoit qu'enflammer encore fes defirs.

1693.

Le Roi loue le Maréchal.

„ Mon cousin, j'ai reçu à une heure „ après midi votre lettre en date du „ 9 de ce mois, du camp devant Ro- „ ses, par laquelle vous me donnez „ part de la prise de cette Place. J'a- „ voue que la nouvelle de ce succès, „ que je ne croyois pas devoir arri- „ ver si tôt, m'a surpris agréablement, „ & m'a fait un grand plaisir. Je ne „ saurois assez vous témoigner la sa- „ tisfaction que j'ai de la conduite „ que vous avez tenue, & du service „ important que vous m'avez rendu „ dans cette occasion. Vous devez être „ persuadé que dans la suite je vous „ en donnerai bien volontiers des mar- „ ques essentielles, aussi-bien qu'aux „ Officiers-Généraux & autres qui se „ sont distingués, ainsi que vous me „ le mandez, & qui ont bien fait leur „ devoir dans cette rencontre ".

Le Roi au Maréchal de Noailles. 15 Juin.

& l'exhorte au siege de Girone.

„ Il s'agit présentement d'examiner „ ce que vous voulez faire, ensuite „ d'un succès qui ne manquera pas „ d'étonner l'Espagne, & qui peut „ produire des effets merveilleux par „ rapport aux affaires générales, & en „ particulier à celles d'Italie. Sans le „ contre-temps du renvoi de l'escadre „ du Comte d'Estrées, & du besoin

1693. „ qu'il y a qu'il rejoigne promptement
„ ma flotte, il n'auroit pas fallu ba-
„ lancer d'attaquer Palamos... Mais la
„ chose étant faite, & n'y ayant plus
„ de remede, j'estime qu'il n'y a pré-
„ sentement d'autre parti à prendre,
„ après que vous aurez suffisamment
„ pourvu au rétablissement de Roses,
„ & que vous aurez fait tous les pré-
„ paratifs nécessaires à un siege, que
„ de marcher à Girone pour l'attaquer.
„ Je vous fais d'autant plus volontiers
„ cette proposition, que je sais qu'elle
„ est de votre goût, & que vous m'a-
„ vez dit plusieurs fois avant votre dé-
„ part, que vous ne balanceriez pas
„ un moment de le faire incontinent
„ après l'entreprise de Roses. Je sais
„ les difficultés qui peuvent accom-
„ pagner l'expédition de Girone, qui
„ est une assez grande place autour de
„ laquelle il faut nécessairement se sé-
„ parer, & dont les quartiers sont sé-
„ parés par la riviere du Ter. Mais je
„ me flatte que par votre savoir-faire
„ & votre application, vous trouve-
„ rez le moyen de vous en rendre maî-
„ tre, ou du moins que votre entre-
„ prise vous donnera occasion de mar-
„ cher aux ennemis, & de les com-

„ battre s'ils s'approchent trop près 1693.
„ de vous. Vous ne devez pas balan-
„ cer un moment à quitter pour cela
„ vos lignes, pour tomber ſur eux,
„ s'ils ſe mettent à portée de vous ".

Suivent quelques inſtructions par rapport au ſiege projetté; & au bout de la lettre, ces paroles de la propre main du Roi : *On ne peut pas être plus content que je le ſuis de la maniere dont vous avez conduit l'affaire de Roſes; je ſuis bien-aiſe de vous en aſſurer encore, & de l'eſtime & de l'amitié que j'ai pour vous.*

Cette entreprise n'étoit plus poſſible.

Avant de recevoir cette lettre, le Maréchal avoit tout examiné avec ſa prudence ordinaire. Le départ des vaiſſeaux lui rendoit impoſſible ce qu'il deſiroit le plus : il le démontra dans un mémoire dont voici la ſubſtance.

Preuves qu'en donne Noailles.

„ Toute l'armée d'Eſpagne eſt dans
„ Girone, ou campée aux environs;
„ elle eſt de treize mille hommes, &
„ recevra beaucoup de renforts. La
„ place eſt bien munie; on ne la peut
„ inveſtir du côté des montagnes. Tan-
„ dis que les forces de l'ennemi aug-
„ menteront, les nôtres diminueront
„ chaque jour, ſur-tout par les mala-
„ dies inévitables dans les chaleurs.

1693.

Mémoire au Roi. 23 Juin.

„ On peut tout entreprendre contre les „ Espagnols en campagne, si l'on con- „ serve les troupes; mais sans cela on „ doit craindre qu'ils n'ayent la supé- „ riorité & ne fassent des entreprises. „ Il faut pour le siege de Girone, au „ moins deux cents cinquante milliers „ de poudre, cent vingt milliers de „ plomb, autant de mêches, trente „ mille boulets, quatre mille bombes, „ une grande quantité d'outils, un „ équipage immense. Le Roussillon „ n'y sauroit fournir à beaucoup près; „ & n'ayant pas la mer, on manque „ absolument de ressources ".

Réponse du Roi.

Ces raisons étoient convaincantes : le Roi en sentit la force. Il écrivit au Maréchal de Noailles de ne point s'engager dans l'entreprise de Girone, à moins que les mouvements des ennemis ne lui en fournissent l'occasion. Il ajoutoit que sur des avis certains que les confédérés vouloient attaquer Ville-Franche, & peut-être Nice, il avoit résolu de faire passer toute sa flotte dans la Méditerranée; qu'il envoyoit l'ordre au Maréchal de Tourville pour cet effet; que la présence de cette flotte sur les côtes de Catalogne devoit y faire entreprendre quelque chose; qu'elle

Le Roi au Maréchal de Noailles. 28 Juin.

fourniroit des hommes & des munitions; qu'il falloit, à son avis, commencer par les sieges de Palamos & de Saint-Féliu ; après quoi on verroit, s'il étoit possible, de tenter celui de Barcelone, ou du moins de Girone. 1693.

Il s'en rapporte au Maréchal.

„ Je suis si persuadé, dit le Roi, „ de votre attention à mon service, „ & de l'envie que vous avez de faire „ tout ce qui pourra être plus avan„tageux au bien de mes affaires, que „ je ne saurois assez vous témoigner „ le gré que je vous en fais, & la satis„faction que j'ai de votre conduite, „ ni m'empêcher de vous dire que „ quand vous n'exécuterez point les „ entreprises que je vous fournis, je „ suis persuadé que la chose n'est pas „ praticable ".

Motifs de confiance, & sujets de crainte.

Noailles étoit campé avantageusement à San-Pedro-pescador, où il couvroit Roses. Sur l'avis de la Cour, il se disposa aux sieges de Palamos & de Saint-Féliu. La flotte qu'on lui annonçoit, la plus formidable qui eût jamais paru dans cette mer, excitoit sa confiance, quoique les forces de terre ne répondissent pas à la grandeur de l'entreprise. Elles se réduisoient à douze mille hommes d'infanterie, & environ

1693. cinq mille quatre cents chevaux : les maladies devoient néceſſairement les diminuer, ainſi que les poſtes dont il falloit ſe rendre maître : & quelque bonnes que fuſſent les troupes maritimes, elles étoient trop peu accoutumées au ſervice de terre, pour ſuppléer à ce qui manqueroit d'ailleurs.

Les Eſpagnols reſtent renfermés dans leur camp.

Les Eſpagnols recevoient toujours des renforts, mais ils reſtoient abattus par les revers. Enfermés dans leur camp ſous Girone, ils ſe contentoient d'envoyer quelques partis à la découverte. Le Maréchal en envoyoit de ſon côté. Une action très-vive, du 9 Juillet, fit d'autant plus d'honneur à la Cavalerie Françoiſe, que celle d'Eſpagne paſſoit pour la meilleure de l'Europe. Vandeuil, Lieutenant-Colonel, avec cent Cavaliers ſeulement & ſoixante Dragons, rompit pluſieurs fois cinq Eſcadrons ennemis, ſoutenus par cinq autres, à une lieue de leur camp. Il ſe retira ſans avoir été entamé, & ramena plus de cent hommes de ſa troupe. Les Eſpagnols eurent quarante hommes tués ſur la place, & un grand nombre de bleſſés.

Parti de Cavalerie Françoiſe qui ſe diſtingue fort.

Victoire navale qui pouvoit

Tous les préparatifs étoient faits. Une victoire navale remportée par

Tourville, entre Lagos & Cadix, ajoutoit beaucoup aux espérances. Noailles lui envoya un projet, pour engager les Barcelonois à se révolter contre l'Espagne. „ C'est peut-être une „ vision, écrivit-il au Roi ; mais le „ bien qui en arriveroit, s'il venoit „ à réussir, & le peu d'inconvénients „ qu'il y a de le tenter, m'ont obligé „ de le proposer d'autant plus volontiers, que l'on m'assure qu'il n'y a „ que cent hommes de garnison à Barcelone ". Par un autre mémoire, envoyé en même-temps, il communiqua au Maréchal de Tourville ses vues pour le siege de Palamos.

1693. avoir des suites.

Lettre au Roi. 2 Aout.

Il étoit au moment de marcher vers cette place, lorsqu'un contre-ordre vint rompre tous ses projets. Le Duc de Savoie avoit investi Pignerol, qu'il importoit plus de conserver que de conquérir des villes de Catalogne. Le Roi ordonnoit au Maréchal de faire partir incessamment douze escadrons de son armée, ajoutant qu'il falloit se contenter de Roses, & empêcher les ennemis de rien faire.

Le Roi rappelle une partie des troupes.

„ Ce contre-temps, répondit le Général, fait perdre une occasion qui ne „ se retrouvera jamais. Le seul intérêt

Embarras de Noailles, & ses dispositions.

1693. „ du ſervice de V. M. m'y fait avoir un „ grand regret. Toutes choſes étoient „ prêtes. Dieu en a diſpoſé autrement : „ il faut ſe ſoumettre à ce qu'il lui

Lettre au Roi. 7 Août.

„ plaît & à V. M. ". Il expoſe enſuite l'embarras où il ſe trouve ; qu'il ne voit aucun parti à prendre qui n'ait ſes inconvénients ; que les chevaux ſont preſque hors de ſervice ; que depuis quelque temps il entre à l'hôpital au moins cent malades par jour ; que l'arrivée de la flotte & les préparatifs que les ennemis ont vu faire, ne ſerviront qu'à leur procurer des recrues, & à réunir les Catalans avec les Eſpagnols ; enfin, qu'il tâchera de prendre le meilleur parti dans les conjonctures.

Maladies dans l'armée.

Deux jours après, les maladies augmentant, il regarda comme un avantage que les projets concertés n'euſſent pas d'exécution : „ Car il eſt très- „ douteux ſi, dans l'état où ſont les „ troupes, nous aurions pu faire au- „ tre choſe que le ſiege de Palamos.

Au Roi, 9 Août.

„ Et à quoi nous auroit ſervi de le „ prendre, pour le démolir, ſans pou- „ voir aller plus avant " ? C'eſt ainſi que les idées changent d'un jour à l'autre au gré des conjonctures.

Le Comte d'Ayen ſer-

Le jeune Comte d'Ayen, âgé de

quinze ans, que nous verrons un jour surpasser son pere, servoit alors sous lui en qualité de Cornette de son régiment de Cavalerie. Il apprenoit à son école la science des vertus, ainsi que celle de la guerre. Le Maréchal pria le Roi de lui accorder une Compagnie, en assurant qu'il montroit de la bonne volonté, & qu'il pouvoit soutenir la fatigue; éloge où l'on reconnoît la modestie du pere.

1693. vant sous son pere.

Après avoir mis dans Roses une forte garnison, Noailles partit le 10 Août de son camp, & arriva le 12 au Boulou, pour distribuer les troupes dans des quartiers de rafraîchissements. Toute l'armée seroit périe, s'il eût différé davantage. Les chaleurs furent si excessives, que des bœufs, des chevaux & des chiens en moururent subitement. Les ennemis, quoique habitués au climat, souffrirent presque autant des maladies. Dans plusieurs villages du Lampourdan, sans que les troupes y eussent campé, il ne resta pas un seul homme pour labourer la terre, ni un garçon pour garder les bestiaux. Aussi étoit-ce une maxime du Maréchal de Noailles, que pour faire des conquêtes dans la Catalogne, il falloit prévenir les cha-

Chaleurs excessives & mortelles en Catalogne.

Le Maréchal de Noailles au Roi. 30 Août.

leurs, & agir depuis la mi-Avril jusqu'au commencement de Juillet.

1693.

Moyen d'approvisionner le Roussillon.

On pouvoit manquer de grains dans le Roussillon, tandis que la récolte étoit abondante dans les parties de la Catalogne, voisines de cette Province. Le Maréchal envoya au Roi un mémoire, où il proposoit le moyen de s'approvisionner sans frais: c'étoit d'exempter de tous droits les Catalans qui apporteroient du bled, & qui emporteroient du vin en s'en retournant. Il demandoit une défense aux Gouverneurs de rien exiger d'eux. Cette exemption, ajoutoit-il, ne doit point obliger de donner aucune indemnité aux fermiers; parce qu'à présent il n'entre aucun grain en Roussillon, & qu'il n'en sort point de vin. En pareil cas, la liberté du commerce fait évidemment le bien de tous.

Au Roi, 16 Septembre.

Liberté utile du commerce.

Préparatifs inquiétants des Espagnols.

Des soins plus pressants fixerent bientôt l'attention du Maréchal. Les Espagnols se préparoient avec diligence à quelque grande entreprise. Ils sembloient menacer ou Prats-de-Mollo ou Belver. On leur étoit fort inférieur en nombre; on avoit beaucoup de pays à garder; un homme à cheval ne pouvoit aller de Roses à Belver qu'en qua-

tre jours; & nos troupes étoient presque hors d'état de servir. 1693.

Le Maréchal les prévient partout.

Cependant, sur la nouvelle des préparatifs extraordinaires & de la marche des ennemis, Noailles va camper à Prades, & envoye occuper les postes dont il connoît l'importance. Les Espagnols, après deux jours de marche forcée, qu'ils avoient cru dérober à sa vigilance continuelle, trouvent qu'on les a prévenus par-tout. En même-temps qu'ils arrivent à Campredon, on se rend maître d'une hauteur près de Mollo, sans laquelle ils ne pouvoient que très-difficilement faire le siege de cette place. S'ils vouloient tenter celui de Belver, & c'étoit leur véritable dessein, on avoit pris d'aussi bonnes mesures pour les arrêter.

Le Maréchal de Noailles au Roi. 27 Septembre.

Sa position.

Une tête de leurs troupes s'étant montrée à Ribes, & le Maréchal ayant eu avis qu'ils accommodoient les chemins, il fit marcher le gros de l'armée à Puicerda; il se tint avec quelques bataillons dans un poste, d'où il pouvoit joindre en six heures, dès qu'il seroit sûr de la marche des Espagnols, soit le corps de troupes qui étoit du côté de Belver, soit celui qui étoit à Prats-de-Mollo.

1693.

Le Vice-Roi déconcerté, & tous les préparatifs perdus.

Le Vice-Roi fut déconcerté par ces dispositions, comme l'année précédente : n'osant descendre en Cerdagne devant notre armée, n'osant attaquer Mollo, parce que les principales hauteurs étoient occupées par les François, il se contenta de faire consommer à ses troupes les fourrages de Campredon, & les vivres dont il avoit fait des magasins considérables. Les préparatifs avoient coûté plus d'un million : autant de perdu encore pour l'Espagne, dont les finances étoient dans un état si déplorable, que le Roi Charles n'avoit pu lever son armée, qu'en retranchant le tiers des dépenses de sa maison, & des appointements de ses Officiers tant militaires que civils.

Victoires de Marsaille & de Nerwinde.

Deux grandes nouvelles vinrent coup sur coup augmenter la désolation des ennemis : l'une étoit la victoire complete du Maréchal de Catinat à la Marsaille sur le Duc de Savoie ; l'autre, la prise de Charleroi, qui fut une suite de la fameuse bataille de Nerwinde, gagnée sur le Roi Guillaume par le Maréchal de Luxembourg. La France triomphoit comme dans les plus belles années de Louis XIV ; mais elle s'épuisoit pour ainsi dire sous le fardeau de la gloire.

1693.

Fin de la campagne de Catalogne.

L'armée d'Espagne se sépara le 10 Octobre. Noailles avoit perdu deux mille hommes dans cette campagne, quoique personne n'eût autant de zele que lui pour la conservation des troupes. La campagne suivante sera plus glorieuse par les succès, sans l'être davantage par la sagesse du Commandant.





LIVRE TROISIEME.

1694.

Forces des armées de France & d'Espagne.

COMME Louis XIV se proposoit d'étendre ses conquêtes en Catalogne, il destina au Maréchal de Noailles une armée plus forte que celles des années précédentes. Elle fut composée de trente bataillons, faisant quinze mille hommes de pied, & de quarante-six escadrons, faisant près de six mille chevaux, sur le pied de cent trente par escadron. Il y avoit quatre Lieutenants-Généraux, cinq Maréchaux-de-Camp, douze Brigadiers. L'armée ennemie passoit ce nombre de plus d'un tiers. Le Duc d'Escalone, nouveau Vice-Roi, devoit la commander; & le Roi d'Espagne, en rappellant le Duc de Médina-Sidonia, s'étoit flatté que l'autre répareroit les anciens malheurs.

Noailles manque de fonds pour les troupes.

Avant son départ de la Cour, le Maréchal, inquiet avec raison sur le mauvais état des finances, s'informa si les fonds étoient préparés, & seroient bientôt remis. Comme il en manquoit une partie, il pria le Roi de donner ses ordres. Mais à peine arrivé en Roussillon,

lon, il éprouva l'inconvénient qu'il craignoit le plus. Toutes les troupes avoient des billets sur le trésorier, & le trésorier ne pouvoit les acquitter. Les besoins devinrent si pressants, que le Général fut obligé d'envoyer un courier au Maire de Toulouse pour emprunter, & de prêter lui-même du peu qu'il avoit.

1694. Le Maréchal de Noailles au Roi. 7 Mai.

Des édits de création de nouvelles charges, foible & dangereuse ressource pour les finances, donnoient lieu dans la Province aux vexations des traitants, peu délicats sur les moyens de les faire exécuter. Noailles crut devoir écrire au Roi, qu'il importoit de faire surseoir à leurs poursuites pendant la campagne, parce que l'Intendant de Roussillon suivant l'armée, il ne restoit personne qui pût modérer l'ardeur dévorante de ces financiers. Il observoit combien elle pouvoit aliéner l'esprit des sujets, dont les murmures s'étendoient au loin, & faisoient craindre la domination françoise aux peuples voisins.

Il demande qu'on arrête les vexations de finance en Roussillon.

Id. 9 Mai.

Impatient de se mettre en marche, il sentit avec douleur toutes les suites de cette obstruction des finances. Une autre cause l'arrêta encore quelques jours. Il attendoit des nouvelles du

Il passe en Catalogne.

1694. Maréchal de Tourville; car les grandes entreprises qu'on projettoit, étoient impossibles à exécuter sans le secours d'une flotte. On lui manda enfin que Tourville avoit ordre de mettre à la voile. L'armée s'assembla le 15 Mai au Boulou, & alla camper le 18 à la Jonquiere.

Il confere avec Tourville.

La position des troupes faisant croire aux ennemis que l'on marchoit à Girone, ils n'oserent s'en éloigner. On avança; on fit deux ponts pour passer la Fluvia; & la nuit même après ce passage, Tourville ayant mouillé dans la baie de Roses, Noailles alla conférer avec lui sur les opérations.

Les ennemis retranchés au-delà du Ter.

Il falloit passer le Ter, riviere médiocrement profonde, mais dont les gués sont dangereux, & où les hommes & les chevaux se perdent souvent. On avoit eu avis que les Espagnols, campés au-delà, se retranchoient à tous les gués : on ne l'avoit pas cru. En arrivant, le 26 Mai, on les trouva dans cette position avantageuse. Le Maréchal monta sur les hauteurs pour reconnoître leur camp. Il apperçut qu'ils avoient des troupes en-deçà dans le village de Vergès. Un détachement qu'il envoya n'eut qu'à paroître : ils repasse-

On se dispose à les attaquer.

rent à un gué qu'on retranchoit. C'étoit le meilleur paſſage, mais trop difficile pour nos troupes, en préſence des ennemis. Noailles réſolut de leur donner le change, d'attaquer par le gué de Toroella, ſur la gauche, en paroiſſant diriger l'attaque vers la droite, où il fit placer du canon. Il les amuſa tout le jour par des canonnades, tandis qu'il examinoit le terrein & faiſoit les diſpoſitions néceſſaires. 1694.

Entrepriſe très-périlleuſe.

Le gué de Toroella étoit défendu comme les autres par de bons retranchements; il l'étoit de plus par des dunes & de petites éminences, que le Vice-Roi avoit hériſſées de canons & de ſoldats : ces obſtacles n'ébranlerent point la réſolution du Maréchal. Au milieu de tant de périls, il devoit avoir l'avantage de manier ſans confuſion ſes troupes & ſon artillerie : c'eſt ce qui animoit ſa confiance.

Commencement de la bataille.

Dès les dix heures du ſoir l'armée s'ébranla, pour ſe diſpoſer à l'attaque du lendemain. On ſe mit en bataille à la petite pointe du jour. L'artillerie n'ayant pu arriver auſſi-tôt qu'on le vouloit pour protéger le paſſage, & les ennemis ayant découvert nos troupes, elles ſe trouverent expoſées à un

1694. très-grand feu. Noailles accourut, fit fonder un autre gué voisin, y fit passer un détachement sous les ordres du Comte de Coigni, non sans beaucoup de peine & de danger.

Passage du Ter. Au même instant, les Carabiniers & les Grenadiers, bravant le feu continuel des ennemis, se jettent à l'eau; & passent la riviere large au moins de cinquante toises. Les Espagnols dont les retranchements avoient deux ou trois étages, les reçoivent au son du tambour, des trompettes & des hautbois. Mais cette fierté arrogante cede enfin à la valeur & à l'impétuosité Françoise. Carabiniers & Grenadiers entrent pêle-mêle dans les retranchements, taillent en pieces tout ce qui s'y trouve. Un escadron se présente pour soutenir l'infanterie; on le renverse; & le Chevalier de Courcelles, après s'être colleté long-temps avec l'Officier qui le commandoit, le perce de plusieurs coups d'épée.

Retraite des Espagnols. Le reste des troupes passoit en bon ordre. Toute la cavalerie Espagnole étoit en bataille dans une grande plaine. On forme une ligne, & le Maréchal fait aussi-tôt marcher à l'ennemi. Entre-deux se trouvoit un ruisseau large

de plus de vingt pieds, dont les bords étoient également hauts & escarpés, & sur lequel il n'y avoit que deux ponts étroits, très-éloignés l'un de l'autre; on passe aussi vîte qu'on peut, mais avec une lenteur inévitable. Ce retardement favorise la retraite des Espagnols, qui n'avoient pas envie de se défendre. 1694.

Coigni, détaché avec plusieurs petites troupes pour les harceler, s'en acquitta si bien qu'il les engagea à lui faire tête, au défilé du village de Foxa où étoit le quartier général du Vice-Roi. Noailles eut le temps d'arriver à la tête de la Cavalerie. On chargea l'ennemi. Il soutint le choc intrépidement, se rallia & revint plus d'une fois à la charge. Mais culbuté enfin, il franchit une haie & un fossé, que les chevaux Espagnols étoient seuls capables de franchir, & il se jetta en désordre dans le village.

Leur Cavalerie est attaquée, & vaincue.

Ce poste fut bientôt enlevé. On poursuivit encore les ennemis jusques sur les hauteurs; on prit tous leurs équipages. Le reste de l'armée passa à plusieurs gués pendant l'action, l'infanterie, ayant de l'eau au-dessus de la ceinture. Si les Espagnols avoient voulu

On les poursuit longtemps.

1694. tenir ferme dans quelque poste avantageux, on pouvoit combattre une seconde fois, tant les mesures étoient bien prises & bien exécutées. Noailles fut à leur poursuite près de quatre lieues. Souvent leur Cavalerie tourna tête, toujours elle fut poussée par les François: on ne cessa de combattre que vers le midi.

Perte des ennemis.

La perte de l'armée Françoise se réduisit à trois cents hommes tués ou blessés. Celle des ennemis montoit à près de neuf mille, en comptant les prisonniers & les déserteurs. La cassette du Vice-Roi, prise avec tout son bagage, renfermoit un état de ses troupes, par lequel on vit qu'elles étoient plus nombreuses que les nôtres d'environ six mille six cents hommes. Cent quarante Officiers connus se trouverent parmi les prisonniers.

Eloge des Officiers François.

Dans ses lettres au Roi, le Général victorieux, comble d'éloges les principaux Officiers, Chazeron, Coigni, Quinson, Saint-Silvestre, Genlis, Druy, Cambout, &c. Le Chevalier de Courcelles s'étoit signalé plusieurs fois à la tête des Carabiniers, & Milord Clare à la tête d'un régiment de Dragons. Ceux des Officiers qui n'avoient

pu combattre, méritoient eux-mêmes des louanges par le desir qu'ils avoient montré de le faire. Le Marquis de Noailles, frere du Général, porta au Roi une nouvelle si intéressante, & fut fait Maréchal-de-camp. 1694.

Le Roi témoigne au Maréchal sa reconnoissance.

Il rapporta une lettre écrite de la main de Louis XIV en ces termes:

„ Je crois que je vous renvoye le
„ Marquis de Noailles satisfait. Il vous
„ dira la joie que j'ai sentie de la ba-
„ taille que vous avez gagnée, & le
„ plaisir que j'ai eu du service que
„ vous m'avez rendu. Le bien de l'é-
„ tat s'y rencontre, & ma satisfaction
„ particuliere, qui est augmentée par
„ l'amitié que j'ai pour vous. Rien ne
„ peut être plus à propos. J'espere
„ que les suites seront heureuses, &
„ que vous m'enverrez bientôt encore
„ de bonnes nouvelles, qui feront
„ connoître à tout le monde de quoi
„ vous êtes capable, quand il s'agit
„ de me servir & du bien de l'Etat.
„ Jugez de ma sensibilité par ce que
„ vous faites, & croyez qu'on ne peut
„ avoir plus d'amitié que j'en ai pour
„ vous ".

Le Roi au Maréchal de Noailles. 10 Juin.

Une autre lettre du Roi, écrite le même jour à la mere du Maréchal,

1694. paroît aussi digne d'être conservée : elle sera connoître la bonté naturelle de ce Monarque si fier, les sentiments de religion dont il étoit alors pénétré, la satisfaction particuliere que lui donnoient les succès d'un Général en faveur, qu'il avoit soutenu contre l'envie & la méchanceté des courtisans, & qui justifioit tous les jours par ses actions la bonne idée qu'il avoit de lui. Voici la lettre.

Lettre de Louis XIV à la mere du Maréchal de Noailles.

„ Le service que le Maréchal de „ Noailles vient de me rendre est si „ considérable, & peut avoir de si „ grandes suites, que je ne saurois „ m'empêcher de vous en témoigner „ ma joie, & s'il se peut, augmenter „ la vôtre, en vous assurant que j'ai „ pour lui l'estime & l'amitié qu'il mé- „ rite ; & je suis très-satisfait de la ma- „ niere dont il s'est conduit. La ba- „ taille qu'il a gagnée m'a fait voir „ que j'ai mis mes armes en bonnes „ mains, & que je ne me suis pas „ trompé en ce que j'ai toujours pensé „ de lui. C'est en ceci un effet de vos „ prieres, que je crois que vous fai- „ tes de bon cœur pour nous deux. „ Dites à M. de Châlons (depuis „ Cardinal de Noailles) que j'ai aussi

„ grande confiance aux ſiennes, & que 1694.
„ je me réjouis avec lui de ce que ſon
„ frere vient de faire. Il ne me reſte
„ plus qu'à vous aſſurer qu'on ne peut
„ avoir plus d'eſtime & de conſidéra-
„ tion, que j'en ai pour vous & pour
„ votre piété. Je crois que vous ne ſe-
„ rez pas fâchée d'apprendre que j'ai
„ fait le Marquis de Noailles Maréchal-
„ de-camp ".

Si on attachoit tant de prix à un mot gracieux de Louis XIV, que devoit-on penſer de ſes lettres?

Siege de Palamos.

Palamos, petite place très-forte, & défendue par une garniſon de trois mille hommes, fut inveſtie le 30 Mai, trois jours après la bataille du Ter. Le ſiege auroit commencé plutôt, s'il n'y avoit eu quelque retardement du côté de l'armée navale. Dès le commencement, le feu des ennemis fut continuel. Ils tiroient dans le camp à boulets perdus, & peu s'en fallut que le Maréchal n'y fût tué. Un boulet de canon entra dans ſa chambre, le couvrit d'éclats de pierres qui lui meurtrirent la main, & alla tomber ſur ſon lit. Il auroit été couché alors & infailliblement écraſé, s'il ne s'étoit ſouvenu, au moment de ſe mettre au

Le Général preſque tué dans ſon camp.

1694. lit, que son maître d'hôtel lui avoit demandé de l'argent : il en tiroit de sa cassette quand l'accident arriva. Cette particularité se trouve dans une lettre du Comte de Gramont-Lauta, écrite du camp le premier Juin.

Zele du Maréchal de Tourville.

Je ne suivrai point le journal du siege, parce qu'il ne contient que les opérations ordinaires en pareil cas, faites avec beaucoup de vigueur contre des ennemis qui ne montroient pas moins de courage. En rendant compte au Roi de l'ouverture de la tranchée, le Général se loue beaucoup des soins de Tourville. „ Si je lui di„ sois de débarquer avec mille hom„ mes, il le feroit comme s'il n'étoit „ pas Maréchal de France ". Qu'il est beau & rare de sacrifier la jalousie de rang au bien du service !

Le Maréchal de Noailles au Roi. 1 Juin.

Attaque vigoureuse de Palamos.

Id. 7 Juin.

Tout ayant été préparé le 6 Juin pour attaquer le chemin couvert, le lendemain à la pointe du jour les Grenadiers & cent Dragons à pied, destinés à cette expédition, sortirent par les côtés & le milieu de l'attaque, avec tant de vivacité & de bravoure, que les ennemis furent coupé entre le château & la ville. On ne se borne pas au chemin couvert ; on marche en-

avant, on pénetre par deux petites breches où deux hommes ne peuvent monter de front; on entre dans la place; les bataillons de garde ſuivent de près; on occupe les rues; Noailles monte auſſi par la breche, viſite tout, fait retirer les habitants dans les Egliſes, & donne les ordres pour la ſûreté. 1694.

La garniſon ſe rend priſonniere.

Dès le ſoir même, on aſſiege la citadelle, & l'on ouvre la tranchée. On y fait le 9 une breche conſidérable. Le Gouverneur offre de capituler; il demande pour condition de ſortir avec armes & bagages. Noailles exige que la garniſon ſoit priſonniere, & l'Eſpagnol au bout de huit à dix heures, eſt forcé d'y conſentir. Cette garniſon étoit de quatorze cents hommes, qu'on envoya le lendemain en Rouſſillon.

Eloges dus à un Ingénieur.

Le Maréchal loue ſi ſouvent dans ſes dépêches, & en particulier au ſujet du ſiege de Palamos, M. de Lapara, Ingénieur, également brave, habile & zélé, que ſon nom ſemble avoir droit à une place dans l'hiſtoire. Si les annales des nations perpétuoient le ſouvenir de quiconque a glorieuſement ſervi ſa patrie, on verroit beaucoup plus de grands hommes. Les ames ou les génies ſupérieurs dédaigneroient la

1694. fortune, pour acquérir cette espece d'immortalité, inutile sans doute aux morts, mais capable d'enflammer l'émulation des vivants.

Le Roi desire qu'on assiege Barcelone.

C'étoit l'intention du Roi que la prise de Palamos conduisît au siege de Barcelone. Le Maréchal de Noailles auroit eu d'autant plus d'intérêt à prendre cette capitale, qu'on lui avoit donné des patentes de Vice-Roi de Catalogne, dont il pouvoit faire usage quand il jugeroit à propos. Le bien réel du service l'emporta sur toute considération personnelle, & la prudence sur le desir même de plaire au Monarque. Il lui représenta dans une lettre, qu'il falloit commencer par la conquête de Girone, sans quoi il n'y avoit nulle sûreté à suivre l'autre projet; rien n'étant plus dangereux que de laisser derriere soi une forte place, remplie d'un gros corps de troupes, & dont peut-être on ne pourroit plus faire le siege, après avoir mis dans Barcelone une garnison suffisante; qu'on n'auroit d'ailleurs de communication à Barcelone que par mer; qu'il seroit très-difficile de la conserver, au-lieu que Girone prise se soutiendroit aisément, & acheveroit de donner un assez grand pays

Noailles démontre qu'il faut commencer par Girone.

Le Maréchal de Noailles au Roi. 7 Juin.

pour que l'armée y ſubſiſtât l'hyver, quand même on n'iroit pas plus avant; qu'il y avoit de Palamos à Barcelone ſept ou huit jours de marche, & deux ou trois de ſéjour au moins; qu'ainſi on riſquoit de ſe trouver ſans ſubſiſtances, ſi la flotte n'arrivoit pas à temps, ou que les vents & la mer empêchaſſent de débarquer les proviſions; que les peuples de la Province ne remuant point, on devoit ne plus compter ſur eux, & qu'il falloit mener l'affaire avec précaution; enfin, que dans le cas où l'armée navale paroîtroit néceſſaire ailleurs, ce que les nouvelles lui faiſoient craindre, il ne vouloit mettre aucun obſtacle à ce que le ſervice de l'Etat exigeroit. 1694.

La réponſe du Roi commence par de grandes louanges ſur la priſe de Palamos, & finit par une approbation formelle des idées du Maréchal. „ Vous m'écrivez comme un homme „ ſage : c'eſt pourquoi je me fie d'autant „ plus volontiers à vous que je ſuis „ aſſuré que le parti que vous prendrez ſera le meilleur. Je penche du „ côté le plus ſûr; mais comme les „ choſes peuvent changer, & qu'il „ en peut arriver que je ne ſaurois

On le laiſſe maître des opérations.

Le Roi au Maréchal de

1694. Noailles 13 Juin.

„ prévoir, je vous permets encore une „ fois de faire tout ce que vous croirez qui sera le plus à propos ; & „ comptez que quelque parti que vous „ preniez, je l'approuverai, le croyant „ le meilleur. "

On revient ensuite au premier projet.

Cette dépêche étoit signée, quand le Roi, apprenant par les nouvelles de Londres que la flotte confédérée avoit regagné les ports, & jugeant que l'entreprise de Barcelone devenoit beaucoup moins hasardeuse, insista dans une seconde lettre en chiffre sur cette expédition. „ La seule prise de Barcelone „ peut être le fruit de la victoire du „ Ter, parce que le public regardera „ tout autre conquête comme au-dessous de cet avantage : elle est la „ seule qui puisse porter à l'Espagne „ un coup décisif pour la paix : sans „ elle, on ne sauroit presque se flatter „ de faire hyverner les troupes en Catalogne ; ce qui seroit pourtant essentiel pour fatiguer les Espagnols & „ pour soulager les finances. Si l'on „ manque l'occasion présente de s'emparer de Barcelone, on ne pourra „ plus y réussir cette année, ni par „ conséquent le reste de cette guerre. Alors les vues qu'on avoit sur

Raisons alléguées pour le soutenir.

„ la Catalogne, ſoit pour obliger l'Eſ- 1694.
„ pagne à la paix, ſoit pour avoir des
„ équivalents qui procureroient ailleurs
„ la ceſſion de places conſidérables,
„ ſe trouveront ſans effet. " Telle eſt
la ſubſtance des raiſons de Louis XIV.
Il ajoutoit que le Maréchal pourroit être exactement ſervi par la marine; qu'au reſte, il ne lui preſcrivoit pas préciſément l'entrepriſe, qu'il la deſiroit ſeulement, au cas qu'on n'y trouvât pas une impoſſibilité formelle, ou une apparence preſque certaine d'échouer. En un mot, il preſſoit beaucoup ſans ordonner.

Noailles perſiſte dans ſon ſentiment par des raiſons ſupérieures.

De pareilles inſtances ſont des ordres, pour peu qu'il ſoit poſſible d'y déférer. Qui le fait mieux qu'un Courtiſan? Mais Noailles avoit pris ſon parti, & c'étoit le ſeul qu'il devoit prendre. A l'arrivée du courier, il conſulta néanmoins les plus zélés & les plus habiles des Officiers-Généraux ſur l'entrepriſe de Barcelone. Il les trouva encore plus convaincus que lui-même de l'impoſſibilité actuelle de l'exécution. C'eſt ce qu'il marqua au Roi, en expoſant de nouveau les motifs qui décidoient pour Girone. On avoit à peine quatorze mille hommes de pied.

Le Maréchal de Noailles au Roi. 14 Juin.

1694. Les vaisseaux & les galeres ne pouvoient en fournir, parce que si la flotte ennemie arrivoit, elle devoit avoir trop d'avantage sur la nôtre, que le rembarquement des troupes auroit retardée. Assiéger Barcelone avec si peu de troupes, & laisser Girone derriere soi, étoit s'exposer à tout perdre.

Difficultés des subsistances.

D'ailleurs, comment s'assurer d'avoir des vivres ? On manquoit toujours d'argent. Dès le commencement de la campagne, il avoit fallu demander du biscuit au Maréchal de Tourville, qui en avoit accordé 180, 000 rations ; & ce n'étoit qu'une provision pour cinq jours. Pendant le siege de Roses, on avoit été quatre jours sans pouvoir débarquer un sac de farine. C'eût été bien pis cette année, où la mer fut extrêmement orageuse.

La Cour change encore d'avis.

Les résolutions de la Cour tenoient à si peu de chose, qu'elles changerent tout-à-coup, parce qu'il arriva une nouvelle imprévue. Et rien ne fait mieux sentir combien la prévoyance du Général étoit nécessaire. Le Roi lui écrivit qu'une escadre Angloise de quarante-cinq vaisseaux alloit entrer dans la Méditerranée ; qu'il ne falloit plus compter par conséquent sur le secours

Le Roi au Maréchal de Noailles. 24 Juin.

de l'armée navale; que si l'on étoit devant Girone, comme il le souhaitoit, 1694.
on devoit tâcher de la prendre, & ne songer plus ensuite qu'à vivre dans le pays ennemi avec l'armée, & à bien conserver les conquêtes.

Siege de Girone, tenté inutilement jusqu'alors.

Heureusement on étoit devant Girone depuis le 19. Cette place portoit encore le nom de *pucelle*, parce qu'elle avoit soutenu vingt-deux sieges sans avoir jamais été prise. Deux Maréchaux de France, Hocquincourt & Bellefons, en avoient levé le siege sous le regne de Louis XIV. Une situation avantageuse, plusieurs forts sur la montagne, & plus de cinq mille hommes de garnison, auroient dû intimider le Maréchal de Noailles, si la prudence n'avoit comme assuré le succès de ses entreprises les plus hardies.

Il fut deux ou trois jours à reconnoître la place, & à chercher par où il commenceroit à l'attaquer. Il attendit pour l'ouverture de la tranchée, qu'on eût toutes les choses nécessaires. Faute de bagages suffisants, il envoya ses propres mulets, & emprunta ceux des Officiers.

Progrès rapides.

La tranchée fut ouverte le 24 Juin. Quatorze pieces de canon & quatre

1694. gros mortiers tiroient déja le 26. Les travaux avancerent si rapidement, les batteries eurent tant d'effet, que la nuit du 27, les assiégés abandonnerent deux forts & deux redoutes. Le 29 il y eut une breche considérable, & le travail du mineur alloit commencer, quand la ville battit la chamade. On capitula le soir.

Capitulation de Girone.

En consentant que la garnison sortît avec armes & bagages, le Maréchal exigea qu'elle ne serviroit point le reste de la campagne jusqu'au mois de Novembre, & que tout ce qui appartenoit au Roi d'Espagne, argent, munitions, excepté cent huit chevaux qu'on laissoit à la Cavalerie, seroient remis de bonne foi. Trois cents chevaux qui resterent, beaucoup trop petits pour les Régiments François, furent distribués aux Officiers : ils se dégoûtoient du service faute de paye & de récompense ; le Général crut devoir saisir l'occasion de les consoler par cette faveur. Le Ministre l'en blâma cependant, sans doute pour le mortifier, plutôt que par un motif d'économie ; car on verra qu'il ne l'aimoit point.

Dispositions de l'Evêque

Une grande partie de la garnison

abandonna ſes drapeaux; mais l'Evêque de Girone, quoique né en Rouſſillon, refuſa de prêter ſerment de fidélité au Roi, & ſe retira dans une autre ville. Quant aux habitants, ils donnerent à entendre que, s'ils étoient ſûrs de demeurer ſous la domination Françoiſe, ils ſe féliciteroient d'y être; mais qu'ils craignoient fort les Eſpagnols, comme très-durs, & ne pardonnant jamais.

1694. & des habitants. Le Maréchal de Noailles au Roi. 8 Juillet.

Quelque temps après, Noailles fit chanter le *Te Deum* dans la Cathédrale. On lut enſuite ſes patentes de Vice-Roi, qu'il convenoit alors de rendre publiques; & en cette qualité, il jura de ne rien faire contre les loix & les coutumes du pays: ferment uſité en pareil cas. La ville & le Chapitre conſentirent de bonne grace à payer au Roi les ſommes que tiroit d'eux la Cour d'Eſpagne: elles montoient à près de cent mille livres. „ Vos véritables ſujets, écrivit le Maréchal à Louis „ XIV, ne pourroient mieux faire: „ je ſuis même étonné de l'extérieur „ de ces gens-là, parce qu'ils paſſoient „ pour être les plus Eſpagnols de toute „ la Catalogne ".

Noailles publie ſes patentes de Vice-Roi.

Les beſoins des troupes étoient ex-

Miſere extrême des

trêmes. Depuis le commencement de la campagne, l'armée n'avoit reçu qu'environ deux cents soixante mille livres, qui ne suffisoient pas même à la dépense d'un mois. Tous les Officiers subalternes n'étant pas payés, se trouvoient dans une misere incroyable ; plusieurs réduits au pain de munition, & hors d'état d'acheter du vin. Aussi plusieurs abandonnoient-ils leurs emplois, quelque bonne volonté qu'ils eussent. Le Général écrivit au Roi :

1694.

troupes, faute de paye.

Au Roi. 10 Juillet.

„ Je croirois tromper votre Majesté, „ si je ne tâchois point de prévenir „ par-là les suites fâcheuses qui en peuvent arriver, dont la moindre sera „ la diminution considérable de l'armée de votre Majesté, par une grande „ désertion & un grand libertinage ". Cette prédiction se vérifia bientôt.

Rien n'étoit plus dangereux.

Ainsi une guerre glorieuse ruinoit la Puissance de l'Europe la plus féconde en ressources. On doit moins s'en étonner, tant l'exemple en est commun, que des succès d'un Général si dépourvu de moyens. Des troupes sans paye sont presque toujours sans cœur ou sans discipline. On apprit enfin qu'il y avoit cent mille francs pour l'armée à Belle-garde. On envoya sur le champ

une escorte, de peur qu'il n'arrivât quelque accident qui eût été sans remede. 1694.

Noailles marche à Ostalric.

Tourville étoit parti pour Toulon, sur un ordre qu'il avoit reçu du Roi, de se retirer à moins qu'on n'eût entrepris le siege de Barcelone. Noailles ne pouvoit plus l'entreprendre qu'à la fin de la campagne, supposé qu'après le départ de la flotte Angloise, celle de France pût alors tenir la mer. Il méditoit d'autres expéditions, & n'attendoit que de l'argent pour se mettre en marche. L'armée arriva le 18 Juillet devant Ostalric.

On entre par surprise dans la Ville.

On se rendit maître en arrivant du fauxbourg de cette ville. Une batterie de canon, les menaces d'un trompette envoyé par le Maréchal, enfin l'approche des troupes ayant épouvanté les Bourgeois, ils firent descendre par une fenêtre un des Consuls, pour annoncer que la ville se mettoit sous la protection de la France. Le Maréchal répondit que ce compliment ne servoit à rien, s'ils ne l'aidoient à s'en emparer. Ils convinrent de faire entrer les troupes, & de les conduire eux-mêmes. Pour l'exécution du projet, on prépara une fausse attaque au château,

Le Maréchal de Noailles au Roi. 20 Juillet.

1694. du côté de la campagne. La garnison prit le change, courut au secours du château ; & les François entrerent de nuit, les uns par le trou d'une porte, les autres par un trou fait à la muraille.

Le château presqu'imprenable.

Parmi les actions de guerre, il en est peu d'aussi étonnantes que la maniere dont le château fut emporté. Sept rêtranchements le défendoient du côté le moins inaccessible. Le Gouverneur avoit cinq cents hommes d'élite, avec un grand nombre d'Officiers ; & connoissant mieux qu'un autre la force de cette place, car il étoit Ingénieur, il s'étoit vanté de tenir plus que Palamos & Girone ensemble. Trois de nos soldats lui firent manquer de parole.

On le prend par une espece de prodige.

Du côté des retranchements, le Maréchal faisoit une fausse attaque, sans autre dessein que d'occasionner une diversion. Deux Grenadiers de son régiment & un Suisse s'avancent jusqu'au premier retranchement, dont le revêtement étoit de dix pieds, & qui de plus avoit trois pieds de palissades. Ils se mettent en tête d'y entrer, montent sur les épaules l'un de l'autre, & viennent à bout de leur entreprise. Ils appellent leur camarades. Ceux-ci accou-

rent & montent de même. Le nombre grossissant, les Officiers marchent pour soutenir les soldats. On chasse de retranchement en retranchement l'ennemi troublé par cette audace ; on entre avec lui dans le château. Ceux qui gardoient le chemin couvert du côté de la campagne, l'abandonnent saisis de terreur, & se sauvent dans un bois, où les Dragons campés près de-là les tuent ou les prennent presque tous. Nous n'eûmes que trente hommes tués ou blessés dans cette action. 1694.

Le Comte d'Ayen y fut présent. Il racontoit que les deux Grenadiers avoient un peu de vin dans la tête ; qu'arrivés au pied du premier retranchement, l'un dit à l'autre : *Je gage que tu n'oserois monter-là ;* que la gageure faite, ils monterent tous deux, crierent en haut, *vive le Roi*, appellerent la troupe. C'est ainsi que le hasard conduit quelquefois à des succès qui confondent la raison. Particularité singuliere.

Remarquons aussi que les Grenadiers du régiment de Noailles s'étoient singulierement distingués dans cette guerre. Il est des circonstances où une sorte d'enthousiasme saisit un corps de soldats, au point de les rendre capables Emulation de corps.

1694. de tout, parce qu'ils tiennent à ce corps. L'émulation qu'il est facile d'exciter par tant de moyens, fait les héros & les grands hommes.

Importance du poste d'Ostalric.

Ostalric, situé sur une hauteur qui domine toutes celles dont il est environné, fermoit l'entrée du pays nouvellement conquis, mieux que Bellegarde ne ferme l'entrée du Roussillon. On ne pouvoit pénétrer dans la *selve* de Girone, sans défiler sous le canon & le mousquet de cette place. Le Maréchal cru devoir garder un poste si avantageux; il y fit travailler à de nouveaux chemins couverts, & à tout ce qui pouvoit en assurer la défense.

Vue du Général.

Noailles ne désespéroit point de s'emparer de Barcelone, s'il recevoit de France les secours qu'exigeoit cette entreprise : il se préparoit de maniere à saisir utilement les occasions. „ Je „ crois que j'y marcherois tout-à-l'heu- „ re, écrivoit-il à Louis XIV, si ce „ n'étoit remettre entiérement au hasard la gloire de vos armes & le bien „ de l'Etat; mais j'ai trop d'attachement pour votre personne, & de „ zele pour votre service, pour compromettre des choses aussi importantes, & qui doivent être aussi cheres ".

Le Maréchal de Noailles au Roi. 27 Juillet.

„ res ". Si l'on vouloit tenter l'entreprise, il demandoit comme absolument nécessaires, le secret principalement du côté de la marine, dix ou douze bataillons, quatre ou cinq régiments de Cavalerie ou de Dragons, de l'avoine pour la Cavalerie, les vaisseaux & les galeres s'il étoit possible de les avoir, & de l'argent sur-tout; ce qui étoit le plus difficile à obtenir. 1694.

Désordres des troupes causés par le manque de paye.

Ce manque d'argent, si funeste pendant la guerre, multiplioit chaque jour les maux qu'il avoit prévus & annoncés. Le mécontentement & le désordre se glissoient parmi les troupes; on ne pouvoit plus les contenir dans une exacte discipline : elles se livroient au pillage, parce que le besoin les y engageoient. Les Officiers loin de seconder la vigilance & le zele du Général, favorisoient souvent une licence dont ils profitoient sans doute eux-mêmes. Les Régiments étrangers, plus avides & moins soumis, donnoient l'exemple des plus grands excès; & comme il y avoit parmi eux un grand nombre de Protestants, les profanations devenoient aussi communes que les brigandages. On comptoit déja vingt-deux Eglises pillées, d'où l'on avoit

Le Maréchal de Noailles au Roi. 5 Août.

Profanations & vols d'Eglises.

1694. enlevé cinquante-un calices d'argent, vingt-fept ciboires, dix-neuf foleils, trente-fept croix de proceffion, quatre-vingt-quatre chandeliers & vingt-un reliquaires d'argent, cent cinq chafubles, foixante-feize devants d'autels, &c. &c.

Noailles tâche de les réparer.

Si la Religion du Maréchal étoit bleffée de ces facrileges, fon zele pour le bien de l'Etat n'en fouffrit pas moins. Voyant les funeftes impreffions qui en réfultoient dans l'efprit des peuples, il envoya au Roi le mémoire de tous les vols d'Eglife, eftimés trente-deux mille livres. On étoit convenu avec les parties intéreffées, qu'on pourroit, moyennant fix mille livres, rétablir ce que le fervice divin exigeoit néceffairement. Le Roi donna ordre de payer cette petite fomme, en attendant qu'il pût reftituer le furplus.

Barbéfieux lui donne du chagrin.

Outre l'embarras & la ruine des finances, Noailles trouvoit du côté de la Cour un grand obftacle à la fageffe de fes vues. Le Marquis de Barbéfieux, Miniftre de la guerre, plus femblable à fon pere par des grands défauts que par de vrais talents, jaloux de ce qu'il s'adreffoit directement au Roi pour les affaires importantes, aimoit

à lui faire sentir sa haine secrete ou ses préventions défavorables. Il refusoit, il retardoit des choses justes & nécessaires; il prétendoit qu'on devoit trouver dans le pays même de quoi entretenir les troupes; il donnoit des sujets de mécontentement, qui forcerent le Maréchal de lui écrire en ces termes : 1694.

Il écrit fortement à ce Ministre.

„ Vous me priez au sujet des fonds „ que je vous demande pour cette armée, de faire réflexion que l'armée „ de Catalogne n'est pas la seule où „ il faut que le Roi fournisse de l'argent. Je souhaiterois de tout mon „ cœur que l'on rendît la même justice à l'armée de Catalogne, que „ je rends aux autres, & que chacun „ entrât dans le bien général autant „ que j'y entre. Croyez-vous que si „ je pouvois tirer bien de l'argent de „ ce pays-ci, je ne le fisse pas, & que „ je ne cherchasse point à diminuer „ les dépenses du Roi? Je croyois „ être mieux connu de vous que cela. „ Vous aurez vu par un mémoire que „ j'ai envoyé au Roi, ce que l'on a „ pu tirer; & il est bien difficile quand „ deux armées mangent un pays, cha-

Le Maréchal de Noailles à M. de Barbesieux. 12 Août.

1694. „ cune de leur côté, d'y trouver bien „ de l'argent, &c. "

Le Ministre le blâme d'une chose raisonnable. Il ne sera pas inutile de citer un trait particulier, pour faire voir comment des hommes en place, prévenus & passionnés, prêtent quelquefois de fausses couleurs à ce qui paroît le moins susceptible de blâme. Parmi les prisonniers de Girone se trouvoit un Capitaine de Miquelets convaincu, par son propre aveu, d'avoir voulu assassiner en 1692, l'Intendant de l'armée Françoise. Le Général en avoit eu avis : il avoit prévenu le coup en mettant une Compagnie de Grenadiers autour de la maison de l'Intendant. Ce Miquelet fut reconnu & interrogé. Il avoua qu'étant condamné à la potence, il n'avoit obtenu sa grace du Vice-Roi de Catalogne, qu'à condition de commettre l'assassinat. Noailles crut en conséquence devoir le retenir en prison, au-lieu de le renvoyer avec les autres prisonniers. Il en rendit compte dans le temps ; mais Barbésieux lui écrivit que le Roi desiroit qu'on le mît en liberté, *parce qu'il est permis à un homme qui porte les armes pour un Prince, d'obéir à son Général dans les choses qu'il lui ordonne.*

M. de Barbésieux au Maréchal de Noailles. 8 Août.

Le Maréchal fait ſentir dans ſa réponſe combien cette maxime eſt mal appliquée; qu'il s'agit d'un meurtre & non d'une action militaire. „ On a „ bien traité le Miquelét, ajoute-t-il, „ on l'a guéri de ſes bleſſures; & ſi „ les ennemis le veulent échanger pour „ quelqu'un des nôtres, nous le leur „ renverrons ".

1694.

Réponſe du Maréchal.

Lettre du 15 Août.

Il inſiſtoit dans la même lettre ſur les maux produits par la diſette d'argent. Le pillage & le libertinage des troupes, faute de paye, avoient aliéné les cœurs des Catalans, au point que le peuple étoit par-tout ſous les armes. Les ſoldats n'ayant aucun reſpect pour les Egliſes, les payſans n'en avoient pas plus pour les ſauve-gardes du Général, & inſultoient les convois & les fourrages : ce qui n'étoit jamais arrivé, dit-il, *même dans les lieux où j'ai été avec l'excrément des troupes du Roi, & dans le temps que l'ennemi étoit en état de s'oppoſer à moi.* Il obſervoit de plus que la Catalogne, bien différente de ce qu'on la ſuppoſoit à la Cour, étoit mal peuplée, mal cultivée; qu'elle couroit grand riſque de manquer de grains, non-ſeulement pour ſa ſubſiſtance, mais pour les ſe-

Les Catalans aliénés par la licence des troupes.

mailles. De fausses relations disoient

1694. le contraire, parce que les ennemis du Général sacrifioient la vérité à l'envie de plaire au Ministre.

Castelfollit presque inaccessible.

Le Maréchal de Noailles au Roi. 2 Septembre.

Malgré tant de désagréments au milieu de tant de succès, il marchoit à une nouvelle expédition, & alloit prendre Castelfollit. Cette place bien fortifiée étoit à l'extrémité d'une plaine, qui se termine par un escarpement de rocher de quatre-vingt à cent toises de hauteur, du côté que devoit arriver l'armée Françoise. Une rampe large de sept ou huit pieds y conduisoit : c'étoit le seul chemin qu'il y eût alors; & pour réussir dans l'attaque, il falloit s'en ouvrir un nouveau, par lequel on pût s'emparer des hauteurs.

Noailles pratique un chemin.

C'est ce que fit le Maréchal de Noailles. Dix Bataillons destinés à cet ouvrage vinrent à bout de frayer un chemin commode, de plus de six mille toises de long sur deux de large, dans des montagnes où il n'y avoit presque jamais passé de chevres. Le canon y passa.

Siege de cette place.

On arriva devant Castelfollit le 4 Septembre, avec quatorze Bataillons & trois cents chevaux. Le siege eût

été des plus difficiles par la situation de la place, malgré la foiblesse des ennemis, s'ils eussent tenté de s'y opposer. Nos quartiers, séparés & éloignés les uns des autres, ne pouvoient se soutenir mutuellement. 1694.

Attaque du côté où l'on s'y attendoit le moins.

L'attaque sembloit devoir absolument se faire par la plaine. Des fortifications redoutables l'auroient rendue également longue & périlleuse. Après avoir bien examiné le terrein, le Maréchal, pour brusquer l'expédition, résolut de surprendre les Espagnols d'un côté qu'ils jugeoient inaccessible. A mi-côte de la montagne, étoit une tour de dix toises de diametre, percée d'embrasures & de crenaux, ayant trois étages voûtés, avec un fossé & un bon chemin couvert; cette tour dominoit & défendoit les autres ouvrages. Il entreprit de la forcer, en faisant une fausse attaque par la plaine.

Prise de Castelfollit.

Il falloit gagner la hauteur. On profita du nouveau chemin que les troupes avoient pratiqué : quoique le canon ne pût arriver que de fort loin, & à force de bras, il y eut une batterie considérable la nuit du 5 au 6. On établit des logements sur les mon-

1694. tagnes, pour chasser l'ennemi de ses ouvrages. Enfin, on battit la place avec tant de vivacité & de succès, qu'elle demanda le 8 au matin à capituler d'une maniere avantageuse. Le Maréchal n'y consentit point, fit continuer le feu, & imposa quelques heures après les conditions qu'il voulut. La garnison, composée de neuf cents hommes, fut prisonniere de guerre, à l'exception du Gouverneur & de deux ou trois Officiers du premier rang.

Le Maréchal de Noailles au Roi. 6 Septembre.

Ostalric assiégé par les Espagnols.

On ne pouvoit finir plus à propos; car Ostalric étoit assiégé & avoit besoin de secours. La Reinterie, qui commandoit dans cette place, ayant donné avis par des lettres du 1er. & du 2 Septembre, que les ennemis approchoient, le Maréchal ne crut point qu'ils pussent en former le siege : il se persuada qu'ils ne vouloient que donner de l'inquiétude, & empêcher de prendre Castelfollit. Mais informé de l'investissement, il annonça un prompt secours, & marqua qu'il espéroit qu'en attendant, on se défendroit jusqu'à la derniere extrémité.

Noailles va au secours, quoique malade.

Avant même la prise de Castelfollit, il fit marcher des troupes vers Ostalric. Il ne put se mettre en marche lui-

1694.

même que le 10. Une fievre accompagnée d'accidents fâcheux, le tourmentoit : on le porta quelque temps dans un fauteuil. Survint un orage : le chemin fut entiérement gâté ; il fallut monter à cheval & redoubler les efforts. Plusieurs Officiers - Généraux devancerent le Maréchal. De nouveaux accès de fievre l'empêcherent de les joindre. Il écrivit cependant au Roi : „ Que Votre Majesté ne soit point „ inquiete d'Ostalric à cause de mon „ mal ; car je voudrois que les trou- „ pes pussent aller aussi vîte que moi, „ tout malingre que je suis ".

Le Maréchal de Noailles au Roi. 11 Septembre.

Il apprit bientôt que les Espagnols avoient levé le siege, à la nouvelle de l'approche de son armée. Les circonstances de leur expédition se trouvent dans une lettre à Louis XIV, qui doit intéresser les Lecteurs.

L'ennemi se retire.

Lettre du Maréchal de Noailles au Roi.

SIRE,

„ Si votre Majesté a pris Ostalric „ par un miracle, celui de la conser- „ vation de cette place est encore plus

Circonstances de ce siege.

1694. „ grand : car bien que la tête des tran-
„ chées des ennemis ne fût encore,
Lettre du 14 Septembre. „ au septieme jour, qu'au même en-
„ droit où nous devions ouvrir la tran-
„ chée, & que le corps de la place
„ & les dehors, ne fussent point du
„ tout endommagés, le Commandant
„ qui avoit mal ménagé ses munitions
„ & le plomb sur-tout, avoit battu
„ une chamade dès le mercredi (8) à
„ midi, & envoyé des ôtages pour
„ faire sa capitulation ; & n'ayant pu
„ conclure, il avoit fait recommencer
„ à tirer. Mais le jeudi, le Duc d'Es-
„ calone étant arrivé dans l'armée, lui
„ fit dire que s'il vouloit envoyer d'au-
„ tres ôtages, il écouteroit ses pro-
„ positions : il lui en envoya. Dans
„ ce temps-là, il arriva deux fusiliers
„ de montagne, chargés chacun d'une
„ de mes lettres pour la Reinterie,
„ si fortes & si pressantes avec ordre
„ de les communiquer à sa garnison,
„ que cela interrompit la négociation.
„ Il y avoit huit duplicata de cette
„ lettre ; il n'en entra que ces deux-là,
„ & elles firent tout l'effet que je pou-
„ vois en attendre : car la treve étant
„ rompue, la nouvelle vint au Vice-
„ Roi, de ma marche, du corps qui

„ commençoit à s'assembler à Girone, 1694.
„ & d'un chemin que j'avois fait accommoder dans les montagnes. Tout „ cela les obligea à lever le siege. Il me „ paroît que les Officiers qui étoient „ dans cette place, Majors ou particuliers, n'ont pas fait tout ce qu'on „ en auroit dû attendre : il faut examiner la chose : je joins à cette lettre un plan de la tranchée des ennemis à Ostalric, que j'ai fait faire „ par mon fils (le jeune Comte d'Ayen,) „ celui qui travailloit pour moi étant „ malade, aussi-bien que la plus grande „ partie de mes domestiques ".

On ne douta point que plusieurs Officiers n'eussent manqué à leur devoir ; & l'état Major d'Ostalric fut changé par ordre du Roi. Mais le Maréchal justifia depuis la Reinterie, dont la seule faute étoit de n'avoir pas assez ménagé les munitions de guerre.

Présomption du Ministere,

Le cabinet de Versailles, pressé par les besoins publics, manquant de ressources, sentant la nécessité de la paix, trouvant les ennemis obstinés à continuer la guerre, éprouvant chaque jour combien les ressorts de son ancienne prospérité étoient affoiblis, & néanmoins encore plein de cette con-

1694. fiance dangereuse qu'elle lui avoit rendue naturelle, vouloit tenter l'impossible pour arriver à ses fins, & se repaissoit de conquêtes chimériques, sans avoir de quoi les réaliser. Que ne consultoit-il l'expérience? Barbésieux avoit écrit au Maréchal de Noailles, que Catinat n'étoit pas mieux traité que lui, & se plaignoit également de l'insuffisance de ses fonds. Aussi la campagne d'Italie fut-elle stérile, malgré les talents & la valeur de Catinat: on se trouvoit même dans l'impuissance de lui procurer les moyens d'empêcher le siege de Casal, quoique la prise de cette place pût ruiner la réputation des armes Françoises. La campagne de Catalogne étoit au contraire brillante, malgré les embarras où le besoin d'argent mettoit Noailles; & néanmoins on ne croyoit pas devoir être content, s'il ne la terminoit par la conquête de Barcelone ou du moins de Lérida.

malgré de fâcheuses expériences.

Le Roi exhorte le Maréchal à de nouvelles expéditions.

Une lettre pressante du Roi l'exhortoit à cette entreprise. En cas que la flotte ennemie partît de la Méditerranée, on lui promettoit des renforts tirés de l'armée d'Italie, pour le siege de Barcelone; sinon, il devoit marcher à Balaguer & à Lérida: en

Le Roi au Maréchal de

un mot, pousser vivement les choses pour obliger l'Espagne à la paix. Quand même les sieges proposés seroient impossibles, il devoit ne pas quitter prise; & sur-tout faire hyverner dans le pays non-seulement les troupes actuelles, mais encore celles qui pourroient lui être envoyées. On lui demandoit son avis, en parlant d'un ton assez décisif pour gêner beaucoup l'opinion.

1694.

Noailles. 28 Août.

Il le donna cependant avec la liberté respectueuse d'un vrai citoyen. Après avoir conféré avec les Officiers Généraux & l'Intendant, dont le sentiment se trouva conforme au sien & encore plus décidé, il prouva au Roi dans sa réponse l'impossibilité de se rendre maître de Lérida, sans l'être de Barcelone; y ayant plus de quinze jours de marche de la Cerdagne à Lérida, par des chemins affreux, où l'on avoit aucun moyen de faire passer le canon & les autres choses nécessaires. Pour ce qui est de Barcelone, il représentoit combien l'armée étoit affoiblie, les Officiers dégoûtés faute de paye, quelque-uns même de très-mauvaise volonté, & résolus d'abandonner le service si on alloit en-avant; qu'il falloit de grands secours, des provisions,

Celui-ci en prouve l'impossibilité.

Le Maréchal de Noailles au Roi. 6 Septembre.

1694. de l'argent; que si on ne les fournissoit pas, & que l'on ne fût pas maître de la mer, l'entreprise ne pouvoit absolument se tenter.

On ne pouvoit pas même hyverner dans le pays.

Quant aux quartiers d'hyver, il répétoit que le pays étoit épuisé. „ On „ a tiré de l'argent des peuples qui „ sont fort gueux : on leur a pris leurs „ grains pour le munitionnaire ou pour „ donner aux chevaux : ainsi il ne leur „ reste rien ". Ceux des environs d'Aulot, imposés pour la subsistance des troupes de leurs quartiers, avoient abandonné toutes leurs maisons, pour se retirer avec leurs armes dans les montagnes ; & les troupes étoient obligées de camper afin de les contenir. Une partie de l'armée pouvoit seulement hyverner dans le pays, pourvu encore qu'elle eût sa paye. Le Maréchal supplia le Roi *avec la derniere instance*, d'envoyer Chamlai, premier commis de la guerre, pour examiner les choses sur les lieux.

Le Roi insiste sur le siege de Barcelone.

Le Roi au Maréchal de Noailles, 14 Septembre.

Le Roi répondit qu'il comprenoit l'impossibilité de l'entreprise de Lérida, mais en insistant sur celle de Barcelone. Il envoyoit l'état de dix bataillons qui s'embarqueroient au premier ordre, & de neuf escadrons qui

marcheroient vers la frontiere. Il annonçoit dix mille facs d'avoine, la flotte du Maréchal de Tourville, quand celle des ennemis feroit partie, & que l'on pourroit tenir la mer. 1694.

Noailles repréfente le befoin d'argent.

Cette dépêche fit renouveller au Maréchal fes proteftations ordinaires, d'obéir aveuglement lorfque le Roi lui donneroit fes ordres. Mais il ne manqua pas de repréfenter de nouveau (car on étoit fourd à cet égard) la néceffité indifpenfable d'envoyer de l'argent pour continuer la guerre; qu'on n'avoit touché depuis le commencement de la campagne qu'environ deux cents mille écus, & qu'il auroit fallu trois cents cinquante mille livres par mois, fans les dépenfes extraordinaires des fieges, réparations de breches, hôpitaux; qu'il faudroit au moins cinq cents mille livres pour une entreprife telle que celle de Barcelone; que les Officiers n'avoient encore rien reçu, quoique le prêt eût été payé réguliérement aux troupes, fans quoi le nombre en auroit beaucoup plus diminué; qu'il ne pouvoit plus rien tirer du pays, & que tous les expédients étoient à bout.

Il fe difpofe néanmoins à obéir.

Après quelques obfervations fur le

1694. nombre & la qualité des renforts qu'on lui annonçoit, il ajoute qu'il s'est cru obligé en conscience, & par son attachement pour la personne du Roi, de lui dire la vérité; qu'au reste, il se met en état d'exécuter ses ordres sans raisonner davantage, malgré les difficultés & le peu de moyens, qui devoient rendre le succès fort douteux.

Lettre mortifiante du Ministre.

Tandis qu'en effet il s'excede de fatigues avec une santé affoiblie, & redouble de soins & d'efforts pour satisfaire le Monarque, il reçoit du Ministre une lettre mortifiante, que je vais transcrire comme une preuve des faux jugements de la Cour, sur les objets qu'on n'est point à portée de bien connoître.

M. de Barbésieux au Maréchal de Noailles. 14 Septembre.

„ Le Roi a vu avec déplaisir que „ les troupes de l'armée que vous commandez, se sont laissées emporter „ à un tel libertinage, qu'elles ont pillé „ trente-deux Eglises. S. M. est persuadée que ce n'a pas été manque „ de donner vos soins pour l'empêcher; & elle compte bien qu'il est „ fort difficile de contenir le soldat dans „ un pays aussi *abondant que la Catalogne* ".

„ Il est inoui que dans un pays de

„ conquête *auſſi bon que celui-là*, on „ fourniſſe de l'avoine à la Cavalerie „ pendant la campagne. Cependant, „ j'aurois ſouhaité, pour vous faire „ plaiſir, que les finances du Roi euſ- „ ſent été en état d'en ſupporter la „ dépenſe. 1694.

„ A l'égard des bleds, il y a lieu „ d'eſpérer que les troupes qui hyver- „ neront dans ce pays-là n'en manque- „ ront pas, & que les habitants *qui* „ *ſont riches*, trouveront moyen de „ s'en pourvoir. Je ſuis tout à vous".

Quelque ménagement que l'on doive à un Miniſtre, même lorſqu'on en eſt maltraité, l'homme de bien courageux n'oublie pas ce qu'il doit à ſa conſcience & à ſon honneur. Voici la réponſe du Maréchal de Noailles.

Réponſe ferme du Général.

Le Maréchal de Noailles à M. de Barbéſieux. 30 Septembre.

„ Je vous ſuis très-obligé de la bon- „ té que vous avez de m'aſſurer que, „ quoiqu'il ſoit inoui qu'on fourniſſe „ de l'avoine à la Cavalerie dans un „ pays de conquête comme celui-ci, „ vous auriez ſouhaité que les finan- „ ces du Roi euſſent pu ſupporter cette „ dépenſe. Je reſſens comme je dois „ une auſſi grande honnêteté; & pour „ y répondre de même, je vous dirai „ que dans des temps plus fâcheux que

1694. „ ceux-ci, & où MM. votre grand-„ pere & votre pere étoient Miniſtres „ de la guerre, jamais l'avoine ou l'orge „ n'a manqué ici à la Cavalerie : du „ temps que M. le Maréchal de la Motte „ y étoit Vice-Roi ; & long-temps de-„ puis, cette armée-ci a toujours été „ payée. Je ſouhaite que les troupes ne „ ſe reſſentent pas cet hyver de la diſette „ des bleds ; & que vous ne ſoyez pas „ obligé de leur faire donner le pain ; „ ce qui arrivera très-ſûrement, s'il „ n'y a de reſſources qu'en la richeſſe „ des habitants de ce pays-ci, deſquels „ on a tiré le vert & le ſec. Je ſuis „ tout à vous ".

Combien les peuples ſont à plaindre, quand les Miniſtres font mal leur devoir.

Le Lecteur qui aime à penſer, ſe figurera un Miniſtre voluptueux & négligent, tel que le fils de Louvois, décidant au milieu du faſte & des plaiſirs qu'un pays ruiné par la guerre, dont le peuple meurt de faim, peut fournir à la ſubſiſtance d'une armée ; perſuadant au Prince que la miſere eſt richeſſe, que l'oppreſſion eſt juſtice, & que ſes ordres doivent l'emporter ſur les forces de la nature ; haïſſant l'ami de la vérité, qui oſe diſſiper l'erreur & en montrer les funeſtes conſéquences. Ce Lecteur déplorera le ſort des

peuples, gouvernés ſouvent d'une maniere ſi déplorable ; mais il bénira en même-temps le Souverain que la ſageſſe garantit de l'illuſion, & le Miniſtre dont les conſeils ne ſont dictés que par l'amour du bien public. Il pardonnera auſſi à l'Hiſtorien les réflexions que cet amour lui ſuggere. 1694.

Nous avons encore pluſieurs détails à rapporter ſur le projet de Barcelone. Peut-être ſont-ils plus curieux & plus inſtructifs, que tant de faits uniformes qui rempliſſent les hiſtoires. Du moins apprendront-ils combien les préjugés de Cour ſont dangereux, & comment, lorſqu'on ſe trouve obligé de les combattre, il faut concilier la ſoumiſſion avec le zele. Louis XIV qui aime & eſtime Noailles, veut l'engager à une entrepriſe dont l'impoſſibilité eſt certaine : Noailles, plein d'amour & de vénération pour Louis XIV, ſe trouve réduit à oppoſer une ſorte de réſiſtance à ſa volonté, quoiqu'il deſire ardemment lui-même l'exécution de cette entrepriſe : les affaires de Cour offrent peu de tableaux auſſi remarquables. **Oppoſition entre la volonté du Roi & la raiſon du Général.**

L'armée fut miſe le 2 Octobre dans des quartiers. Le Maréchal prit le ſien à Peirelade ; il y étoit à portée du Rouſ- **Ordre d'aſſiéger Barcelone.**

1694. ſillon d'où l'on tiroit tout le néceſſaire, & à portée de la mer d'où les munitions venoient par des barques. Là il reçut ordre de marcher le plutôt qu'il pourroit à Barcelone. Selon la dépêche du Roi, la flotte des ennemis ſembloit prête à retourner en Angleterre, ou à déſarmer à Cadix; le Maréchal de Tourville devoit partir de Toulon au premier temps favorable; mais il ne devoit débarquer en Catalogne ni troupes, ni équipages des vaiſſeaux, dans l'incertitude s'il auroit à combattre lui-même, & s'il ne ſeroit point obligé de s'éloigner; en cas qu'il mît à la voile avant l'arrivée de quatre bataillons, deſtinés à l'armée de Noailles, cette diminution de renforts ne pouvoit empêcher le ſiege.

Le Roi au Maréchal de Noailles. 27 Septembre.

Expreſſions du Roi fort preſſantes.

„ Je compte, ajoutoit le Roi, que „ votre incommodité ne vous empê„ chera pas d'agir dans une occaſion „ de cette importance, & que vous „ n'oublierez rien de ce qui pourra dé„ pendre de vous, pour ſoumettre à „ mon obéiſſance, le plus promptement que faire ſe pourra, cette im„ portante place, après la priſe de la„ quelle nous verrons enſemble ce qu'il „ y aura à faire pour vous procurer

„ les moyens de rétablir votre ſanté ". C'eſt que le Maréchal avoit repréſenté le beſoin qu'il avoit de changer d'air, quand on ne le croiroit plus néceſſaire en Catalogne, où ſa ſanté dépériſſoit. 1694.

Cette lettre étoit accompagnée d'une autre écrite le lendemain, en réponſe aux repréſentations du Maréchal. Le Roi y témoignoit encore plus vivement ſes deſirs, & diſoit : „ Je m'aſ-
„ ſure qu'en cette occaſion, avec les
„ troupes que vous avez & celles que
„ je vous envoye, vous ferez quelque
„ choſe d'extraordinaire pour mon
„ ſervice ".

Autres lettres ſemblables.

Lettre du Roi. 6 Octobre.

Enfin, ayant reçu un nouveau détail des difficultés ſans nombre qui ſe préſentoient, le Roi écrivit encore de ſa propre main : „ La choſe du monde
„ qui peut être la plus utile au bien
„ de mon ſervice, & qui me fera le
„ plus de plaiſir, c'eſt la priſe de Bar-
„ celone. Je crois que vous n'en dou-
„ tez pas après ce que je vous ai mandé.
„ Mais ſi vous y trouvez des difficul-
„ tés inſurmontables, je me remets à
„ vous du parti que vous devez pren-
„ dre ".

Lettre du Roi. 6 Octobre.

Quand Noailles n'auroit eu que les qualités d'un homme de Cour, ces let-

Chagrin du Maréchal.

1694. tres devoient lui percer le cœur. Un vrai zele pour la perſonne du Roi & pour le bien de l'État, l'excitant aſſez à tous les efforts poſſibles, lui rendoit plus vif le chagrin de ne pouvoir répondre à des inſtances ſi fortes. Il s'en montre inconſolable en écrivant au Monarque; & après avoir rappellé la foibleſſe des troupes, l'abattement des eſprits comme des corps, la diſette des vivres, l'avis unanime des Officiers Généraux ſur le péril où l'on mettroit les affaires, il le ſupplie de réfléchir à ce que deviendront les troupes, ſi la flotte doit lever l'ancre & gagner le large aux premieres nouvelles. „ Que „ deviendra le canon, & toutes nos „ munitions de guerre & de bouche? „ Que deviendra l'armée ſi elle eſt „ obligée de lever le ſiege, la flotte „ des ennemis jettant un grand ſecours „ dans la place? De quoi ſubſiſtera- „ t-elle, n'ayant plus la mer ni voitures „ pour porter le pain & les farines "? Si le Roi veut bien envoyer quelqu'un plus capable que lui, il promet de le ſuivre en quelque qualité qu'on voudra. Enfin, il fait partir le Chevalier de Genlis, homme intelligent, qui a vu les choſes de près, pour rendre

Nouvelles repréſentations qu'il fait au Roi.

compte de tout à S. M. „ Je voudrois „ qu'il n'y eût d'autres raiſons que „ celle de ma maladie, ajoute-t-il; „ cela ne nous auroit pas arrêté un „ moment ". 1694.

Catinat avoit éprouvé de pareils déſagréments.

Le Maréchal avoit confié ſes peines à un grand homme, bien capable de juger de ſa ſituation, à Catinat; & la réponſe qu'il en reçut pouvoit le convaincre encore mieux de la néceſſité de ſes démarches. Catinat avoit eſſuyé, à la fin de la campagne précédente, le même déſagrément, par une réſolution chimérique de la Cour. „ Je ne crois „ pas, dit-il, qu'il y ait rien de pareil „ pour attaquer l'eſprit, que de rece„ voir des ordres dont l'exécution eſt „ combattue par des choſes qui ne dé„ pendent point de nos ſoins, de no„ tre application, & de notre volon„ té. Il n'y a que les gens ſur les lieux „ qui connoiſſent le fond des difficul„ tés. Ce qui en eſt éloigné ſe touche „ ſi fort de l'effet d'une entrepriſe, „ qu'il reſte peu de place dans leur „ imagination, pour qu'elle ſoit tou„ chée des poſſibilités ou impoſſibi„ lités d'exécuter ". Heureuſement Chamlai, ſe trouvant à l'armée d'Italie, avoit écrit ſi fortement ſur les mal-

Sa lettre à Noailles ſur cet objet.

Le Maréchal de Catinat au Maréchal de Noailles. 22 Octobre.

heurs où l'on alloit se précipiter, que Louis XIV avoit changé de résolution. Catinat espere que les raisons de Genlis produiront le même effet.

1694.

Vauban pense de même sur Barcelone.

Vauban, consulté aussi par Noailles, (ces juges valoient bien ceux de la Cour) lui témoigna ses inquiétudes sur l'entreprise de Barcelone. Son raisonnement est tout simple. Si l'Amiral Russel, qui n'a point repassé dans la Manche, tombe sur notre armée navale, il arrivera de deux choses l'une, ou qu'elle livrera bataille, & c'est beaucoup hasarder contre des forces supérieures ; ou qu'elle cédera ; & l'ennemi jettera pour lors tel secours qu'il voudra dans Barcelone, qu'il ne sera plus possible de prendre. D'ailleurs, cette ville est grande & par conséquent de grande ressource. Les Espagnols ont eu toute la campagne pour se préparer : à moins d'être réduits à une extrémité incroyable, ils auront bien sans doute dix ou douze mille hommes retranchés sous la place, outre une nombreuse garnison.

Lettre de Noailles à Tourville.

Comme les difficultés croissoient chaque jour, & que Genlis ne pouvoit guere manquer d'en faire sentir l'évidence, Noailles écrivit à Tourville pour l'avertir

l'avertir de l'état des choſes, afin qu'il attendît de nouveaux ordres. „ Je comprends bien, diſoit-il, que le Roi „ veut avoir Barcelone ; mais je ne „ comprends pas comment on veut „ exécuter une telle entrepriſe ſans en „ fournir les moyens néceſſaires ". Il peignoit l'état déplorable de l'armée, dont la moitié déſerteroit infailliblement ſi l'on tournoit de ce côté-là. Depuis trois jours, il ne reſtoit que trois mille facs de farine : celle qu'on avoit en Languedoc, étoit arrêtée par la ſécheresse du canal. Il fallut envoyer en Rouſſillon l'Intendant même, pour prendre du bled à crédit.

1694. Lettre du 8 Octobre.

Ecrivant encore à Louis XIV, le Maréchal après avoir rendu compte à l'ordinaire de ce qui ſe paſſoit, finit par ſupplier S. M. de conſidérer les choſes avec ſon eſprit de juſtice. „ J'oſe „ lui demander au nom de Dieu, de „ recevoir ce que j'ai l'honneur de lui „ mander comme un effet de mon zele, & comme la vérité toute ſimple : „ car à moins de miracle, ſi nous ne „ ſommes pas aidés de munitions de „ bouche, de voitures, d'un plus grand „ nombre de troupes, d'argent, & „ d'une flotte qui ne quitte point que

Autre à Louis XIV.

Le Maréchal de Noailles au Roi. 12 Octobre.

1694. „ le siege ne soit achevé, rien n'est „ plus impossible que le siege de Barcelone, & ne peut être suivi de „ plus fâcheuses suites, ne réussissant „ pas. *Je ne m'attendois pas à avoir „ un si cruel chagrin à la fin de cette campagne* ". Et comment s'y attendre après avoir si bien servi?

Combien le Ministere s'abusoit.

Voici une preuve frappante de la légéreté avec laquelle on se décidoit à Versailles, sur une affaire digne du plus sérieux examen. On crut que l'Amiral Russel, qui étoit retourné à Cadix, ne pourroit de long-temps sortir de ce port faute de vivres; on ordonna en conséquence à Tourville de détacher trente vaisseaux de sa flotte, & de les faire passer dans l'Océan. Le Ministre de la marine annonçant cette nouvelle au Maréchal de Noailles, lui dit que vingt vaisseaux feront de même que cinquante, dans la position où se trouvent les ennemis, & que Barcelone sera prise quand Russel sera informé du passage de ceux qu'on renvoyoit. Qu'arriva-t-il? Russel rentra bientôt dans la Méditerranée, & l'on se hâta d'envoyer ordre à Tourville de retourner incessamment à Toulon.

M. de Pontchartrain au Maréchal de Noailles. 3 Octobre.

Ce que produit l'appa-

L'apparition inutile de sa flotte sur

les côtes de Catalogne, inquiéta beaucoup les ennemis : ils rassemblerent aux environs de Barcelone leur Cavalerie : ils se crurent menacés d'un siege, & se préparerent à le soutenir. On pouvoit les épouvanter, mais non profiter de leur épouvante. 1694. rition de la flotte.

Sur le rapport du Chevalier de Genlis, conforme à toutes les lettres du Maréchal de Noailles, la Cour s'étoit détrompée de ses frivoles espérances. La Cour détrompée.

„ Il ne m'appartient pas de raisonner „ sur ce qui n'est pas précisément de „ mon métier, lui écrivit le Comte de „ Pontchartrain, Ministre de la ma„ rine : c'est à moi de suivre le senti„ ment des autres avec docilité, & le „ vôtre avec une déférence propor„ tionnée à l'estime & au respect que „ j'ai pour vous. Je ne puis cependant „ m'empêcher de vous plaindre, de „ plaindre le Roi, de plaindre l'Etat. „ Le Roi souhaitoit passionnément „ cette expédition ; il avoit toujours „ compté qu'elle se seroit : sans cette „ vue, il n'eût peut-être pas porté „ ses armes en Catalogne. Les avan„ tages que l'Etat en eût reçus vous „ sont connus, & les vôtres en par„ ticulier étoient infinis en tout gen- Lettre du 15 Octobre.

1694. „ re. Dieu ne l'a pas voulu, il faut „ se soumettre ". Ce Ministre respectable n'avoit pas le style de Barbésieux.

Contre-ordre du Roi.

Quant à Louis XIV, qui faisoit déja la triste expérience de l'incertitude des choses humaines, & de la foiblesse des Empires minés par la guerre & par les profusions de la Cour, il comprit enfin avec regret que ses projets sur Barcelone étoient au-dessus de ses forces. Il marqua au Maréchal :

Lettre au Maréchal de Noailles. 21 Octobre.

„ J'aurois fort souhaité que vous eussiez pu, avant de finir la campagne, „ soumettre cette place à mon obéissance, *comme toutes vos lettres me l'avoient fait espérer.* Mais il ne faut „ plus songer présentement qu'à essayer de remettre mes troupes en „ état de servir la campagne prochaine; & je vous enverrai incessamment mes ordres, pour les faire „ marcher dans les quartiers d'hyver „ que je leur destine, & vous permettre „ en même-temps de vous rendre auprès de ma personne ".

Le Général n'avoit rien à se reprocher.

On peut douter si, dans les commencements, Noailles n'avoit pas trop *fait espérer* par ses lettres une conquête desirée avec tant d'ardeur. Ce

qu'il avoit toujours éprouvé de l'insuffisance des secours, auroit dû peut-être lui servir de présage pour l'avenir. Mais il avoit exposé dans plusieurs mémoires les moyens qu'on devoit prendre; il avoit insisté dans toutes ses lettres sur les précautions de la sagesse; & pouvoit-il imaginer que sans fournir ces moyens, sans songer à ces précautions, sans remédier au désordre & au découragement que la misere mettoient dans les troupes; après avoir irrité les Catalans, dont il recommandoit sur-tout de gagner les cœurs, pouvoit-il s'imaginer que la Cour s'obstinât à suivre un projet qu'elle avoit rendu impossible à exécuter? 1694.

Ses sentiments de zele.

Dans une réponse au Roi: „ Le „ hasard, dit-il, pouvoit me faire „ réussir, rien n'étoit plus glorieux „ pour moi; & les ordres précis de „ V. M. me mettoient à couvert de „ tout ce qui pouvoit arriver. Mais „ quand on sert un maître comme „ vous, & que j'ai toujours servi avec „ une passion violente & tout le désintéressement possible, la conscien-„ ce, le devoir, l'honneur ne me permettent pas qu'on abandonne au „ gré de la fortune toute seule la gloi-

1694. „ re de V. M. & le bien de ſes affai- „ res. Mes intentions ſont bonnes; je „ puis manquer faute de ſavoir ".

Séparation des troupes.

Des ordres arriverent enfin pour ſéparer les troupes au commencement de Novembre. Le temps preſſoit; car la diſette de fourrages avoit déja obligé le Général d'en renvoyer une partie dans le Rouſſillon : un Régiment n'avoit eu depuis cinq jours que ſix livres de paille par cheval, & encore manquoit-elle entiérement.

Jugements biſarres ſur cette campagne.

Ainſi finit une campagne d'autant plus glorieuſe au Maréchal de Noailles, par le nombre & la grandeur de ſes ſuccès, que nos armées de Flandre, d'Allemagne, d'Italie, ne remporterent aucun avantage ſur les ennemis. Cependant cette multitude d'hommes frivoles ou méchants qui s'érigent en juges de tout, & qui la plupart ne ſavent rien faire, le blâma de n'avoir pas pris Barcelone. Il ſeroit bien à ſouhaiter pour l'inſtruction des hommes, qu'on pût toujours oppoſer à de pareilles injuſtices le jugement de quelque illuſtre perſonnage, dont l'autorité ſeule fût capable de fixer l'opinion. C'eſt dans cette vue que je rapporte une lettre du Maréchal de Bouf-

flers au Général de Catalogne, datée de Lille le 14 Novembre.

1694.

Le Maréchal de Boufflers en juge autrement.

„ Je ne puis vous exprimer, mon
„ très-cher Duc, le déplaiſir que j'ai
„ de n'avoir pu reſter aſſez long-temps
„ à la Cour, pour avoir le plaiſir de
„ vous y voir & de vous embraſſer.
„ Croyez que j'ai entré comme je
„ le dois dans vos juſtes peines, &
„ que j'ai reſſenti comme pour moi-
„ même l'injuſtice du public, qui, par
„ ſa malice ordinaire, a voulu, pour
„ diminuer votre gloire de la campa-
„ gne la plus brillante, la plus glo-
„ rieuſe & la plus utile qui ait été
„ faite depuis long-temps, vous char-
„ ger du démérite de n'avoir pas pris
„ Barcelone, malgré toutes les im-
„ poſſibilités qui s'y montroient, n'y
„ ayant plus même ombre de vrai-
„ ſemblance que cette entrepriſe pût
„ réuſſir, par tous les obſtacles dont
„ elle étoit remplie, & par toutes les
„ choſes indiſpenſables qui vous man-
„ quoient. Ce qui vous doit conſoler
„ ſur cela, c'eſt que tous les honnê-
„ tes gens vous rendent la juſtice que
„ vous méritez, & que par tout ce que
„ j'ai pu reconnoître du Roi & de Ma-
„ dame de Maintenon, dans le petit

1694. „ voyage que je viens de faire, S. M. „ est très-contente de vous, & vous „ rend une entiere justice.

Emploi de Général sujet à bien des désagréments.

„ Je vous assure que les emplois des „ Généraux sont beaux, & ont des „ endroits qui flattent bien agréablement; „ mais ils en ont d'autres bien „ douloureux & bien désagréables, „ & sont sujets à bien des injustices „ & des mortifications qui les rendent „ bien pesants. Il faut cependant prendre „ le bénéfice avec les charges, & „ faire toujours de son mieux. Faites-moi „ la justice, mon très-cher „ Duc, de croire que personne ne „ prend une plus sincere part que moi „ à votre gloire, & à tout ce qui „ pourra être de votre satisfaction, & „ généralement à tout ce qui vous regarde, „ vous respectant comme mon „ pere, & vous aimant comme mon „ propre frere. Comptez que j'aurai ces „ sentiments pour vous jusqu'au dernier „ moment de ma vie ".

Traité intéressant pour les mœurs.

A la fin de la lettre, Boufflers se félicite de son bonheur domestique avec une femme chérie & vertueuse que Noailles lui a procurée : (1) il le prie

(1) La sœur du Maréchal de Grammont.

de la confirmer, quand il la verra, dans tous ses bons sentiments, pour qu'elle ne donne pas *la moindre prise à la rage & à la malignité du monde*, & qu'elle puisse être toujours la plus heureuse des femmes, en le rendant le plus heureux des hommes. Faut-il que la corruption des mœurs rende ces sortes d'exemples si remarquables! Boufflers étoit digne de ne goûter que le bonheur de la vertu. 1694.

Noailles, pénétré des mêmes sentiments, ne quitta point la Catalogne sans remédier, autant qu'il dépendoit de lui, aux désordres produits par la guerre. Il laissa de l'argent pour les pauvres, pour les Eglises ruinées. Un Jésuite qu'il avoit chargé de ces pieuses commissions, lui écrivit que sa personne étoit en vénération dans le pays; que les Catalans souhaitoient son retour; mais que dans la Catalogne Espagnole, on avoit célébré par des feux de joie la révocation de l'Intendant (M. Trobat). Je ne trouve point la cause de cette révocation. On verra bientôt que les peuples furent infiniment plus maltraités après son départ; ce qui ruina totalement les affaires.

Noailles quitte la Catalogne.

Lettre du P. Jongla. 4 Décembre.

1695.

On propose de raser les places conquises.

Tandis que le Maréchal de Noailles tâchoit de rétablir sa santé, & jouissoit du témoignage d'une bonne conscience, au milieu des cris de l'envie & des chagrins de la Cour, (1) différentes personnes publierent que ses conquêtes étoient inutiles; que rien ne pourroit dédommager de ce qu'elles avoient coûté d'hommes & d'argent, qu'il falloit au moins raser les places conquises, au-lieu d'y entretenir des garnisons. Ces bruits venoient en partie du pays même, où la mauvaise volonté d'un grand nombre d'Officiers augmentoit de jour en jour.

Raisons contre.

Parmi ses papiers est un long mé-

(1) Dans une Lettre du 13 Décembre, il dit à sa mere : » On ne peut se louer, & avec » plus de raison, de Madame de Maintenon, » que je le fais. Le Roi ne m'a pas si bien » fait, à beaucoup près; & je suis, ce me » semble, à charge. Il est fâcheux que cela » soit ainsi; mais quand j'y pense, & que je » regarde cela des yeux de la foi, j'y reconnois plus la main de Dieu qui m'a conduit toute la campagne, que dans tous les » heureux succès de nos entreprises. Ainsi je » vous assure que je suis fort tranquille. " Le Duc de Noailles eut souvent besoin de cette résignation chrétienne, que le vertueux Fénelon, avec lequel il étoit lié, lui inspiroit par ses lettres & ses discours.

moire présenté au Roi sur cet objet, tel apparemment qu'il l'avoit reçu de Catalogne, mal écrit, mais plein de raisons assez fortes. En voici la substance qui donnera quelques notions utiles. 1695.

En quoi consiste l'avantage des conquêtes en Catalogne.

„ Toute guerre est dispendieuse, „ & celle d'Italie l'a été incomparablement plus que celle de Catalogne. L'avantage résulte moins du profit que l'on retire des conquêtes, que du tort qu'elles font à l'ennemi, & de l'impuissance où elles peuvent le mettre de nuire. Depuis 1640 jusqu'en 1652, la conquête de cette Province, & la conservation des places que la France y possédoit, fut extrêmement utile par une diversion, qui empêcha les Espagnols de faire ailleurs ce qu'ils projettoient contre nous, sur-tout pendant une guerre civile. Les guerres de Catalogne ont toujours été ruineuses pour l'Espagne, & celle-ci en particulier. Il ne lui reste que cinq à six mille hommes de pied, & trois mille chevaux, de quatre-vingt-un mille hommes qu'elle y a envoyés depuis 1689, outre huit mille étrangers; & il n'y arrive pas un étranger qui ne lui coûte cent écus.

Mémoire présenté au Roi le 15 Février.

1695.

Exactions particulieres, aux dépens du Roi.

„ Si les garnisons des places conquises occasionnent de la dépense, „ elles diminuent les garnisons du „ Roussillon & de la Cerdagne ; elles „ vivent dans le pays ennemi. Les sommes qu'on a tirées de ce pays sont „ considérables, quoique perdues en „ grande partie pour le Roi. Un Officier-Général a dit qu'un seul Commissaire, qui faisoit la revue en six „ quartiers différents, avoit six places „ de 40 sols chacune, à chaque quartier. On ne doit pas s'étonner que „ la récolte soit stérile, lorsqu'une „ foule de moissonneurs ne laissent pour „ le Roi que la permission de glaner ", (Ces termes du mémoire désignent les exactions faites depuis le départ du Maréchal).

Il ne paroît pas que l'ennemi puisse reprendre ces places.

„ Que gagnera-t-on à raser les places? On donnera aux ennemis vingt „ lieues de pays à la ronde, pour élargir leurs troupes, & on nous les „ ôtera ; on leur procurera aussi le „ moyen d'entrer dans le Roussillon, „ & on se privera de l'avantage de vivre chez eux. On craint qu'ils ne „ reprennent ces places, où les armées de France ont échoué deux „ ou trois fois dans les autres guer-

„ res. Mais combien d'années ne faudroit-il pas aux Eſpagnols pour en venir à bout, eux qui, dans l'eſpace de ſix années, n'ont pu aſſiéger Prats de Mollo, ni Belver? 1695.

„ Le fondement de ces timides conſeils, eſt ſur-tout l'inquiétude que donnent les gens du pays, tous les payſans étant armés, & tuant nos ſoldats juſqu'aux portes de Girone. Ce malheur n'exiſteroit pas, ſi on les eût traités avec la modération ordinaire. On pourroit encore faire ceſſer le déſordre, en réprimant ceux qui s'enrichiſſent aux dépens du Roi. Mais enfin, eſt-ce là une raiſon de raſer les places? Ou plutôt n'en eſt-ce pas une de les conſerver, de les fortifier même, pour faire comprendre aux Eſpagnols qu'on veut les garder, s'ils refuſent encore les propoſitions de paix ".

Le grand point ſeroit de regagner les Catalans.

Il falloit que la France fût étrangement épuiſée, pour qu'une pareille queſtion parût douteuſe; puiſque l'Eſpagne manquant de tout, d'hommes & d'argent, avoit été réduite à demander quelques ſecours au Portugal. Le Maréchal de Noailles penſoit comme l'Auteur de ce mémoire, que les

Noailles ſe trompoit à certains égards.

1695. places conquises pouvoient & devoient se conserver. Il ne se figuroit pas l'état des affaires en Catalogne, aussi déplorable qu'il le devint en son absence, les Officiers aussi indifférents pour le bien public, les troupes aussi déréglées, les concussionnaires aussi dignes d'exécration, les peuples aussi terribles dans le désespoir & la vengeance. Il espéroit qu'on prendroit à la Cour des mesures plus efficaces pour atteindre au but où elle aspiroit, & qu'un bon Général pourroit du moins arrêter le cours des maux les plus dangereux.

Le Roi veut qu'il commande encore, quoique malade.

Sa santé ne s'étant point rétablie pendant l'hyver, il demanda instamment un successeur ; mais il éprouva que la confiance des Rois si propre à enflammer le zele, ou à flatter l'orgueil des sujets, peut exiger des sacrifices que la nature paroît défendre. Louis XIV l'obligea de reprendre le commandement de l'armée, & se contenta de désigner le Duc de Vendôme pour le remplacer en cas de besoin absolu. Sa lettre porte : „ Vous trouverez ci-joints „ les ordres nécessaires, que vous ne „ lui enverrez que quand vous vous „ croirez entiérement hors d'état de „ me servir. Je souhaite que cette pré-

Le Roi au Maréchal de Noailles. 3 Mai.

„ caution soit superflue, & que vous „ puissiez continuer à me rendre en „ Catalogne des services aussi utiles „ que vous l'avez fait jusqu'à présent ". 1695.

Vendôme est désigné pour son successeur en cas de besoin.

En même-temps, le Roi écrivit à Vendôme, qui commandoit en Provence : „ La santé du Duc de Noailles „ étant fort mauvaise quand il est parti, „ & ne sachant s'il sera en état d'agir „ pendant la campagne, j'ai cru qu'il „ étoit de mon service de lui mettre un „ paquet entre les mains, avec ordre de „ vous l'envoyer par un courier, s'il ne „ peut me rendre les services qui con„ viennent dans un aussi grand & aussi „ important poste qu'il occupe. J'ai „ cru ne pouvoir jetter les yeux sur „ personne qui le remplisse mieux que „ vous. C'est pourquoi je desire qu'aus„ si-tôt que vous recevrez ce paquet,.... „ vous partiez sans perdre de temps „ commander mon armée en Catalo„ gne, comme le Duc de Noailles „ fait présentement & avec les mêmes „ pouvoirs qu'il a. Je m'assure que „ vous exécuterez ce que je vous or„ donne avec autant de plaisir, que „ j'en ai à vous donner en cette ren„ contre des marques essentielles de „ l'estime & de l'amitié que j'ai pour

1695. „ vous, & de la confiance que j'ai en „ votre affection, expérience, zele, & „ capacité ".

Départ du Général.

Muni de cette précaution nécessaire, Noailles se mit en route malgré de violentes douleurs, & arriva le 12 Mai à Perpignan. Là il apprit bientôt en détail tout ce qu'il y avoit de plus affligeant pour un vertueux citoyen & pour un bon Général.

Les Catalans étoient devenus nos ennemis.

On a vu depuis le commencement de la guerre, combien il connoissoit la nécessité de ménager les Catalans, toujours prêts à secouer le joug de l'Espagne; peuple remuant, courageux, très-jaloux de ses libertés, desirant la domination Françoise, moins par envie de servir la France, que par l'espoir d'être garanti de l'oppression. Traités avec douceur jusqu'à la derniere campagne, au point de continuer tranquillement leur commerce; loin de prendre les armes contre nous, ils s'étoient montrés favorables à nos entreprises. Mais dès que les troupes mécontentes, faute d'argent & de secours, briserent le frein de la discipline, se livrerent à la licence, au pillage & aux profanations, leur bonne volonté se changea en haine, & leur haine éclata avec fureur.

1695.

Pendant la campagne, le mal avoit été aſſez grand pour que le Général victorieux ne pût y remédier, & ce fut un des principaux obſtacles à ſes projets ſur Barcelone. On y mit le comble après ſon départ de l'armée. L'eſprit de rapine s'empara des Officiers comme des ſoldats. On leva des contributions exorbitantes, non pour l'intérêt du Roi, mais par avidité perſonnelle; & peut-être les ſentiments de Barbéſieux, qui devoient être connus, augmenterent la dureté naturelle des exacteurs. Plus ce peuple montroit d'animoſité, plus on l'irrita par tous les excès imaginables. Les femmes violées, les Egliſes pillées, ranimoient ſans ceſſe la vengeance.

Excès qui les avoient révoltés en l'abſence du Général.

Le Marquis de Saint-Silveſtre, Lieutenant Général, & ſur-tout le nouvel Intendant, ſembloient avoir conſpiré pour la ruine de ceux d'Aulot en particulier. On les menaça, au ſujet de la capitation, de ne pas laiſſer dans cette ville pierre ſur pierre. Vieillards, femmes, enfants, réſolurent de ſe ſauver à Barcelone. Les autres s'aſſemblerent en corps, ſe joignirent aux Miquelets Eſpagnols, battirent en pluſieurs rencontres les partis que l'on en-

Payſans devenus très-redoutables.

1695. voyoit contre eux, prirent plus de deux mille hommes des meilleures troupes, & devinrent si audacieux, que nulle entreprise ne les effrayoit.

Mot du Général Espagnol sur nos Officiers.

Un mot du Marquis de Castanagua, Général de l'armée d'Espagne, exprime mieux que toutes les descriptions les effets d'une conduite si odieuse. „ Quand le Roi mon maître, disoit-„ il, m'auroit envoyé trente millions, „ je n'aurois pu lui rendre d'aussi grands „ services que l'ont fait les Officiers „ qui ont commandé les troupes de „ France pendant l'hyver ".

Ostalric & Castelfollit en grand danger.

C'est de quoi le Maréchal de Noailles ne fut que trop bien instruit, lorsqu'il arriva en Roussillon : il manda au Roi qu'il étoit presque impossible de raccommoder les choses, tant on les avoit gâtées; que si l'on avoit voulu seconder les desseins de l'ennemi, on n'auroit pu y réussir plus complétement ; qu'Ostalric & Castelfollit étoient en péril, pressés, non par la force, mais par le manque de vivres; que les troupes ayant été battues pendant l'hyver en dix ou douze rencontres, (& battues par des paysans) avoient perdu le courage; enfin, que les ennemis avoient autant de supério-

Le Maréchal de Noailles au Roi.
13 Mai.

rité, qu'on en avoit eu ſur eux auparavant; qu'il alloit envoyer un convoi à Oſtalric, & qu'il comptoit marcher bientôt à Figuieres, dans la vue de diſpoſer un ſecours pour Caſtelfollit, ſi l'on ne manquoit pas de temps. 1695.

On y manquoit de tout.

L'état de ces deux places ne pouvoit être plus fâcheux. Vauſſai, Commandant d'Oſtalric & bon Officier, écrivit le 25 Mai au Général : „ Il y a „ deux mois que cette garniſon ne vit „ que de pain & d'eau; les Officiers „ n'en ſont pas plus exempts que les „ ſoldats. Le ſel manque préſentement: „ il n'y a pas ſeulement de lumieres „ pour les corps-de-gardes. Je n'aurai „ du pain que pour le 22 ". Le Commandant de Caſtelfollit marquoit la même choſe : „ Tous les Officiers & moi „ ſommes réduits au pain de munition & à l'eau. Nous n'avons du pain „ que pour le 24, après quoi il ne „ nous reſte abſolument rien ". Les ſoldats murmuroient, les déſertions devenoient plus fréquentes; & l'ennemi, informé de tout, attendoit le moment de ſaiſir ſa proie.

Noailles hors d'état de marcher, donne ſes ordres.

Il y a tout lieu de croire que ſi Noailles avoit pu ſe mettre à la tête de l'armée, les choſes euſſent en grande par-

1695. tie changé de face, & qu'il eût exécuté ce qu'il jugeoit utile d'entreprendre. Mais des douleurs de rhumatiſme, ſi violentes qu'elles reſſembloient à des accidents de colique néphrétique, le mirent hors d'état de ſuivre ſon zele. La conduite de pluſieurs Officiers Généraux lui inſpiroit peu de confiance. Il falloit néanmoins leur abandonner l'exécution. Craignant qu'on ne débutât mal, ce qui eſt toujours dangereux à la guerre, il donna ſes ordres avec toutes les précautions de la prudence; mais la bonne volonté ne ſe donne point.

On ravitaille Oſtalric.

Ravitailler Oſtalric & porter du ſecours à Caſtelfollit, c'étoit ce qu'il y avoit de plus preſſant. Le Marquis de Saint-Silveſtre marcha d'abord avec un convoi de vivres, vers la premiere de ces deux places. On ne rencontra aucun obſtacle, quoique les ennemis vouluſſent s'oppoſer à l'entrepriſe. Le convoi entra le 20 dans la place, ſans que le corps qui l'eſcortoit eût tiré un coup. Au retour, l'arriere-garde fut attaquée avec une audace inſolente par les Miquelets, au nombre d'environ quatre mille, & par cinq eſcadrons de Cavalerie. Dillon la commandoit : ce Co-

lonel Irlandois diſpoſa ſi bien les troupes, que l'ennemi, loin de pouvoir l'entamer, fut mis en fuite. 1695.

Mauvaiſes diſpoſitions du Marquis de Saint-Silveſtre.

De grandes pluies ayant retardé & fatigué les troupes, elles ne marcherent que le 26 à Bazalu, où le corps qui étoit à Figuieres devoit les joindre. De-là Saint-Silveſtre avoit ordre de les conduire à Caſtelfollit. Malheureuſement il vouloit, ainſi que d'autres Officiers Généraux, qu'on raſât cette place, & même Oſtalric. Entêté de ſes opinions, auteur d'une partie des maux qu'on avoit vus ſe multiplier depuis quelques mois, il n'étoit rien moins que diſpoſé à une prompte & fidelle obéiſſance. Il demanda un ordre par écrit. Le Maréchal le donna, écrivit au Roi l'état des choſes, & lui envoya un mémoire ſur les raiſons qu'on avoit de garder Caſtelfollit.

Le Maréchal de Noailles au Roi. 27 Mai.

Raiſons de Noailles pour garder Caſtelfollit. Mémoire ſur Caſtelfollit.

La principale étoit l'inſolence des peuples du pays. Eux ſeuls avoient remporté tous les avantages dont l'ennemi ſe glorifioit. Si on raſe cette place, ils ſe croiront ſûrs de réuſſir dans toutes leurs entrepriſes; & on n'aura plus d'eſpérance de les ramener, parce qu'ils n'auront plus rien à craindre. Peut-être oſeront-ils attaquer Prats de

1695. Mollo, encore moins facile à secourir: peut-être les Miquelets inonderont-ils le Roussillon. Castelfollit ne sauroit être rasé en deux jours qu'imparfaitement, à cause de sa situation escarpée tout à l'entour. Les ennemis s'y fortifieroient dès le lendemain, s'ils vouloient. Mais qu'on munisse la place de toutes les choses nécessaires, elle n'aura point de siege à redouter, parce qu'ils ne peuvent y conduire du canon, ni avoir une armée assez nombreuse pour cette entreprise.

Fautes de Saint-Silvestre; les ennemis en profitent.

Que ces raisons fussent décisives ou non, le Marquis de Saint-Silvestre auroit exécuté les ordres de son Général, si le devoir avoit été son unique regle. Toute sa conduite fut pleine d'une négligence inexcusable. Il trouva des moyens de retardement, & il n'arriva que le 28. Après avoir chassé les ennemis de plusieurs postes, jusqu'à la portée du canon de Castelfollit, il auroit dû faire passer des troupes de l'autre côté du Ter, où ils étoient en plus grand nombre : ces Miquelets, ces paysans, (car ce n'étoit pas autre chose) n'auroient osé y attendre des troupes réglées. Il ne le fit point. Les ennemis profitant de sa faute, se retrancherent toute la nuit avec des abattis

d'arbres, & entrelacerent des branches soutenues par des pieux, pour fermer jusqu'aux plus petits passages. 1695.

Il manque le ravitaillement de Castelfollit.

Une faute plus étrange fut de ne pas occuper les hauteurs qui regnent le long d'un défilé par où devoit passer le convoi. Quoiqu'on l'eût fait partir trop tard de quelques heures, autre faute essentielle, il étoit sur le point d'entrer dans la place : quatre compagnies de l'avant-garde y entrerent même la nuit du 27. Mais à la pointe du jour, l'ennemi s'apperçut que les hauteurs étoient libres, descendit de la montagne, saisit les passages, tua des muletiers & des mulets, mit le convoi en désordre. On envoya des troupes, qui mal postées & embarrassées par les mulets, tirerent beaucoup de loin avec peu d'avantage & peu de perte. Saint-Silvestre tint conseil, & leur donna ordre de se retirer sans rien faire de plus. Environ cent vingt mulets chargés de farine, étoient entrés dans la place : ce fut tout le fruit de l'expédition.

Le Général se plaint avec modération.

Lettre au Roi. 1 Juin.

Le Maréchal de Noailles, très-affligé de ce qu'on avoit si mal réussi, exposa au Roi avec modération ses sujets de plainte. „ Je veux croire que

1695. „ M. de Saint-Silvestre & tous les autres y ont fait de leur mieux : il n'est cependant pas ordinaire que l'on fasse marcher un convoi à la tête des troupes, sans avoir envoyé auparavant reconnoître les passages, & s'en rendre maître pour favoriser sa marche. A la vérité, j'eus peur : on me demanda un ordre par écrit pour secourir cette place ; mais le temps pressoit, & il n'en falloit pas perdre. "

Ses inquiétudes pour l'avenir. Il ajoute qu'à cause de l'éloignement des vivres, on ne pourroit plus tenter de ravitailler Castelfollit ; qu'il sera très-difficile d'en faire passer à Girone, où il en restoit trop peu ; que les embarras se multiplient de tous côtés ; qu'on n'a point assez de troupes pour conserver tant de pays, & que c'est un grand inconvénient ; qu'il appréhende encore davantage celui de sa maladie ; enfin, qu'il se reproche quelquefois de ne s'être pas encore servi de ses ordres pour un successeur.

Disette de son armée. Pour surcroît de mal, le munitionnaire envoyoit fort peu de fonds, les lettres de changes étoient presque toutes protestées, les voitures manquoient faute de payement ; ce qui forçoit à ne

ne pas s'éloigner des lieux où étoient les vivres, & à consommer les fourages qu'on auroit dû réserver pour la fin de la campagne. „ Si vous ne faites venir des avoines pour le mois „ d'Août, écrivoit le Maréchal à Barbésieux, vous aurez le chagrin de „ voir périr entiérement la cavalerie, „ ce pays-ci n'étant point comme les „ autres : les événements qui sont arrivés cet hyver ne le font que trop „ connoître. " On reçut enfin une voiture d'argent pour les vivres. 1695. Lettre à M. de Barbésieux. 1 Juin.

Quoique cette campagne n'annonçât rien de satisfaisant, Noailles desiroit toujours & avoit espéré jusqu'alors de se mettre à la tête de l'armée. Mais ses douleurs augmentant, & les Médecins assurant qu'il ne seroit point en état d'agir, quand même il pourroit dans quelque temps monter à cheval, il dépêcha un courier au Duc de Vendôme, pour le prier de venir incessamment prendre sa place. Il manda au Roi qu'il ne l'auroit pas fait sitôt, sans la nécessité indispensable qu'il y eût un homme de poids & de capacité, *pour empêcher les mauvais discours, & prendre les bons partis.* Il voyoit avec douleur que Saint-Silvestre

Il sent la nécessité de remettre le commandement à Vendôme.

Lettre au Roi. 4 Juin.

1695. se comportoit mal, qu'il désespéroit de tout, exposoit infidélement l'état des choses, & ne faisoit point de cas *des conseils*, *des avis*, *ni des ordres.* Dans des conjonctures si fâcheuses, le défaut de subordination pouvoit être pire que tout le reste.

Leur conférence.

Vendôme arriva le 12 Juin à Perpignan. Il y trouva Noailles aussi zélé pour le succès de la campagne, que si la gloire avoit dû lui en revenir. Il eut avec lui deux conférences de six heures, qui le mirent au fait de ce qu'il importoit le plus de savoir. Les Officiers généraux, dans une espece de conseil de guerre dont je vais parler, avoient montré une pusillanimité désespérante; & sans un Général tel que Vendôme, la réputation des armes françoises étoit menacée d'une grande flétrissure.

Plaintes contre les Officiers-généraux.

Le Maréchal de Noailles au Roi, 13 Juin.

„ Je le vois, écrit Noailles au Roi, „ dans des dispositions & des sentiments „ bien opposés à ceux des Officiers Gé„ néraux de votre armée. J'avoue qu'a„ vec le chagrin que me cause mon „ mal, en me mettant hors d'état de „ vous servir, celui de l'étrange pré„ vention de ces Messieurs, m'en cau„ se un bien plus grand, quoique

„ les ennemis ayent moins de troupes „ qu'ils n'en ont encore eu, &c. ". Il envoyoit le procès-verbal de leur délibération, daté du camp de Pontous le 9 Juin. En voici l'objet. 1695.

Conseil de guerre où ils avoient manqué de courage.

Le Maréchal avoit lui-même fait prier les Officiers généraux, après l'affaire de Castelfollit, de délibérer sur l'état actuel des choses, afin qu'il pût de son côté prendre les mesures convenables. On commença par agiter s'il étoit à propos d'évacuer Ostalric, & de quelle maniere. Tous opinerent qu'il falloit l'évacuer; la plupart, qu'il falloit prêter la main à la garnison & favoriser sa retraite; quelques-uns, qu'il y auroit trop de risque à l'entreprendre, & que le Gouverneur devoit tâcher d'obtenir une capitulation avantageuse. Quant à Castelfollit, le sentiment unanime fut qu'on avertît le Gouverneur de capituler, pour sortir comme il pourroit, & cela incessamment, afin de ne pas attendre que ses vivres fussent consommés. Palamos étant muni jusqu'au 15 Octobre, & les ennemis ne pouvant plus tenir la mer en ce temps-là, on jugea que le Roi feroit toujours maître de raser cette place, quand il le jugeroit à propos.

Procès-verbal.

1695. A l'égard de Girone, tous convinrent de représenter au Maréchal les grandes difficultés qu'il y auroit à s'y soutenir, attendu qu'il y faudroit pour une année de vivres, d'argent, de fourrages, avec un gros corps de Cavalerie & d'Infanterie; sans quoi il seroit impossible de maîtriser le pays & de communiquer avec le Roussillon. L'Intendant joignit au procès-verbal un état des munitions qu'il prétendoit nécessaires, état enflé & qui sembloit rendre impossible cet approvisionnement.

Combien Noailles en étoit affecté.

Ainsi les Officiers Généraux ne concevoient pas même, ou affectoient de ne pas croire qu'on pût montrer de la vigueur, & se défendre contre une armée de paysans; qu'on pût du moins retirer honorablement les garnisons, & raser les places si les besoins l'exigeoient. Le chagrin qu'en avoit le Maréchal, augmenta sans doute les douleurs de sa maladie. Il savoit, écrivit-il au Roi, qu'il y avoit dans Girone plus de farine qu'on n'en pourroit consommer en six mois. Il insiste en particulier sur les torts de Saint-Silvestre, assurant qu'il lui pardonne les offenses personnelles, mais qu'il souffre impatiemment ce qui est contraire au bien

Le Maréchal de Noailles au Roi, 25 Juin.

du ſervice. Il ſe félicite de n'avoir plus rien à démêler avec des gens qui ont commis tant de fautes eſſentielles. 1695.

La plus grave certainement étoit d'avoir tiré du pays de groſſes ſommes pour eux-mêmes, tandis que les beſoins de l'armée & de l'Etat devenoient toujours plus preſſants. Quel exemple pour les troupes! Et comment tout n'auroit-il pas empiré? Faute eſſentielle.

Nous avons un journal du reſte de cette campagne, écrit par le Comte d'Ayen qui commandoit déja en ſecond une brigade de Cavalerie. Le ſtyle en eſt plus précis & meilleur que celui de ſon pere. On y voit un talent prématuré, ſoit pour le cabinet, ſoit pour les armes, préſage des glorieux travaux de ſa vie. Ce journal contient quelques faits intéreſſants. Journal fait par le Comte d'Ayen.

Le Duc de Vendôme, après avoir été vingt-deux jours à Cervia, en partit le 5 Juillet pour aller à Bagnoles, & de-là ſe porter ſur Caſtelfollit. Il alla lui-même reconnoître les chemins, il chaſſa les ennemis de poſte en poſte; toutes les attaques réuſſirent; la communication avec Caſtelfollit fut bientôt ouverte, & l'on commença le 8 à raſer la place, expédition qui dura qua- Vendôme raſe Caſtelfollit; Journal du Comte d'Ayen.

1695. tre à cinq jours. Ce début étoit humiliant pour les Officiers Généraux, après l'entreprise manquée du convoi, & la décision timide du conseil de guerre. Ce qu'ils avoient jugé impossible se fit avec une sorte de facilité.

ensuite Ostalric.

Il fut encore plus facile de s'avancer jusqu'à Ostalric. On y arriva le 17 sans aucune opposition, quoique les ennemis ne fussent qu'à une petite lieue au-delà. On mit dix jours à raser la place, & ils laisserent faire tranquillement. Sans doute le Maréchal de Noailles jugeoit alors comme son successeur, qu'on devoit raser ce que le manque de troupes & de vivres empêchoit de conserver.

Il reprend la supériorité.

Le Duc de Vendôme au Maréchal de Noailles. 23 Juillet.

Vendôme lui fit part de ses opérations par une lettre du 23, où il dit: „ Les Miquelets ne paroissent plus que „ de loin, & je ne crois pas que du „ reste de la campagne les ennemis „ puissent être à portée de moi. Je „ puis vous assurer que la supériorité „ est entiérement regagnée de notre „ côté. Il ont grand'peur que je ne „ marche à eux; mais mes vivres m'en „ empêchent. M. de Castanaga de sa „ fenêtre a le plaisir de voir sauter „ Ostalric. " Ainsi les François repre-

1695.

noient courage, l'insolence des ennemis étoit réprimée : la présence de Vendôme changeoit la face des affaires.

Eloge du Comte d'Ayen.

„ M. le Comte d'Ayen, ajoutoit-il „ à la fin de sa lettre, fut détaché „ avant-hier avec quatre cents che- „ vaux & deux cents hommes de pied „ pour aller chercher un convoi à Gi- „ rone. On ne peut s'acquitter mieux „ qu'il l'a fait d'une pareille commis- „ sion ; je vous assure qu'on ne peut „ s'appliquer plus qu'il le fait, & que „ je n'ai pas vu un homme de son âge „ plus poli ni plus aimable qu'il l'est." Heureux celui qui, dans sa jeunesse, mérite & reçoit les louanges d'un grand homme ! Rien n'est plus propre à développer le germe des talents & des vertus.

Rigueurs devenues nécessaires.

Journal.

Après toutes les preuves de la mauvaise volonté des Catalans, Vendôme crut qu'il falloit quelque exemple de rigueur. Tordere & Blanes furent livrés au pillage, pour avoir donné des secours à l'ennemi. La punition eût été plus équitable, si l'on n'avoit pas provoqué la haine de ce peuple en l'opprimant.

Les ennemis investissent Palamos.

Vers la mi-Août, temps où les chaleurs & les maladies font tant de ra-

1695. vages, on prit des quartiers selon la coutume. Mais on n'y fut pas tranquille long-temps. Le 26 arriva devant Palamos l'armée navale des confédérés, composée de quarante-quatre vaisseaux de ligne, douze frégates, dix galiotes à bombes, & de plusieurs bâtiments de charge, sans compter vingt-deux galeres. L'armée de terre du Vice-Roi s'avança bientôt. Un Régiment Hollandois & deux Régiments Anglois débarquerent pour la renforcer; & la place fut investie.

Vendôme ne peut les attaquer.

Le Duc de Vendôme fit rassembler ses troupes à Pals dans le dessein d'attaquer l'ennemi. Il s'avança jusqu'à la portée du canon; il reconnut que ses forces étoient trop inférieures, pour hasarder une bataille en des conjonctures si critiques; & les deux armées ayant été deux jours en présence, il retourna camper à Pals.

Bombardement.

Journal.

Palamos fut attaqué & défendu avec vigueur. Avant l'ouverture de la tranchée, dix galiotes y jetterent en un jour environ deux mille quatre cents bombes, qui tuerent presque tous les boulangers, & endommagerent tellement les maisons, qu'à peine en resta-t-il une de logeable.

Cependant après cinq jours de tranchée ouverte, les ennemis leverent le siege : on en fut informé par des déserteurs, le 27 Août à deux heures après minuit. Les troupes Angloises & Hollandoises s'étoient déja rembarquées la veille, sur l'avis que la flotte Françoise étoit en mer. 1695. Levée du siege.

Dans l'abrégé chronologique de l'Histoire de France, ouvrage d'ailleurs si exact, il est dit, que le Duc de Vendôme *fit lever le siege de Palamos le 25 Août.* Cette erreur paroît d'autant plus remarquable, que Vendôme demeura campé jusques à la fin du siege. Il vouloit se retirer au-delà du Ter, en cas que l'ennemi vînt l'attaquer, & il avoit pris toutes ses mesures pour cela. Du reste, sa campagne doit être mise au nombre de celles où un grand Général rétablit des affaires presque désespérées. Erreur du Président Hénault.

Revenons au Maréchal de Noailles, plus à plaindre par l'interruption de ses services, que par la douloureuse maladie qui les avoit suspendus. La lettre qu'il reçut du Roi, après lui avoir annoncé qu'il remettoit le commandement à Vendôme, étoit une nouvelle preuve de l'estime & de la con- Sentiments du Roi pour le Maréchal de Noailles.

1695.

Le Roi au Maréchal de Noailles. 8 Juin.

fiance qu'il méritoit. Louis XIV lui marqua de sa propre main. „ Puisque „ vous n'êtes plus en état de servir, „ dont je suis très-fâché, vous pou- „ vez revenir quand votre santé le „ permettra. Je crois que le plutôt „ sera le meilleur, & vous trouverez „ ici plus de soulagement, & de plus „ habiles gens pour vous traiter qu'ail- „ leurs. Je ne doute pas que vous „ n'ayez instruit le Duc de Vendô- „ me de l'état de toutes choses, & „ que vous l'ayez entretenu de ce que „ vous croyez possible de faire dans „ la suite de la campagne. Il ne me „ reste qu'à souhaiter de vous voir „ bientôt pour vous faire connoître la „ satisfaction que j'ai de vos services, „ & l'estime & l'amitié que j'ai pour „ vous ".

Ses ennemis lui imputent cependant les désordres de l'armée.

Ces témoignages glorieux, soutenus par toutes les marques extérieures d'affection, ne fermerent point la bouche à l'envie & à la méchanceté. Les ennemis de Noailles rejetterent sur lui les désordres commis en Catalogne, par lesquels on avoit rendu furieux contre la France un peuple auparavant favorable à nos entreprises. Peut-être les Officiers abuserent-ils

quelquefois de la douceur du Maréchal. Mais son aversion pour ces désordres, son zele pour la discipline, & la maniere dont il l'avoit maintenue jusqu'alors, enfin ses lettres au Roi & au Ministre, ne laisserent aucun doute sur la véritable cause du mal. La misere conduisit l'armée à la licence; quelques-uns des principaux Officiers devinrent, par un honteux intérêt, les fauteurs de tous les excès du soldat. On rappella de Catalogne le Marquis de Saint-Silvestre : punition légere d'une fort mauvaise conduite. 1695.

Nomination de Louis-Antoine de Noailles à l'Archevêché de Paris.

La nomination de l'Evêque de Châlons-sur-Marne, Louis-Antoine de Noailles, à l'Archevêché de Paris, fut moins une preuve du crédit de son frere, que l'ascendant des vertus épiscopales, relevées par la science, la modestie & la douceur, comme par l'éclat d'un grand nom. Evêque de Cahors en 1680, il avoit été nommé, sans aucune sollicitation de sa famille, à l'Evêché de Châlons. Son frere ne dissimula point au Roi, qu'on craignoit qu'il ne refusât. *S'il refuse*, dit Louis XIV, *je crains qu'il n'y ait quelque chose qui tende à la nouveauté.* (C'est

1695. ce que le Duc écrivoit le 22 Juin à sa Duchesse sa mere.) Il n'accepta que par des motifs de zele & de sagesse. Il ambitionnoit encore moins le siege de Paris, lorsque le choix du Prince l'y éleva. „ Si j'avois connu un homme „ plus digne de cette place, dit Louis, „ l'Evêque de Châlons ne l'auroit pas „ eue ". Louis ne se trompoit pas, & crut depuis s'être trompé.

Malheurs qu'il devoit essuyer.

Dans la suite de nos Mémoires, nous aurons à parler des persécutions qu'essuya l'illustre Archevêque, protecteur d'un livre dont il étoit édifié, mais dont on fit un sujet de troubles & de scandales, noirci dans l'esprit du Roi par le Jansénisme; en guerre avec un parti puissant, dont le zele s'armoit des bulles de Rome & du glaive de l'autorité Royale; presque toujours détourné, par le délire de son siecle, des objets les plus dignes de ses travaux; exemple célebre des malheurs que l'esprit de controverse, quand il passe les justes bornes, peut causer à l'Eglise & à l'Etat.

Noailles s'occupe des affaires d'Espagne.

Quoique le Maréchal de Noailles parût être dans l'inaction, il ne perdoit pas de vue les intérêts politiques de la Couronne. Il entretenoit à Ma-

drid des correſpondances ſecretes, pour être inſtruit de ce qui ſe paſſoit dans cette Cour, où la paix trouvoit tant d'obſtacles, malgré la foibleſſe extrême de l'Eſpagne, & où l'on s'occupoit déja de la grande ſucceſſion que les Puiſſances de l'Europe dévoroient des yeux. Ces correſpondances nous fourniſſent quelques particularités dignes de l'Hiſtoire. 1695.

Le malheureux Charles II, incapable de tout par la petiteſſe de ſon eſprit, menacé d'une mort prochaine, ſans eſpérance de poſtérité, étoit en proie aux intrigues de ſa mere & de ſa femme, dont la haine mutuelle déchiroit ſon cœur & ſa Cour. La Reine-Mere, Princeſſe d'Autriche, avoit long-temps gouverné, ou plutôt affoibli de plus en plus la Monarchie. Pour traverſer le crédit de la jeune Princeſſe Palatine & ſœur de l'Impératrice, elle s'efforçoit de faire adopter au Roi le Prince de Baviere encore enfant. Sa rivale ne s'endormoit point, employoit contre elle tout l'aſcendant qu'elle pouvoit prendre, éloignoit avec ſoin ſes partiſans & ſes créatures. Le Duc de Montalto, un des plus conſidérables, reçut un ordre ſecret de ne plus paroître.

Charles II environné de cabales.

Lettre de Madrid au Marechal de Noailles. 5 Août.

Vues oppoſées de ſa mere & de ſa femme.

1695.

Projet en faveur du Prince de Baviere.

Charles étant tombé malade, la Reine mere saisit l'occasion de lui parler, insista sur la nécessité de choisir un héritier, sur les raisons de préférer le Prince de Baviere. „ Je ne suis point „ en état d'y penser, répondit le Roi, „ vous pouvez le proposer vous-mê-„ me au Conseil ". Elle se préparoit à le faire, lorsqu'elle apprit que la plupart des Conseillers s'expliquoient contre son projet d'adoption : ils disoient qu'on ne pouvoit donner atteinte aux droits du Dauphin ; que la renonciation de sa mere étoit nulle ; que les loix défendoient de rien aliéner de ce qui appartenoit à la Couronne, & à plus forte raison ne permettoient pas d'y renoncer. Ce raisonnement, juste ou non, annonçoit dès l'an 1695 les dispositions des Espagnols en faveur du Prince François.

Conduite de la Reine-Mere.

La Reine-Mere en fut frappée, & ne se déclara ni pour ni contre, de peur de s'attirer des ennemis. Elle paroissoit oublier le sang d'Autriche, parce que la jeune Reine étoit dévouée à la Cour Impériale. Son ambition étoit de dominer : elle en cherchoit toujours les moyens avec ses confidents. L'Amirante de Castille dont elle prenoit sur-

L'Amirante, son confident.

tout les conseils, craignoit si fort d'être soupçonné de se mêler des affaires, qu'il affecta de composer des Poésies pour une Dame dont il étoit amoureux, & qui avoit pris le voile dans un couvent. 1695.

Cependant les espérances s'évanouissoient du côté de la Catalogne ; on craignoit la prise de Ceuta pressé par les Maures ; la flotte de l'Amiral Russel, attaquée par les maladies, devenoit une ressource légere, & l'on regardoit ses grands vaisseaux comme des corps sans ame. Ces raisons, la mauvaise santé du Roi, & l'épuisement de la Monarchie, faisoient desirer la paix. Elles augmentoient le desir de voir un fils de France appellé à la succession, parce que si le choix venoit à tomber sur le Prince de Baviere, il en naîtroit probablement des guerres interminables. Mais comment l'emporter sur le parti de la Reine, qui souffloit le feu de la guerre, & ne respiroit que pour la maison d'Autriche ?

On desiroit la paix en Espagne ;

& par cette raison un Prince François.

Un Allemand, le Baron de Perlips, étoit en faveur auprès d'elle. On imagina que si la femme de ce Baron parvenoit à la gouverner, on gagneroit aisément cette favorite, très-avide de

Intrigue pour gagner la Reine.

1695. préſents & de richeſſes : qu'alors elle pourroit inſinuer à la Reine, que le Roi dépériſſant chaque jour, ce ſeroit travailler pour ſes propres intérêts, que de le décider pour le Dauphin ; que ce Prince appellé à la Couronne par ſon crédit, la rendroit heureuſe, & peut-être l'épouſeroit. Une eſpérance ſi flatteuſe étoit propre à faire de vives impreſſions ſur une Princeſſe intéreſſée, dont le ſort paroiſſoit fort incertain.

Lettre de Madrid au Maréchal de Noailles. 28 Septembre.

Le correſpondant du Maréchal de Noailles, après lui avoir communiqué ces réflexions, ajoute : „ Que haſarde-„ t-on par des démarches ſourdes ? „ J'ai un ami qui a toute l'autorité „ qu'il faut pour les faire quand on „ voudra ".

La ſucceſſion réglée en faveur de l'Archiduc.

Mais la Reine tendoit à ſon but, & détermina le Monarque. Il ſe tint un grand Conſeil où la ſucceſſion fut réglée. L'Archiduc Joſeph, Roi des Romains, devoit être l'héritier préſomptif de la Couronne d'Eſpagne, & céder à Charles ſon frere tous ſes droits, tant ſur les biens de l'Empereur que ſur l'Empire : on deſtinoit la Bourgogne au Roi de France, la Flandre Eſpagnole au Prince de Baviere, & le

Milanez au Duc de Savoye. L'Empereur Léopold, à qui on dépêcha un courier pour lui faire part de ces dispositions, & pour demander son avis, approuva entiérement le projet, & répondit qu'il falloit prendre les meilleurs moyens pour l'effectuer. 1695.

On change de sentiments, & l'on veut continuer la guerre.

La Cour de Madrid vouloit faire, de ces arrangements, la base du traité de paix avec la France. On doutoit que Louis XIV y consentît. Mais la nouvelle de la prise de Namur par le Roi Guillaume, expédition encore plus glorieuse que celle de Louis en 1692, inspira une telle confiance, que l'on se crut en état de donner la loi : on ne parla plus que de guerre, que de victoires prochaines, pour forcer le Roi de France à la recevoir.

Les bons politiques desiroient un raccommodement.

Ce n'étoit pas le sentiment des politiques judicieux. Ils pensoient que, supposé même que Louis XIV & le Dauphin renonçassent à la succession, le Duc de Bourgogne voudroit soutenir un jour des droits inaliénables. Dans la crainte que la guerre venant à s'allumer après la mort du Roi Charles, les Anglois n'en profitassent pour enlever à la Monarchie ses possessions d'Amérique, ils desiroient fort un ac-

1695. commodement qui pût prévenir de nouveaux malheurs.

La Cour de Madrid ménage trop peu le Duc de Savoie.

Enivrée de ses chimeres, la Cour de Madrid ne ménagea point en ce moment un des alliés les plus utiles à la confédération. Le Duc de Savoie sollicitoit par le Comte de Vernon, son Envoyé extraordinaire, différentes choses qu'on lui refusa toutes durement. Vernon, prêt à partir, dit tout haut que, puisqu'on avoit si peu d'égards pour son maître, ce Prince prendroit ailleurs des mesures où il trouveroit mieux son avantage. C'étoit une annonce de ce qui arriva l'année suivante. Louis XIV gagna le Duc de Savoie, en le prenant par l'intérêt; & dès-lors la ligue d'Augsbourg n'eut presque plus de consistance.

La Reine domine, & se fait haïr.

Il arrivoit toujours quelques scenes, où l'animosité des deux Princesses éclatoit de maniere à troubler l'Etat. Les nouvelles fâcheuses qu'on vouloit cacher, la Reine-Mere en répandoit le bruit par ses créatures; elle s'appliquoit à traverser toutes les résolutions de la Cour; tantôt elle fatiguoit le Roi de ses plaintes, tantôt elle l'attendrissoit par ses larmes. Mais l'imbécille Charles ne pouvoit résister aux

Lettre de Madrid au Maréchal de Noailles. 13 Octobre.

1695.

caprices d'une épouſe altiere, qui le gourmandoit avec hauteur, & qui le faiſoit trembler quand elle ne le perſuadoit pas : elle bravoit la jalouſie des Eſpagnols ; elle s'efforçoit de procurer les premieres places à des Allemands, moyen infaillible de s'attirer plus de haine que de crédit.

Affaire du Prince de Darmſtadt, ſon parent.

Le Prince de Darmſtadt, ſon parent & ſon favori, employé ſous Caſtanaga dans l'armée de Catalogne, s'étant retiré avec les troupes, ſans ordre, & même contre l'ordre du Général, pluſieurs membres du Conſeil repréſenterent qu'il méritoit la mort, & qu'on avoit beſoin d'un exemple. Cette affaire donna lieu à la Reine de ſignaler ſa hardieſſe.

Elle fait arrêter le courier qui portoit ſon jugement.

On dépêche un courier pour la Catalogne, porteur des ordres du Roi & de la déciſion de ſon Conſeil, au ſujet de la querelle de Caſtanaga & du Prince Allemand. Six hommes maſqués arrêtent ce courier dans Madrid même, & lui enlevent ſon paquet ſans lui faire d'ailleurs aucun mal. Chacun voit que c'eſt un coup de la Reine : chacun eſt perſuadé que, pour ſavoir des choſes qu'on lui cachoit, elle n'a pas craint de commettre une violence

1695. ſi criminelle. Le Roi ſeul, trop aveugle pour s'en douter, indigné de l'entrepriſe, veut qu'on cherche les coupables, & promet quatre mille piſtolets à qui les découvrira. Mais qui eût oſé nommer la Reine? Elle fit ſi bien par ſes intrigues, que la faveur du Prince de Darmſtad s'accrut toujours, loin de décheoir. Les Eſpagnols n'en furent que plus irrités contre elle.

Continuation de la guerre.

Telle étoit la Cour d'Eſpagne à la fin de 1695, temps où finit la correſpondance dont j'ai tiré ces détails. La plupart des grands, tous les hommes ſages deſiroient ardemment la paix. Si la France épuiſée en avoit beſoin, que devoit-ce être de l'Eſpagne preſque anéantie? Cependant la guerre continua, parce que la Reine & l'Autriche le voulurent.

Vendôme prend enfin Barcelone.

Nous ne dirons qu'un mot des deux campagnes qni la terminerent. Vendôme commanda en Catalogne. On lui oppoſa un nouveau Général Eſpagnol, D. Franciſco de Vélaſco, qu'on croyoit ſans doute plus habile que les précédents. Il battit ce Général près d'Oſtalric en 1696. L'année ſuivante, il

1697. aſſiégea Barcelone que le Comte d'Eſtrées & le Bailli de Noailles inveſtiſ-

soient par mer. Vélasco vint au secours avec des forces supérieures ; mais il eut l'imprudence de les diviser. Vendôme, après l'avoir surpris dans ses deux camps, & mis en déroute, trouva néanmoins encore une résistance vive & opiniâtre. Le Prince de Darmstadt qui commandoit dans la ville, ne la rendit qu'après cinquante-deux jours de tranchée ouverte, le 10 Août. 1697.

Preuve que Noailles n'avoit pu tenter cette entreprise.

Qu'on se rappelle les instances de Louis XIV pour le siege de Barcelone, à la fin d'une campagne où plusieurs grandes expéditions avoient affoibli l'armée, déjà trop foible par elle-même, manquant de tout, & exposée à la fureur des Catalans : qu'on examine aussi ce que la prise de cette place coûta de temps & d'efforts en 1714, au Maréchal de Berwick ; & l'on jugera si le Maréchal de Noailles pouvoit en honneur céder aux sollicitations du Roi. La complaisance auroit été une trahison.

Paix de Riswick.

Cette conquête procura enfin la paix. On la conclut à Riswick, en Septembre 1697. Louis XIV rendit toutes les places conquises pendant la guerre. Les uns vanterent, les autres blâmerent sa modération ; & quelques-uns

1697. l'attribuerent à ses vues politiques sur l'Espagne. Mais ceux qui connoissoient l'état des finances, pouvoient-ils douter qu'on ne fût trop heureux de poser les armes, en sacrifiant ce qu'il étoit impossible de garder?

La France devoit peu compter sur l'Espagne. Depuis le traité de Riswick, la Cour de Madrid attira plus que jamais l'attention de l'Europe. Les correspondants du Maréchal de Noailles lui rendoient compte de ce qu'ils découvroient; entre autres le Chevalier de la Haye, qui avoit été son Aide de camp, & qui étoit allé servir en Espagne, afin de savoir comment les Espagnols faisoient la guerre avec les Maures. Nous voyons par leurs lettres combien la maison de France devoit se défier de cette Cour, quelque penchant que montrassent la plupart des Espagnols à la servir préférablement à ses concurrents.

Crédit de la femme de Charles II. La mere de Charles II ne vivoit plus. Sa femme le gouvernoit à son gré, moins comme un mari foible, que comme un enfant timide.

Le Gouvernement tout Autrichien. Un Confesseur Allemand, le Comte d'Oropésa, qu'elle avoit fait rappeller au ministere, l'Amirante qu'elle avoit gagné, réglerent tout en se conformant

à ses vues ; & le Roi qu'elle ne quittoit pas un instant, étoit le jouet de ses caprices. La Cour de Vienne régnoit en quelque sorte, ce Gouvernement lui étant presque vendu. 1697.

Quelque invétérée que fût l'antipathie des deux nations, le peuple Espagnol desiroit de voir la couronne passer sur la tête d'un Prince François. Ecrasé par la derniere guerre, il ne voyoit que ce moyen pour en éviter une nouvelle, ou du moins pour être en état de la soutenir. Et d'ailleurs il étoit las sans doute de la domination Autrichienne, sous laquelle une si puissante Monarchie perdoit, depuis plus d'un siecle, sa gloire, ses forces & son opulence. La haine contre les Allemands prévenoit en faveur des François, au point qu'on faisoit hautement l'éloge de ceux-ci, & la satyre de ceux-là.

La nation haïssoit néanmoins les Allemands.

Un habile Ambassadeur de Louis XIV, le Marquis (depuis Duc) d'Harcourt, ménagea les esprits avec tant de dextérité, que le parti de la France gagna beaucoup par l'estime qu'il inspiroit. On connoît la dévotion des Espagnols. La politique pouvoit les prendre aussi par cet endroit. Le Comte d'Estrées, se trouvant à Cadix avec une

D'Harcourt fortifie le parti François.

Dévotion des Espagnols ; politique à cet égard.

1697. escadre, saisit l'occasion de le faire. Pendant je ne sais quelle cérémonie, où une Vierge de marbre étoit portée en procession, il rangea en haie ses vaisseaux & tous les navires marchands; il la salua de tout le canon & de la mousqueterie : ce qui fit un effet merveilleux sur l'esprit du peuple, dit le Chevalier de la Haye dans sa lettre.

La Cour indécise & craintive.

La Cour n'ignoroit pas les sentiments de la nation. Manquant de troupes, de chevaux, de vaisseaux, de munitions & d'argent, elle craignoit une nouvelle guerre avec la France, d'autant plus qu'il faudroit en ce cas forcer le peuple à prendre les armes. Pour régler ses démarches, elle attendoit la résolution des Puissances du Nord, qu'on disoit prêtes à former une ligue contre les desseins de la Cour de Versailles.

Traité de partage pour la succession d'Espagne.

Effectivement le Roi Guillaume, ce grand promoteur de ce qu'on appelloit l'équilibre de l'Europe, cherchoit les moyens d'empêcher la réunion des deux Monarchies. Mais Louis XIV se prêtoit à ses vues, & lui fit même les premieres propositions. On apprit bientôt avec une extrême surprise le traité de partage, signé à la Haye le 11 Octobre 1698, pour le démembrement

membrement des Etats de Charles II après sa mort. Personne n'ignore que ce fut sur le motif du testament qu'il fit en faveur du Prince de Baviere, son neveu. Ce jeune Prince étant mort en 1700, un second traité de partage fut conclu entre la France, l'Angleterre & la Hollande. Nouvelle source de chagrin pour le Monarque moribond, & d'inquiétude pour la nation Espagnole, indignée qu'on lui désignât un maître, sans consulter ni son Roi ni elle-même. 1697.

Charles II se décide pour un fils de France.

Le Roi, les Grands & la nation craignoient également que la Monarchie ne fût morcelée, ou par des partages, ou par la guerre. La maison de France avoit les droits du sang; celle d'Autriche avoit la prédilection de Charles. Il se décida enfin pour la premiere, ou plutôt les imprudences de la Cour de Vienne, les conseils des principaux Seigneurs Espagnols, le jugement des Jurisconsultes & des Casuistes, celui du Pape, qu'il crut devoir consulter aussi, le déciderent à son fameux testament en faveur de Philippe, Duc d'Anjou, le puîné des petits-fils de Louis XIV. Ce testament que sa mort suivit de près, & que Louis accepta le 11 Novembre 1700, ou-

1697. vrit une nouvelle ſcene de politique & de combats.

J'indique ſeulement des faits ſi connus. Nos bonnes hiſtoires modernes en contiennent les détails; mais on ne trouveroit dans aucun ouvrage les particularités qui me reſtent à écrire ſur les affaires de France & d'Eſpagne. Avant de ſuivre cette matiere, plaçons ici un événement eſſentiel à nos Mémoires.

Faveur de Madame de Maintenon.

La Marquiſe de Maintenon, ſœur du Comte d'Aubigné, poſſédoit depuis long-temps l'eſtime & la confiance de Louis XIV. Elle avoit peut-être jetté avec art les fondements de ſon élévation; mais pluſieurs excellentes qualités l'en rendoient digne. On ne doute plus du mariage ſecret qui l'uniſſoit au Monarque. On ne peut guere douter davantage, après la lecture de ſes écrits, qu'une piété ſincere, pure dans les principes, quelquefois puſillanime dans les effets, ne fût l'ame de ſa conduite. Modeſte & déſintéreſſée au faîte de la fortune, ſi elle eut trop d'influence dans les affaires, ſur-tout dans celles de l'Egliſe, du moins elle craignit toujours d'abuſer de ſa faveur. On lui reproche de s'être trompée ſur le mérite

des hommes, d'avoir procuré de grandes places à des sujets peu capables de les bien remplir : c'est que leur probité lui paroissoit préférable aux talents, ou lui faisoit croire qu'ils en avoient autant que ces places l'exigeoient : ses erreurs mêmes partoient d'un principe respectable ; & de quels éloges ne l'eût-on pas comblée, si les événements eussent répondu à son zele pour le bien public ? 1697.

Elle donne sa niece au Comte d'Ayen.

Elle avoit une niece, fille du Comte d'Aubigné, dont la main étoit un objet d'ambition pour les premieres maisons du Royaume : on osoit à peine y prétendre ; on craignoit du moins de témoigner ses desirs. Liée d'amitié avec le Maréchal & le Cardinal de Noailles, connoissant le mérite précoce du Comte d'Ayen, que le Roi sembloit lui-même désigner, elle préféra ce jeune Seigneur parce qu'il méritoit la préférence. Le mariage fut conclu au mois de Mars 1698.

Satisfaction qu'elle a de ce mariage.

Une lettre de Madame de Maintenon à la Comtesse de Saint-Géran *, peint la satisfaction qu'elle ressentoit d'une alliance si convenable.

* Edit. de la Beaumelle.

„ J'établis ma niece, la chose est „ faite : ainsi dépêchez-vous : il me

1697. „ faut vîte un compliment. Il en coûte
„ à mon frere cent mille livres, à moi
„ ma terre, au Roi huit cents mille
„ livres. Vous voyez que la gradation
„ est assez bien observée. M. le Duc
„ de Noailles donne à son fils vingt
„ mille livres de rente, & lui en as-
„ sure le double après sa mort. Le
„ Roi qui ne sait pas faire les choses
„ à demi, donne à M. d'Ayen la sur-
„ vivance des Gouvernements de son
„ pere. Voilà une belle alliance : le
„ Maréchal en mourra de joie : son
„ fils est sage, il aime le Roi, & en
„ est aimé : il craint Dieu, & il en sera
„ béni : il a un beau régiment, & on
„ y joindra des pensions : il aime son
„ métier, & il s'y distinguera. Enfin,
„ je suis fort contente de cette affaire.
„ Quand Mademoiselle d'Aubigné na-
„ quit, je ne prévis pas tant de bon-
„ heur. Elle est bien élevée : elle a
„ plus de prudence qu'on n'en a à cet
„ âge : elle a de la piété : elle est
„ riche : trouvez-vous que M. de Noail-
„ les fasse un mauvais marché ? Je crois
„ qu'on est fort content de part &
„ d'autre, & qu'on s'avoue en secret
„ qu'on l'auroit été à moins. Adieu,
„ ma chere Comtesse : vous voyez

„ bien que je n'ai pas le temps d'écrire 1697.
„ de longues lettres, ou du moins
„ qu'il ne convient pas que je paroiſſe
„ l'avoir ".

Si l'envie ſe déchaîna contre ceux dont le mérite élevoit ainſi la fortune, rarement les injuſtices de l'envie furent mieux confondues par l'expérience. „ Madame de Maintenon (dit l'Auteur „ de ſes *Mémoires*) trouva dans le „ Comte d'Ayen toute l'amitié d'un „ fils & toute la complaiſance d'un „ neveu. Lui montrer les routes ſe„ cretes de la Cour, lui confier à „ propos des affaires importantes, le „ mettre à portée de rendre ſervices à „ l'Etat, les faire valoir ſans en de„ mander la récompenſe, voilà quel „ fut le prix de ſes ſentiments & de „ ſes ſoins ". Cet Ecrivain, trop ſuſpect à certains égards, rend ici un pur hommage à la vérité; & la conduite du neveu honora ſans ceſſe le choix de la tante.

Le Comte d'Ayen digne de ce choix.

Fin de la premiere Partie.



MÉMOIRES

POLITIQUES ET MILITAIRES,

Pour servir à l'Histoire de Louis XIV *& de* Louis XV.

SECONDE PARTIE.

Depuis l'an 1700 *jusqu'à la mort de* Louis XIV.

L'ÉTABLISSEMENT de Philippe V en Espagne, les intrigues de sa Cour, l'influence du cabinet de Versailles sur celui de Madrid, la conduite des principaux Espagnols sous un nouveau Gouvernement, la conduite encore plus étrange de quelques Ambassadeurs François, leurs querelles avec la Princesse

des Urſins, les fauſſes démarches où ils engagerent Louis XIV & ſon Miniſtre, la correſpondance intime des deux Monarques, les conſeils paternels de l'un, les peines & les dangers de l'autre, le rôle brillant & douloureux d'une jeune Reine expoſée à tous les coups de la fortune; enfin, les combats, les cabales, les éclats de la diſcorde, les vues & les reſſorts de la politique ou de l'intérêt, dans une ſi grande révolution, doivent former un morceau d'hiſtoire d'autant plus intéreſſant, que les matériaux en ſont également précieux & inconnus. Les manuſcrits qui m'ont été confiés, fourniſſent un vaſte recueil de pieces originales, lettres de Rois, de Miniſtres, de Généraux, de gens de Cour, &c. d'où je tirerai les faits & les circonſtances, en appréciant néanmoins les autorités. Cette partie de mon Ouvrage, indépendamment de ſes rapports eſſentiels avec l'Hiſtoire de Louis XIV, en a de particuliers avec les opérations militaires & politiques du feu Maréchal de Noailles, qui, pendant les guerres de la ſucceſſion fit déja connoître tous ſes talents dans l'un & l'autre genre.



LIVRE PREMIER.

LE DUC D'ANJOU, âgé de dix-sept ans, proclamé Roi d'Espagne sous le nom de Philippe V, partit au commencement de Décembre 1700, pour aller prendre possession d'un Trône environné de périls, d'où les ennemis de la France vouloient le faire tomber. Ses deux freres, les Ducs de Bourgogne & de Berry, l'accompagnoient jusqu'à la frontiere, avec le Duc de Beauvilliers son Gouverneur, & le Maréchal de Noailles. Le Comte d'Ayen étoit du cortege. Philippe avoit grand besoin de conseils. Louis XIV lui en avoit donné d'excellents, dans cette instruction que l'on conserve écrite de sa main, & dont la plupart des maximes peuvent être utiles à tous les Princes.

1700. Philippe V va régner en Espagne.

Conseils que lui donne Louis XIV.

INSTRUCTION de Louis XIV pour le Roi d'Espagne, du 3 Décembre 1700.

„ Ne manquez à aucun de vos de-

1700. „ voirs, sur-tout envers Dieu. Conservez-vous dans la pureté de votre „ éducation. Faites honorer Dieu partout où vous aurez du pouvoir; procurez sa gloire, donnez-en l'exemple; „ c'est un des plus grands biens que „ les Rois puissent faire.

„ Déclarez-vous en toute occasion „ pour la vertu & contre le vice.

„ N'ayez jamais d'attachement pour „ personne. (Il semble que cela devoit s'expliquer.)

„ Aimez votre femme, vivez bien „ avec elle; demandez-en une à Dieu „ qui vous convienne. Je ne crois pas „ que vous deviez prendre une Autrichienne.

„ Aimez les Espagnols & tous vos „ sujets attachés à vos Couronnes & à „ votre personne. Ne préférez pas ceux „ qui vous flatteront le plus; estimez „ ceux qui pour le bien hasarderont de „ vous déplaire; ce sont-là vos véritables amis.

„ Faites le bonheur de vos sujets, „ & dans cette vue, n'ayez de guerre „ que lorsque vous y serez forcé, & „ que vous en aurez bien considéré, „ bien pesé les raisons dans votre Conseil.

„ Essayez de remettre vos finances ; „ veillez aux Indes & à vos flottes ; „ pensez au commerce ; vivez dans „ une grande union avec la France, „ rien n'étant si bon pour nos deux „ puissances que cette union à laquelle „ rien ne pourra résister. 1700.

„ Si vous êtes contraint de faire la „ guerre, mettez-vous à la tête de „ vos armées.

„ Songez à rétablir vos troupes partout, & commencez par celles de „ Flandre.

„ Ne quittez jamais vos affaires „ pour votre plaisir ; mais faites-vous „ une sorte de regle qui vous donne „ des temps de liberté & de divertissement.

„ Il n'y en a guere de plus innocent que la chasse, & le goût de „ quelque maison de campagne, pourvu que vous n'y fassiez pas trop de „ dépense.

„ Donnez une grande attention aux „ affaires quand on vous en parle ; écoutez beaucoup au commencement „ sans rien décider.

„ Quand vous aurez plus de connoissance, souvenez-vous que c'est „ à vous à décider ; mais quelque ex-

1700. „ périence que vous ayez, écoutez „ toujours tous les avis & tous les raisonnements de votre Conseil, avant „ que de faire cette décision.

„ Faites tout ce qui vous sera possible pour bien connoître les gens les „ plus importants, afin de vous en servir à propos.

„ Tâchez que vos Vice-Rois, Gouverneurs, soient toujours Espagnols.

„ Traitez bien tout le monde, ne „ dites jamais rien de fâcheux à personne; mais distinguez les gens de „ qualité & de mérite.

„ Témoignez de la reconnoissance „ pour le feu Roi, & pour tous ceux „ qui ont été d'avis de vous choisir „ pour lui succéder.

„ Ayez une grande confiance au Cardinal Portocarréro, & lui témoignez „ le gré que vous lui savez de la conduite qu'il a tenue.

„ Je crois que vous devez faire „ quelque chose de considérable pour „ l'Ambassadeur, qui a été assez heureux pour vous demander, & pour „ vous saluer le premier en qualité „ de sujet.

„ N'oubliez pas Bedmar, qui a du „ mérite & qui est capable de vous „ servir.

„ Ayez une entiere confiance au „ Duc d'Harcourt ; il eſt habile hom- 1700.
„ me & honnête homme, & ne vous „ donnera des conſeils que par rapport „ à vous.

„ Tenez tous les François dans l'or- „ dre.

„ Traitez bien vos domeſtiques, „ mais ne leur donnez pas trop de „ familiarité, & encore moins de „ créance. Servez-vous d'eux tant „ qu'ils ſeront ſages ; renvoyez-les à „ la moindre faute qu'ils feront, & ne „ les ſoutenez jamais contre les Eſ- „ pagnols.

N'ayez de commerce avec la Reine „ douairiere que celui dont vous ne „ pourrez vous diſpenſer ; faites en „ ſorte qu'elle quitte Madrid, & qu'el- „ le ne ſorte pas d'Eſpagne. En quel- „ que lieu qu'elle ſoit, obſervez ſa „ conduite, & empêchez qu'elle ne ſe „ mêle d'aucune affaire ; ayez pour ſuſ- „ pects ceux qui auront trop de com- „ merce avec elle.

„ Aimez toujours vos parents ; ſou- „ venez-vous de la peine qu'ils ont eue „ à vous quitter ; conſervez un grand „ commerce avec eux dans les grandes „ choſes & dans les petites ; demandez-

1700. „ nous ce que vous aurez besoin ou
„ envie d'avoir qui ne se trouve pas
„ chez vous; nous en userons de mê-
„ me avec vous.

„ N'oubliez jamais que vous êtes
„ François, & ce qui peut vous arriver.
„ Quand vous aurez assuré la succession
„ d'Espagne par des enfants, visitez vos
„ Royaumes, allez à Naples & en Si-
„ cile, passez à Milan & venez en Flan-
„ dre; ce sera une occasion de nous
„ revoir; en attendant, visitez la Ca-
„ talogne, l'Arragon & autres lieux;
„ voyez ce qu'il y aura à faire pour
„ Ceuta.

„ Jettez quelque argent au peuple
„ quand vous serez en Espagne, &
„ sur-tout en entrant dans Madrid.

„ Ne paroissez pas choqué des figures
„ extraordinaires que vous trouverez,
„ ne vous en moquez point; chaque
„ pays a ses manieres particulieres, &
„ vous serez bientôt accoutumé à ce
„ qui vous paroîtra d'abord le plus
„ surprenant.

„ Evitez autant que vous pourrez
„ de faire des graces à ceux qui don-
„ nent de l'argent pour les obtenir;
„ donnez à propos & libéralement,
„ & ne recevez guere de présents, à

„ moins que ce ne ſoit des bagatelles.
„ Si quelquefois vous ne pouvez re- 1700.
„ fuſer d'en recevoir, faites-en à ceux
„ qui vous en auront donné, de plus
„ conſidérables, après avoir laiſſé paſ-
„ ſer quelques jours.

„ Ayez une caſſette pour mettre ce
„ que vous aurez de particulier, dont
„ vous aurez ſeul la clef.

„ Je finis par un des plus importants
„ avis que je puiſſe vous donner : ne
„ vous laiſſez pas gouverner, ſoyez-le
„ maître ; n'ayez jamais de favori ni
„ de premier Miniſtre. Ecoutez, con-
„ ſultez votre Conſeil, mais décidez.
„ Dieu qui vous a fait Roi vous don-
„ nera toutes les lumieres qui vous ſe-
„ ront néceſſaires, tant que vous aurez
„ de bonnes intentions.

Grandes difficultés à vaincre.

Cette inſtruction n'étoit que générale ; & il y avoit mille difficultés à prévoir. Outre les orages qu'on devoit craindre du dehors, l'ancienne antipathie des Eſpagnols pour les François, la différence du caractere national & des coutumes, les intérêts oppoſés des factions, le déplorable état des affaires ne pouvoient que multiplier les ſollicitudes. Il falloit réformer le Gouverne-

1700. ment; il falloit donc ſurmonter une infinité d'obſtacles. L'expérience & la fermeté de Louis XIV auroient été preſque néceſſaires à ſon petit-fils.

Ambaſſadeur envoyé au Roi par la junte de Régence.

Charles II avoit établi par ſon teſtament une junte ou conſeil de Régence, préſidée par la Reine Douairiere; mais où le Cardinal Portocarréro décidoit tout. La junte envoya le Marquis de Velaſco, Connétable de Caſtille, en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire, pour offrir ſes hommages à Philippe ſur les terres de France, & pour aller enſuite complimenter Louis XIV. Son inſtruction portoit qu'il prendroit des lettres de créance du nouveau Roi, ſi ce Prince le jugeoit néceſſaire; qu'arrivé à la Cour de France, il s'informeroit *adroitement*, ſans néanmoins marquer de ſoupçons, s'il pourroit être reçu avec le caractere qu'on lui avoit donné en Eſpagne; qu'en ce cas, il ſe ſerviroit des lettres de la junte; qu'en cas de difficulté ſur ce point, il feroit ſeulement uſage des lettres que Philippe lui auroit données par précaution. Du reſte, il devoit montrer cette inſtruction au Roi ſon maître, & exécuter ce qu'il lui preſcriroit, pour agir *avec ſûreté*. On ne pouvoit guere s'attendre

Son inſtruction très-remarquable.

Mémoire donné au Connétable de Caſtille.

que Louis XIV reçût un Ambaſſadeur d'Eſpagne, qui ne ſeroit pas l'Ambaſſadeur du Roi d'Eſpagne. Les Eſpagnols le deſiroient; mais leurs précautions même prouvent qu'ils l'eſpéroient peu. 1700.

Le Connétable arrive à Bordeaux preſque au même inſtant que Philippe. Le Maréchal de Noailles & le Duc de Beauvilliers s'entretiennent d'abord avec lui. Il demande à ſaluer le Roi en cérémonie, comme Ambaſſadeur de la Reine & de la Junte. On lui répond qu'étant Eſpagnol, il ne doit être reçu que comme tel, ſans prendre de caractere, & il ſe rend de bonne grace. Montrant ſa clef d'or, qu'il continuoit de porter par la permiſſion de la Junte, il demande ſi le Roi trouveroit bon qu'il la portât. (la clef d'or diſtingue les Gentilshommes de la chambre.) Beauvilliers répond de la part de Philippe, qu'il ne l'empêcheroit point de la porter, puiſque la Junte l'avoit jugé à propos; mais que pour décider ſur toutes choſes grandes ou petites, il attendroit que le temps lui eût fait connoître en Eſpagne ce qui ſeroit le plus convenable.

1701. Demandes que fait cet Ambaſſadeur.

Le Duc de Beauvilliers à M. de Torci, 3 Janvier.

Admis à l'audience de Philippe, le Connétable lui témoigna l'impatience

Philippe l'envoye au Roi de France.

1701.

de tous les Espagnols de voir leur Souverain, & sa joie particuliere d'avoir des premiers cet honneur. Il accepta volontiers de nouvelles lettres de créance, persuadé que la qualité d'Ambassadeur extraordinaire du Roi d'Espagne l'honoreroit plus que celle dont la Junte l'avoit décoré. Philippe y ajouta une lettre de sa main, par laquelle il marquoit à Louis XIV, que les ordres donnés au Connétable en Espagne étoient conformes à ce qu'on devoit au Roi de France, puisqu'il lui avoit ordonné de se rendre incessamment à sa Cour pour les exécuter, & pour l'assurer en même-temps de sa tendresse.

M. Noblet à M. de Torci. 4 Janvier.

On espere de gagner cet Espagnol.

Cette attention à ménager les Espagnols, en maintenant la dignité de la Couronne, étoit aussi juste que nécessaire. Vélasco méritoit sur-tout des égards. „ C'est un homme d'esprit, „ écrivoit le Duc de Beauvilliers, „ liant, & capable, à ce que je crois, de quitter bientôt le parti de „ la Reine, quand il sentira que, sans „ retour, il ne sera plus le tout-puissant comme il l'a été long-temps. Si „ je me suis trompé en quelque chose, je ne l'ai fait qu'après avoir „ bien concerté avec M. le Duc de „ Noailles. "

M. de Beauvilliers à M. de Torcy. 3 Janvier.

Jufqu'alors toutes les apparences étoient favorables. Les Efpagnols fe montroient paffionnés pour leur nouveau maître, & pénétrés de confiance ainfi que de vénération pour le Roi de France. Noailles marquoit à Torci, Miniftre des affaires étrangeres, que leur foumiffion aux volontés de Louis XIV étoit fans réferve.

1701.

On augure bien de la nation.

La Reine douairiere, dont le dévouement pour la maifon d'Autriche, avoit éclaté fous le dernier regne, étoit contenue par la néceffité & par l'intérêt. Elle fe plaignit néanmoins avec hauteur du Comte de San-Eftevan, fon *mayordomo mayor* (grand-maître de fa maifon,) qu'elle prétendoit l'avoir offenfée en fe démettant de cet emploi; elle demanda fon éloignement à Philippe V, par une lettre fort vive; mais le Roi lui répondit fagement :

Plaintes de la Reine douairiere contre un Seigneur.

„ Madame ma fœur & tante, je „ confidere en la perfonne de V. M., „ & fon rang & la qualité de veuve „ du Roi mon oncle, dont la mémoire „ me fera toujours précieufe. Ainfi „ j'aurai foin que le refpect dû à l'un „ & à l'autre foit inviolablement ob- „ fervé. Comme je compte auffi fur les „ affurances que V. M. me donne de

Réponfe fage du Roi. Philippe V à la Reine douairiere.

1700. „ son amitié, je suis persuadé qu'elle „ ne voudra pas me priver dans le commencement de mon regne, d'un Ministre tel que le Comte de San-Estevan. V. M. connoît mieux que personne sa fidélité & les services qu'il „ a rendus : ainsi je m'assure qu'elle différera jusqu'à mon arrivée à Madrid „ à décider sur les plaintes qu'elle me „ fait. Cependant V. M. doit être persuadée que mon intention est qu'on „ lui rende tout le respect qui lui est „ dû ; & que je ferai connoître en toutes occasions les sentiments que j'ai „ pour elle, étant

» Bon frere & neveu de V. M. ".

Proposition de faire assister l'Ambassadeur de France au *despacho*.

Le Duc d'Harcourt au Roi. 12 Janvier.

Cependant le Duc d'Harcourt, Ambassadeur de France, proposoit à Louis XIV des précautions pour veiller sur le ministere Espagnol. C'étoit la coutume depuis les deux derniers regnes, que les *consultes* de tous les Conseils revinssent au Roi d'Espagne, par le Secretaire du *Despacho universal* (des *depêches*,) & que le Roi prît tête-à-tête avec lui ses résolutions sur toutes choses. A l'âge où étoit Philippe, quels inconvénients ne pouvoient pas naître de cet usage? Le Cardinal Portocar-

réro & le Président de Castille, *fort touchés du bien de l'Etat & gens désintéressés*, sentoient eux-mêmes ces inconvénients. Ne devoit-on pas souhaiter que le Ministre de Louis XIV fût présent aux résolutions de Philippe? Par-là il seroit instruit de tout; il veilleroit aisément aux intérêts de la France; & n'y assistant que comme interprete, ne donnant son avis que lorsqu'on le lui demanderoit, il ne pourroit faire aucun ombrage. 1701.

Rien de plus sage au premier coup-d'œil, que la réponse de Louis à une proposition si extraordinaire. Comme le Roi d'Espagne, avant d'être instruit à fond des affaires, risqueroit de se tromper souvent, il approuve qu'on fasse intervenir le Président de Castille, aux heures où le Secretaire des dépêches portera les avis des Conseils & les expéditions à signer; il juge que la présence du Cardinal Portocarréro y seroit aussi très-nécessaire, & il souhaite que ce Ministre y assiste dans les premiers temps: mais il ne veut point que son Ambassadeur y paroisse. „ La „ nation Espagnole, dit-il, & l'Europe „ entiere verroient avec peine que mes „ avis fussent la seule regle du Conseil

Louis XIV le refuse d'abord.

Le Roi au Duc d'Harcourt. 17 Janvier.

1701.

„ d'Espagne ; & l'éclat que feroit cette „ nouveauté produiroit bientôt plus „ de mal qu'on ne pourroit en atten- „ dre d'utilité. " L'intention du Roi étoit donc que le Duc d'Harcourt conférât de toutes les affaires avec le Cardinal Portocarréro, & fît savoir à Philippe tout ce qu'il jugeroit convenable pour son service ; qu'en cas que ce Prince crût avoir besoin de ses avis, dans certaines occasions, il l'appellât pour les lui donner, ou sous prétexte de lui servir d'interprete ; & que l'Ambassadeur n'assistât d'aucune autre maniere aux délibérations sur le Gouvernement d'Espagne.

L'Ambassadeur prévoit que l'on s'en repentira.

Le Duc d'Harcourt au Roi, 14 Février.

Le Duc répondit qu'il obéiroit, mais qu'on perdoit une occasion unique, & que la reconnoissance des bienfaits venant à vieillir, l'Espagne pourroit bien échapper au Roi de France.

Les François pensent que Louis doit gouverner l'Espagne.

M. Noblet à M. de Torci, 15 Janv.

A en juger par les démonstrations & les discours des Espagnols, accourus en foule au-devant du nouveau Roi, tous les peuples de sa domination, excepté les Castillans, desiroient que la France le gouvernât. Ils voyoient que si Louis XIV ne se mêloit pas de leurs finances, & des autres parties du Gouvernement intérieur, il seroit impossi-

ble à la Monarchie de ſe relever ; parce que les Grands, bien intentionnés pour le Monarque, ou ſe trouvoient intéreſſés dans le déſordre par le profit qu'ils en retiroient, ou étoient trop foibles & n'avoient pas aſſez de lumieres. Si Philippe profitoit des premiers moments, aimé, reſpecté de ſes ſujets, il pouvoit tout entreprendre, tout exécuter pour le bien public ; mais ſi une fois il laiſſoit reprendre le train ordinaire, comment ramener les eſprits & réformer les abus? C'étoit le raiſonnement des François qui accompagnoient le Monarque : ils jugeoient ſur les apparences, ils ne pouvoient connoître le fond des choſes. On ſentira mieux dans la ſuite les difficultés. Le génie même des peuples en oppoſoit de conſidérables ; & la guerre en devoit produire de plus grandes.

1701.

C'étoit une erreur.

La Reine douairiere eut ordre de quitter Madrid avant l'arrivée du Roi, qui laiſſoit à ſon choix le lieu où elle voudroit ſe retirer. Elle éclata en plaintes, & ſon avarice parut à découvert. Elle prétendoit avoir de droit tous les meubles ; elle auroit voulu, diſoit-on, pouvoir emporter juſques aux pierres du palais. L'éloignement de cette Prin-

Ordre à la Reine douairiere de quitter Madrid.

M. de Blécourt au Roi. 16 & 20 Janv.

1701. cesse avide étoit nécessaire : on craignoit ses intrigues; on ne pouvoit oublier son dévouement à la maison Impériale. Son Confesseur reçut aussi ordre de s'éloigner de douze lieues dans six jours, & celui du feu Roi, de se retirer dans vingt-quatre heures. Portocarréro, naturellement dur & despotique, avoit demandé ces ordres. La tranquillité du Gouvernement demandoit bien d'autres mesures.

& aux deux Confesseurs.

Exil du grand Inquisiteur.

Ces deux Confesseurs exilés, l'un Capucin & l'autre Dominicain, paroissoient des hommes fort dangereux par leur caractere & par leurs discours. Mendoza, grand Inquisiteur, l'auroit été infailliblement plus, en le supposant tel qu'on le peignoit, si violent, que les tribunaux de l'Inquisition haïssoient sa tyrannie. Sans examiner le fait, on le relégua dans son Evêché. Ce fut bientôt une occasion de grands embarras.

Conseils violents du Cardinal Portocarréro.

Le Cardinal vouloit aussi qu'on exilât quelques Seigneurs, comme partisans de la maison d'Autriche. Heureusement Philippe suivit de meilleurs conseils : il ne consentit point à ces rigueurs déplacées, propres au commencement d'un regne, & avant l'arrivée du

du Monarque, à exciter des plaintes & des cabales sans réprimer les mécontents. 1701.

Louis XIV conseille plus de modération.

Le Roi au Duc d'Harcourt. 8 Février.

C'est ce que pensoit Louis XIV, ainsi que le sage Torci, Ministre des affaires étrangeres. „ J'aurois souhaité, écrivit le Roi au Duc d'Harcourt en parlant de Philippe V, „ qu'il eût différé davantage à reléguer l'Inquisiteur général, quand ce n'auroit été „ que pour éviter d'écrire au Pape sur „ ce sujet. [on avoit cru devoir en „ faire part à la Cour de Rome.] Cette „ résolution étant exécutée, il faut „ présentement la soutenir ; mais il est „ très-nécessaire dans les commencements de son regne, & jusqu'à ce „ qu'il ait pris une connoissance exacte „ des affaires, qu'il soit lent à punir. „ Il est certain que nonobstant les empressements & les acclamations générales de toute la nation, il se trouvera des particuliers attachés encore à „ la maison d'Autriche ; mais il faut „ songer aussi que cet attachement a „ été jusqu'à présent un mérite pour „ eux, qu'ils changeront bientôt de „ sentiments ; qu'enfin, ceux qui le „ peuvent conserver ne méritent pas „ d'être punis, à moins qu'il ne les en-

1701. „ gage en des intrigues contraires au „ service du Roi leur maître, & à la „ fidélité qu'ils lui doivent ".

Ces principes d'équité & de modération auroient dû être des regles inviolables : les Ministres ne pouvoient s'en écarter, que parce que les passions aveuglent sur les plus grands intérêts.

La Reine douairiere, obligée enfin de partir.

Le Roi au Duc d'Harcourt. 27 Janv.

On douta quelque temps si la Reine se détermineroit à quitter Madrid ; on craignoit que son séjour n'y troublât le gouvernement. Louis avoit marqué à son Ambassadeur, qu'il falloit, suivant le conseil de Portocarréro, déclarer que le Roi d'Espagne n'y entreroit point qu'elle ne fût partie, & chasser en même-temps le Capucin son confesseur. Elle partit enfin pour Tolede : car Philippe lui assignoit cette ville ou Ségovie, jusqu'à ce qu'il lui eût nommé un autre lieu pour sa retraite. L'Impératrice l'exhortoit à tenir ferme à Madrid, & c'étoit la principale cause de ses délais affectés.

M. de Blécourt au Roi. 3 Fév.

Arrivée du Roi.

Enfin, séparé de ses freres, de son Gouverneur & du Maréchal de Noailles, accompagné encore du Comte d'Ayen qu'il chérissoit, & qui devoit le suivre jusqu'au terme du voyage,

Philippe V passa les Pyrénées pour entrer bientôt dans sa capitale. Le Marquis de Louville, attaché depuis longtemps à sa personne, (en qualité de Gentilhomme de la manche) & qui étoit encore destiné à son service, homme d'esprit, en correspondance avec le Ministre de Louis XIV, nous instruira de plusieurs particularités curieuses sur les affaires de la Cour d'Espagne. Son imagination trop vive égara quelquefois son jugement; on le verra même suivre la passion plutôt que la vérité : mais nous releverons ses erreurs en profitant de ses récits.

1701. M. de Louville à M. de Torci. 27 Janv. Caractere de Louville.

Il ne sera pas inutile d'observer que pendant le voyage, malgré la magnificence des Seigneurs Espagnols, le Roi ne trouva ni des équipages dignes de son rang, ni les commodités auxquelles des François s'imaginoient devoir s'attendre. On ne lui avoit envoyé que mille pistoles, quoiqu'on en eût donné douze mille au Connétable, Ambassadeur. *Tout ressemble à leur Gouvernement*, disoit Louville, qui regrettoit un peu de ne pas jouir des douceurs qu'il espéroit. Il tiroit du moins un bon augure de la joie qu'il voyoit peinte sur les visages. „ Nous

Particularités du voyage. M. Noblet à M. de Torci. 18 Janvier. M. de Louville au même. 23 Janv.

1701. „ avons seulement besoin pour en sen- „ tir les effets, ajoutoit-il, de beau- „ coup de temps & de patience ". On prévoit que cette patience fatiguera la vivacité françoise.

Réception qu'on fait à Philippe V.

Le Duc d'Harcourt au Roi, 19 Février.

M. de Louville à M. de Torci.

Le Roi fut reçu avec les plus vives démonstrations d'amour & de respect. Jusqu'à trois lieues de Madrid, le chemin avoit été couvert d'environ cinq mille carrosses, & d'une foule innombrable d'Espagnols. La France même ne signaleroit pas davantage son enthousiasme pour un Monarque chéri. Les qualités de Philippe, sa bonne mine, ses manieres pleines de dignité, tout ajoutoit aux sentiments qu'on avoit pris de loin en sa faveur. Le Cardinal Portocarréro, & ensuite D. Manuel Arias, Président de Castille, admis les premiers à son audience, se montrerent aussi les plus passionnés pour son service.

Chambre des Grands d'Espagne.

Il entra la tête couverte dans la chambre des Grands, qui tous découverts vinrent lui baiser la main. C'est-là qu'un air imposant de grandeur & de sagesse donne une haute idée des Espagnols. Louville s'étonnoit que des gens si sages, si prudents, si avisés, eussent si mal gouverné la Monarchie, & de-

mandoit à qui en étoit la faute. Il représentoit à Torci combien *les foux feroient déplacés* dans cette Cour, & combien on devoit être attentif à n'y en point envoyer. Le Comte d'Ayen fut le feul François que l'Ambaffadeur fit affifter avec lui à la cérémonie. C'étoit encore un ménagement pour les Efpagnols, infiniment jaloux des entrées & des étiquettes du palais. Le Comte retourna bientôt en France. 1701.

Amour & refpect pour le jeune Roi.

Malgré le peu de fympathie, pour ne pas dire l'antipathie des deux nations, quelques-uns crurent d'abord qu'il feroit aifé à Philippe d'introduire les mœurs & les coutumes Françoifes. On devoit plutôt conjecturer qu'il s'accoutumeroit à celles d'Efpagne, qu'il ne pourroit même faire autrement. Il „ n'y a rien de pareil, écrivoit Louville, à l'amour que ces gens-ci ont „ pour leur Roi, dont ils font leur „ idole; & pourvu que cela dure, „ nous n'aurions rien à fouhaiter de „ plus. Une feule chofe me fait peur: „ c'eft qu'ils ont conçu une telle efpérance du nouveau Gouvernement, „ qu'à moins que Dieu n'envoye fes „ Anges pour les gouverner, il eft „ difficile qu'on la puiffe remplir. Qu'un

M. de Louville au même. 19 Février.

On efpéroit trop un excellent Gouvernement.

1701. „ Royaume qui eſt gangréné d'un bout „ à l'autre ſe rétabliſſe en peu de temps, „ c'eſt une viſion, ou plutôt une fo- „ lie; mais c'eſt celle de tous les peu- „ ples, qui ſe plaignent toujours des „ meilleurs gouvernements, à plus „ forte raiſon des autres ". Comme en effet de pareilles eſpérances ne peuvent être que chimériques, on devoit craindre que le mécontentement ne ſuccédât à l'illuſion une fois diſſipée; on devoit le craindre d'autant plus, que les Eſpagnols conſerveroient moins de pouvoir & d'influence.

Le Duc d'Harcourt refuſe d'aſſiſter au *deſpacho*.

Le Duc d'Harcourt au Roi.

Conformément à l'avis de Portocarréro, Philippe V régla d'abord, que le Secretaire du *deſpacho* univerſel ne ſe préſenteroit à lui avec des papiers qu'en préſence de ce Cardinal, du Préſident de Caſtille & de l'Ambaſſadeur de France. Le Duc d'Harcourt déclara qu'il ne pouvoit y aſſiſter, à moins que le Roi ne le fît venir exprès. Le Cardinal répondit qu'on ne pourroit s'entendre ſans qu'il y fût; & que d'ailleurs le Roi, dans les commencements, ne connoiſſant pas encore les affaires, ne devoit prendre aucune réſolution ſans ſavoir par l'Ambaſſadeur les intentions de Louis XIV,

auxquelles il devoit conformer les siennes. L'Ambassadeur persista : les ordres de sa Cour lui en imposoient la nécessité. 1701.

Dans une conversation particuliere avec Louville, le Président de Castille éleva de même jusqu'aux nues le Roi de France; assura que le bonheur de l'Espagne dépendoit des ordres qu'il voudroit bien envoyer, & témoigna du regret de ce qu'il n'avoit pas envoyé des Ministres, en attendant que son petit-fils pût gouverner par ses propres lumieres. Quelle apparence que Portocarréro & Arias voulussent être gouvernés par le Conseil de Versailles ! Les François se flattoient de cette idée : l'expérience les détrompa.

Démonstrations à l'égard de Louis XIV. M. de Louville à M. de Torci. 19 Février.

Le premier jour, on sentit les entraves de l'étiquette, & l'on desira de s'en affranchir. Philippe, voulant aller à la chasse, avoit donné l'ordre à son porte-arquebuse pour deux heures. Les personnes de sa suite se rendirent au palais : elles croyoient entrer dans l'appartement; mais celui qui avoit droit d'en fermer les portes, ne parut qu'à trois heures. Il fallut que le Roi l'attendît comme les autres. Les Grands

Etiquette dont les Grands étoient jaloux.

1701. jouissoient des privileges que maintenoit la févérité de l'étiquette; par-là ils tenoient le Monarque en quelque sorte reclus, excepté pour eux. La Noblesse en étoit fort mécontente; & il paroissoit convenable de *prendre un milieu, entre la cohue de France & la solitude d'Espagne.* Louville avoit raison de le dire; mais le temps seul pouvoit amener une réforme.

Accident qui effraye la superstition.

Malgré les transports d'allégresse de cette journée, un accident cruel causa de sinistres impressions. Plus de soixante personnes, parmi lesquelles on compta des Prêtres & des femmes grosses, avoient été tuées ou écrasées dans la foule à l'arrivée du Roi, & en grande partie de ses Gardes. La superstition s'exalta & devint féconde en mauvais présages. On observa sur-tout avec terreur que le Roi étoit arrivé un vendredi. Le vendredi & le mardi passoient pour des jours si malheureux, à en croire Louville, dont le témoignage paroît hasardé, que les Espagnols n'osoient presque sortir ces jours-là. Ils se forgerent des monstres pour l'avenir, de ce qui ne pouvoit y avoir le moindre rapport.

On desire que Louis

Tous desiroient selon lui, que Louis

XIV fît un voyage en Espagne, & plusieurs l'espéroient. On y vit plus long-temps qu'en France, disoient-ils : l'air y est meilleur, sur-tout pour la vieillesse ; la goutte y est très-rare : si ce grand Roi veut passer quelques années à Madrid, c'est l'affaire d'un courier pour porter ses ordres en France, où tout étoit soumis & tranquille, où sa présence n'est point nécessaire. Le Marquis de Léganez, lui-même, un des principaux Seigneurs, tenoit de pareils discours, & disoit sérieusement qu'une année de la belle vie du Roi de France seroit bien employée à rétablir les affaires de son petit-fils : tant les Espagnols sentoient les maux de leur Monarchie, & la difficulté des remedes.

1701.

XIV fasse un voyage en Espagne.

M. de Louville à M. de Torci. 22 Février.

Des bourgeois de Burgos avoient témoigné un grand desir que ce Monarque vînt après Pâques, *parce que les taureaux auroient plus de force, & qu'ils lui donneroient une belle fête.* Les combats de taureaux, si agréables aux Espagnols, lui auroient certainement déplu, comme aux François de la suite de Philippe V ; mais chaque peuple suppose que ses goûts sont excellens ; & cette idée est beau-

Fêtes des taureaux, qu'on croyoit pouvoir lui plaire.

1701. coup moins singuliere, que celle d'attendre un voyage de Louis XIV en Espagne.

Son zele pour l'Espagne.

Il s'occupoit continuellement à Versailles des intérêts d'un Royaume, devenu François à ses yeux, & qui lui devenoit presque aussi cher que la France même. Sa correspondance avec le Duc d'Harcourt embrasse tout avec une attention infinie, les affaires de l'intérieur comme celles du dehors. Je pourrois en tirer beaucoup de détails, nécessaires alors, aujourd'hui peu intéressants. L'Histoire n'est déja que trop chargée de minuties ou politiques ou militaires. Tâchons d'écrire uniquement les choses utiles.

Précautions par rapport aux Prêtres & aux Moines.

Des intrigues de Prêtres ou de Moines sont d'autant plus dangereuses, qu'un peuple est plus superstitieux & ignorant : il fallut d'abord prendre ses précautions sur cet objet, & il étoit difficile d'en prendre assez. Nous avons vu l'exil des deux Confesseurs du feu Roi & de la Reine, regardé comme essentiel par la Cour de France, ainsi que par le ministere d'Espagne. Un Jésuite, nommé Kressa, rendoit compte directement au Confesseur de l'Empereur, de tout ce qu'il pouvoit décou-

Jésuite espion.

vrir de plus ſecret : il ſervoit preſque d'eſpion aux Ambaſſadeurs des Puiſſances ſuſpectes. Louis XIV écrivit lui-même qu'il importoit de le faire ſortir de Madrid. Ces faits méritent particuliérement d'être obſervés : car ſi une partie de la nation ſe détacha de ſon Roi, ce fut ſur-tout par l'impulſion de ces guides ſpirituels, la plupart d'une ignorance groſſiere, & ſoutenant avec un fanatiſme ſéditieux leur zele pour la maiſon d'Autriche.

1701.

Le Roi au Duc d'Harcourt. 25 Janvier.

Les anciens ennemis de la France n'oſoient encore ſe déclarer contre Philippe, mais ne vouloient pas le reconnoître, & l'on devoit ſe défier de leurs deſſeins. Ceux du Roi d'Angleterre, Guillaume III, ſembloient tenir à ſa haine invétérée pour Louis XIV. La Hollande, qu'il gouvernoit avec plus d'empire qu'il n'en avoit ſur ſes ſujets mêmes, ne pouvoit manquer d'entrer dans ſes vues. D'Harcourt & Beauvilliers conſeillerent dès le commencement, d'envoyer en Amérique des forces navales, capables de contenir les Hollandois par la crainte de perdre leurs vaiſſeaux & leur commerce. *Si l'on doit avoir la guerre*, diſoient-ils toujours, *il vaut mieux que*

Il falloit ſe préparer à la guerre.

Le Duc d'Harcourt au Roi. 20 Janvier.

1701. *ce soit aujourd'hui que demain.* On prit pour cela des mesures, que la situation des affaires rendit trop lentes ou trop foibles. On déclara aux Ambassadeurs qu'ils eussent à sortir de Madrid, si leurs Souverains refusoient de reconnoître le Roi d'Espagne. Les négociations continuoient, & l'on se prêparoit à l'action.

Garnisons Hollandoises dans les Pays-Bas.

Le Roi au Duc d'Harcourt. 11 Février.

Des garnisons Hollandoises occupoient Luxembourg, Namur, & d'autres villes des Pays-Bas Espagnols. Pouvoit-on les y souffrir plus long-temps? Louis se décida enfin sur un point si essentiel avec une modération remarquable. Comme Charles II avoit promis aux Etats-Généraux de laisser retirer ces troupes, quand ils le voudroient, il consentit à leur retraite, quoiqu'on eût déjà bien des raisons de les traiter en ennemis. C'étoient vingt-deux bataillons que la Hollande devoit employer pour lui faire bientôt la guerre; mais il ôtoit un prétexte de plaintes, il faisoit respecter la bonne foi de la Cour d'Espagne. Les troupes Françoises entrerent dans les places évacuées; opération extrêmement importante.

Louis les laisse retirer.

Soupçons mal fondés sur l'Electeur de Baviere.

Quelque profonde que soit la politique, elle se trompe quelquefois dans

ses conjectures, soit parce qu'elle juge mal les hommes, soit parce que leur conduite varie au gré des événements ou du caprice. On avoit eu des soupçons sur l'Electeur de Baviere, établi Gouverneur des Pays-Bas; & quoiqu'on lui témoignât toujours la même confiance, on craignoit de sa part une conduite au moins équivoque. Cependant il fut le plus fidele des alliés, avec son frere l'Electeur de Cologne: l'un & l'autre devinrent les victimes de la guerre.

1701.

Le Duc d'Harcourt au Roi. 3 Fevrier.

En même-temps, le Duc de Savoie, aussi souple qu'intéressé, donnoit de plus justes inquiétudes. Beau-pere du Duc de Bourgogne, il alloit encore le devenir du Roi d'Espagne; on espéroit, sinon l'enchaîner par ce double lien, du moins le retenir par l'intérêt & par la crainte. Il demandoit à être Généralissime des troupes en Italie, & l'on vouloit bien y consentir. Il avoit promis le passage, & l'on croyoit que les forces des deux Couronnes le mettroient hors d'état d'agir contre elles. Le Duc d'Harcourt écrivoit à Louis XIV: *Il ne peut plus vouloir que ce que vous voulez, & toute autre liaison le jette dans une perte certaine. Ainsi en lui demandant fortement le passage qu'il*

On comptoit trop au contraire sur l'alliance du Duc de Savoie.

Lettre du 23 Février.

1701. *a déja promis ſi ſolemnellement, je voudrois témoigner beaucoup de refroidiſſement ſur les propoſitions de mariage : ce Prince à la fin ſe mettra dans les mêmes embarras du vieux Duc de Lorraine, & ſe perdra pour avoir trop bonne opinion de ſon eſprit.* Pour juger ſûrement en pareille matiere, il faudroit pouvoir calculer tous les poſſibles, & prévoir tous les haſards. Les eſpérances furent confondues par l'événement.

Foibleſſe de l'Eſpagne.

Déſordres en Amérique.

Si la France, tombée dans un état de langueur, devoit craindre une nouvelle guerre, l'Eſpagne avoit infiniment moins de reſſources. Elle manquoit d'hommes & d'argent. Les Vice-Rois du Mexique & du Pérou s'enrichiſſoient par toutes ſortes de moyens, en trafiquant des droits du Monarque. Les

Le Roi au Duc d'Harcourt. 7 Mars.

Incapacité des ſujets.

Id. 8 Fév.

poſtes importans ſe vendoient à leur profit, ou à celui du Conſeil des Indes. C'étoit peut-être un moindre mal que l'incapacité des ſujets, ſoit pour le Gouvernement, ſoit pour les armes. D. pedro Navarette, deſtiné au commandement de la flotte d'Amérique, paſſoit pour un homme ſans expérience, & ſi incapable d'une telle expédition, que Louis XIV, malgré

son attention à ménager la délicatesse Espagnole, jugea nécessaire qu'on lui ordonnât d'obéir au Comte de Château-Renaud, qui devoit commander l'escadre Françoise. En cas de difficulté, il proposa de faire donner à ce dernier une commission particuliere du Roi d'Espagne. Chaque jour enfin découvroit des plaies presque incurables. 1701.

Louis approuve que son Ambassadeur entre au Conseil.

Aussi les Espagnols paroissoient-ils desirer que la France entrât dans leurs affaires; & Louis XIV changea bientôt de sentiment sur la conduite que devoit tenir son Ambassadeur. „ Vous „ avez raison de croire, lui marqua-„ t-il, qu'il est important pour le bien „ de cette monarchie, que vous assis-„ tiez pendant quelque temps aux dé-„ libérations du Roi mon petit-fils. „ Comme vous ne le ferez que sur les „ instances du Cardinal Portocarréro, „ & conformément au desir que toute „ la nation en témoigne, cette nou-„ veauté ne servira qu'à marquer da-„ vantage l'étroite union entre ma Cou-„ ronne & celle d'Espagne : par con-„ séquent, elle ne doit donner aucune „ jalousie aux Espagnols. Il est bon „ même de faire voir que, si quelques *Id.* 7 Mars.

1701.

„ Puiſſances de l'Europe craignent „ cette union, leurs préparatifs pour „ prévenir les effets qu'elles en appré- „ hendent, ne ſerviront qu'à la forti- „ fier. Au reſte, je remets à votre pru- „ dence d'en uſer avec toute la mo- „ dération que vous croirez convenir „ au bien des affaires. "

Philippe V commence très-bien. Le Duc d'Harcourt au Roi. 23 Février.

Cependant le Roi d'Eſpagne, au rapport de l'Ambaſſadeur, ſoutenoit l'idée avantageuſe qu'on avoit de lui. Il ſe montroit également digne de reſpect & d'amour, bon avec ſageſſe, grave ſans hauteur. Les jeux d'exercice & ſur-tout la chaſſe faiſoient ſon amuſement, mais ne diminuoient point ſon application aux affaires. Dès le premier jour, il avoit travaillé deux heures le matin & autant le ſoir, ſans aucune impatience. A ſon âge, au milieu de tant de cérémonies & de diſtractions, c'étoit une matiere d'éloges; ce n'étoit pourtant qu'un travail bien médiocre, en comparaiſon des ſoins immenſes que demandoit ſa Couronne; & ce travail pouvoit encore ſe rallentir.

Il veut ſe montrer à ſes ſujets.

Ses Prédéceſſeurs, de la maiſon d'Autriche, avoient vécu comme les deſpotes de l'Aſie, preſque inviſibles à leurs ſujets, affectant, pour ainſi dire,

un air de divinité, que l'inertie & les foiblesses humaines rendoient sans cesse plus méprisable. Philippe résolut de passer tous les matins une demi-heure dans la chambre des Grands, de passer ensuite dans celle où s'assembloient les Gentilshommes, de manger quelquefois en public, de se faire connoître enfin de ceux qu'il devoit gouverner. 1701.

Louis XIV approuva fort ce changement : *Il est certain*, *dit-il*, *que se donnant au public*, *ses sujets croiront qu'il sera bien plus facile de faire parvenir la vérité à sa connoissance*, *persuadés que jamais les Rois ses prédécesseurs ne l'ont connue.* Heureux les Rois & les peuples, si l'accès du trône amenoit toujours la vérité au-lieu de la flatterie !

Sentiment de Louis à ce sujet. Le Roi au Duc d'Harcourt.

Il falloit, pour soulager les finances, une réforme considérable dans la maison du Souverain, où le nombre des Officiers inutiles suçoit la substance de l'Etat. Le Duc d'Harcourt avoit demandé prudemment qu'elle ne se fît point pendant le voyage, de peur que les mécontentements ne retombassent sur sa personne & son ministere. On réduisit à six les Gentilshommes de la chambre, qui étoient au nombre

Gentilshommes de la Chambre réformés.

1701\. de quarante-deux. Ceux qu'on réforma conferverent leurs entrées pour consolation ; jufqu'alors les Grands avoient paru mettre une forte de baffeffe dans leurs civilités envers les François. Ce ne fut plus la même chofe après la réforme : ils foutinrent mieux leur dignité, dès qu'ils eurent moins d'efpérance. Sans doute, un chagrin fecret fe faifoit déja fentir à plufieurs, & ranimoit la fierté naturelle de leur ame.

Les Grands en paroiffent plus fiers.

M. de Montviel à M. de Torci. 24 Février.

Le Roi varie fon habillement.

Philippe s'habilla indifféremment, tantôt à l'Efpagnole, tantôt à la Françoife, afin de plaire à tout le monde fans gêner perfonne ; comme on ignoroit l'habit qu'il voudroit prendre, chacun étoit libre pour l'habillement. Les Efpagnols devoient cependant préférer celui du pays.

Sa nourrice abufe de fa facilité.

Trop de facilité dans le caractere l'expofoit à de fauffes démarches. Sa nourrice même fembloit déja en abufer. Elle avoit une cour ; elle ne rendoit pas les vifites aux femmes de condition ; elle vouloit faire ouvrir une porte fur un efcalier dérobé, par où elle feroit defcendue dans l'appartement du Roi. L'Ambaffadeur de France l'empêcha. De petites chofes peuvent avoir de grandes fuites, & Louis XIV

y donna toute ſon attention. Torci marqua plus d'une fois au Duc d'Harcourt, qu'il ne convenoit point que la nourrice, quoique bonne femme, fît aucune figure. *Il eſt facile* (ce ſont ſes termes) *que la tête tourne aux François, & principalement aux Françoiſes, en pays étranger.* Cette femme avoit obtenu du Roi, pendant qu'il jouoit au billard, l'entretien d'un attelage de huit chevaux, ſans la participation de l'Ambaſſadeur. Que devoient penſer des Grands, privés de leurs charges par économie? La nourrice fut rappellée en France.

1701.

M. de Torci au Duc d'Harcourt. 7 Mars.

M. de Montviel à M. de Torci. 17 Mars.

Il n'y avoit pas de fonds pour les choſes les plus néceſſaires, pour la cuiſine, l'écurie, les valets de pied, &c. Philippe, quand on lui parloit de cela, répondoit qu'il falloit ſonger à la guerre. Soit qu'il s'agît de quelques piſtoles, ou d'une ſomme de cent mille écus, c'étoit toujours la même réponſe. Déja l'on murmuroit. Le paſſage de la joie au mécontentement eſt ſi rapide, lorſque les eſpérances ne ſe réaliſent pas d'abord! Des charges ſupprimées, des penſions retranchées, excitoient les murmures des gens de Cour; & le peuple ſe plaignoit de ne voir encore aucune

On commence à murmurer.

M. de Louville à M. de Torci. 10 Mars.

diminution d'impôts. A la vérité, les
1701. Castillans en payoient d'excessifs, tandis que les autres Provinces, en vertu de leurs privileges, contribuoient à peine légérement aux besoins de la monarchie. Mais comment diminuer les impôts en manquant du nécessaire?

Piété du Roi.

Des marques éclatantes de Religion, que le Roi donna en pleine rue à la rencontre du Saint-Sacrement, firent néanmoins sur le peuple des impressions très-favorables. Heureusement sa piété même l'éloignoit des excès de la superstition nationale. On lui annonça un *auto-da-fé* pour le jour de son entrée solemnelle, où l'Inquisition devoit faire brûler trois Juifs; on lui en parla comme d'une fête, comme d'un divertissement royal; & un Seigneur se félicita de n'avoir jamais manqué à un si grand acte de Religion. Louville eut le courage de représenter que les Souverains ne voyent les criminels que pour leur faire grace; qu'ainsi, les loix d'Espagne ne permettant pas de l'accorder en pareilles circonstances, il convenoit que le Roi se divertît à quelque autre chose, plutôt qu'à un spectacle de cette nature. Le Roi déclara qu'il ne s'y trouveroit point. C'étoit

Ibid.

Il refuse d'assister à un *auto-da-fé*.

une forte de proverbe, que les Espagnols *n'avoient point de Religion, mais beaucoup de foi.* Les *auto da-fé* sembloient en être la preuve. Mais enfin les lumieres dissipent les préjugés: la foi de l'Evangile, mieux connue, releve aujourd'hui en Espagne, comme ailleurs, les droits précieux de la nature. 1701.

Un des plus grands maux étoit la lenteur de toutes les opérations les plus urgentes. „ Je ne serois pas fâché de „ travailler, écrivoit le Duc d'Har- „ court, si je faisois quelque chose; „ mais après avoir travaillé toute une „ semaine avec ces gens-ci, je m'ap- „ perçois que je n'ai rien fait : car on „ ne fait que raisonner, & on ne fait „ ce que c'est qu'exécution". Ce défaut n'excluoit pas une confiance présomptueuse. Louis XIV négocioit l'alliance du Portugal. Quelque nécessaire qu'elle fût alors, les Espagnols auroient voulu attaquer cette Couronne, qu'ils se flattoient d'assujettir; & le Roi même se laissoit quelquefois entraîner par leurs discours.

Lenteur & présomption des Espagnols.

Le Duc d'Harcourt à M. de Torci, 23 Mars.

Cependant les négociations étoient sur le point de se terminer, soit en Portugal, soit à la Cour de Turin. Le

Négociation avec le Duc de Savoie.

1701.

Duc de Savoie, qui avoit demandé sept cents mille écus par mois, au-lieu de cinq cents mille que Louis avoit offerts, accepta la derniere somme, en s'engageant à fournir dix mille hommes de pied & deux mille chevaux. Il ne s'agissoit plus que du mariage de sa fille. L'Espagne lui devoit beaucoup d'argent, & il vouloit en être payé. On proposa en France de déduire pour la dot de la Princesse une partie de la somme, d'examiner toutes les prétentions du Duc, & de fixer ensuite le terme des payements. On croyoit toujours, avec plus de vraisemblance que de vérité, devoir compter sur l'alliance de ce Prince & sur celle du Portugal, comme si l'intérêt n'avoit pas pu en rompre les nœuds.

M. de Torci au Duc d'Harcourt. 29 Mars.

Mollesse à la Cour d'Espagne.

Plus on avança, plus les vices du Gouvernement Espagnol devinrent sensibles. Le commandement d'Andalousie, avec le pouvoir le plus étendu, avoit été donné au Marquis de Léganez, partisan déclaré sous le dernier regne de la maison d'Autriche, mais parent du Cardinal Portocarréro. On le pressoit de se rendre à son poste, où sa présence étoit nécessaire; il différoit son départ de jour en jour, sans

égard pour le ſervice. Tout ſe faiſoit en Eſpagne avec cette molle indolence. Philippe n'en étoit pas exempt : naturellement timide & foible, ſon caractere le rendoit moins propre à gouverner qu'à ſe laiſſer conduire, & il falloit de grandes occaſions pour exciter ſon courage. L'Ambaſſadeur de France louoit ſa docilité, ſa raiſon, ſes autres qualités eſtimables, dont on eſpéroit des merveilles. Mais l'expérience ſeule pouvoit donner du poids à de tels éloges.

1701. Le Roi naturellement foible.

Le Duc d'Harcourt au Roi. 7 Avril.

Quelques traits particuliers firent connoître l'eſprit juſte & les ſentiments généreux du jeune Monarque. Monſieur, frere de Louis XIV, lui ayant écrit au ſujet de la ſucceſſion d'Eſpagne, à laquelle il prétendoit avoir dû être appellé au défaut d'héritier, avant le Duc de Savoie & l'Archiduc, s'étoit ſervi de ces termes : *Il eſt du droit & de la grandeur de notre maiſon, &c.* „ Le droit eſt une „ bonne raiſon, (dit le Roi, à la „ lecture de ſa lettre,) mais la gran„ deur ne conclut rien ".

Belle parole qui fait connoître ſon équité.

M. de Montviel à M. de Torci.

Le trait ſuivant lui fit encore plus d'honneur. Tous les vendredis, le Conſeil de Caſtille s'aſſembloit dans la

Autre trait qui fait honneur.

1701. chambre du Trône, pour une vaine & ridicule cérémonie. Le Roi entroit couvert, les trouvoit agenouillés, s'asseyoit, leur disoit ensuite : *levez-vous*, & ils se lèvoient : *asseyez-vous*, & ils s'asseyoient ; *couvrez-vous*, & ils se couvroient. Jamais il n'étoit question de rien de plus. Philippe en témoigna sa surprise au Président, lui demandant si l'on ne feroit autre chose dans cette assemblée. Le Président lui répondit qu'on ne faisoit que cela sous Charles II ; que sous Philippe IV, quelquefois on lui expliquoit les jugements du Conseil. Et que disoit alors Philippe IV ? Il disoit, *cela est bien*. Pour moi, je le dirai, si je le trouve ainsi ; & si je le trouve autrement, je dirai, *cela est mal*. Le Président fut déconcerté de cette réponse. D'autres en augurerent que Philippe sauroit parler en maître.

M. de Louville à M. de Torci, 1er. Mai.

Plaisanterie sur le Gouvernement.

Id. 19 Avril.

On débitoit néanmoins par-tout un mot très-plaisant, qui n'étoit pas d'aussi bon augure. D. Francisco de Vélasco ayant présenté un placet au Roi, ne reçut de lui aucune réponse. Il en présenta un autre au Cardinal de Portocarréro, & ne fut point écouté. Il s'adressa au Président de Castille, & ce Ministre

Miniſtre lui dit qu'il ne pouvoit rien; enfin, au Duc d'Harcourt, & le Duc refuſa de ſe mêler de ſon affaire. *Quel Gouvernement, Meſſieurs!* dit Vélaſco : *un Roi qui ne parle pas! un Cardinal qui n'écoute pas! un Préſident de Caſtille qui ne peut pas! & un Ambaſſadeur de France qui ne veut pas!* Ce mot devint le ſujet de toutes les converſations. 1701.

Tandis que les inquiétudes augmentoient, que l'on ne ſavoit ni comment remédier aux déſordres de l'Etat, ni comment ſe ménager des reſſources pour la guerre prochaine, le poids du travail accabla le Duc d'Harcourt, & lui attira une maladie mortelle. C'étoit l'événement le plus fâcheux. Blécourt qui avoit le caractere d'Envoyé, étoit vieux & peu capable de conduire les grandes affaires. Louville écrivoit à Torci, non ſans raiſon, que le jeune Roi ne pouvoit ſe paſſer un ſeul jour de quelque homme inſtruit & propre à le diriger. Il inſiſtoit ſur la néceſſité d'avoir un Ambaſſadeur, reſpectable par ſa naiſſance & ſes qualités perſonnelles, honnête, affable, déſintéreſſé, courageux, homme de guerre, qui ſût ſe faire aimer, obéir & craindre; qui

Maladie du Duc d'Harcourt.

Lettre du 17 Avril.

Néceſſité d'avoir un Ambaſſadeur propre à diriger Philippe.

1701.

essuyât patiemment les digressions des Espagnols; qui prît de l'ascendant sur le Monarque, en s'accréditant dans son esprit; enfin, qui pût au besoin, être premier Ministre d'Espagne. Il désignoit le Duc de Beauvilliers, ancien Gouverneur de Philippe, universellement respecté, & que les Espagnols avoient souvent desiré eux-mêmes, surtout pour rétablir leurs finances.

On desire en vain le Duc de Beauvilliers.

Montviel à M. de Torci. 25 Avril.

Philippe sembla lui-même l'appeller en le créant Grand d'Espagne de la premier classe, après avoir consulté le Cardinal & le Président de Castille. Il avoit gardé le secret sur cette nomination. Chacun y applaudit; chacun la regarda comme une preuve de bon cœur & de sagesse. Mais Beauvilliers ne pouvoit se rendre aux vœux des François, qui le desiroient en Espagne.

Le Roi se néglige, faute de guide.

M. de Louville à M. de Torci. 27 Avril.

Sa présence y eût été d'autant plus utile, que le jeune Roi tomboit déja dans l'inaction, n'ayant plus personne pour l'exciter & pour régler sa conduite. Il alloit au Conseil, parce qu'il falloit y aller, & oublioit en sortant ce qui s'y étoit fait; il gardoit les lettres importantes des jours entiers, sans les ouvrir; il recevoit des mémoires, & ne les lisoit point, & n'en parloit

point. Deux choses étoient essentielles, vu le caractere de Philippe, & l'intérêt que la France prenoit à son sort; l'une, qu'on lui donnât un habile homme qui entrât dans toutes ses affaires; l'autre, qu'on mît auprès de la Reine future des gens sur qui l'on pût compter : car on devoit prévoir qu'elle acquerroit sans peine beaucoup de crédit. Louis XIV le prévoyoit effectivement : il ne vouloit pas que cette Princesse fût accompagnée de Piémontoises, & pensoit à faire un choix convenable quand il en seroit temps. 1701.

La confiance des Espagnols en lui, paroissoit augmenter tous les jours; tellement qu'on délibéra dans le Conseil de guerre de raser toutes les places sur la frontiere, parce qu'elles étoient à charge, & qu'on n'en avoit plus besoin contre la France. Un membre du Conseil ayant dit qu'il valoit mieux les garder, s'il y avoit des fonds suffisants, le Comte de Fernand-Nugnez répliqua que la division des deux Monarchies seroit le plus grand des malheurs; que le Roi d'Espagne, hors d'état de résister en cas de rupture, ne devoit pas même être en état d'avoir envie de le tenter; que d'ailleurs

Proposition qui prouve une extrême confiance des Espagnols en Louis XIV.

Id. 1 Mai.

1701. il falloit faire ſentir aux ennemis de cette *double Couronne*, ne fut-ce que pour mettre le comble à leur dépit, que l'union de la France & de l'Eſpagne étoit éternelle. Il eſt ſingulier qu'on ne parlât point de propoſer à la France la même choſe pour ſes places au-delà des Pyrénées. Cet avis, haſardé peut-être légérement, n'eut pas de ſuites ſérieuſes. Les Miniſtres auroient-ils pu l'adopter ?

Commencement de cabale.

Malgré de ſi belles apparences de concorde, il ſe formoit déja une cabale, dont le fameux Amirante Cabréra & le Duc de Montalto étoient les chefs. Ils en vouloient ſur-tout au Cardinal Portocarréro ; & ſans rien dire, contre le Roi, ils cherchoient à faire changer le Conſeil. La populace de Madrid eſt inſolente. On répandoit des bruits capables de l'ameuter : on diſoit que la bourgeoiſie auroit défenſe de porter les armes ; que les déſordres de l'Etat ſubſiſteroient ; que le peuple ne recevroit aucun ſoulagement. S'il eſt impoſſible, dans le gouvernement le mieux affermi, d'étouffer entiérement les plaintes & les cabales, il falloit bien s'attendre qu'un Prince étranger, dans des temps cri-

Bruits pour ameuter la populace.

tiques, dans une Cour orageuse, rencontreroit des obstacles de toute espece, d'autant plus difficiles à vaincre, qu'il avoit moins de forces & d'expérience. Les François crurent toujours que Louis XIV pouvoit de Versailles, gouverner l'Espagne comme il gouvernoit son Royaume : ils se tromperent. 1701.

Portocarréro, en bute au mépris & à la haine, chanceloit encore dans sa place par une incapacité réelle. Arias, Président de Castille, avoit plus d'esprit & plus de sens, mais peut-être moins qu'une charge si importante n'en exigeoit. Tout-à-coup il demanda la permission de s'en démettre. On conjectura que c'étoit ambition plutôt que modestie & prudence. Cet homme, qui de Chevalier de Malte, s'étoit fait Prêtre à l'âge de cinquante-cinq ans, qui depuis peu d'années avoit donné à la Reine une somme considérable pour devenir Président de Castille, à la place du Comte d'Oropesa, pouvoit se dégoûter d'une charge dont les fonctions devenoient tous les jours plus épineuses : mais en demandant sa retraite, il pouvoit se flatter qu'on le tiendroit encore pour quelque temps; qu'il en auroit plus de considération; que le chapeau de Car-

Le Président de Castille demande sa retraite.

On soupçonne que c'est par ambition.

M. de Louville à M. de Torci. 19 Mai.

1701. dinal feroit bientôt fa récompenfe; que peut-être il parviendroit à l'Archevêché de Tolede, & à la charge de grand-Inquifiteur. On le retint, en lui faifant efpérer du foulagement pour un travail qu'il difoit au-deffus de fes forces. Le Cardinal & lui étoient deux perfonnages néceffaires, dont cependant on auroit voulu fe paffer.

Soupçons odieux de projets d'empoifonnement.

De cruelles inquiétudes fe mêlerent à tant d'embarras. Quelques avis, envoyés d'Italie au Miniftere de France par un homme en place, annonçoient des projets affreux contre Philippe V, & jettoient d'injuftes foupçons fur le Duc de Médina-Sidonia, qu'on avoit fait Grand-Ecuyer à la place de l'Amirante. Louis XIV fe douta que ce pouvoit être un artifice des ennemis pour infpirer de funeftes défiances. Il ne laiffa pas de recommander des précautions fingulieres à fon petit-fils, comme de ne pas fentir les fleurs qu'on lui préfenteroit; de ne point prendre de tabac; de ne point ouvrir foi-même les lettres, parce que le poifon le plus fubtil fe mêle facilement aux odeurs.

Précautions à cet égard.

Le Roi au Duc d'Harcourt. 15 Mai.

Confeils de Louis XIV fur le même fujet.

Il écrivit au Duc d'Harcourt qu'on ne devoit pas foupçonner légérement la fidélité d'un principal Officier, tel

que Médina-Sidonia ; qu'il n'étoit point à propos d'en parler au Roi avant qu'on eût bien éclairci les choses ; mais qu'enfin, dans un grand Royaume, il pouvoit se trouver des gens capables de tous les crimes ; qu'ainsi on devoit le prévenir sur les soupçons d'empoisonnement. „ Il est assez ferme pour n'ê- 1701.
„ tre pas étonné de ce que vous lui
„ direz, ajoutoit-il. Vous devez ce-
„ pendant lui faire connoître que ces
„ précautions sont apparemment inu-
„ tiles, mais qu'elles sont sages dans
„ un pays étranger, dans le commen-
„ cement d'un Gouvernement, & qu'il
„ est bon de les prendre jusqu'à ce
„ que son autorité soit parfaitement
„ affermie, & que les peuples con-
„ noissant ce qu'ils perdroient avec lui,
„ croyent qu'ils sont aussi intéressés que
„ lui-même à la conservation de sa
„ personne ". Peut-on s'empêcher ici de plaindre les Princes, souvent plus malheureux par les inquiétudes secretes que par les désastres éclatants ?

Nécessité d'avoir des troupes.

L'Ambassadeur, loin d'être en état d'agir, se trouvoit encore en danger de mort. Mais Louville instruisoit le Marquis de Torci de ce qu'il y avoit de plus important. Une de ses lettres

1701. roule sur la nécessité d'avoir des bonnes troupes, soit pour la sûreté du Roi, soit pour le rétablissement de l'ordre. Nous en tirerons des lumieres sur l'état de l'Espagne.

Licence de la populace de Madrid.

M. de Louville à M. de Torci. 13 Mai.

Depuis long-temps, rien ne pouvoit réprimer la populace de Madrid. Les maisons des Grands, aussi-bien que les Eglises, servoient d'asyle à tous les criminels. Si le pain renchérissoit un seul jour dans le marché, tout étoit à craindre, & les soulevements avoient des suites terribles. Sur cent cinquante mille habitants, on en comptoit plus de soixante mille armés, presque tous domestiques ou gens sans aveu, vagabonds, mendiants; à peine cinq mille qui vécussent de leur travail. Sous les derniers Rois, l'impunité avoit enhardi la licence; les désordres s'étoient multipliés à l'infini; l'autorité Royale étoit avilie au point qu'excepté le régicide, elle avoit essuyé tout ce qu'un peuple sans frein peut entreprendre. Nulle fête de taureaux, nul spectacle où l'on ne mît l'épée à la main en présence du Monarque. Charles II, après son second mariage, ne pouvoit sortir de son palais, de l'aveu de ses propres Gentilshommes, que la canaille ne cou-

Ce que les derniers Rois en avoient souffert.

rût après lui, & ne lui donnât un nom injurieux (*Mariécon*). La Reine étoit encore moins épargnée. Aussi se tenoit-on presque toujours renfermé dans le palais : du moins on vivoit tranquille dans cette espece de prison. 1701.

Louville ne demande, pour tenir en respect tout le Royaume, que six mille hommes de troupes d'élite, bien disciplinés, sur quoi pourroit même se prendre la garde du Roi, qu'il porte seulement à douze cents hommes de pied & huit cents chevaux. Il dit que la garde actuelle, composée de vils artisans, ne conserve qu'un vain nom, & rien de ce qu'elle avoit été sous Charles-Quint. Il propose les moyens d'en faire un corps respectable. Il observe qu'on ne peut réformer l'Etat, sans s'assurer par-là de l'obéissance de tous les ordres ; *qu'il faut des troupes pour avoir des finances, & des finances pour entretenir des troupes*. Le remede pouvoit être un mal, mais absolument nécessaire, & les Espagnols bien intentionnés le desiroient. Montviel, sage Officier François, attaché comme Louville au Roi d'Espagne, écrivit à-peu-près les mêmes choses.

Il manquoit une bonne garde.

Tous ne cessoient de répéter que le

Le Gouvernement lan-

1701. Cardinal Portocarréro, avec de bonnes intentions, étoit incapable du gouvernement; que le Roi ne faisoit rien depuis la maladie du Duc d'Harcourt; qu'on abusoit de cette espece d'interregne pour empiéter sur les droits de sa Couronne; que s'il n'étoit pas gouverné par un homme de tête, qui eût la confiance de Louis XIV, le Gouvernement ne feroit qu'empirer; qu'on avoit sur-tout besoin d'un François pour débrouiller le chaos des finances. On n'en doutoit plus à Versailles; & le choix tomba sur Orri que nous verrons jouer un grand rôle.

guit de plus en plus.

Mauvais choix du Cardinal Portocarréro.

Une nouvelle faute du Cardinal confirma la vérité de ces rapports. Il fit nommer Président de la *contractation* de Séville, c'est-à-dire chef & juge du commerce, un vieux Prêtre qui n'avoit aucune connoissance du commerce, qui de plus étoit Inquisiteur, qui par-là devoit être suspect & même odieux à tout négociant d'une Religion différente de la sienne. L'Espagne étant ainsi gouvernée, que devoit-ce être du Royaume de Naples & de Sicile? L'idée du bon ordre y étoit presque aussi peu connue que dans le Mexique & dans le Pérou.

M. de Montviel à M. de Torci. 24 Mai.

Portocarréro portoit la rigueur envers ses ennemis, aussi loin que l'indulgence pour ses amis ou ses créatures. Il insistoit toujours sur l'exil de l'Amirante. Le Marquis de Torci insista de son côté sur les inconvénients d'une sévérité dangereuse à son égard. „ Il y a long-temps, marquoit-il en „ substance au Cardinal, que le Roi „ connoît ses liaisons, ses sentiments, „ son esprit, & ce qu'il y a de bon „ & de mauvais dans son caractere; „ mais il faudroit quelque chose de „ plus marqué dans sa conduite, pour „ lui attirer une pareille punition. On „ le plaindroit de cette nouvelle dis- „ grace, après qu'il a perdu sans mur- „ murer la charge de Grand-Ecuyer. „ Lorsqu'il en a été dépouillé, rien „ n'empêchoit de le reléguer dans ses „ terres : maintenant il paroît néces- „ saire d'attendre une autre occasion. „ S'il se montre digne de châtiment, „ on ne doit pas balancer; sinon, il „ seroit à propos de l'éloigner en lui „ donnant au-dehors quelque emploi „ brillant, qui dans le fond fût de peu „ de conséquence ". Le Ministre ajoutoit que l'Ambassade de Turin, demandant un homme sûr, ne conviendroit

1701.

Ce Ministre veut qu'on exile l'Amirante.

Raisons contraires.

M. de Torci au Cardinal Portocarréro. 24 Mai.

1701. point à l'Amirante, dont il avoit été question pour cet emploi.

Torci propose de soulager le peuple.

Il faisoit encore observer au Cardinal, qu'une diminution sur les entrées de Madrid auroit produit un effet admirable dans les commencements du regne; que le Roi de France auroit fort souhaité qu'elle fût possible; que S. M. demandoit si l'on ne pouvoit pas diminuer ces impôts sur le pain, la viande, le vin, les autres choses nécessaires; & les rejetter, pour ne rien perdre, sur le chocolat, le tabac; en un mot, sur les choses dont on peut se passer, & que l'habitude rend communes.

Abus par rapport aux denrées.

M. Ozon à M. de Torci. 19 Mai.

Les entrées à Madrid étoient si excessives, sur-tout celles du vin, qu'on y payoit quarante sols la quantité de vin qui ne coûtoit qu'environ huit sols dehors. Des *obligados* ou entrepreneurs y achetoient le privilege de fournir la Ville de viande & d'huile pour un certain prix. Ils ne manquoient pas d'avoir deux sortes de marchandises; l'une bonne, qui se vendoit aux gens connus, l'autre détestable, qui faisoit la nourriture du peuple. L'huile du peuple étoit si puante, qu'on ne pouvoit en approcher; la viande à proportion.

Falloit-il s'étonner que les murmures éclataffent, lorfqu'après de belles efpérances, on ne recevoit aucun foulagement ? Les réformes dans la maifon du Roi, la fouftraction des fecours pour la fubfiftance des pauvres veuves, le défaut de payement pour ceux qui en avoient le plus befoin, tout excitoit les plaintes; & les gardes même de Philippe les pouffoient jufqu'à l'infolence. „ Depuis que le Roi eft à Ma„ drid, difoit Louville, il n'a fait „ qu'ôter à tout le monde, rien donné „ à perfonne, & çela mérite une très„ férieufe réflexion ".

1701.

Plaintes fondées fur des faits.

Louville à M. de Torci. 4 Juin.

On fe plaignoit auffi dans le palais de la maniere de vivre de ce Prince, qui ne fentoit pas encore que fon rang même devoit l'affujettir à une vie réglée & uniforme. Il ne fe couchoit qu'à deux heures, & donnoit l'ordre pour fept heures du matin, quoiqu'il fe levât beaucoup plus tard. Le *defpacho* ou Confeil du Cabinet devoit fe tenir à neuf; mais le Cardinal, le Préfident, le Secretaire, attendoient quelquefois jufqu'à onze, malgré les affaires dont ils étoient accablés. Le fouper étoit toujours commandé pour huit heures; on foupoit prefque tou-

Le Roi régloit mal fes heures.

Ibid.

1701. jours trois heures après. Les Ministres Espagnols n'osoient représenter au Monarque ni la perte de temps, ni le chagrin des domestiques. Le Président de Castille pria Louville de s'en charger, & d'*assaisonner* son avis *avec bien du miel.* Celui-ci ne réussissant pas toujours, écrivit combien il seroit utile que Louis XIV recommandât à son petit-fils de régler toutes les heures, comme il le faisoit lui-même. Cet avis étoit important, & ne fut pas négligé.

Exhortations singulieres du Président de Castille.

Le Président de son côté exhortoit Philippe à prendre sur lui le soin & la décision des affaires. Mais ses discours sembloient dictés par un esprit de servitude, propre à entretenir un jeune Prince dans l'aveuglement, s'il avoit eu le malheur d'y tomber. Imbu des maximes adoptées sous les derniers Monarques, il en faisoit la base de ses conseils, & y joignoit des idées mystiques dont on pouvoit également abuser.

Ibid.

„ Les Ministres, lui disoit-il, & le „ Cardinal même, Archevêque de Tolede, ont seulement chacun un Ange „ gardien pour les conduire ; les „ Rois en ont deux : l'un qui préside „ au Gouvernement de leurs Etats,

„ & qui eſt beaucoup plus habile que „ l'autre : un Roi de la plus médiocre capacité eſt plus capable de bien „ gouverner, par les lumieres de cet „ Ange, que le meilleur & le plus „ grand Miniſtre ". Il ajoutoit que Dieu avoit mis Philippe à la tête d'un Etat, *non-ſeulement monarchique, mais deſpotique, & plus deſpotique* qu'aucun Royaume de la Chrétienté ; de ſorte que la voie même de la remontrance n'étoit pas permiſe à ſes ſujets, à moins qu'il ne l'ordonnât. Il auroit dû, en tâchant d'inſpirer au Prince une généreuſe confiance, inſiſter davantage ſur la néceſſité de l'application & du travail. Les derniers Rois avoient imaginé, ſans doute, que leur Ange devoit tout faire pour eux.

1701.

Idée qu'il donne de l'autorité Royale.

Tout ſe faiſoit comme auparavant, avec une extrême lenteur. Blécourt ayant demandé au Secrétaire du *deſpacho*, Ubilla, ſi une dépêche qu'il attendoit depuis long-temps, n'étoit pas prête? Non, répondit le Secretaire. Mais, dit Blécourt, c'eſt l'affaire d'un demi-quart d'heure, & il y a trois ſemaines que je retiens le courier. --- Quand il y auroit trois mois, je ne m'en preſſerai pas davantage ; ne croyez pas

Diſpute de l'Envoyé de France avec le Secretaire du *deſpacho*.

Ibid.

1701. que vous nous ferez changer de maniere. --- On verra si vous ferez le maître, répliqua l'Envoyé de France. Cette dispute élevée dans la chambre même du Roi, presque en sa présence, ne finit que par l'autorité du Cardinal. Le Secretaire étoit expéditif autant que la multitude des affaires le permettoit ; mais on le savoit peu affectionné pour la France : ainsi les François devoient naturellement lui trouver des torts.

Réforme de la Maison Espagnole.

M. de Louville à M. de Torci.

Comme Philippe ne pouvoit s'accoutumer à la cuisine d'Espagne, sa maison Espagnole fut réformée. Ce fut un nouveau sujet de clameurs. Ceux qu'on renvoya se déchaînerent en injures contre les François qui prenoient leur place. Une vermine de la Cour, les nains, dont le Roi étoit toujours accompagné, selon l'étiquette, méritoient bien plus une réforme. Ce Prince ayant ôté son chapeau à une Duchesse, il y en eut un assez insolent pour lui dire que cela étoit ridicule, & que les Rois d'Espagne ne devoient se découvrir devant personne. Ces nains jouissoient de privileges singuliers : sous prétexte qu'ils étoient sans conséquence, on les voituroit dans les car-

Nains de la Cour.

roſſes du Roi, où les Gentilshommes de la chambre n'oſoient monter. Sous le dernier regne, ils étoient les penſionnaires des courtiſans, & leur ſervoient d'eſpions; ils en avoient même ſervi au Roi contre la Reine, à la Reine contre le Roi. Quand on compare la Cour d'Eſpagne de ces temps-là à celle d'aujourd'hui, on s'imagine voir entre-deux un intervalle de plusieurs ſiecles. 1701.

Quelque répugnance qu'euſſent les Eſpagnols au traité avec le Portugal, il fut enfin conclu, parce que Louis XIV le vouloit abſolument. Cette Couronne exigea des ſacrifices d'argent, ſous prétexte qu'on lui en devoit. Son alliance étoit trop néceſſaire, pour ne pas l'acheter à ce prix. Le Préſident de Caſtille s'y oppoſoit néanmoins, alléguant les prétentions de l'Eſpagne ſur le Royaume de Portugal; comme s'il eût été poſſible de faire valoir de pareilles prétentions, tandis qu'on ſe voyoit expoſé aux attaques de tant d'ennemis redoutables. Les inſtances de Blécourt firent porter l'affaire au Conſeil d'Etat, où il n'y eut qu'une ſeule voix contre le traité.

Traité avec le Portugal.

M. de Blécourt au Roi. 6 Juin.

Si la Cour de France prenoit plus

Le Conſeil de Flandre

1701. se conduisoit mal. d'autorité sur les Conseils de Madrid, on doit convenir que le bien des affaires l'exigeoit absolument. Le Conseil de Flandre établi dans cette capitale, auquel présidoit le Comte de Monterei, sembloit occupé de la ruine plutôt que de la défense des Pays-Bas. Le Marquis de Bedmar y commandoit, & se conformoit aux vues du Ministere François; mais des ordres envoyés de Madrid croisoient toutes ses opérations.

Louis XIV s'en plaint. Le Roi à M. de Blecourt. 13 Juin. „ Si de tels ordres s'exécutent, dit en „ substance Louis XIV dans une dé„ pêche, les revenus du Roi d'Espa„ gne seront dissipés comme aupara„ vant, ses troupes ne seront pas payées, „ on manquera aux engagements pris „ avec l'Electeur de Baviere. Le Com„ te de Monterei préfere évidemment „ ses intérêts & ceux de ses créatu„ res au bien de la Monarchie. Je vois „ les choses de plus près. Les secours „ que je donne avec tant de dépen„ ses, deviendront inutiles, si le Con„ seil de Flandre, sans connoissance „ des affaires, peut changer toutes „ les dispositions que je crois propres „ au rétablissement des affaires. Il faut „ que le Roi ordonne au Marquis „ de Bedmar de lui rendre compte

„ de tout, & d'obéir ponctuellement „ aux ordres que je lui enverrai ". Torci en écrivit au Cardinal Portocarréro. On ne résista point à de si fortes raisons. 1701.

Obstacles au bien, du côté des Espagnols.

Combien de temps ne falloit-il pas pour tirer les Espagnols de leur léthargie, pour ranimer en eux les sentiments de zele & de courage que les désordres du Gouvernement avoient affoiblis? C'étoit un prodige qu'un homme de marque offrît de servir, ou de faire servir ses enfants dans les armées : il n'y en avoit encore qu'un seul exemple. San-Estevan refusa même l'Ambassade de Turin. Elle fut destinée au Marquis de Castel-Rodrigo, qui en prenoit sur lui tous les fraix. Il étoit Italien : les Espagnols se plaignirent comme si on leur eût fait tort. Enfin, les Grands trouverent mauvais qu'on les mît de niveau avec les Ducs & Pairs de France, par une communication réciproque des mêmes honneurs; ce que demandoit Louis XIV pour unir davantage les deux nations. La jalousie de Portocarréro devenoit une autre source de mal. Il vouloit que tout passât par ses mains; & le Président de Castille refusa d'avoir des con-

M. de Louville à M. de Torci. 21 Juin.

Les Grands fâchés de ce qu'on leur égale nos Ducs & Pairs.

férences particulieres avec le Roi, de peur de lui faire ombrage.

1701.

Orri est envoyé pour le rétablissement des Finances.

On envoyoit cependant un François pour tâcher de rétablir les finances d'Espagne. Louis XIV l'annonce au Duc d'Harcourt en ces termes, qui expriment également son zele pour les intérêts de Philippe, & ses égards pour la nation Espagnole.

Le Roi au Duc d'Harcourt. 22 Juin.

„ Mon cousin, je vois depuis long-„ temps qu'on ne doit attendre aucun „ secours d'Espagne, avant que d'a-„ voir remédié aux abus introduits dans „ la finance du Roi Catholique. Il y „ avoit lieu de croire que dans une „ aussi grande Monarchie, il se trou-„ veroit des gens assez habiles & assez „ désintéressés pour les employer à ré-„ tablir l'ordre dans les finances; & „ jusqu'à présent je n'avois pas voulu „ en prendre connoissance, jugeant „ que ces détails devoient être laissés „ aux Espagnols mêmes, & qu'il me „ suffisoit de donner au Roi, mon pe-„ tit-fils, les secours nécessaires pour „ la défense de ses Etats du dehors. „ Mais comme je vois que son service „ & son autorité souffrent également „ du peu de moyens qu'il a de sou-„ tenir l'un & l'autre; que le mal au-

„ gmente depuis long-temps ; que vo- 1701.
„ tre dangereuſe maladie vous a mis
„ hors d'état de travailler aux affai-
„ res ; qu'enfin, le Cardinal Portocar-
„ réro m'a fait demander quelqu'un
„ intelligent en matiere de finances,
„ pour voir & connoître l'état de cel-
„ les du Roi d'Eſpagne, pour exami-
„ ner les moyens les plus propres de
„ ſoulager ſes ſujets & de pourvoir
„ aux plus preſſants beſoins du public ;
„ qu'il m'aſſure que toute l'Eſpagne
„ le deſire en général : toutes ces
„ raiſons m'ont déterminé à choiſir
„ le Sieur Orri pour l'envoyer à Ma-
„ drid ".

Bornes de ſa commiſſion.

Le Roi explique enſuite ſes intentions. Orri examinera les revenus de la Monarchie, la maniere dont ils ſont perçus & employés, les engagements qui ont été faits, & à quelles conditions : il dreſſera des mémoires ſur les moyens d'augmenter ces revenus, & d'établir les choſes de maniere que les dépenſes ſoient plus proportionnées à la recette : les mémoires ſeront communiqués à l'Ambaſſadeur de France, qui en écrira ſon ſentiment au Roi. Enfin, Orri ne fera aucune propoſition aux Miniſtres d'Eſpagne, que Louis

1701.

ne l'ait approuvé. Ce Financier intelligent, laborieux, fécond en moyens & en ressources, étoit fort propre à remplir sa commission, pourvu que trop d'ardeur & de confiance ne l'emportât point au-delà des justes bornes.

Le Comte de Marsin destiné à l'Ambassade d'Espagne.

Le Roi à M. de Blécourt. 28 Juin.

Comme la fievre ne quittoit pas le Duc d'Harcourt, & qu'il falloit nécessairement le remplacer, Louis rappella de son armée d'Italie le Comte de Marsin, pour l'envoyer à Madrid. Il ne devoit prendre en arrivant aucun caractere, quoique muni de Lettres de créance avec la qualité d'Ambassadeur. On laissoit à sa prudence de différer à s'en servir, autant que le Duc d'Harcourt & lui le jugeroient convenable.

Avis importants donnés à Portocarrero.

M. de Torci au Cardinal Portocarréro. 28 Juin.

Torci en fit part au Cardinal Portocarréro, & lui marqua en même-temps deux choses essentielles ; l'une, que les troupes du Duc de Savoie n'ayant pas encore joint celles de France & d'Espagne, il convenoit de suspendre la demande qu'on alloit faire de sa fille, jusqu'à ce que le traité fût parfaitement accompli ; l'autre, que le Roi ne doutoit point que le Cardinal ne fût plus attentif que personne sur la conduite du Marquis de Léga-

nez. Les ſoupçons augmentoient chaque jour ſur le compte de ce Seigneur, à qui Portocarréro avoit confié ſi légérement l'Andalouſie, c'eſt-à-dire un des commandements d'où dépendoit le plus la ſûreté du Royaume. 1701.

Inquiétude par rapport aux Grands.

La plupart des Grands inſpiroient déja de l'inquiétude; quelques-uns ne diſſimuloient point leur penchant pour la Maiſon d'Autriche : ſoit par mécontentement de leur part, ſoit deſir réel d'une révolution, c'étoit une choſe d'autant plus fâcheuſe, que le moindre chagrin pouvoit les aigrir & les ulcérer. On écrivoit ſans ceſſe à la Cour de France qu'il n'y avoit que deux moyens de s'aſſurer de leur conduite, ou par la crainte ou par les graces; que le premier étoit incomparablement le plus ſûr; & qu'en diſtribuant des penſions, on riſquoit de prodiguer l'argent à des ingrats. L'eſſentiel étoit de faire aimer & reſpecter le Gouvernement.

Punition modérée & efficace.

M. de Louville à M. de Torci. 3 Juillet.

Une punition bien placée produiſit un bon effet. Le Duc de Naxéta, Général des galeres, ayant envoyé ſa démiſſion, parce qu'il ne vouloit pas obéir au Comte d'Eſtrées comme il le devoit, le Roi lui défendit d'appro-

1701. cher de la Cour plus près que de vingt lieues. Un Espagnol ne croyoit pas qu'on pût vivre hors de Madrid, quand on y avoit un domicile. Ce châtiment devoit donc être efficace, sans être capable de révolter.

La Cour de Rome exige le rétablissement du grand Inquisiteur.

Id. 30 Juin.

On avoit prévu à la Cour de France que l'exil du grand Inquisiteu r, & la lettre écrite au Pape sur ce point, occasionneroient des embarras. Clément XI, bien intentionné d'ailleurs, mais craignant la maison d'Autriche, différoit sous ce prétexte de donner l'investiture de Naples. La Cour de Rome vouloit que l'Inquisiteur fût rétabli. Portocarréro le haïssoit trop pour céder, tout Cardinal qu'il étoit. Le Nonce du Pape, outré de sa résistance, s'adressa au Pere Daubenton, Jésuite François, Confesseur de Philippe V, & le pria d'en parler fortement à ce Prince. Daubenton s'excusa, disant qu'il ne pouvoit se mêler de pareilles choses. Il est bien étonnant, répliqua le Nonce, qu'un Religieux, qu'un Jésuite refuse de se mêler d'une affaire que je lui recommande au nom du Pape. Le Confesseur embarrassé consulta Louville, qui l'affermit dans sa résolution. Enfin, Clément XI parut consentir

Le Nonce presse le P. Daubenton de s'en mêler.

M. de Blécourt au Roi.

3 Juillet.

ſentir à l'exil de l'Inquiſiteur, dans l'eſpérance, dit-il, qu'on en choiſiroit un autre digne de cette importante place, & que la pureté de la foi ſeroit maintenue. 1701.

Si Daubenton avoit ſecondé le Nonce, il ſe fût attiré une diſgrace. Le Cardinal, déja mécontent de lui, le peignoit à la Cour de France comme un ambitieux, qui vouloit entrer dans les affaires d'Etat. Les Jéſuites demandoient qu'on rendît au Confeſſeur du Roi les anciennes prérogatives, dont les Dominicains jouiſſoient auparavant dans cette place, ſur-tout l'inſpection ſur la nomination des bénéfices, & même la qualité d'Inquiſiteur, ou le droit d'aſſiſter au tribunal de l'Inquiſition. Torci deſiroit des éclairciſſements: Louville lui en donne de favorables, ſans montrer de partialité pour les Jéſuites. Il juſtifie Daubenton, & prétend qu'on feroit bien de lui accorder ce que demandoit ſa Société. Il aſſure que les bénéfices, comme tout le reſte, ſe donnoient par brigue, par cabale & par argent; que les Evêques en général étoient indignes de l'Epiſcopat; que du reſte l'inſpection du Confeſſeur ne conſiſteroit, ſelon les uſages éta-

Demandes des Jéſuites pour le Confeſſeur du Roi.

Louville appuye leurs pretentions.

Lettre du 10 Juillet.

1701. blis, qu'à choisir parmi trois sujets proposés par les Conseils eux-mêmes; en sorte qu'un Jésuite seroit obligé de choisir entre Saint Ciran, Arnaud & Pascal, pour l'Archevêché de Tolede, s'ils étoient les trois proposés. Selon lui, on devroit forcer Daubenton à prendre l'office d'Inquisiteur, pour lequel il témoignoit une extrême répugnance, afin que le Roi eût dans *l'abominable* tribunal de l'Inquisition un homme sûr & *zélé*, qui s'opposât pour son service aux abus qu'on y commettoit. Enfin, il ajoute que Philippe étant fortement convaincu que ni son Confesseur, ni aucun Religieux ne devoit se mêler des affaires, ce Jésuite éviteroit par politique un pareil inconvénient, quand même il y seroit porté par ambition.

On verra Louville changer dans la suite de sentiments, se brouiller avec Daubenton, & l'accuser même, après avoir été son panégyriste. L'un & l'autre mériteront de grands reproches, & s'attireront des disgraces par leur esprit intriguant. Déja le Confesseur passoit chaque jour une heure entiere avec le Monarque. A l'en croire, c'étoit malgré lui; mais il profitoit de cet avantage.

La dévotion fcrupuleufe de Philippe devoit affurer au Confeffeur trop de crédit, pour peu qu'il defirât en avoir ; & certainement un particulier, fans efprit de corps, eût mieux convenu à cette place, qu'un Dominicain ou un Jéfuite, quelque fage qu'on puiffe le fuppofer.

1701. Le Confeffeur accuéroit trop de crédit.

Dans le même temps, on faifoit des plaintes ameres contre le Capucin Allemand qui dirigeoit, ou plutôt qui fubjuguoit la Reine douairiere ; homme arrogant & glorieux, acharné contre la France, & dont les intrigues & les difcours faifoient déja beaucoup de mal. La Reine avoit paru fouhaiter de fe retirer à Paris ; Louis XIV y confentoit volontiers. Le principal obftacle venoit de fon Capucin : elle craignoit qu'il n'abufât, fi elle venoit à le renvoyer, des fecrets de tout genre dont elle l'avoit rendu dépofitaire. Cet exemple pouvoit fervir de leçon. Malheureufement on paffoit d'un embarras à un autre, fans favoir quel parti prendre.

Capucin Confeffeur de la Reine, duquel on fe plaint fort.

M. de Louville à M. de Torci. 9 Juillet.

La vérité déplaifoit aux Miniftres. Blécourt ayant remis au Roi un mémoire, où il parloit des murmures du peuple qu'on ne foulageoit point: *De quoi fe mêle-t-il?* dit le Préfident à la lec-

La vérité défagréable aux Miniftres.

M. de Blécourt à M. de Torci.

1701. ture de ce mémoire; *ce ne sont pas là ses affaires*; & Blécourt n'osoit plus hasarder des représentations.

Instruction du Comte de Marsin.

L'instruction du Comte de Marsin, datée du 7 Juillet, contient peut-être ce que la prudence pouvoit inspirer de plus utile pour le bien du Roi d'Espagne, & pour l'avantage des deux Monarchies, autant qu'on pouvoit en juger de loin. C'est une piece fort curieuse, pleine de sagesse, digne du célebre Torci, mais que la forme de cet ouvrage ne permet point d'y insérer toute entiere. J'en donnerai du moins l'extrait, qui peut répandre des lumieres sur l'histoire comme sur la politique. Si l'on y observe quelques erreurs, ce sera un moyen de plus d'instruction.

Extrait de l'instruction pour le Comte de Marsin.

Éloge de Marsin.

Pour rendre utiles les secours désintéressés que le Roi donne à l'Espane, il faut remédier incessamment aux maux de cette Monarchie. Sa Majesté a vu la nécessité d'envoyer un homme de confiance, qui suppléât au défaut du Duc d'Harcourt pendant sa mala-

die, & agit de concert avec lui si sa santé ne lui permet pas de s'appliquer aux affaires. Comme le Comte de Marsin a fait connoître en toute occasion son zele, sa sagesse, son désintéressement & sa capacité dans la guerre, qualités bien plus nécessaires présentement à l'Espagne, que l'expérience des négociations, le Roi l'a choisi pour cet effet. Il suffira de l'instruire de l'état général des affaires, des particularités qui regardent la personne du jeune Roi, sa maison, ses Conseils, de la conduite à tenir envers ceux qu'on regarde comme mal intentionnés; des principaux abus du Gouvernement, dont il seroit impossible de faire le détail, & des remedes qu'on peut y apporter avec le temps : car on se flatteroit en vain de les corriger tous au commencement d'un nouveau regne.

Objets de son instruction.

Le désordre est égal dans toutes les affaires. „ Il semble que les Rois d'Es-
„ pagne, successeurs de Charles-Quint,
„ ayent été plus occupés à détruire,
„ par leur mauvaise conduite, la Mo-
„ narchie dont ils avoient hérité, qu'à
„ la conserver dans sa splendeur. La
„ confusion a été encore plus grande
„ sous le dernier regne; & les Espa-

Désordres extrêmes sous les derniers Rois d'Espagne.

1701. „ gnols disent qu'après plus d'un siecle „ de mauvais gouvernement, il n'y „ avoit plus même de gouvernement". On vendoit à prix d'argent tous les principaux emplois : ce qui a tellement augmenté la paresse, qu'on s'est éloigné entiérement du service militaire. Les droits de la Couronne ont été sacrifiés dans les Indes occidentales à l'avarice des Vice-Rois, des Gouverneurs, &c. Ils ont ruiné le commerce, & il est devenu la proie des étrangers, des plus grands ennemis de l'Espagne.

Force des usages les plus mauvais.

L'incapacité & l'intérêt des administrateurs ont entretenu le désordre dans les finances. „ D'ailleurs, il suffit „ en Espagne de trouver un usage établi, pour le suivre scrupuleusement, „ sans examiner s'il convient d'observer dans un temps ce qui pouvoit „ être bon dans un autre".

Impunité & licence.

L'autorité Royale est affoiblie, à proportion que les moyens ont manqué pour la faire respecter. Delà les soulevements du peuple de Madrid. Il n'est pas étonnant que le désordre regne dans la justice : l'impunité est si grande, qu'il se commet tous les jours des meurtres sans qu'on recherche les

coupables. Le Clergé, & fur-tout les Religieux, ne font pas mieux réglés que le refte. 1701.

Dans cette Monarchie, *le pouvoir des Rois a toujours été abfolu.* (Torci n'avoit pas fans doute étudié l'hiftoire d'Efpagne avant le regne de Philippe II.) Les peuples, quoique impatients d'être foulagés, font très-foumis; les Grands, divifés entre eux, haïs, fans fuite, tremblant d'être éloignés de Madrid, trop pareffeux pour être à craindre. Si l'on peut mettre de l'ordre dans les finances, entretenir des troupes, principalement auprès de la perfonne du Roi, rien ne lui fera difficile.

Rétablir les finances & avoir des troupes.

„ Son naturel eft excellent, porté „ au bien; il ne peut manquer que par „ la crainte de mal faire; mais cette „ timidité le rend indécis fur les moin- „ dres chofes : il faut le déterminer & „ lui faire fentir qu'il eft le maître. „ Les affaires fe trouvant en un fi mau- „ vais état, on ne doit pas s'étonner „ qu'elles l'ennuyent, & qu'à fon âge il „ cherche des occupations moins em- „ barraffantes. Il feroit fort dangereux „ cependant que l'ennui & le dégoût „ l'éloignaffent des foins qu'il doit

Exciter le Roi aux foins du Gouvernement.

1701. „ prendre. On ne peut trop l'exciter „ à gouverner par lui-même, à s'in„ former de tout, à s'instruire de ce „ qu'un Roi doit savoir pour rendre „ ses sujets heureux ".

Détruire les abus de l'étiquette.

Les Espagnols sont persuadés eux-mêmes que ce qu'on nomme étiquette *a toujours été une barriere insurmontable entre le Prince & les sujets.* S. M. souhaitoit que son petit-fils se délivrât de cette contrainte; mais l'intérêt de ses principaux domestiques, & celui des Grands, l'ont empêché jusqu'à présent. L'exemple des derniers Rois n'est pas une raison pour conserver l'étiquette. „ On leur attribue les „ malheurs de l'Espagne : une con„ duite opposée sera louée des peu„ ples : ils aimeront mieux que le Roi „ leur maître suive l'exemple du Roi, „ que celui des Princes de la Maison „ d'Autriche; & s'il en veut imiter „ quelqu'un, le modele de Charles„ Quint sera meilleur à suivre dans une „ partie de sa conduite, que celui de „ ses descendants ".

Suit un article sur les nains, conforme à ce que nous en avons rapporté. La solitude du palais réduisoit le Monarque à cet indigne amusement.

1701.

Il est essentiel d'établir au plutôt une garde telle que le Roi doit l'avoir. Il faut la composer de trois Régiments, un de Cavalerie & deux d'Infanterie : qu'un de ces derniers soit Flamand, & le reste Espagnol. Les Archers de la garde Allemande doivent être cassés, parce qu'il est nécessaire de supprimer en tout le nom Allemand, & de le rendre odieux en Espagne (la politique l'exigeoit alors). Si l'on peut avoir pour Officiers des personnes distinguées, la garde sera sur un meilleur pied, & excitera peut-être la Noblesse à servir dans les armées.

Former une garde convenable.

„ Quand Philippe V partit, le Roi
„ voulut qu'il emmenât peu de Fran-
„ çois, & lui donna ceux dont on con-
„ noissoit assez la sagesse, pour juger
„ qu'ils ne s'attireroient point des af-
„ faires dans un pays étranger, dont
„ les mœurs sont si différentes de cel-
„ les de France. Le Comte de Mar-
„ sin peut se fier entiérement à MM.
„ de Louville & de Montviel, & faire
„ dire par eux au Roi d'Espagne, ce
„ qu'il ne croira pas devoir dire lui-
„ même ". (Louville, comme on le verra, ne méritoit pas tant de confian-

François de confiance.

1701. ce, parce que l'imagination dominoit en lui sur le jugement.)

Ordre à mettre dans la Maison Françoise.

„ Le caractere des domestiques étant „ de se plaindre toujours, & souvent „ sans raison, il est à propos pour „ éviter des embarras continuels, que „ le Roi d'Espagne commette à quel- „ qu'un de ceux qui sont auprès de „ lui, le soin de sa maison Françoise; „ que celui qu'il en établira comme „ le chef reçoive leurs plaintes, qu'il „ en examine le fondement, & qu'il „ ait assez d'autorité pour leur faire „ donner les choses nécessaires au ser- „ vice de leur maître. Le plus diffi- „ cile est d'établir les fonds pour la „ dépense. On propose de suivre la re- „ gle de France sur cet objet". (Une maison Françoise devoit trop choquer les Espagnols).

La Princesse des Ursins désignée *Camarera-mayor*.

„ Comme le Roi d'Espagne est d'un „ caractere doux, il sera facile à la „ Reine sa femme d'acquérir un grand „ pouvoir sur son esprit; il seroit par „ conséquent très-dangereux de met- „ tre auprès d'elle des personnes dont „ les intentions seroient suspectes. Le „ choix de la *Camaréra-mayor* ou „ Dame d'honneur a paru très-impor- „ tant; & S. M. croit que ce poste

„ ne peut être mieux rempli que par la „ Princeſſe des Urſins. Le feu Duc de „ Baracciano ſon mari, chef de la „ Maiſon des Urſins, étoit Grand d'Eſ- „ pagne : elle a paſſé une partie de ſa „ vie dans les pays étrangers; elle „ connoît les coutumes d'Eſpagne; „ & joignant à ces avantages beau- „ coup d'eſprit & de politeſſe, elle „ paroît plus capable que perſonne „ d'inſtruire la jeune Princeſſe dans „ l'art de tenir une Cour avec digni- „ té. Elle ne ſera point regardée com- „ me étrangere, & cependant elle l'eſt „ aſſez pour ne prendre aucune part „ aux intrigues & aux cabales de la „ Cour de Madrid ". (On en jugera par les faits.) Elle doit conduire la Princeſſe de Savoie; l'intention de S. M. eſt qu'elle demeure après cette fonction, qu'elle ſoit *Camaréra-mayor*, & qu'il y ait un parfait concert entre elle & ſon Ambaſſadeur.

1701.

Premiere femme-de-chambre de la Reine.

Le choix de la premiere femme de chambre eſt auſſi très-important. Pluſieurs ſouhaiteroient qu'on choiſit une Françoiſe. Le Roi ne le juge pas à propos. Il conſeille ſeulement d'exclure toute Piémontoiſe. On lui rendra compte de la perſonne qu'il conviendroit

1701. de préférer. Il feroit à fouhaiter qu'on retranchât un grand nombre de femmes inutiles de la maifon de la Reine.

L'Ambaffadeur deftiné à être Miniftre du Roi d'Efpagne.

„ Ces détails feroient abfolument „ étrangers aux fonctions de l'Am- „ baffade, en tout autre emploi que „ celui de Madrid. Mais il eft préfen- „ tement néceffaire que l'Ambaffadeur „ de S. M. foit Miniftre du Roi Ca- „ tholique; que fans en avoir le ti- „ tre, il en exerce les fonctions; qu'il „ aide au Roi d'Efpagne à connoître „ l'état de fes affaires, & à gou- „ verner par lui-même. Car il y a „ lieu d'attendre de l'efprit de ce Prin- „ ce, & de l'éducation qu'il a reçue, „ qu'il aimera mieux fuivre l'exemple „ du Roi, que de remettre, comme „ fes prédéceffeurs, tout fon pouvoir „ entre les mains d'un feul Miniftre, „ & de s'abandonner entiérement à fa „ conduite : il voit par les effets la „ différence de l'un & de l'autre exem- „ ple ". (Mais ne devoit-on pas craindre qu'un Miniftre François ne déplût trop à la nation?)

La France intéreffée au rétabliffement de cette Puiffance.

„ L'opinion qu'il eft de l'intérêt de „ la France d'empêcher que l'Efpa- „ gne fe rétabliffe, loin d'être une „ bonne maxime, doit être regardée

„ comme un artifice des ennemis com-
„ muns de l'une & de l'autre Cou- 1701.
„ ronne ". Les François & les Espagnols doivent désormais partager entre eux les avantages, dont les Anglois & les Hollandois jouissent depuis longtemps aux dépens de l'Espagne.

On ne craint plus d'exciter trop de jalousie en paroissant la gouverner.

Si le Duc d'Harcourt ne peut plus assister aux Conseils du Roi, il est à propos que le Comte de Marsin y entre, & que cet usage s'établisse à l'égard de celui qui aura le caractere d'Ambassadeur. On ne doit plus examiner si une pareille union entre la France & l'Espagne causera de trop grands ombrages au reste de l'Europe. Des ménagements n'appaiseront point la jalousie. Les armées Françoises en Italie & en Flandre, les flottes du Roi reçues pour la défense des ports d'Espagne dans l'ancien & le nouveau monde, l'autorité donnée à S. M. de commander dans tous les Etats de son petit-fils, excitent la crainte des autres Puissances. L'entrée d'un Ambassadeur François dans les Conseils de ce Prince, ne leur fera rien appréhender au-delà de ce qu'elles voyent réellement. (La jalousie des Espagnols étoit plus à craindre, & peut-être y pensa-t on

1701. trop peu.)Pour que la confiance soit réciproque, l'Ambassadeur doit informer le Roi d'Espagne des ordres qu'il recevra, & toutes les affaires doivent se conduire avec un concert unanime.

Dédommagements à ménager pour l'avenir. Cette Couronne est hors d'état actuellement de dédommager S. M. des dépenses qu'elle fait pour elle. Il faut néanmoins que l'Ambassadeur ait toujours en vue le dédommagement, & qu'il songe aux moyens de l'obtenir quelque jour. Ainsi, sans compter les dépenses pour la guerre, on joint à l'instruction un état des subsides fournis pour les alliances.

Sur la conduite du jeune Roi. Le Roi d'Espagne n'est guere moins incertain sur les heures de son lever, de son coucher, de son travail, & de ses repas, que sur les affaires les plus considérables. Il faut l'accoutumer insensiblement à se décider par lui-même; il faut régler toutes ses heures; enfin, remplir sa journée autant qu'il sera possible, & diminuer l'ennui qu'il ressent déja.

Sur Portocarréro & Arias. Personne n'a plus contribué que le Cardinal Portocarréro, au testament de Charles II en faveur du Duc d'Anjou. Aussi l'a-t-on mis dès le commencement à la tête des affaires. On croit

fes intentions très-bonnes; mais fon incapacité eft reconnue, & la nation le méprife. S'il fouhaite véritablement de fe retirer, fous prétexte que fa fanté & fon âge l'y obligent, comme il l'a écrit au Roi, fa retraite ne paroît pas devoir préjudicier au fervice. On prétend qu'il s'étoit uni par ambition au Préfident de Caftille, & que leur ambition mutuelle les a divifés. Celui-ci demande auffi à fe retirer; & perfonne ne l'attribue à un defir fincere de retraite. 1701.

Les Confeillers d'Etat.

„ Sous les derniers regnes, les premiers Miniftres décidant de tout, „ le Confeil d'Etat devint inutile; & „ le grand nombre de Confeillers em- „ pêchant que le fecret ne fût obfer- „ vé, ils n'ont eu depuis long-temps „ que des affaires de peu d'importance „ à examiner. Le titre de Confeiller „ d'Etat eft cependant celui que les „ Efpagnols defirent le plus, & qu'ils „ regardent comme la récompenfe de „ leurs plus grands fervices ".

Principaux Membres du Confeil.

Les Confeillers d'Etat qu'il importe fur-tout de connoître, ainfi que le Cardinal & le Préfident, font le Marquis de Mancéra, le Marquis de Villafranca, le Duc de Montalto, le Comte

de San-Estevan, le Marquis Del-Fresno, l'Amirante & le Comte d'Aguilar. Mancéra, Président du Conseil d'Italie, n'a d'autre guide que son devoir; mais âgé de 86 ans, il n'y a plus lieu de compter sur ses services. Villafranca possède la charge de grand-Maître de la maison du Roi. Il méritoit une récompense, ayant opiné le premier dans le Conseil pour appeller un Prince de France. Son génie austère, son extrême attachement à l'étiquette, ont des inconvénients auprès d'un jeune Prince. Montalto, Président du Conseil d'Aragon, est honnête homme, & paroît bien intentionné. Inquiet, quoique paresseux, homme de peu d'esprit, on le croit capable de se laisser engager contre son devoir, en ne voulant agir que contre le Cardinal, qu'il n'aime point. San-Estevan a montré plus d'inclination que tout autre pour la France. Del-Fresno & son fils paroissent pleins de probité & de zele.

1701.

Mancera.

Villafranca.

Montalto.

San-Estevan & Del-Fresno.

L'Amirante.

„ L'Amirante a beaucoup d'esprit,
„ parle & écrit bien, affecte d'aimer
„ les gens de lettres, entretient chez
„ lui quatre Jésuites qu'il fait toujours
„ manger à sa table : il n'a cependant

1701.

„ nulle étude. Il paſſe pour être avare, „ & veut paroître magnifique ; dépen- „ ſant à tout, mais ſans goût & ſans „ connoiſſance, & ſeulement par vani- „ té. Il n'a jamais ſongé qu'à ſes pro- „ pres intérêts. On ne lui voit auſſi „ aucun ami véritable ". Aimant ſes aiſes & ſes plaiſirs, il ſera vraiſemblablement plus occupé à effacer les mauvaiſes impreſſions qu'il a données par ſa conduite, qu'à former un parti dans l'Etat. Il ſeroit fort dangereux de le mettre dans les premieres places ; mais on feroit bien de profiter, quoi qu'en diſe le Cardinal, de l'extrême deſir qu'il a de ſe juſtifier auprès de ſon maître.

Aguilar. Aguilar paſſe pour avoir encore plus d'eſprit que l'Amirante, plus de ſavoir & de capacité, plus d'expérience de toutes ſortes d'affaires; mais on doute qu'il ait de la probité & de l'honneur. On le dit entreprenant, hardi. L'ambition réglera ſa conduite. Il a perdu près de trente mille écus de rente par les réformes; lui & l'Amirante ont été imprudemment laiſſés dans le Conſeil. Le peuple les hait tous deux. Ils n'ont aucun parti. Il importe de les ſurveiller. (Ce que l'inſtruction porte enſuite

sur le Marquis de Léganez, revient à ce que nous en avons dit ailleurs.)

1701.

Maniere de se concilier les plus suspects.

Le Comte de Marsin doit dire, surtout à l'Amirante & au Comte d'Aguilar, que Sa Majesté connoît le mérite de chacun; que les avis qu'elle peut avoir reçus sur quelques personnes n'auront d'effet qu'autant qu'ils seront confirmés par leur conduite; qu'elle a conseillé au Roi son petit-fils de bien examiner, de n'avoir nulle prévention, & d'employer également ses sujets, selon que leur fidélité & leur talent les en rendroient dignes.

Abus qui regnent dans le Conseil des Indes.

Les différents Conseils de Madrid sont pleins d'abus, & celui des Indes plus que tout autre. Loin d'y punir les malversations, on y soutient les coupables à proportion des présents qu'on reçoit d'eux. „ Ainsi les excès des Vi-„ ce-Rois & des autres Officiers de-„ meurant sans châtiment, cette im-„ punité & les biens immenses qu'ils „ rapportent, excitent leurs successeurs „ à suivre le même exemple. Si quel-„ qu'un au contraire, sensible à l'hon-„ neur, veut tenir une route différen-„ te, son désintéressement est puni par „ une honteuse pauvreté; & si c'est „ un subalterne, le reproche que sa

Les honnêtes gens punis plutôt que récompensés.

„ conduite fait à ses supérieurs, ou „ l'attention qu'il donne à éclairer leur „ conduite, attirent sur lui toute leur „ haine, il en ressent bientôt tous les „ effets par la privation de ses em- „ plois : car la vérité ne vient jamais „ à la connoissance du Roi d'Espagne ; „ le grand éloignement fait qu'elle „ est facile à déguiser, & les présents „ donnés à propos ont toujours su „ l'obscurcir ". 1701.

Mauvais état des finances; contribution des Provinces.

On connoît assez le mauvais état des finances. Un des principaux abus est que les anciens exemples passent pour des maximes inviolables, & qu'on n'ose proposer la moindre nouveauté. Chaque Province sait quelle est sa contribution, en quels endroits l'argent doit se dépenser. L'Aragon ne donneroit pas le moindre secours pour les besoins les plus pressants de la Castille. (C'étoit un mal sans doute, mais en même-temps une preuve que les Rois n'étoient point absolus, du moins en Aragon.)

Tâcher de tirer de l'argent des Eglises.

Les Eglises d'Espagne ont des richesses immenses en or & en argenterie, qui augmentent tous les jours par le crédit des Religieux : & cela rend l'espece très-rare dans le commerce. „ On propose d'obliger le Clergé à

1701. „ vendre une partie de cette argente-
„ rie. Avant que de prendre ce parti, il en faudroit bien examiner non-seulement l'utilité que l'on connoît, mais aussi les inconvénients qu'un pareil ordre pourroit produire ". Les revenus de la *Cruzada* pourroient être d'un grand secours, s'ils étoient bien administrés. Celui qui en est le Président, ou le maître, aura peine à donner des éclaircissements : il est soutenu par le Cardinal.

Trop peu de places à la disposition du Roi.

Quoique le Roi dût avoir tant de graces à faire, il n'en a presque aucune. Les Gouvernements, les charges, les commanderies, sont à plusieurs vies ; les Vice-Rois & les principaux Gouverneurs disposent de la plupart des emplois, & désignent les sujets que le Roi nomme pour les autres. Les principales dignités sont réservées aux seuls Castillans : c'est le long séjour des Rois à Madrid qui est cause de cet abus : on regarde comme étrangers le reste des Espagnols ; erreur dont le Cardinal Portocarréro paroît fort entêté. (Il faut convenir que les Castillans se montrerent, par leur fidélité inviolable, dignes de quelque distinction.)

Un des principaux remedes aux défordres feroit l'établiffement d'un corps de troupes. Il faudroit commencer par la garde du Roi. Le voyage qu'il doit faire à Sarragoffe pour jurer les privileges de l'Aragon, & recevoir le ferment de fidélité, feroit une circonftance favorable; car fa dignité demande que des troupes l'accompagnent. Il pourroit vifiter les différentes Provinces, féjourner dans les principales villes, fe faire voir à fes peuples. Il doit aller à Barcelone recevoir la Princeffe de Savoye. Si l'on peut mettre de l'ordre dans les finances, corriger les abus des Confeils, abolir l'étiquette, fupprimer le grand nombre des furvivances de toute forte, faire obferver la juftice, il paroît que le Roi d'Efpagne le fera mieux & avec plus d'autorité étant hors de Madrid, que demeurant dans cette capitale.

1701. Profiter d'un voyage du Roi pour avoir des troupes & réformer des abus.

On prévient le Comte de Marfin que le Roi ayant envoyé en Efpagne les avis que S. M. avoit reçus des mouvements de Sicile, le Préfident de Caftille dit à Philippe V, avec quelque émotion, qu'on croyoit *en France que tous les Efpagnols étoient des traîtres.*

Mot du Préfident de Caftille contre les François.

1701. Recommandations de Louis XIV.

Comme S. M. ne veut recommander que ceux dont les services le mériteront, il importe que ses recommandations soient d'un grand poid à la Cour d'Espagne. C'est le moyen d'effacer les restes de penchant pour la Maison d'Autriche, s'il y en avoit encore, & peut-être d'exciter les Espagnols au service militaire.

Avis particuliers.

Le Roi est satisfait de la conduite du Duc d'Uzéda, Ambassadeur à Rome, du Marquis de Bedmar dans les Pays-Bas, du Marquis de Castel-dosrios, Ambassadeur en France. Il desire que la Reine douairiere soit bien traitée. Il aimeroit mieux qu'elle vînt à Paris; mais le Comte de Marsin ne lui fera aucune insinuation sur ce sujet: elle sait les intentions de S. M., & cela suffit.

Anciennes Dames du Palais;

Cette instruction étoit conforme aux vues que Louville avoit données, & Torci eut la bonté de lui en faire l'aveu dans une lettre. Louville suppléoit en quelque sorte à l'Ambassadeur par ses relations & ses avis. Il annonça au Ministre qu'on devoit mettre auprès de la nouvelle Reine toutes les anciennes Dames du Palais. Quelles seront les suites de cet arrangement?

M. de Louville à M. de Torci. 10 Juillet.

outre les sommes immenses qu'il en coûtera, la Princesse des Ursins doit être, selon lui, la plus habile femme de l'Europe, si elle vient à bout de ces têtes dangereuses, la plupart vieilles, élevées dans l'étiquette & les préjugés de la Cour, passionnément dévouées à la Maison d'Autriche. 1701.

Cependant le Cardinal & les Grands avoient déja complimenté les Dames du palais, sans que le Roi fût même que l'affaire fût décidée : grand sujet d'étonnement & de plainte pour les François. Plus ceux-ci auroient voulu que tout s'arrangeât selon leurs idées, plus les Ministres Espagnols cherchoient à se rendre les maîtres. Portocarréro & Arias, quoique jaloux l'un de l'autre, souffroient avec la même impatience tout ce qui ne s'accordoit pas avec leurs préjugés & leurs goûts. Un trait du Président va faire juger de son caractere.

remises en place sans que le Roi le fache.

Le Comte de Fernand-Nugnès, extrêmement zélé pour la France, avoit demandé lui-même, tout Général de mer qu'il étoit, à servir sous les ordres du Comte d'Estrées. Louis XIV approuva ses offres, écrivit en conséquence à Blécourt, qui remit au Car-

Fernand-Nugnès zélé pour la France.

1701. dinal l'extrait des lettres du Roi. Le Cardinal n'en ayant point parlé à Philippe V, Blécourt pria Louville de le faire. Instruit par ce dernier, Philippe propose l'affaire au *despacho*. Le Cardinal & le Président déconcertés ne savent d'abord que répondre. Mais le second passe bientôt de la surprise à la colere. Après avoir dit qu'on devoit souscrire aux volontés du Roi de France, il ajoute que ce Prince étoit trop mal informé; que Fernand-Nugnès étoit un coquin, un poltron, un voleur, un méchant homme; qu'il avoit fui dans toutes les occasions, & volé quand il avoit pu; qu'il n'étoit bon ni à Madrid, ni à Cadix, ni ailleurs; qu'il ne cherchoit qu'à faire sa cour à la France; & qu'il marquoit assez la bassesse de ses sentiments, en demandant à servir sous un François; enfin, que le Roi devroit prendre vingt-quatre heures de réflexion pour se décider. Portocarréro & le Secretaire Ubilla appuyent ce discours. L'indignation saisit le Roi: il est tenté de faire expédier sur le champ les ordres pour Fernand-Nugnès; il consent néanmoins avec sagesse au délai de vingt-quatre heures.

M. de Louville à M. de Torci. 20 Juillet.

Arias se déchaine contre lui.

Raisons opposées à ses invectives.

Philippe ayant confié ces particularités

1700.

rités à Louville, (dont le rapport est peut-être un peu exagéré, comme la plupart de ses relations) ce François lui conseilla de déclarer au *despacho*, qu'il prendroit toutes les informations possibles sur un homme dont ils disoient tant de mal; mais qu'en attendant, il vouloit que le Président lui apprît quand Fernand Nugnès avoit volé, où il avoit fui; comment on avoit donc pu lui confier tant d'emplois, entre autres le gouvernement de Cadix & le généralat de la mer; pourquoi encore le Cardinal lui avoit fait espérer depuis deux mois le gouvernement du Mexique. Ces questions eussent été accablantes. Le Comte d'Aguilar, ennemi déclaré du Général, & le décriant tant qu'il pouvoit, n'attaquoit ni sa valeur ni sa probité, & ne lui reprochoit que de l'indiscrétion, de l'étourderie, peu de talent pour la guerre. „ Or, on peut „ bien, remarque Louville, ne pas „ croire tout ce qu'un homme dit de „ son plus cruel ennemi; mais en croire „ beaucoup au-delà, ce seroit une „ étrange folie ou une étrange mali- „ gnité ".

La jalousie contre la France en

Celui qu'on représentoit comme un voleur, qui réellement avoit eu tant

1701. de moyens de s'enrichir, étoit moins riche que ne l'avoit été son pere. Il se déclaroit avec une sorte d'enthousiasme pour la France : il n'épargnoit pas les vices de ses compatriotes : voilà son crime. L'affaire traîna jusqu'au mois de Septembre. Philippe ne donna l'ordre à Fernand Nugnès, qu'à la veille de son voyage de Barcelone.

étoit le principe.

Arias devient suspect de mauvaise volonté.

Arias, outré de voir des ordres de France pour les affaires d'Espagne, & le jeune Roi se livrer aux instructions de son aïeul plutôt qu'aux vues de ses Ministres, se rendit de jour en jour plus suspect de mauvaise volonté ; il ne vouloit rien punir, quoique la licence éclatât jusques dans le palais. Un nommé Voiturier, Francomtois, archer de la garde Flamande, tenoit les discours les plus insolents & les plus séditieux, au point que ses camarades menaçoient de le tuer, dans la crainte qu'il ne se portât au régicide. Ce furieux ne fut arrêté que parce que le Roi en donna l'ordre au Président. Encore le fit-on élargir sans même l'avoir interrogé ; & il fallut un nouvel ordre du Roi pour le remettre en prison.

M. de Louville à M. de Torci. 20 Juillet.

Les Ministres veulent

Aussi durs à l'égard du peuple qu'in-

dulgents à l'égard des criminels, loin de chercher les moyens de lui procurer du soulagement, les Ministres vouloient obliger Ronquillo, Corrégidor de Madrid, à exiger encore un impôt pour l'entrée de la Reine. Ce Magistrat dit au P. Daubenton, qu'il quitteroit plutôt son emploi; qu'un nouvel impôt pouvoit être suivi d'un soulevement; qu'au contraire, le Roi feroit bien de déclarer par un décret, qu'il aimoit mieux se priver de la satisfaction de faire recevoir la Reine avec l'éclat convenable, que de surcharger le peuple dont il voudroit pouvoir diminuer les charges. Ronquillo devint suspect au Ministere.

1701.

exiger un nouvel impôt.

Ronquillo refuse de s'y prêter.

Il fut question dans le Conseil du Confesseur de la Reine future. Le Cardinal soutint qu'elle devoit en amener un de son Pays, comme le Roi avoit amené le sien de France. Il ne proposa pas même un Espagnol; ce qui n'eût point fait de difficulté. Le Roi proposant de son côté un Jésuite François résident à Rome, le Cardinal demanda comment S. M. pouvoit être sûr de lui. „ Et comment, répondit Philip- „ pe, seriez vous sûr de celui qui vien- „ droit de Savoie "? Le *despacho* demeura muet.

Dispute sur le Confesseur de la Reine.

Id. 2 Juillet.

1701.

Préventions de Louville.

Cependant, malgré la répugnance du Monarque, ils lui donnerent un cuisinier Italien, qui faisoit, dirent-ils, d'excellents ragoûts à la mode d'Italie. Sur quoi Louville, sans témoigner aucun soupçon, crut devoir demander les ordres du Ministre de France.

On ne peut douter que Louville ne fût capable de bien voir les choses, & d'en bien instruire sa Cour. Mais il prenoit de l'humeur; il commençoit à écouter la passion; il attribuoit quelquefois à mauvaise volonté, des effets assez naturels du caractere & des habitudes : il imaginoit trop aisément que les Espagnols auroient dû prendre les inclinations françoises; & on l'en croyoit trop à Versailles.

Les Grands montrent de l'humeur.

Id. 21 Juillet.

Le traitement de nos Ducs égalé à celui des Grands d'Espagne, blessoit encore leur orgueil, parce qu'ils ne voyoient rien d'égal à leur grandesse. L'indolence autant que la fierté les empêchoit de faire leur cour; & les Gentilshommes de la chambre y étoient eux-mêmes fort peu assidus. Louville souhaitoit qu'on ôtât leurs clefs d'or à ceux qui négligeoient ce devoir, & qu'on les donnât à d'autres dont le zele seroit d'un bon exemple. Cela produi-

Conseil violent de Louville.

roit, selon lui, un effet excellent; & en vingt-quatre heures ils changeroient tous de conduite : „ *Car ce sont de* „ *francs boudeurs, & puis c'est tout,* „ *& qui ne savent point soutenir leurs* „ *bouderies* ". Mais c'eût été plutôt le moyen d'augmenter le nombre des mécontents. 1701.

On remue la superstition populaire.

Déja la superstition jettoit des semences de révolte. Les Gouverneurs se plaignoient que les Prêtres & les Moines abusoient de la confession, pour aigrir les peuples contre le Monarque. On commençoit à taxer d'hérésie le Duc d'Uzéda, Ambassadeur à Rome, parce qu'il avoit eu de grandes liaisons avec les François; & l'on peignoit les François comme hérétiques. On disoit que le Pape étoit partisan de l'Empereur, que l'Empereur avoit donc raison, qu'il ne falloit pas résister au Pape. Enfin, on remuoit sourdement les esprits superstitieux par les motifs les plus capables de les entraîner. *Ibid.*

Combien la Noblesse même étoit superstitieuse.

Que ne pouvoient pas produire sur le peuple de pareilles insinuations, puisque la Noblesse elle-même étoit trop peu éclairée pour se garantir des préjugés les plus absurdes? La Reine

1701. douairiere ayant envoyé au Roi une berline & des attelages, on fut étonné qu'il osât recevoir des présents si suspects de maléfices. Le Comte de Bénavente en pleura. Sa charge de *sumiller de corps* lui donnoit inspection sur les choses de cette nature. Si on l'avoit laissé faire, dit plaisamment Louville, il auroit exorcisé la berline, les mules, les juments, & tout ce qui s'ensuit. Autre particularité du même genre. Le Roi revenant de la chasse, essuya sans aucune frayeur un orage accompagné de tonnerre. Ses Gentilshommes avoient tous à la main une petite clochette des Indes, à laquelle ils attribuoient la vertu de les préserver. Les Espagnols craignoient si fort le tonnerre, que Philippe dans cette occasion leur parut avoir le courage d'un héros.

Id. 26 Juillet.

Le Roi montre plus de fermeté.

Il sembloit en même-temps s'accoutumer à parler en Roi. La maladie duc Duc d'Harcourt, les menées des Ministres dans cette conjoncture, les avis qu'il avoit reçus, les fautes dont il étoit le témoin, le tiroient de sa langueur & diminuoient sa timidité. On put dès-lors espérer un véritable Gouvernement, pourvu qu'il prît le

goût des affaires. L'ancienne antipathie des Espagnols pour la France devoit infenfiblement s'affoiblir, par les avantages fenfibles que procureroit l'union des deux Monarchies. Le grand point étoit que Philippe apprît à régner. 1701.

Son mariage différé, parce qu'on fe défie du Duc de Savoie.

Ennuyé de Madrid, il foupiroit pour le moment de fon mariage. Caftel-Rodrigo étoit arrivé à Turin, & le Duc de Savoye fe montroit impatient de conclure. Malheureufement ce Prince tenoit encore une conduite équivoque. Les Impériaux avoient pénétré en Italie, la guerre y commençoit, & il ne joignoit pas l'armée. On eut avis en France qu'il ne follicitoit la fin de la négociation que pour être plus en état, après avoir marié fa fille, de rendre des fervices confidérables à l'Empereur, en fe déclarant pour lui lorfqu'on s'y attendroit le moins; & qu'il avoit des intelligences fecretes avec le Prince Eugene. Cet avis ne parut pas fans fondement à Louis XIV; car la politique & l'ambition du Duc étoient un fujet continuel de défiance. Il réfolut donc d'approfondir la vérité, d'attendre jufqu'à la fin de la campagne, & il écrivit à fon petit-fils, en ces termes:

Le Roi à M. de Blécourt. 29 Juillet.

„ J'ai cru devoir différer votre ma-

Louis XIV

1701. „ riage, sur des avis que j'ai reçus du

l'en avertit en pere. „ peu de sincérité du Duc de Savoie. „ Vous connoissez son caractere. J'a-

Louis XIV au Roi d'Espagne. 29 Juillet. „ vois écrit au Marquis de Castel-Ro- „ drigo de suspendre la négociation; „ j'ai appris depuis qu'elle étoit déja „ finie. Ne vous étonnez pas cepen- „ dant s'il fait naître quelque difficulté „ dans l'exécution; je souhaite qu'il „ en trouve les moyens. Je n'ai de „ vue que le bien de V. M, & de la „ rendre plus heureuse, en retardant „ même la satisfaction qu'elle croit „ trouver dans son mariage. Je crois „ que vous ne devez rien changer à „ l'égard de votre départ de Madrid ".

Inquiétudes que donnent les discours d'un Capucin.

En attendant, les inquiétudes continuerent en Espagne. Philippe étant allé voir la Reine douairiere à Tolede, Louville qui l'accompagnoit, apprit que cette Princesse étoit toujours obsédée par son Capucin Allemand, qu'il la dégoûtoit du voyage de Paris, par des discours propres à lui tourner la

M. de Louville à M. de Torci. 4 Août.

tête. Il y auroit de la folie à prendre ce parti, disoit le Capucin: le Roi d'Espagne ne régnera pas encore un an; l'Andalousie est au moment de se révolter; toute l'Italie va se déclarer pour l'Empereur: quelle seroit la fi-

nation de la Reine en France? ses pensions y seroient-elles payées, lorsque l'Archiduc, devenu Roi d'Espagne, auroit à se plaindre qu'elle eût abandonné si ouvertement ses intérêts? Louville concluoit avec raison que ce Moine entretenoit des correspondances dangereuses; & il souhaitoit toujours qu'on l'éloignât de gré ou de force. Certainement le parti Autrichien se fortifioit par de semblables maneges. 1701.

Plaintes contre Arias.

D'un autre côté, les plaintes redoublent contre Arias. On lui reproche une aveugle partialité en faveur de Voiturier, dont les discours avoient été ceux d'un Ravaillac. On lui reproche de faire le malade, & de se tenir enfermé, parce que le Roi s'étoit montré ferme dans cette affaire. Le moyen de le guérir, dit Louville, seroit de lui donner la présidence de Castille en titre, [il ne l'exerçoit que par commission]; la charge de grand-Inquisiteur, le chapeau de Cardinal, l'Archevêché de Tolede : il ne craindra plus la mort ni l'apoplexie dont il assure être menacé. „ C'est un homme „ inconcevable, qui joint à une hu- „ meur horrible, une ambition déme- „ surée; de sorte que quand il est

Ibid.

1701. „ dans ses accès d'humeur, il veut „ tout rompre & tout tuer, sortir, se „ retirer, &c.; & quand deux ou trois „ *siestes* lui ont calmé le sang, l'ambi- „ tion reprend le dessus, & il se veut „ faire acheter ".

Vues de Portocarréro.

Le Cardinal Portocarréro auroit voulu, comme Arias, tenir le Roi en tutelle, & sur-tout empêcher que les François ne le gouvernassent. Il avoit des espions auprès de sa personne. On profitoit des moments où aucun François n'étoit avec lui, du temps en particulier où il alloit en carrosse, pour lui insinuer les préventions qu'on vouloit. Aussi Louville proposoit-il de gagner par des pensions ce qu'il y avoit de plus honnêtes gens, parmi les Seigneurs dont le Roi étoit alors environné. Tant l'intérêt lui paroissoit le mobile de tout.

Il faut se défier des relations satyriques.

Je vais transcrire en partie une de ses lettres les plus curieuses sur les deux Ministres & sur le Gouvernement. Elle contient des vérités; mais on y verra un goût de satyre peu convenable, qui, en rendant suspect le témoignage de l'écrivain, fera craindre que ses avis, trop écoutés, n'occasionnent des troubles : la suite apprendra com-

bien de tels esprits sont dangereux dans les affaires. 1701.

„ Nos deux Prêtres se sont raccom„ modés ; & le Président qui craignoit „ l'apoplexie, & qui s'en mouroit „ hier, est gai ce matin comme un „ pinson ; & ce qui l'a rendu tel, est „ que le bon Cardinal fit écrire le „ Roi au *despacho*, sans lui donner „ le temps de se reconnoître ni de „ prendre aucun avis ; il le fit écrire, „ dis-je, de sa main, qu'il lui donnoit „ la permission de se retirer du Gou„ vernement de Castille après le voya„ ge, mais à condition qu'il resteroit „ toujours dans le *despacho*. Voilà ce „ que le saint homme demandoit, & „ c'est-là où il prétendoit songer à „ son salut, sans craindre l'apoplexie. „ Moyennant cela il est bien sûr d'ê„ tre Cardinal, espere avec raison d'ê„ tre grand Inquisiteur, & ne déses„ pere pas d'être Archevêque de To„ lede ; après quoi il ne sera pas fâché „ d'aller en Paradis, pourvu que ce „ soit bien tard. "

Arias satisfait d'un arrangement conforme à son ambition.

M. de Louville à M. de Torci.

5 Août.

„ Au nom de Dieu, Monseigneur, „ songez à loisir à faire choix d'un „ bon Président de Castille, qui soit „ marié, qui ait des enfants, qu'on

Qualités qu'on souhaite au Président de Castille : *Ibid.*

1701. „ puisse tenir & gagner par-là; qui „ soit bien intentionné, d'un esprit „ doux & liant, & qui n'ait pas d'horreur pour la France. Rien n'est si „ important dans la conjoncture présente.

Et au grand Inquisiteur.

„ Quant à un bon Inquisiteur, nous „ en avons un tout trouvé, qui sera „ tel qu'il nous le faut pour cet em„ ploi, aussi-bien que pour l'Arche„ vêché de Tolede. C'est le fameux „ Cardinal de Borgia. Il n'a pas le „ sens commun, est Cardinal, Doc„ teur, Théologien de Salamanque, „ quoiqu'il ne sache pas son catéchis„ me; & il est de bonnes mœurs : il „ sera tout ce qu'on voudra. Le feu „ Roi l'avoit fait Cardinal dans ce „ dessein, ayant été trompé du Cardinal „ Portocarréro.

Ibid.

Trop de Prêtres dans les emplois.

Ibid.

„ Souvenez-vous, je vous prie, qu'on „ vous proposera encore des Prêtres „ pour la Présidence de Castille; que „ nous avons pour Gouverneur du „ Mexique un Prêtre; que nous avons „ un autre Prêtre qui fait notre com„ merce à Séville à l'âge de 72 ans, „ avec le succès que vous voyez; que „ quand les Présidences des Conseils „ viendront à vaquer, on proposera

„ des Prêtres; & que je ne désespere „ pas qu'on vous en nomme encore, „ pour commander les armées & les „ flottes quand il y en aura. 1701.

„ Le Cardinal a fait signer dans le „ *despacho*, un décret au Roi, pour „ ordonner au Duc de Montéléon „ (dont il étoit l'ennemi mortel) de „ marier sa fille aînée, âgée de 17 „ ans, au Marquis de Mortara qui l'a „ voulu enlever, & à qui le pere & „ la mere ne la veulent pas donner; „ & cela pendant que le Duc de Mon„ téléon est à Tolede sans lui donner „ le temps de se reconnoître ni de di„ re ses raisons. Si la Duchesse de „ Montéléon n'étoit pas venue crier „ miséricorde à M. de Blécourt & à „ nous autres, la chose seroit déja „ faite. M. de Blécourt en a parlé „ au Roi ce matin, & lui a dit une „ petite raison qui ne vaut pas la peine „ d'en parler : c'est que Mademoi„ selle de Montéléon est mariée au „ Marquis de Westerloo en Flandre; „ qu'elle a signé le contrat conjointe„ ment avec son pere & sa mere, & „ que l'on a reçu hier le contrat de „ Flandre signé par M. de Wester„ loo. Le Cardinal dit au Roi qu'il

Affaire du Duc de Montéléon, au sujet du mariage de sa fille.

Ibid.

1701.

„ falloit dès le jour même, que Sa Ma-
„ jesté eût la bonté de faire marier cette
„ fille avec le Marquis de Mortara (son
„ amant), parce que pour le peu de
„ temps qu'il donnât, M. le Duc &
„ Mde. la Duchesse tueroient ou em-
„ poisonneroient leur fille. C'est par
„ le Roi que j'ai appris ce discours :
„ & si M. de Blécourt n'avoit pas assu-
„ ré le Roi, qu'il lui répondoit sur sa
„ tête que M. & Mde. de Montéléon
„ ne tueroient pas leur fille, elle se-
„ roit mariée à présent en Espagne, par
„ ordre du Cardinal, quoique déja
„ mariée en Flandre par ordre du pere
„ & de la mere. La pauvre Duchesse
„ a demandé la protection de la France
„ pour sa fille, qu'elle envoye en poste
„ à Bayonne; mais elle craint bien
„ que le Cardinal ne la fasse enlever
„ & marier en chemin. Voilà ce que
„ c'est de n'avoir personne dans le
„ *despacho* qui puisse s'opposer à des
„ desseins si violents ".

Les François opposés aux violences du Cardinal Portocarréro.

Le Cardinal poursuit sa vengeance.

Effectivement le Cardinal poursuivit sa vengeance. Le Roi, n'osant lui résister, signa de nouveaux ordres contre le Duc, quoiqu'il eût permis de bouche l'évasion de sa fille. Portocarréro prétendoit n'agir que d'après les

regles de l'Eglise; le Concile de Trente, reçu en Espagne, autorisant les mariages sans le consentement des parents. Comme Archevêque de Tolede, il ajouta des procédures qu'il n'auroit pu faire comme Ministre. Louis XIV instruit par Blécourt, & ensuite par le Comte de Marsin, crut d'abord que le Roi, pour se tirer d'embarras, n'avoit rien de mieux à faire que de laisser agir le Prélat. Il vouloit seulement qu'on demandât en son propre nom la grace du Duc, après qu'il se seroit constitué prisonnier : car il y avoit un décret pour l'arrêter. Enfin comme la tyrannie de Portocarréro pouvoit entraîner des suites funestes, Louis crut devoir s'expliquer, & c'étoit l'unique moyen de finir. Torci écrivit donc en ces termes au Cardinal :

1701. *Id.* 10 Août.

Le Roi au Duc d'Harcourt. 28 Août.

„ Monseigneur, j'ai reçu la lettre „ que V. E. m'a fait l'honneur de „ m'écrire le 24 Août, contenant ce „ qui s'est passé dans l'affaire du Duc „ de Montéléon. Comme il s'agissoit „ plutôt de discipline Ecclésiastique „ observée en Espagne, que de l'autorité du Roi Catholique, il avoit „ paru au Roi qu'il n'étoit pas question „ de faire intervenir cette autorité dans

Torci l'invite à la modération.

Lettre de M. de Torci. 12 Septembre.

1701. „ une pareille conjoncture. La lettre de „ V. E. que j'ai lue à S. M., lui a „ fait voir que V. E. avoit cru devoir „ agir comme Archevêque de Tole- „ de, en suivant les regles établies en „ Espagne. Elle n'a pas besoin de „ conseil sur ce sujet, & elle sait mieux „ que personne ce qu'elle doit faire. „ Mais il semble que le Duc de Mon- „ téléon, étant fort attaché au service „ du Roi son maître, mérite que ces „ regles ne soient point poussées à la „ derniere rigueur contre lui. V. E. „ n'ignore pas combien elles sont dif- „ férentes de celles qu'on observe en „ France, pour la validité des ma- „ riages ".

Cette affaire terminée.

Philippe V avoit déja révoqué ses décrets, & permis au Duc & à la Duchesse de se rendre à Bayonne pour l'affaire de leur fille. Elle y avoit été interrogée ; elle avoit répondu conformément à leurs desirs ; le Marquis de Westerloo l'avoit épousée. Ainsi le Cardinal ne dut avoir que du regret de ses violences.

Usage de traduire en Espagnol les Lettres que le Roi rece-

Quelque ménagement qu'observât Louis, quelque nécessaire que fût son inspection sur un Gouvernement si difficile à réformer, la jalousie & la

haine des Espagnols ne pouvoient qu'augmenter chaque jour contre les François, jusqu'à ce que l'union fût parfaitement établie. Ils prenoient des précautions singulieres pour tenir leur Roi dans la dépendance. Toutes les lettres qui lui étoient adressées passoient au Secretaire du *despacho*; les commis les traduisoient en Espagnol; & on portoit au Roi ainsi traduites celles mêmes qu'il recevoit de son pere, du Roi son aïeul. Philippe IV avoit ordonné autrefois que toute lettre de pays étranger fût traduite en Espagnol. C'étoit le fondement d'une pratique si gênante & si absurde.

1701. voit de France. M. de Louville à M. de Torci. 7 Août.

Le Duc de Beauvilliers ayant écrit à Louville, que pour maintenir entre les deux Monarchies l'union la plus durable & la plus solide, il falloit que la France ne cherchât d'autres intérêts que ceux qui ne blesseroient point les intérêts de l'Espagne. „ Je con-„ viens de votre bon principe, répon-„ dit le François; mais prenez garde „ d'en être la dupe. Car pour que l'Es-„ pagne soit de même à l'égard de la „ France, il faut que la France do-„ mine dans le Conseil d'Espagne, & „ que le Roi soit en état de se faire

Louville décrie les Espagnols sans ménagement.

M. de Louville à M. de Beauvilliers. 6 Août.

1701. „ obéir. Sans quoi, toutes les bonnes „ intentions, toute la droiture & toute la bonne volonté étant de notre „ côté, & de l'autre toutes les mauvaises intentions, toute la jalousie, toute „ la noirceur & toute l'ingratitude, „ rien ne réussira à notre avantage, „ ni par conséquent à l'avantage de „ l'Espagne, qui ne se peut soutenir „ ni rétablir que par nous. Ne croyez „ point que je charge les Espagnols. „ Ils conviennent avec moi de tout ce „ que j'avance, & sont très-persuadés „ eux-mêmes qu'ils *ne valent rien* : „ c'est la seule vérité qu'on leur arrache quand on les met au pied „ du mur ". Je ne rapporte ces faux jugements de Louville, que parce qu'ils eurent une influence pernicieuse. Si les préventions & le peu de capacité des Espagnols étoient un grand mal dans les circonstances, on verra que les préventions & la suffisance du François en étoient un peut-être aussi grand.

Ses faux jugements eurent trop d'effet.

Modération de la Cour de France;

Cependant la Cour de Versailles observoit toujours de sages ménagements: les lettres du Roi & du Ministre en fournissent une infinité de preuves. Elle reconnoissoit que les murmures & les

mauvais discours ne devoient point étonner, au commencement d'un regne & dans le triste état des affaires. Elle sentoit qu'il falloit y remédier par des exemples, mais qui fussent réglés par la modération. Le Duc d'Arcos, jeune & audacieux, s'étoit rendu l'instrument d'une cabale, en présentant au Roi un Mémoire contre les arrangements pris au sujet des Grands d'Espagne & des Pairs de France. Pour toute punition, il devoit servir dans les Pays-Bas. Encore sembloit-on vouloir écarter l'idée de châtiment par des maximes d'honneur. „ M. le Duc d'Ar„ cos étant jeune encore & en état „ d'aller à la guerre, S. M. croit que „ le Roi Catholique doit lui ordon„ ner de servir dans les Pays-Bas, „ & de partir incessamment pour s'y „ rendre. S'il a le cœur aussi élevé que „ son Mémoire le devroit faire croire, „ il doit souhaiter des occasions d'ac„ quérir de la gloire, & de relever „ encore par ses actions les préroga„ tives des Grands ". C'est ce que Torci marqua au Cardinal Portocarréro.

1701.

même en recommandant de punir.

Le Roi à M. de Blécourt. 8 Août.

Lettre du 8 Août.

Orri, attendu depuis long-temps, étoit arrivé enfin à Madrid. Les Fran-

Jugement sur Orri.

1701. çois de la Cour le jugerent d'abord homme d'esprit, mais un peu *engoué* de ses projets, & ne réfléchissant pas

Lettre du 10 Août. assez sur les obstacles. „ Il se donne „ beaucoup de mouvements, écrivit „ Montviel, & commence à avoir „ quelque espérance de réussir. Je le „ souhaite fort, mais il me paroît que „ c'est voir bien des choses en peu de „ temps ".

Arrivée du Comte de Marsin. Le Comte de Marsin arriva peu de temps après. Il étoit résolu de ne point prendre de caractere, même pendant le voyage de Barcelone, où le Duc d'Harcourt ne pouvoit accompagner Philippe V. Il croyoit devoir auparavant se ménager la confiance du Monarque, se mettre au fait des affaires,

M. Marsin à M. de Torci. 18 Août. connoître les principaux Espagnols, apprendre la langue, ce qui étoit nécessaire pour entrer au *despacho*.

Mariage de Philippe conclu enfin. Comme le Duc de Savoie étoit à la tête de l'armée, & que sa conduite dissipoit en partie les soupçons, Louis XIV consenti à la conclusion du ma-

Le Roi au Duc d'Harcourt. 21 Août. riage, en recommandant néanmoins qu'on renvoyât de Barcelone toutes les Piémontoises, dont la Princesse seroit accompagnée. Cette précaution lui paroissoit essentiel au bonheur de

son petit-fils, tant la Cour de Turin lui inspiroit encore de défiance. 1701.

Il se défioit aussi du Clergé d'Espagne, qu'on croyoit favorable au parti Autrichien; & comme l'exemple du Pape influoit beaucoup sur la conduite des Espagnols, il vouloit qu'on leur persuadât que Philippe avoit des raisons secretes d'être content de la Cour de Rome. Il insistoit sur la nécessité de ne pas donner à un Ecclésiastique, ni à une créature du Cardinal, la Présidence de Castille, quand on rempliroit cette importante place : les Prê- & les Moines n'avoient déja que trop de pouvoir.

Précautions par rapport au Clergé d'Espagne.

Ibid.

Une affaire conclue avec des négociants pour l'*assiento*, ou le commerce des negres, rapporta deux cents mille écus, qu'on destina aux besoins les plus pressants, en particulier à la défense du Milanès. Ce début donnoit quelque espérance. Mais tandis que des François travailloient au rétablissement des affaires d'Espagne, il arrivoit de France une infinité de femmes perdues, *de gens de sac & de corde, sans aveu, banqueroutiers, frippons, têtes sans cervelle*, que l'appât du gain attiroit, & qui sembloient venir décrier leur

Traité de l'*assiento*.

Canaille qui arrive de France.

M. de Louville à M. de Torci. 29 Août.

1701. nation par leur conduite. Les uns demandoient des emplois, les autres ne pouvoient y ſuppléer que par le vice & l'infamie. On convint de les renvoyer ſans les entendre, s'ils n'avoient pas de certificats de l'Ambaſſadeur. Marſin fut même d'avis de faire ſortir de Madrid tout François qui n'auroit aucun métier ni aucun état; précaution ſage, dans un pays ſur-tout où l'on avoit tant d'intérêt de ſoutenir l'honneur de la nation.





LIVRE SECOND.

1701.

PHILIPPE V en partant le 5 Septembre pour ſon voyage, laiſſa toute l'autorité au Cardinal Portocarréro, avec le titre de Gouverneur du Royaume. Le Comte de Marſin l'accompagna, ſans prendre le caractere d'Ambaſſadeur, parce qu'autrement il n'auroit pu être dans le carroſſe du Roi, où la premiere place appartenoit de droit au grand-Ecuyer, à qui un Ambaſſadeur de France ne devoit point la céder. Il étoit fort important de ſe trouver en carroſſe avec Philippe : peu importoit d'ailleurs le caractere; car on avoit réglé que Marſin aſſiſteroit au *deſpacho*, compoſé alors du Duc de Médina-Sidonia, du Comte de San-Eſtevan & du Secretaire Ubilla. Marſin y aſſiſta dès le commencement du voyage.

Le Roi part de Madrid, avec Marſin.

Le Comte de Marſin au Roi.

7 Septembre.

Soit négligence, ſoit faute de moyens, les conſeils tant de fois donnés par rapport à la garde du Roi, n'avoient point eu d'exécution. Au moment de ſon départ, une troupe de

Inſolence d'un Prêtre mendiant.

1701. M. de Blécourt à M. de Torci. 8 Septembre.

mendiants s'approcha, & lui demanda l'aumône. Parmi eux étoit un Prêtre Allemand ou Polonois, qui ne recevant rien, eut l'audace de vomir contre lui mille injures, mille malédictions, à côté même du Cardinal, sans que personne dît à cet insolent de se taire. Blécourt s'assura de sa personne : dès que le Roi fut parti, il en alla informer le Cardinal, qui fit mettre le coupable en prison, & promit de le châtier, en cas de soulevement. La Majesté Royale pouvoit-elle échapper aux insultes, si les choses ne changeoient point?

Preuve singuliere de l'attachement aux usages du pays.

M. de Marsin au Roi. 17 Septembre.

Les Espagnols tenoient trop à leurs usages, pour se prêter aux innovations les plus utiles. Philippe avoit ordonné au Marquis de Villafranca de remettre à un tapissier François, les étoffes destinées pour le meuble de son mariage, afin qu'on le fît à la Françoise. *Ce grand serviteur de l'étiquette*, comme l'appelle Marsin, refusa de suivre ses intentions, & dit pour raison au tapissier qu'on vivoit en Espagne comme en Espagne. Il fallut demander un ordre formel & pressant de Philippe, sans quoi Villafranca auroit été inflexible.

En

1701.

En même-temps, le peuple signaloit son attachement naturel pour le Monarque. Des acclamations, des transports de joie le suivirent par-tout, dans l'Aragon comme dans la Castille. Les bruits défavorables que les mal-intentionnés avoient répandus sur sa personne, se dissiperent dès qu'il parut. A Sarragosse, où il entra à cheval, une foule si prodigieuse remplissoit les rues & les places publiques, qu'il fut obligé souvent de s'arrêter. L'amour parut, selon le récit de Marsin, aller jusqu'à la fureur, jusqu'à l'idolâtrie. Tous ceux qui pouvoient toucher son habit ou son cheval, baisoient aussi-tôt leur main, & la portoient à leurs yeux. Il mangeoit en public; & plus il se montroit, plus on étoit enchanté de lui voir une physionomie aimable, beaucoup de dignité avec beaucoup de douceur, au-lieu des défauts rebutants dont on avoit chargé son portrait. Le Comte de Bérallada, l'un des premiers Seigneurs d'Aragon, lui fit présent de douze chevaux superbes, magnifiquement caparaçonnés.

Les Aragonois paroissent idolâtres du Roi.

Ibid.

Il y avoit eu une dispute entre les députés de l'Inquisition & ceux du Royaume, à qui baiseroit le premier

Les députés de l'Inquisition veulent passer avant ceux du Royaume.

1701.

la main du Roi. Les uns disoient qu'ils avoient eu cette prérogative sous le dernier regne ; les autres répondoient que cet exemple étoit unique, & ne devoit pas l'emporter sur la justice & la raison. Le Roi décida contre l'Inquisition ; jugement qui fut très-applaudi, mais qui n'auroit pas dû être nécessaire.

Philippe à Barcelone.

Je ne trouve aucun détail sur la maniere dont Philippe fut reçu en Catalogne. Une de ses lettres à Louis XIV prouve qu'il n'avoit pas lieu d'en être content, & qu'il trouva les dispositions des Catalans bien différentes de celles des Aragonois. Il devoit attendre la Reine à Barcelone plus long-temps qu'il ne l'avoit cru. Extrêmement fatiguée de la mer, elle continuoit par terre son voyage depuis Marseille. L'argent manquoit au Monarque, l'ennui le saisissoit. La nouvelle d'une sédition de Naples, qui n'eut pas de suites, augmenta le desir qu'il avoit de passer en Italie & de s'y mettre à la tête de l'armée ; projet approuvé par la Cour de France. Il auroit voulu partir sans délai. „ „ En tout cas, marquoit-il à Louis „ XIV, ce sera au plus tard pour le „ premier de Mars. J'en sens de plus

Son desir de passer en Italie.

Philippe V. au Roi. 7 Octobre.

„ en plus la néceſſité. Philippe II n'a- 1701.
„ voit perdu les Pays-Bas que pour
„ n'avoir pas voulu y aller auſſi-tôt
„ qu'il le falloit. Pour moi, je vous
„ réponds bien que ſi je perds quel-
„ ques-uns de mes Etats, ce ne ſera
„ jamais par la même raiſon ".

On ſe plaint toujours de la foibleſſe de ſon caractere.

Cette noble ardeur laiſſoit toujours à deſirer une qualité plus eſſentielle, la force d'eſprit & de caractere, ſans laquelle il étoit impoſſible d'éviter les variations & les lenteurs du Gouvernement. Marſin eut beaucoup de peine à obtenir qu'on envoyât quelques ſecours à Naples. Accoutumé au commandement militaire de France, ſans aucune expérience des affaires politiques, c'étoit pour lui une choſe inconcevable que la lenteur & les oppoſitions des Miniſtres Eſpagnols. Il ne ſouffroit pas moins de l'irréſolution de Philippe, trop indécis, excepté ſur les choſes que Louis XIV lui mandoit expreſſément de faire. Il craignoit que le jeune Roi, malgré ſes promeſſes, ne pût réſiſter à la Reine ſi elle vouloit garder quelques Piémontois. Se voyant ſecondé par San-Eſtevan, il demandoit déja qu'après le voyage, on retînt ce Seigneur dans le

M. de Marſin à M. de Torci. 20 Octobre.

Embarras de Marſin.

1701. *despacho*, „ parce que, dit-il, le Roi „ ne décide sur rien, & que j'ai absolument besoin de quelqu'un qui „ me soutienne contre les autres, quand „ ils seront d'un avis différent ". Les difficultés augmenterent tous les jours: le plus grand homme d'Etat qu'eût la France ne les auroit peut-être pas surmontées.

Louis XIV craint la guerre qui va devenir générale.

Déja la Cour de Versailles sentoit que la Monarchie Espagnole devenoit pour elle un très-grand fardeau. La guerre n'étoit encore allumée qu'en Italie, où le Prince Eugene avoit pris une supériorité inquiétante. Mais la démarche de Louis XIV en faveur du Prétendant, qu'il venoit de reconnoître Roi d'Angleterre après la mort de Jacques II, cette démarche fournissoit aux Anglois un motif de prendre les armes, malgré ses protestations de vouloir s'en tenir fidélement au traité de Riswick. L'Angleterre & la Hollande alloient unir toutes leurs forces à celles de l'Empereur; & la France voyoit l'orage prêt à éclater, sans espérer aucun secours de l'Espagne.

Une dépêche de Louis XIV au Comte de Marsin, fera connoître son inquiétude sur les suites d'une guerre

1701.

ſi dangereuſe, combien il deſiroit de les prévenir, enfin, comment il cherchoit à concilier les intérêts de ſon Royaume avec ceux de ſon petit-fils.

Il n'eſpere aucun ſecours de l'Eſpagne.

Le Roi au Comte de Marſin. 31 Octobre.

„ L'argent manque abſolument (en „ Eſpagne) pour les dépenſes les plus „ néceſſaires; on ne peut en trouver „ pour ſoutenir la guerre en Italie, „ pour ſatisfaire aux traités, & pour „ maintenir les alliances. Il ſemble par „ la conduite des Eſpagnols, qu'il s'agiſſe de maintenir des Etats dont la „ conſervation ſoit entiérement indifférente à leur Monarchie. On voit „ même qu'ils ont peine à ſouffrir „ que je mette quelque regle à ceux „ des Pays-Bas. Enfin, je ſoutiens de „ tous côtés les fraix de la guerre; „ les dépenſes en ſont immenſes par „ l'éloignement des lieux où il faut „ porter mes armes; & bien-loin d'être aidé par l'Eſpagne à défendre „ ſes propres Etats, je trouve des „ contradictions de ſa part dans tout „ ce que je veux faire de plus avantageux pour elle. Si le zele de mes „ ſujets n'a point de bornes, ils en „ trouveront enfin aux moyens de „ m'aſſiſter. Je ne dois pas attendre

1701. „ cette extrémité ni pour moi ni pour „ eux; & ce feroit tromper le Roi „ d'Efpagne que de ne le pas avertir „ du véritable état de fes affaires ".

Repréfentations qu'il ordonne de faire à Philippe.

„ Il eft temps que vous lui difiez „ pour lui feul, que je n'ai confulté „ jufqu'à préfent que la tendreffe que „ j'ai pour lui; & que ce motif m'a „ fait faire les derniers efforts pour „ défendre fes Etats; que je fouhaiterois de pouvoir les continuer, que „ je le ferois avec le même empreffement; que j'avois lieu d'efpérer que „ les fecours de l'Efpagne me mettroient en état de le faire; mais „ qu'il fait bien qu'elle ne m'en donne „ aucun, & qu'il n'y a pas même lieu „ de prévoir qu'elle en puiffe fournir „ à l'avenir, ni pour les dépenfes courantes, ni pour le dédommagement „ de celles que j'aurai faites; & vous „ lui ferez voir combien la guerre d'Italie eft onéreufe, les grandes fommes d'argent qu'elle fait fortir de „ mon Royaume, & le nombre d'hommes dont elle caufe la perte : que „ je l'avois bien prévu avant que d'y „ envoyer mes troupes; que cependant cette confidération ne m'a pas „ retenu, jugeant alors qu'une cam-

„ pagne suffiroit pour faire sortir les „ Allemands d'Italie; que désormais „ on ne peut y prévoir qu'une guerre „ très-longue, impossible à soutenir „ par mes seules forces, étant obligé „ d'en avoir encore de considérables sur „ le Rhin & dans les Pays-Bas; que „ ce seroit ruiner la France sans sau- „ ver l'Espagne; qu'il faut par con- „ séquent songer nécessairement aux „ moyens de faire promptement la „ paix; que je vois avec un sensible „ déplaisir qu'elle doit être achetée „ par la cession de quelques Etats dé- „ pendants de la Monarchie d'Espa- „ gne; mais qu'il faut bien en pren- „ dre la résolution; qu'on doit seu- „ lement la tenir dans un profond „ secret : car il est certain que les en- „ nemis profitant de cette connoissan- „ ce, se rendroient bien plus diffici- „ les sur la paix, & demanderoient „ des avantages que le Roi d'Espagne „ ne pourroit accorder ".

1701.

On recommande à Marsin de communiquer avec prudence ces réflexions à Philippe, de ne lui en dire d'abord qu'une partie, & de lui déclarer le reste peu-à-peu, suivant les occasions. Dans une dépêche du 15 Décembre,

Précautions pour ne pas décourager.

1701. le Roi approuve que l'Ambassadeur n'ait point encore entamé cette matiere; il observe qu'on doit nourrir & fortifier les espérances de la nation, loin de donner une mauvaise idée de l'état des affaires, dans un temps où Philippe se dispose de défendre lui-même ses Etats en Italie.

Sur les finances d'Espagne.

„ Les mémoires que le Sieur Orri „ a dressés & qu'il vient d'apporter, „ ajoute Louis XIV, font voir la „ confusion & l'abandon général des „ finances du Roi d'Espagne, par con„ séquent le peu de secours qu'on en „ doit attendre, les difficultés des re„ medes pour les rétablir, & l'éloi„ gnement des avantages qu'on pour„ roit en espérer. Je vous ferai savoir „ les résolutions que j'aurai prises sur „ ces mémoires: elles doivent être fort „ secretes ".

Sur le Jansénisme.

Il paroîtra peut-être singulier que le Jansénisme entre pour quelque chose dans cette dépêche. Mais Louis étoit vivement frappé d'un objet, que son Confesseur ne cessoit de lui peindre des couleurs les plus horribles. Il veut qu'on représente de sa part au Roi d'Espagne la nécessité d'arrêter les progrès du Jansénisme dans ses Etats de

Flandre, quoique sans doute il porte lui-même toute l'attention convenable sur *une matiere si importante.* 1701.

Torci proposa en même-temps au Comte de Marsin une idée qui, dans ces conjonctures délicates, lui sembloit pouvoir tourner également à l'avantage de la France & à celui d'Espagne. C'étoit que Philippe cédât les Pays-Bas à Louis XIV, & que moyennant cette cession, le Roi se chargeât de défendre le reste de la Monarchie Espagnole. La guerre, selon lui, en seroit plus aisée à soutenir, & la paix ne seroit pas plus difficile à faire : on ne devoit pas attendre, du côté de l'Espagne, de grandes difficultés contre ce projet; Philippe auroit-il plus de peine à donner les Pays-Bas au Roi son grand-pere, & à sa maison, qu'à la maison d'Autriche? Enfin, il n'étoit pas juste que la France fît la guerre sans dédommagement, & on n'en pouvoit imaginer de plus naturel. Après ces réflexions, le Ministre demande l'avis de l'Ambassadeur.

Projet de faire céder les Pays-Bas à Louis XIV.

M. de Torci à M. de Marsin. 30 Octob.

Marsin répond qu'il y avoit un trop grand nombre d'inconvénients; que Philippe, loin de pouvoir se déterminer par lui-même sur une chose si

Objections du Comte de Marsin sur cette idée.

1701.
Lettre du 18 Octobre.

importante, n'est pas même encore capable de vouloir quelque chose; qu'excepté le Prince, & les François qui sont auprès de lui, personne peut-être en Espagne ne concevroit qu'une pareille proposition fût fondée sur la raison & sur la justice; que les malintentionnés accuseroient la France de n'avoir eu en vue que de profiter du démembrement de l'Espagne; que la jalousie nationale se réveilleroit avec animosité; que les ennemis auroient un prétexte spécieux d'éclater en invectives; qu'il faudroit s'attendre à une guerre opiniâtre, dans laquelle entreroient toutes les Puissances qui n'avoient pas encore pris parti.

Combien l'établissement de Philippe devoit coûter à la France.

Ce raisonnement paroît d'autant plus solide, qu'on avoit vu toute l'Europe liguée contre la France, parce que la puissance de Louis XIV faisoit trop d'ombrage, & que ses ennemis personnels exagéroient son ambition : Torci le savoit mieux que personne; mais il savoit aussi qu'on ne pouvoit plus éviter une guerre générale, dont le poids devoit tomber presque tout entier sur la France. Les meilleures têtes du Conseil l'avoient prévu, quand le testament de Charles II

fut accepté. Que de périls & de pertes pour le Royaume, que de chagrins pour le Monarque, naîtront de ce testament si desiré par une foule de politiques! 1701.

Intrigue de Cour dont la peinture peut être utile.

L'arrivée de la Princesse de Savoie, & le mariage du Roi d'Espagne, vont ouvrir une nouvelle scene aux intrigues de Cour. Moins connues que les grands événements, elles excitent davantage la curiosité, & en sont quelquefois plus dignes. On y voit l'art de gouverner les esprits, de maîtriser les passions, de mouvoir par des ressorts imperceptibles la machine des Etats. On y voit ce que peut la supériorité de talent & de caractere; mais aussi ce que peut la fortune sur tous les projets, & à quels écueils le génie est exposé sans les secours de la prudence. On y apprend à connoître les Princes & les Courtisans, à plaindre leur sort plutôt que de l'envier, à se défier de ces apparences de bonheur qui couvrent tant de cruelles agitations; enfin, à craindre les Cours, & à s'y conduire sagement lorqu'on s'y trouve engagé.

La Princesse des Ursins. Son séjour à Rome.

Une Françoise, de l'illustre Maison de la Trémoille, la Princesse des

1701. Urfins, venoit jouer en Efpagne un rôle auffi difficile que brillant. Elle habitoit Rome avant la mort de Charles II. Avec beaucoup d'efprit, d'ambition & d'adreffe, elle s'étoit accoutumée aux maneges de l'intrigue, dans le pays du monde où il y en a ordinairement le plus. Pendant la fameufe difpute théologique fur l'amour de Dieu, elle avoit paru fort ardente pour la condamnation de l'Archevêque de Cambray. Nous avons plufieurs de fes lettres écrites au Maréchal de Noailles fur cet objet : le defir de plaire à la Cour de France excitoit probablement l'ardeur de fon zele.

Ses brouilleries avec le Cardinal de Bouillon.

Brouillée avec le Cardinal de Bouillon, alors Miniftre du Roi, elle fit connoître à cette Cour fon caractere dangereux, fes imprudences, fa mauvaife volonté. (1) Elle contribua probablement beaucoup à fa difgrace, dont il fe montra enfuite trop digne, lorfqu'en 1710 il quitta le Royaume en bravant Louis XIV.

Defir qu'elle a d'accompagner la Reine d'Efpagne.

Prévoyant le mariage du Roi d'Efpagne avec la Princeffe de Savoie, elle

(1) Voyez les Pieces détachées.

souhaita de conduire la Reine, & pria instamment la Maréchale de Noailles de lui procurer cette commission. „ Mon „ dessein seroit, dit-elle, d'aller jus- „ qu'à Madrid, d'y demeurer tant qu'il „ plairoit au Roi, & de venir ensuite „ à la Cour rendre compte à S. M. „ de mon voyage ". Elle jouissoit de la grandesse, elle savoit l'Espagnol, elle étoit aimée & estimée dans le pays; elle y avoit un grand nombre d'amis, entre autre le Cardinal Portocarréro; autant d'avantages qu'elle ne manqua pas de représenter, & qui lui donnoit lieu de dire : *Jugez après cela si je ne serois pas la pluie & le beau temps dans cette Cour, & si c'est avec trop de vanité que je vous offre mes services.* On peut juger par-là de sa confiance en ses propres forces.

1701.

Lettre du 27 Décembre 1700.

L'affaire ayant été réglée, ainsi que nous l'avons vu, la Princesse des Ursins écrivit à la Maréchale, comme à son oracle, & lui demanda ses instructions :

„ Allant à Madrid, je crois devoir „ y paroître avec quelque magnifi- „ cence, pour faire plus d'honneur à „ mon emploi, qui, sans doute, ne „ m'assujettit point aux ordonnances

Ses projets de dépense.

Lettres du 23 Mai, 21 & 28 Juin 1701.

1701. „ du pays contre le luxe.... Ne crai-
„ gnez point que je demande aucune „ chofe au Roi. Je fuis gueufe, il eft „ vrai; mais je fuis encore plus fiere, „ & rien ne le prouve tant que l'o- „ pinion que l'on a de mes grandes „ richeffes. Dans cette occafion, je „ me ferai un point d'honneur de ne „ rien demander, & cependant je fe- „ rai une dépenfe proportionnée à l'é- „ clat de l'emploi dont le Roi m'ho- „ nore". Avec la pauvreté dont elle fe plaignoit affez fouvent, elle entretenoit ordinairement à Rome, quatre Gentilshommes, plufieurs Pages, douze laquais, &c. Elle fe propofoit d'en augmenter beaucoup le nombre. Si cette magnificence *pouvoit faire admirer aux Efpagnols la grandeur du Roi*, felon les termes d'une de fes lettres, ne pouvoit-on pas craindre auffi qu'elle n'introduisît dans cette Cour un goût de fafte & de dépenfe, dangereux même dans la Cour de Louis XIV?

Son courage & fa confiance.

Lettre du 6 Septembre.

Elle avoit trop d'efprit pour ne pas prévoir de grandes difficultés, & trop de courage pour les craindre. „ Je „ crois, écrivit-elle de Genes au Mar- „ quis de Torci, qu'il ne m'arrivera „ pas moins d'aventures qu'à Dom Qui-

„ chotte dans l'entreprife que vous „ me donnez : tout cela ne m'épouvante pas néanmoins, pourvu que „ Sa Majefté Catholique ait confiance „ en moi ". 1701.

Réfolue de ne fe préfenter à la Reine que lofqu'elle entreroit dans fa galere, pour éviter des embarras de cérémonial, elle demeura plufieurs jours à Villefranche, s'occupant déja d'affaires, & rendant compte de tout au Miniftre. Elle lui peint le Confeffeur en ces termes. „ Il eft homme d'efprit „ & *très-Jéfuite*; je n'entends pas que „ cette expreffion fignifie de mal ; mais „ je m'en fers pourtant pour dire beau„ coup avec une feule parole ". Le portrait qu'elle fait ailleurs du Marquis de Caftel Rodrigo, & fur-tout des Piémontoifes qui accompagnoient la Reine, n'eft point à leur avantage.

Elle commence à écrire d'affaires.

Marie-Louife de Savoie, âgée de treize ans, petite, mais d'une taille charmante, le teint fort beau, les yeux vifs & doux, étoit pleine d'efprit & de raifon, gracieufe, aimable, ne manquant pas néanmoins de fierté, & *faifant la Reine à merveille*. Louville, que le Roi d'Efpagne avoit fait chef de fa Maifon Françoife, fut envoyé

Portrait de la jeune Reine.

M. de Louville à M. de Torci. 29 Octob.

1701. pour la complimenter, la vit à Montpellier, & la peignit telle qu'elle étoit. „ Dieu veuille, ajoute-t-il, qu'elle ne se „ gâte point par le commerce qu'elle „ aura avec les furies de Madrid. Je „ prévois déja que Madame des Ursins sera fort à plaindre : il y avoit „ de petits projets formés de Turin „ pour gouverner la Reine ".

On renvoie sa suite Piémontoise.

On prévint ce dernier inconvénient. L'ordre étoit donné, conformément aux intentions de Louis XIV, de renvoyer tous les Piémontois & Piémontoises, & on l'exécuta sur la frontiere, malgré les plaintes de la jeune Princesse & le mécontentement de sa suite.

Lettres de Philippe V, de la Princesse des Ursins & du Comte de Marsin.

Scene inquiétante.

Les dernieres cérémonies du mariage se firent à Figuieres le 3 Novembre. Mais la joie qu'elles devoient causer, se changea d'abord en tristesse. La Reine pleura; elle se plaignit avec amertume. On ne douta point du motif ni de l'intention : on crut qu'elle agissoit par des motifs suggérés, & que son but étoit d'arracher un contre-ordre. Philippe dans une lettre au Roi, écrite le 4, témoigne le trouble & la douleur qui le tourmentent, sans aucun détail. Louville, qu'il faisoit partir pour la France, devoit en rendre compte.

Marſin & la Princeſſe des Urſins af-fermirent le Monarque, & le décide-rent à une ſéparation momentanée, dont le bon effet ſurpaſſa leurs eſpérances. 1701.

La lettre que lui écrit ſon grand-pere eſt trop ſage pour ne pas l'inſérer ici. Elle ſuppoſe dans la Reine un deſſein déja formé de le gouverner. On peut douter qu'elle l'eût ſitôt : mais Louville étoit homme à le faire croire.

Conſeils de Louis XIV à ſon petit-fils.

Louis XIV au Roi d'Eſpagne. 13 Novembre

„ J'attendois avec impatience la nou- „ velle de votre mariage. Votre let- „ tre & Louville que vous m'avez en- „ voyé me l'ont appris. Il m'a parlé „ de toutes les bonnes qualités de la „ Reine : elles peuvent vous rendre „ heureux, ſi elle en fait un bon uſa- „ ſage. Je l'eſpere, quoiqu'elle ait „ mal commencé. J'attribue ce qu'elle „ a fait à de mauvais conſeils, & vous „ devez juger par cet exemple, de „ l'importance de renvoyer à Turin „ les hommes & les femmes venus „ avec elle. Elle a de l'eſprit; elle „ verra qu'elle doit ſonger unique- „ ment à vous plaire. Je ſuis perſuadé „ qu'elle s'y appliquera, lorſqu'elle ſe „ conduira par elle-même; mais il „ faut pour votre bonheur & pour le

1701. „ sien, qu'elle se désabuse de toutes „ les vues qu'on peut lui avoir données de vous gouverner. Je crois „ que V. M. ne le souffrira pas : elle „ sent trop vivement le déshonneur „ qu'une pareille foiblesse attire. On „ ne le pardonneroit pas aux particuliers. Les Rois, exposés à la vue du „ public, en sont encore plus méprisés quand ils souffrent que leurs femmes dominent. Vous avez devant les „ yeux l'exemple de votre prédécesseur. „ La Reine est votre premiere sujette : en cette qualité & en celle de „ votre femme, elle doit vous obéir. „ Vous la devez aimer ; & vous ne le „ feriez pas de la maniere que vous le „ devez, si les pleurs avoient assez „ d'empire sur vous, pour vous engager à des complaisances contraires „ à votre gloire. Ayez de la fermeté „ dans les commencements. Je sais que „ les premiers refus vous feront de la „ peine, qu'ils répugnent à la douceur „ de votre naturel ; mais ne craignez „ point de causer quelques légers chagrins à la Reine, pour lui en épargner de réels dans la suite de sa „ vie. C'est par cette conduite seule „ que vous pourrez prévenir des éclats

Autorité qu'il doit avoir sur la Reine.

„ que vous ne pourriez supporter. „ Souffririez-vous que vos sujets & „ que toute l'Europe s'entretinssent „ de vos divisions domestiques? Ren„ dez la Reine heureuse, malgré el„ le-même, s'il est nécessaire. Con„ traignez-la dans les commence„ ments : elle vous en sera obligée „ dans la suite; & la violence que „ vous vous ferez présentement sera „ la marque la plus solide de votre „ amitié pour elle. Relisez, je vous „ prie, ce que j'avois prévu sur cet „ article, dans le mémoire que je „ vous donnai quand vous partîtes. „ Croyez enfin que ma tendresse pour „ vous dicte ces conseils que j'atten„ drois d'un pere, si j'étois à votre „ place, & que je recevrois comme „ des preuves assurées de son amitié".

1701.

Prévenir les divisions domestiques.

Louis, dans une dépêche au Comte de Marsin, insiste sur ces importantes réflexions; & Torci, dans une lettre à la Princesse des Ursins. On soupçonnoit le Duc de Savoie, d'avoir imbu sa fille de conseils fort dangereux. Il faut empêcher, dit le Roi, que les Ministres de ce Prince ne parlent jamais à la Reine autrement que par audience : il faudroit même que

Précautions par rapport au Roi de Sardaigne.

Le Roi au Comte de Marsin. 14 Novembre.

1701. dans les audiences qu'elle donnera à tous les Miniſtres étrangers, la Princeſſe des Urſins fût toujours auprès d'elle. Si l'on dit que ce n'eſt pas la coutume en Eſpagne, l'âge peu avancé de la Reine peut ſervir quelques années de prétexte légitime au changement. Les excellentes qualités de cette Princeſſe devoient ſe développer de jour en jour. Elle n'avoit beſoin que de bons conſeils.

On exhorte la Princeſſe des Urſins à gouverner l'eſprit du Roi.

Dans la crainte, ſans doute, qu'elle ne prît trop d'empire, Torci lui-même exhorta Madame des Urſins à tâcher de gouverner le Roi. Car on ne pouvoit plus douter que Philippe ne dût, par ſon caractere, ſe livrer entiérement à qui obtiendroit ſa confiance. Je crois que j'en viendrai à bout, répondit la Princeſſe, quoique la Reine me permette rarement de lui parler en particulier. Elle réuſſit également auprès de la Reine. On verra les troubles que ſon crédit occaſionna; mais ſans elle, l'Eſpagne en auroit probablement éprouvé de plus dangereux. Du reſte, elle étoit d'un âge qui amortit les paſſions de la jeuneſſe, ayant épouſé en 1659 le Prince de Chalais, (Taleiran) ſon prèmier mari.

La Princeſſe des Urſins à M. de Torci. 12 Novembre.

1701.

Cette femme célebre se peignoit, sans y penser, dans ses lettres pleines de traits intéressants. En voici une assez singuliere, écrite à la Maréchale de Noailles, où des riens fournissent matiere de réflexions.

Elle décrit les peines de son emploi.

Lettre du 12 Novembre.

„ Dans quel emploi, bon Dieu, m'a- „ vez-vous mise! Je n'ai pas le moin- „ dre repos, & je ne trouve pas mê- „ me le temps de parler à mon Se- „ cretaire. Il n'est plus question de „ me reposer après le dîner, ni de „ manger quand j'ai faim. Je suis trop „ heureuse de pouvoir faire un mau- „ vais repas en courant; & encore „ est-il bien rare qu'on ne m'appelle „ pas dans le moment que je me mets „ à table. En vérité, Madame de „ Maintenon riroit bien si elle savoit „ tous les détails de ma charge. Di- „ tes-lui, je vous supplie, que c'est „ moi qui ai l'honneur de prendre la „ robe-de-chambre du Roi d'Espa- „ gne, lorsqu'il se met au lit, & de „ la lui donner avec ses pantoufles „ quand il se leve. Jusques-là je pren- „ drois patience; mais que tous les „ soirs, quand le Roi entre chez la „ Reine pour se coucher, le Comte „ de Bénavente me charge de l'épée

Détails singuliers.

1701. „ de S. M., d'un pot de chambre, & „ d'une lampe que je renverse ordinairement sur mes habits, cela est „ trop grotesque. Jamais le Roi ne „ se leveroit si je n'allois tirer son rideau; & ce seroit un sacrilege, si „ un autre que moi entroit dans la „ chambre de la Reine quand ils sont „ au lit. Derniérement la lampe s'étoit éteinte, parce que j'en avois „ répandu la moitié. Je ne savois où „ étoient les fenêtres, parce que nous „ étions arrivés de nuit dans ce lieu-là: je pensai me casser le nez contre „ la muraille, & nous fûmes le Roi „ d'Espagne & moi près d'un quart-d'heure à nous heurter en les cherchant. S. M. s'accommode si bien „ de moi, qu'elle a quelquefois la „ bonté de m'appeller deux heures „ plutôt que je ne voudrois me lever. „ La Reine entre dans ces plaisanteries; mais cependant je n'ai point „ encore attrapé la confiance qu'elle „ avoit aux femmes-de-chambre Piémontoises. J'en suis étonnée, car „ je la sers mieux qu'elles, & je suis „ sûre qu'elles ne lui laveroient point „ les pieds & qu'elles ne la déchausseroient point aussi proprement que „ je fais ".

1701.

C'eſt une femme très-haute qui s'aſſervit à ce point, qui ſe complait dans un ſervice ſi propre à la rebuter! Elle a ſon but, elle y parviendra. Elle deſire à la vérité du ſoulagement; mais en attendant, elle fait tous ſes efforts pour tirer avantage de ſes fatigues.

La Reine ſe fait aimer.

Déja la ſcène fâcheuſe qu'on avoit vue immédiatement après le mariage étoit oubliée. La Reine inſtruite par cette premiere expérience, ne penſoit plus qu'à plaire; elle en avoit le talent à un degré ſupérieur. „ Il n'étoit „ point queſtion de la maiſon Piémontoiſe, écrivit Marſin au Roi, & nous „ nous étions trompés en penſant trop „ politiquement. Il ne s'agiſſoit, ſelon „ toute apparence, que de quelque „ crainte d'être mépriſée : comme la „ cauſe a ceſſé auſſitôt, l'effet a ceſſé „ incontinent auſſi, & l'union de Leurs „ Majeſtés eſt préſentement parfaite".

Le Comte de Marſin au Roi. 21 Novembre.

Elle gouvernera ſon mari.

Ce Miniſtre ajoute qu'il entrevoit que la Reine gouvernera ſon mari ſans qu'on puiſſe l'empêcher; qu'on doit par conſéquent s'appliquer à faire en ſorte qu'elle le gouverne bien; que la Princeſſe des Urſins eſt néceſſaire pour cela; que ſes progrès ſont conſidérables; qu'il n'y a pas d'autres moyens à em-

1701. ployer auprès de la Reine : car pour peu qu'on la pratique, on voit bien qu'il ne faut pas la traiter en enfant.

Son esprit. Complaisance politique.

Elle venoit de faire admirer son esprit dans une circonstance délicate. Le P. Daubenton lui ayant dit que, chargé par le Roi de chercher pour elle un Confesseur de son ordre, il avoit jetté les yeux sur le Provincial de Castille, homme d'un mérite distingué; & qu'il venoit savoir de S. M. si elle croyoit que ce Confesseur lui convînt; elle répondit sans hésiter, d'un air riant, qu'il suffiroit que le P. Daubenton l'eût choisi pour qu'elle en fût contente; qu'elle étoit ravie d'en avoir un de sa main, par la bonne opinion qu'elle avoit de lui, & parce qu'elle savoit que le Roi l'estimoit beaucoup. La jeune Reine, comme on voit, ne manquoit pas de politique.

La Princesse des Ursins tâche de diminuer l'étiquette.

La Princesse des Ursins à M. de Torci. 19 Novembre.

Un des objets de la Princesse des Ursins étoit, selon les intentions de la Cour de France, de rompre les entraves de l'étiquette en maintenant la décence convenable. Elle insinua aux Grands qu'ils ne faisoient point assez leur Cour à la Reine, & qu'ils se privoient de cet honneur par un faux respect. Elle les accoutuma bientôt à venir

nir à sa toilette ; ce qui donnoit au Comte de Marsin la liberté d'y venir plus souvent, sans qu'ils en eussent de la jalousie. Elle y faisoit aussi paroître le Roi, en persuadant aux Dames du Palais que c'étoit pour leur procurer l'honneur de le voir. Elle hasarda de faire danser le Roi & la Reine après le dîner, & ensuite quelques-unes des Dames. Ces divertissements lui paroissoient nécessaires à Philippe ; elle y attira les Grands pour avoir leur approbation, & ils l'en remercierent. * 1701.

Voyant le Roi se reposer après un quatrieme menuet, elle lui dit à dessein : Un Prince qui se lasse si aisément à la danse, sera-t-il capable de soutenir les fatigues de la guerre ? *Les menuets peuvent bien me lasser*, répondit-il, *mais je lasserai le Roi des Romains.* Elle excitoit en lui le desir de passer en Italie : & il ne desiroit rien tant que cette expédition.

Comme elle excite le courage du Roi.

* Marsin avoit pensé en homme d'esprit qu'il falloit abolir l'étiquette sans la nommer. C'est un monstre, disoit-il, dont la partie la plus formidable est le nom ; il n'y a qu'à le laisser-là, & en détruire les effets. Il distinguoit sagement de l'étiquette les usages fondés sur le climat, tels que ceux qui regardent les femmes.

1701. Mais les Espagnols, en général, la redoutoient infiniment; les uns par crainte de s'éloigner de Madrid avec le Roi, les autres par envie de l'y tenir dans une sorte de dépendance, quelques-uns par inquiétude sur les suites que pourroit avoir son éloignement, plusieurs parce qu'ils avoient besoin de la Cour & n'avoient pas d'autres ressources. Le Cardinal, le Président de Castille, les principaux Conseillers d'Etat ne cessoient d'écrire, pour l'engager à revenir au plutôt dans sa capitale. Marsin, persuadé qu'ils l'empêcheroient de partir s'il y retournoit, étoit fort d'avis qu'on avançât le voyage d'Italie, & il proposoit dans ses dépêches, les moyens qu'il convenoit de prendre. La Cour de France jugea différemment sur quelques articles. Nous parlerons ailleurs du parti auquel on s'arrêta.

Les Espagnols opposés à l'expédition d'Italie.

Le séjour de Barcelone, quoique ruineux, (car il avoit fallu y emprunter vingt mille pistoles) se prolongeoit par des causes imprévues. Dès le 12 Octobre, le Monarque avoit ouvert les *Cortès* ou Etats de la Province. Son honneur & son intérêt demandoient également qu'il en vt la fin. Mais rien n'étoit plus difficile.

Cortès de Catalogne, très-difficiles à terminer.

Tout devoit ſe conclure d'un consentement unanime dans cette aſſemblée, comparable aux dietes orageuſes de Pologne. Le caractere inquiet & indocile des Catalans, leur haine pour les Caſtillans qui ne les haïſſoient pas moins, la hauteur de ces derniers, leurs invectives contre les autres, & même leurs intrigues oppoſées au ſuccès d'une affaire ſi importante, tout multiplioit les obſtacles. Excepté San-Eſtevan & Médina-Sidonia, il n'y avoit auprès du Roi aucun Caſtillan dont Marſin ne ſoupçonnât la mauvaiſe volonté; il ne doutoit pas que pluſieurs n'agiſſent, ſoit à Madrid, ſoit à Barcelone, contre les vues de la Cour. Depuis plus de cent ans, on n'avoit pu venir à bout de terminer les Cortès de Catalogne. C'étoit une inſigne témérité de l'entreprendre, diſoient les Eſpagnols, puiſque le fameux Miniſtre Olivarès y avoit échoué ſous Philippe IV. — 1701. — Le Comte de Marſin au Roi.

On crut cependant le 30 Novembre toucher à une heureuſe concluſion. Les députés des trois *bras*, c'eſt-à-dire, des trois ordres, annoncerent un don gratuit de trois millions de notre monnoie, comme une choſe ſur quoi — Eſpérance trompeuſe.

l'on pouvoit compter. Depuis ce jour, on attendoit à chaque instant la décision. Elle n'arrivoit point, quoique Marsin employât avec prudence le nom de Louis XIV. Les Catalans furent choqués de la maniere dont les Ministres répondirent au mémoire de leurs demandes. Extrêmement jaloux de leurs privileges, & empressés à les étendre, ils demandoient beaucoup; mais la réponse étoit trop dure, selon Montviel, & refusoit une infinité de choses compatibles avec l'autorité Royale. Les esprits s'échaufferent. Le Roi parla lui-même aux députés; il envoya une réponse satisfaisante; on ne douta point d'un prompt succès : on retomba bientôt dans l'incertitude. Montviel écrivoit le 24 Décembre au Marquis de Torci : „ Il paroît que les choses doivent se terminer assez bien; il ne faut cependant compter sur rien de sûr, puisqu'il ne faut qu'un fou, ou un mal intentionné pour tout gâter, & qu'en ce pays-ci il y a bien des gens qui sont l'un & l'autre ".

1701.

M. de Montviel à M. de Torci.

Il importoit fort de ménager les Catalans.

Louis XIV, si absolu dans son Royaume, approuva les ménagements de son petit-fils à l'égard d'une Province, jusqu'alors ennemie plutôt que sujette

du Gouvernement Eſpagnol. „ Votre „ patience, lui marque-t-il, étoit né- „ ceſſaire. Il falloit faire voir à des „ peuples naturellement inquiets & „ jaloux de leurs privileges, que vous „ n'aviez pas deſſein de les ſupprimer. „ Cette confiance leur inſpirera plus „ de zele pour le ſervice de votre Ma- „ jeſté, & il n'eſt que trop vrai qu'elle „ a beſoin de l'aſſiſtance de tous ſes „ ſujets ". A en juger par l'événement, il eût mieux valu ne point tenir ces Etats, dont la concluſion même fut regardée, en Caſtille, comme une breche à la puiſſance Royale: mais on ne pouvoit revenir ſur ſes pas ſans déshonneur; & plus on ſe dégoûtoit de Madrid, plus la patience devenoit ſupportable à Barcelone.

1701.

Louis XIV au Roi d'Eſpagne.

Il paroît qu'une antipathie violente entre des ſujets du même Roi, étoit la principale ſource des difficultés. Les „ Catalans, comme tous les pays d'E- „ tats, dit Marſin, demandent toujours „ le plus d'avantages qu'ils peuvent, „ parmi leſquels il y a beaucoup de „ choſes raiſonnables, & qui ne re- „ gardent que le bien du Gouverne- „ ment & de la police du pays. Il y „ en a d'autres qui ſemblent toucher

Antipathie entre eux & les Caſtillans.

Le Comte de Marſin au Roi. 2 Janv. 1702.

1701. „ à l'autorité du Roi, & qui cependant, dans le fond, ne tendent qu'à „ corriger les abus que l'autorité des „ Vice-Rois & des Ministres Castillans ont établi dans cette Province, „ depuis deux cents ans qu'il n'y a „ eu d'Etats conclus. Les Castillans, „ de leur côté, ont une aversion insurmontable pour les Catalans. Ils „ croyent être les seuls bons sujets du „ Roi d'Espagne, & s'imaginent que „ lorsque S. M. C. a sujet d'être contente des autres, c'est autant de rabattu sur leur compte, parce qu'ils „ veulent être seuls possesseurs de tous „ les emplois & de toutes les dignités des pays dépendants de la Monarchie Espagnole ".

Erreur du Comte de Marsin.

Cette remarque du Comte de Marsin n'étoit pas sans fondement; mais il jugeoit mal de l'avenir lorsqu'il ajoutoit : „ Je réponds bien que les Etats „ de cette Province étant une fois „ conclus, elle ne doit pas donner le „ moindre sujet d'inquiétude, & n'a pas „ besoin alors d'une partie des troupes „ qui y sont ". Les faits démentirent sa confiance. C'est une preuve, parmi tant d'autres, de la circonspection nécessaire aux hommes d'Etat, dont une

seule idée fausse peut avoir des consé- quences si dangereuses. Presque tous les Ambassadeurs, depuis le Duc d'Harcourt, se tromperent grossiérement sur des points essentiels. 1701.



PIECES DÉTACHÉES.

LETTRE du Maréchal de FABERT au premier Duc de NOAILLES.

Il s'agit dans cette lettre du Cordon bleu que le Cardinal Mazarin avoit destiné à Fabert, mais dont celui ci ne vouloit point si l'on exigeoit des preuves, parce qu'il étoit incapable d'en faire de fausses.

A Sédan, le 20 Novembre 1661.

JE ne reçus qu'avant-hier le billet du 10, que je devois recevoir par le précédent ordinaire. Il est si plein de marques d'une bonté soigneuse de mon avantage, que quand je ne vous aurois nulle autre obligation que celle-là, je ne laisserois d'être l'homme du monde qui vous seroit le plus obligé...

Si en montrant le mémoire à M. le Tellier, il est d'avis que l'on le donne au Roi, je serai bien-aise qu'on parle de cette affaire en histoire, & non en demandant la chose. Je n'ai jamais rien demandé pour moi. Je ne crois rien mériter du Roi; & que quand j'aurois servi cent fois plus que je n'ai servi, je n'aurois pas encore satisfait à ce que je dois à Sa Majesté. De plus, il n'y a rien au monde

que je craigne à l'égal d'un refus. Je n'oserois venir de ma vie chez le Roi, s'il m'avoit témoigné, en ne m'accordant pas ce que je lui aurois demandé, qu'il ne m'en croiroit pas digne.

Quant aux preuves qu'il faudroit pour être Chevalier par la voie ordinaire, j'aimerois mieux la mort que d'y donner mon consentement. Je n'ai fait de ma vie faussetés; & pour porter une marque d'honneur sur mon manteau, je ne rendrai jamais ma personne aussi infâme qu'elle le seroit, si je m'étois porté à mentir à mon Roi.

Depuis mes jeunes ans, j'ai servi le plus utilement qu'il m'a été possible & avec une fidélité & sincérité entieres. Cela a dépendu de moi, & j'ai suivi exactement mon devoir, & je continuerai jusqu'à l'heure de ma mort. Mais ma naissance dépendoit du hasard. Si elle fait que le Roi après une fort longue guerre, honorant de son ordre ceux qu'il voudra qu'on croye l'avoir utilement servi, me laisse seul sans cette marque d'honneur, & veut que dans l'élévation où Sa Majesté m'a mis, ce me soit une marque d'un défaut que je ne pouvois corriger; il faudra prendre cela comme un châtiment de mes péchés, & remercier Dieu qu'en ce monde il me fera souffrir un peu, en me garantissant de faire une faute qui me précipiteroit

dans la rigueur de sa justice après ma mort, & qui durant le reste de ma vie, me tiendroit la conscience bourrelée.

Mémoire du Maréchal de Fabert.

Il y a déja plusieurs années que feu son Eminence me fit l'honneur de me dire, que le Roi voulant faire des Chevaliers du Saint-Esprit, & les brevets se donnant pour cela, il vouloit en faire expédier un en ma faveur. Je reçus avec respect ce témoignage de bonté, mais je dis à son Eminence que mon pere n'ayant été que le premier Gentilhomme de ma race, pour être reçu au nombre des Chevaliers, il falloit que je fisse des faussetés si honteuses qu'elles terniroient l'honneur que le Roi croiroit me faire, & me bourreleroient la conscience le reste de ma vie. Son Eminence me repartit à cela qu'il étoit vrai que les statuts de l'Ordre obligeoient à des preuves, mais que l'autorité du Roi pouvoit en dispenser, & les Chevaliers même pouvoient le demander en ma faveur; qu'on pouvoit le faire demander par le Pape & trouver d'autres voies; qu'il se chargeoit d'accommoder la chose & la faire réussir, ne voulant pas souffrir qu'en l'action qui fait le plus paroître l'estime que S. M. fait des hommes, je demeurasse exclus de l'honneur

qui s'y donne, & lui, avoir le déplaisir de me voir reculer autant que je reculerois, si tant de gens se mettoient devant moi.

Depuis que j'ai l'honneur d'être Maréchal de France, son Eminence m'a dit que la difficulté étoit comme levée par la qualité d'Officier de la Couronne que j'avois; à quoi je ne répondis rien, & jamais je ne lui ai parlé de cette affaire. Ce mémoire est dressé pour dire la vérité de ce qui s'est passé, contre le bruit que l'on m'a écrit qui court, que cela est fait d'autre maniere.

LETTRES

De l'Abbé de FÉNELON, *depuis Archevêque de Cambray au Maréchal de* NOAILLES, *22 Juillet* 1684.

....IL n'est point à propos, ce me semble, de tourmenter ni d'importuner les soldats étrangers & hérétiques, pour les faire convertir. On n'y réussiroit pas. Tout au plus on les jetteroit dans l'hypocrisie, & ils déserteroient en foule. Il suffit de ne souffrir pas d'exercice public, suivant l'intention du Roi. Quand quelque Officier ou autre peut leur insinuer quelque mot, ou les mettre en che-

min de vouloir s'inſtruire de bon gré, cela eſt excellent. Mais point de gêne, ni d'empreſſements indiſcrets. S'ils ſont malades, on peut les faire viſiter d'abord par quelque Officier Catholique, qui les conſole, qui les faſſe ſoulager, & qui inſinue quelque bonne parole. Si cela ne ſert de rien, & ſi la maladie augmente, on peut aller un peu plus loin, mais doucement & ſans contrainte, pour leur montrer que l'ancienne Egliſe eſt la meilleure, & que c'eſt celle qui vient des Apôtres.... Si le malade n'eſt pas capable d'entendre ces raiſons, je crois qu'on doit ſe contenter de lui faire faire des actes de contrition, de foi & d'amour, ajoutant ſouvent : Mon Dieu, je me ſoumets à tout ce que la vraie Egliſe enſeigne ; je la reconnois pour ma mere, en quelque lieu qu'elle ſoit.... Il faut, pour la ſépulture, ſuivre la regle de l'Evêque diocéſain, & éviter l'éclat autant qu'on le peut, ſans avilir la Religion.

Au même.

12 Octobre 1690.

On ne peut, Monſieur, vous être plus obligé que je le ſuis des bontés que vous

me témoignez pour mon frere. Quand j'ai pris la liberté de vous propofer une charge d'Exempt, c'eft fur ce qu'il ma mandé qu'il croyoit que vous ne feriez pas éloigné de lui accorder cette grace : je n'ai pas même voulu vous la demander, & je me fuis contenté de vous fupplier de juger vous-même ce qui pourroit lui convenir. Si la chofe eût dépendu uniquement de vous, j'aurois laiffé agir votre volonté; mais puifqu'il faut aller jufqu'au Roi, je ne penfe plus à cette affaire. Vous n'aurez pas de peine à comprendre que je fuis venu à la Cour pour n'y avoir jamais aucune prétention, ni pour moi, ni pour les miens. Le peu de confidération que j'ai n'eft fondé que fur la perfuafion où l'on eft que je veux y vivre fans intérêt. Il eft jufte de travailler à remplir cette attente & à donner l'édification qu'on defire. Si j'avois d'autres vues moins pures, je me flatte que vous auriez la charité de m'encourager à réfifter à la chair & au fang. D'une démarche, on paffe infenfiblement à une autre; plus on donne à fes proches, plus ils prennent un titre de ce qu'on leur a accordé, pour engager plus avant. Le plus fûr eft de fe tenir ferme contre les moindres démarches. Si je parlois à une autre perfonne moins difpofée que vous, Monfieur, à entrer dans les fentiments de

mon ministere, je serois plus embarrassé à rendre compte de ce qui m'empêche d'agir. Si au défaut de cet emploi, vous pouvez en procurer quelqu'un à mon frere dans les troupes, je recevrai cette grace avec toute la reconnoissance possible, puisque vous ne le jugez pas indigne de votre protection. Quoique je sois réservé, & que je veuille être désintéressé pour mes proches, je ne suis pourtant pas dur à leur égard. Je vous demande donc, Monsieur, avec une pleine confiance, tout ce que vous pourrez sans embarras, & je vous supplie très-humblement de ne songer à aucune des choses qui pourroient vous embarrasser, &c.

Au même.

A Versailles, 27 Juin 1693.

Personne n'a eu, Monseigneur, une joie plus sincere que moi de la prise de Roses; elle est encore toute nouvelle dans mon cœur, & elle ne s'y use point; ce qui n'est pas ordinaire en ce pays, où les sentiments sont plus passagers. Je souhaite de tout mon cœur que vous ne regardiez dans un si grand succès que la main de Dieu qui a conduit la vôtre. S'il avoit donné au Vi-

ce-Roi Espagnol ce qu'il vous a donné, c'est vous qui auriez eu en partage la perte & la honte; l'ennemi auroit été victorieux, & auroit pris devant vous Perpignan. Vous savez cette vérité-là mieux que moi, mais il faut se la rappeller à toute heure, pour se préserver du poison d'un succès complet. Au reste, Monseigneur, nous avons su que vous aviez fait le métier d'un aventurier qui cherche fortune; vous allez par-tout où l'on ne voit point les Généraux; personne ne peut vous retenir, comme si c'étoit votre sortie de l'académie. D'abord j'ai cru qu'on vouloit parler de M. le Comte d'Ayen; mais enfin j'ai été réduit à croire que c'est vous-même. Quand vous devriez vous fâcher, je prendrai la liberté de vous représenter que les gens qui ne vous connoîtront pas bien, vous prendront pour un fanfaron; que ce procédé paroîtra plein de faste & d'affectation aux gens sages; & que ce bruit, s'il vient jusqu'aux oreilles du Roi, ne sauroit lui plaire. C'est donner un exemple de témérité, pernicieux à tous vos Officiers; c'est vous exposer à périr en quelque occasion indigne, où le service du Roi & la réputation de ses armes souffriroient beaucoup de votre indiscrétion; c'est tenter Dieu, & n'agir pas assez simplement dans votre fonction, où la vraie piété demande que vous ne fassiez rien

pour l'apparence mondaine, & tout pour le vrai besoin. Vous trouverez toujours des gens sûrs à envoyer dans tous les endroits périlleux qu'il faut reconnoître sans y aller vous-même. Dites-vous un peu à vous-même ce que vous diriez si bien à un autre. Il n'est point question de montrer toute votre valeur : il y auroit de l'enfance & de la petitesse à le vouloir; il ne s'agit pas de votre vigilance. Assurez-vous de tout, mais par des gens sûrs; & ce qui importe, c'est de montrer votre modération & votre retenue, dont il feroit très-indécent de faire douter par cet empressement à chercher le péril. Pardon, pardon; mais quand vous ne me pardonneriez pas, je ne me corrigerai point.

Au même.

A Versailles, le 23 Juin 1694.

Vous avez beau vous plaindre, Monseigneur, je n'en ferai ni plus ni moins, & je vous importunerai toujours pour vous empêcher de vous exposer inutilement. Ce qui vient d'arriver, ne justifie que trop la nécessité de mes très-humbles remontrances. Faut-il que le canon des ennemis soit plus discret que vous? Vous allez vous loger à

ſa portée, & il prend un temps pour briſer votre lit ſans vous faire aucun mal. Je voudrois bien qu'il nous promît de continuer, dût-il vous en coûter beaucoup de lits. Au reſte, je ſuis bien fâché, Monſeigneur, de la demande qu'on m'a engagé à vous faire; je crois qu'on n'a pas eu mauvaiſe intention; mais je ne laiſſe pas d'être un peu chagrin. Madame la Ducheſſe de Noailles a été reçue ici comme nous le pouvions eſpérer; je m'imagine qu'elle vous le mande en détail. Elle eſt à la mode, & j'en ſuis bienaiſe; mais vous ſavez mieux que moi combien ces ſortes de joies doivent être modérées. Ce qui eſt de bon, c'eſt que vous ſervez bien le Roi, Dieu merci, & qu'en le ſervant, vous avez envie de ſervir en ſa perſonne un autre maître encore plus grand. Conſervez-vous, Monſeigneur; les dangers de la guerre ſont aſſez grands, ſans y ajouter ceux des maladies. Le climat d'Eſpagne, la ſaiſon, l'agitation & votre ſanté me font peur.



Lettres de l'Archevêque de Cambray, Fénelon, *à la Maréchale de Noailles. Au sujet de l'affaire du Quiétisme.*

28 Février 1697.

Je déplore tous les jours, Madame, la malheureuse nécessité de déplaire aux personnes pour qui je conserverai toute ma vie un respect & un attachement véritables. Mais si peu qu'on veuille bien pour un moment se mettre en ma place, on verra qu'ils ne m'ont laissé de ressource pour justifier la pureté de ma foi, qu'en montrant leur prévention. Du moins je ne le fais qu'à la derniere extrémité, avec la douleur la plus amere, & demeurant toujours dans les bornes de la plus grande vénération. Ce que je dis ici, Madame, n'est point un simple compliment; car toute ma conduite répond à mes expressions. C'est encore moins un ménagement de politique. On a poussé les choses si loin, qu'on ne m'en a laissé aucune à ménager pour la justification de ma foi. D'ailleurs, je crois que personne ne m'accusera d'être trop politique. Mais, en vérité, Madame, plus mes raisons me paroissent claires, plus je suis affligé qu'on m'ait ré-

duit à les publier. Il ne m'eſt permis de les affoiblir par aucun adouciſſement; mais je tâche de ne dire que ce qui eſt préciſément néceſſaire à ma cauſe, & de le dire ſans bleſſer ce qui eſt dû aux perſonnes. Pour mon cœur, j'oſe me rendre ce témoignage devant Dieu qu'il n'eſt ni changé ni altéré. Je ſépare entiérement les préventions que je crois voir dans les perſonnes, d'avec la vertu ſolide & toutes les autres qualités qui méritent d'être ſinguliérement révérées. Il y a ſi long-temps que je les révere du fond du cœur; & je le fais aujourd'hui avec autant de joie que je le faiſois autrefois. Si je me trompe, je demande à Dieu qu'il daigne m'ouvrir les yeux. Alors j'aurai une reconnoiſſance éternelle pour ceux qui ont eu le zele de me vouloir corriger, quoiqu'ils ayent paſſé les bornes en le faiſant. Si au contraire je ne me trompe point, je ne cherche que le ſilence & la paix. Ma patience effacera peut-être peu-à-peu les préventions de ceux qui m'ont accuſé. La liberté avec laquelle je parle, Madame, eſt peut-être exceſſive, & je vous demande pardon de ce qui peut vous déplaire dans ce diſcours; mais je n'ai pu me réſoudre de faire l'action de ma vie à laquelle j'ai eu la plus forte répugnance, ſans vous ouvrir mon cœur avec toute la confiance que vous m'a-

vez inſpirée par vos bontés. Je les ai trouvé conſtantes juſques dans le temps où je les attendois le moins, & où vous pouviez le plus vous diſpenſer de m'en donner des marques. Jugez, Madame, de l'attachement à toute épreuve & du reſpect ſincere avec lequel je ſerai juſqu'à la mort. Votre, &c.

A la même.

5 Novembre 1698.

Vous me croyez bien méchant, Madame, & d'une malignité bien raffinée dans mes joies. Non, je ne vous reſſemble plus, tant le malheur m'a corrigé. J'ai joint l'indolence des Flamands avec celle qu'on me reproche; & j'entends de loin le bruit de tout ce qu'on fait avec une ſoumiſſion paiſible aux ordres de Dieu. Je n'ai qu'à me taire & à ſouffrir, en attendant que le Pape juſtifie ma doctrine ou me corrige. Je ſuis, Dieu merci, ſoumis comme un enfant à mon ſupérieur. J'avois beſoin d'humiliation: Dieu m'en a envoyé, & je l'en remercie. Je ſonge au bien qu'ils me font, & non au mal qu'ils me veulent faire. Je m'en vais tâcher de mettre à profit le temps que j'ai

pour remplir mes fonctions. J'aurois eu de la peine à me tourner à bien sans les coups d'étriviere dont on m'a honoré. Pourvu que j'en fasse un bon usage, ils me vaudront mieux que la plus éclatante prospérité. Je vous en souhaite autant, Madame, dans votre famille, que vous en pouvez porter, sans oublier Dieu. La carriere où vous êtes a bien des épines avec des fleurs. Parmi tant d'affaires, souvenez-vous qu'il y en a une qui terminera toutes les autres, & qui en fera sentir l'illusion. Mais ce n'est pas à moi à prêcher, & je renfonce ma morale. J'honore toujours parfaitement M. le Maréchal de Noailles, &c.





LETTRES de la Princesse des URSINS.

Ces Lettres sont propres à faire connoître le caractere de la Princesse des Ursins, & contiennent des particularités curieuses, qui auroient paru déplacées dans nos Mémoires.

Au Maréchal de NOAILLES.

Sur le Cardinal de Bouillon (auparavant Duc d'Albret) & sur les affaires de Rome.

VOUS me donnez le courage, Monsieur, de vous ouvrir mon cœur, par la bonté avec laquelle vous me faites l'honneur de m'écrire, sur le mauvais procédé que M. le Cardinal de Bouillon a avec moi. Il est vrai que j'ai tous les sujets du monde d'être mal satisfaite de lui, ayant reçu avec une froideur, qui a étonné tout Rome, mille honnêtetés que je lui ai faites dans les commencements qu'il est arrivé ici, & ayant depuis ce temps-là cherché tous les moyens de me donner des dégoûts. Quoiqu'il fût

très-préjudiciable pour mes affaires qu'un Miniſtre du Roi me traitât de la ſorte, je n'oſois me plaindre néanmoins, de crainte de l'éloigner encore davantage, & pour ne pas faire croire en France que j'euſſe donné quelque occaſion à ſa mauvaiſe humeur; mais ayant pouſſé ſa malignité juſqu'à vouloir me rendre de mauvais offices à la Cour, ſur des choſes qui dans le fond mériteroient qu'on le tournât lui-même en ridicule, je me ſuis ſenti obligée, pour me juſtifier, de faire ſavoir au Roi & à ſes Miniſtres, une partie des mécontentements que j'ai reçus de lui, & ce qui peut en être la cauſe. La lettre que je me ſuis donné l'honneur d'écrire à S. M. étoit ſi longue, que je ne ſais ſi elle aura eu la patience de la lire. Mais, Monſieur, j'ai à faire à un homme ſi artificieux, & qui ſait ſi bien empoiſonner les meilleures actions des perſonnes qui ne lui plaiſent pas, que j'ai cru devoir rapporter les circonſtances des faits ſur leſquels il accuſoit ma conduite; outre que je ſuis ſi ſenſible à tout ce qui a rapport au Roi, que je ſerois la plus malheureuſe femme du monde, ſi S. M. pouvoit ſeulement ſoupçonner que je n'euſſe pas une attention perpétuelle à lui marquer mon entier dévouement. Si, heureuſement pour moi, le Roi avoit ordonné de lui faire un extrait de ma

lettre, vous auriez, ſans doute, Monſieur, admiré ma modération, qui m'a obligée de m'en tenir ſeulement à me juſtifier, quand je pouvois écrire mille choſes de M. le Cardinal de Bouillon, qui perſuaderoient ſans doute S. M. qu'il ne fut jamais un plus mauvais François, ni un Miniſtre moins attaché aux intérêts de ſon maître. Je ne mets rien du mien en parlant de la ſorte. Je puis nommer des Cardinaux & d'autres perſonnes conſidérables, que M. le Cardinal de Janſon ménageoit très-fort, qui n'ont pu s'empêcher de s'expliquer ainſi avec moi. Effectivement ſa vanité inſupportable lui fait donner des dégoûts généralement à toute ſorte de gens; & l'entêtement qu'il a de ne ſuivre en rien les maximes de ſon prédéceſſeur, l'engage à négliger ceux qui de tous temps ont été attachés à la France, pour courir après d'autres qui, dans les rencontres, feront bien voir combien ils ſont dévoués à l'Empereur. La nation Françoiſe ne trouve aucune protection auprès de lui; il eſt inacceſſible à tous ceux qui, pour affaires, ſont obligés d'y recourir; & ceux qui, après bien des peines, peuvent enfin s'en approcher, ont toujours lieu d'être mal contents. Ses prétentions ſur Liege & d'autres vues auſſi vaines que celle-là, lui font ménager plus que qui que ce ſoit l'Ambaſſadeur de l'Empereur; il en ſouffre des avanies

nies

nies qui ne conviennent guere au caractere de Miniſtre d'un auſſi grand Roi que le nôtre. Auſſi, à vous parler franchement, Monſieur, il ne ſe ſoucie de cet honneur, que parce qu'il s'en ſert pour établir ici les chimeres qu'il raconte.... Quoique le Roi ait eu la bonté de lui ordonner pluſieurs fois d'appuyer mes intérêts, bien éloigné d'en faire au moins quelque cas apparent, non-ſeulement il cache avec grand ſoin que S. M. me fait cet honneur, mais il ſemble encore m'en haïr davantage. C'eſt aſſurément un mauvais moyen pour avoir quelque part dans ſon amitié, que de mériter par un dévouement véritable, les graces du Roi....

Au même.

A Rome, le 30 Août 1698.

J'ai toujours cru, Monſieur, qu'on ne trouveroit pas bon en France qu'une femme s'ingérât de donner des avis, ou de cenſurer la conduite du Miniſtre; & ſur ce principe, je m'étois preſcrit de demeurer dans une pure défenſive avec M. le Cardinal de Bouillon. Je l'ai fait dans un temps où je ſavois qu'il s'efforçoit de me perdre dans l'eſprit du Roi : à plus forte raiſon ; le ſe-

rois-je encore présentement que sa malignité est connue, & que je sais que ses traits empoisonnés n'ont produit, graces à Dieu, aucun mauvais effet pour moi auprès de S. M.; mais je crois devoir changer de sentiment, m'appercevant aujourd'hui que ma retenue pourroit être préjudiciable aux intérêts de notre maître, & pouvant confier mes observations à une personne qui n'est pas capable d'agir par passion, ni d'avoir d'autres vues que le service & la gloire de S. M. Comptez donc, Monsieur, que vous saurez tout seul ce que je me donnerai l'honneur de vous écrire; car je n'en ferai pas même part à Messieurs les Cardinaux d'Estrées & de Janson, persuadée qu'ils ne sauroient ignorer l'acharnement qu'à eu M. le Cardinal de Bouillon à les décrier ici, & que mes lettres, contre mon intention, viendroient peut-être à leur fournir de quoi faire éclater leur ressentiment.

La nomination d'un Ambassadeur (le Prince de Monaco) a été un coup de foudre pour notre Ministre. Il a fait répandre d'abord par ses créatures, que S. M. lui faisoit l'honneur de lui écrire que ne pouvant plus résister à ses instances, elle avoit enfin choisi pour Ambassadeur le meilleur de ses amis; que par l'intelligence parfaite qui seroit entre eux, il avoit toujours la même

part dans les affaires, & que c'étoit plutôt un secours dans sa mauvaise santé, qu'un camarade qu'on lui envoyoit. S'appercevant ensuite que cela ne trouvoit point de créance parmi des gens qui ne connoissent que trop combien le Roi doit être peu content de sa conduite, il n'a pu cacher davantage son chagrin, & il a dit publiquement que ses ennemis triomphoient; mais qu'il auroit bientôt de quoi les mortifier, laissant entendre que S. M. ne pouvoit pas s'empêcher, ou de le déclarer protecteur des affaires de France, ou de suspendre le départ de son Ambassadeur.

Voilà quelles ont été ses démonstrations publiques. Sous main, il a fait insinuer aux Florentins, qui est la faction la plus forte qui soit ici, & celle sur qui nous pouvons compter davantage, que M. de Monaco étant proche parent de plusieurs Cardinaux Génois, & particuliérement du Cardinal Imperialé, qui est à la vérité tout dévoué à l'Empereur, ils ne pourroient jamais s'ouvrir à lui sans hasarder infiniment les intérêts de leur maître. Ceux-ci ont dònné la même allarme aux Vénitiens & aux Ministres des autres Princes d'Italie, & enfin la chose est arrivée jusqu'au Pape.

Dans le temps que cette cabale se formoit, le P. Peira vint me voir pour savoir de moi quel caractere d'homme étoit M. le

Prince de Monaco. Ce Religieux eſt une ancienne créature de M. le Cardinal d'Eſtrées, il eſt auſſi penſionnaire du Roi, & il ſert fort bien la France, ayant beaucoup d'amis, & étant très-bien informé de tout ce qui ſe paſſe en cette Cour. Il me confia l'inquiétude où étoient les Florentins; ſur quoi je lui dis que M. le Prince de Monaco étant fort ami de M. le Cardinal de Janſon, & étant auſſi le vôtre & le mien, il eſt impoſſible qu'il ne fût pas très-ſerviteur de M. le Grand-Duc; qu'outre cela, il ne connoîtroit point d'autres intérêts que ceux du Roi, qui étoient les mêmes que ceux du Grand-Duc dans les conjonctures préſentes; & qu'il renonceroit à tous ſes parents, s'il ne les trouvoit pas entiérement dévoués à S. M. Je lui racontai encore une affaire qui ſe paſſa entre M. le Cardinal Landgrave de Heſſe & M. de Monaco, dans un voyage que ce dernier fit autrefois ici, qui acheva de le perſuader qu'il n'y pouvoit pas avoir beaucoup d'amitié entre lui & la nation Allemande. Tout mon diſcours fut rapporté à l'Abbé Fedé, agent du Grand-Duc, qui courut auſſi-tôt en informer le Pape. Sa Sainteté en eut de la joie, & répondit ces propres paroles: *Bon, bon, puiſqu'il eſt ami du Cardinal de Janſon & de la Princeſſe des Urſins, il ſera auſſi*

le nôtre. S. S. fut bien-aiſe auſſi de ſe reſſouvenir de l'affaire du Cardinal Landgrave, & témoigna beaucoup de ſatisfaction de voir qu'il ne ſeroit pas ami des Allemands....

Je ſais qu'il a écrit (le Cardinal de Bouillon) à Sa Majeſté, que n'ayant plus le caractere de Miniſtre, il ne lui reſtoit d'autres moyens pour ſe défendre contre ſes ennemis, que d'avoir la protection des affaires de France. N'ayant d'autres ennemis ici que les véritables Serviteurs du Roi, il n'a pas beſoin d'armes contre eux; il ſuffit qu'il ait de meilleures intentions, & qu'il les perſuade, par une conduite toute oppoſée à celle qu'il a tenue juſqu'à préſent, qu'il n'eſt pas le plus ingrat de tous les hommes, & celui qui mérite le moins les graces d'un maître pour qui il devroit ſacrifier mille vies, s'il les avoit. Je vous parle, Monſieur, ſans avoir d'autre paſſion que celle que nous ſommes tous obligés d'avoir pour S. M. Le Roi ſera toujours trompé lorſqu'il confiera quelque choſe à M. le Cardinal de Bouillon. Cet homme porte dans ſon cœur une haine qui ne finira qu'avec ſa vie; & quelques bienfaits qu'il puiſſe recevoir, il les trouvera toujours au-deſſous de l'Evêché de Liege, qu'il ſe figure qu'on lui a fait manquer. Rarement eſt-il venu chez moi, qu'il n'y ait trouvé ou quelque Car-

dinal, ou quelque Prélat confidérable. Je prenois toujours plaifir à faire tomber la converfation fur les merveilles qui compofent la vie du Roi ; mais il la détournoit avec foin, & jamais je ne l'ai entendu louer S. M. qu'une feule fois, pour dire qu'elle jouoit bien de la guitarre.

Souvenez-vous, je vous fupplie, Monfieur, que c'eft pour vous feul que je parle ; faites favoir, s'il vous plaît, ce que vous jugerez à propos à M. de Monaco, fans me citer néanmoins, ne voulant pas être l'inftrument de la méfintelligence qui fera bientôt entre eux. Je ne lui écrirai rien qui puiffe lui donner de la défiance du Cardinal de Bouillon, à moins qu'il n'y allât abfolument du fervice du Roi de lui découvrir quelques pieces qu'il voudroit lui faire. Il feroit bon qu'on lui donnât toutes fes inftructions en France ; car je fais de bonne part que celui-ci le fera donner dans tous les panneaux qu'il pourra, s'il en a quelqu'uns à lui donner. Il faudroit encore qu'on dreffât fes inftructions fur l'état où étoient les affaires, lorfque M. le Cardinal de Janfon les a quittées : car fon fucceffeur a voulu prendre d'autres voies, & il a tout gâté.

Pour ce qui regarde l'affaire de M. de Cambray, je vous dirai, Monfieur, qu'il me

paroît, par tout ce qui me revient, qu'elle tire à sa fin, & que ce sera bientôt aux Cardinaux à dire leur sentiment. J'entends dire que M. le Cardinal de Bouillon presse extrêmement le Pape de donner une décision dans le mois qui vient; & qu'il espere, en précipitant, que la décision ne pourra pas être si forte qu'elle seroit peut-être à desirer, & laissera quelques échappatoires aux partisans de M. de Cambray pour l'exécuter. Je sais que c'est ce que M. l'Abbé Bossuet appréhende, & il n'est pas le seul. Le Cardinal prétend toujours aller à Frascati; on croit que c'est pour trouver plus aisément un prétexte de s'absenter, s'il ne juge pas à propos de se trouver obligé de dire le premier son sentiment sur cette affaire devant le Pape.

Au même.

A Rome, le 6 Septembre 1698.

... Je suis toujours d'opinion qu'il est absolument nécessaire, non-seulement pour cette affaire, mais encore pour toutes les autres que S. M. peut avoir en cette Cour, que M. de Monaco vienne au plutôt. On ne saura jamais par la bouche de M. le Car-

dinal de Bouillon quelles sont les véritables intentions du Roi; & hier encore, le Prince de Belveder (qui est le Napolitain qui a le plus de crédit auprès du Pape) me demandoit comment je voulois qu'on pût s'imaginer que le Roi desirât véritablement la condamnation de M. de Cambray, quand on voyoit M. le Cardinal de Bouillon se déclarer, dans toutes les congrégations, si hautement en sa faveur. Il ajoutoit qu'il étoit impossible de supposer qu'un Ministre pût être capable d'une pareille désobéissance, & concluoit enfin qu'il y avoit là-dedans un mystere, qui apparemment ne devoit pas être révélé au public. Ce raisonnement est naturel à des gens qui sont éloignés de la source des choses, & qui ne peuvent juger que sur des apparences qui ne leur sont pas même redonnées telles qu'elles sont; mais il est encore insinué par les Jésuites. Je sais une personne à qui le Pere Charonier a dit que le Roi n'agissoit dans cette affaire qu'avec répugnance, & pour se délivrer des persécutions de Madame de M. Il le prouvoit particuliérement, en faisant remarquer que la lettre que S. M. a écrite au Pape sur ce sujet, étoit datée de Meudon, où le Conseil n'alloit point, & où il avoit été moins difficile par conséquent de l'arracher.

Au même.

A Rome, le 27 Septembre 1698.

.... Je me suis donné l'honneur de vous marquer, Monsieur, qu'on ne peut faire partir assez-tôt notre Ambassadeur; cela devient tous les jours plus nécessaire. Il n'y a que deux jours que le Cardinal de Bouillon disoit à un homme, qu'il ne croit pas être autant de mes amis qu'il en est : *Vous pensez bien qu'étant à la veille d'avoir ici un Ambassadeur, je me soucie fort peu comment puissent aller les affaires.* Il n'y a guere plus long-temps qu'il se plaignoit à un Prince Romain que le Roi vouloit les choses avec tant de hauteur, qu'il demandoit même qu'on sacrifiât jusqu'à sa propre conscience : c'étoit à propos de l'affaire de M. de Cambray; & il ajoutoit qu'il n'étoit pas d'humeur à le servir de cette façon. Je vous laisse à penser, Monsieur, ce que peuvent produire de pareils discours, & quel doit être le fond du cœur de celui qui les tient. On continue à vouloir diminuer par des faussetés toutes les bonnes qualités qui se rencontrent dans la personne de M. de Monaco. Le petit Marquis d'Oria, son ne-

veu, qui souvent me rapporte quelques nouveautés là-dessus, en est encore dans une colere contre M. le Cardinal de Bouillon qui me divertit. Tout jeune qu'il est, il observe fort bien que ce sont les créatures de ce Cardinal, qui sont les premiers à répandre ces fadaises....

Depuis ma lettre écrite, j'ai su que M. de Cambray a envoyé ici à ses partisans un thême donné autrefois à Monseigneur par M. de Meaux, dans lequel il établissoit par des autorités qu'on ne m'a pas citées, *qu'il seroit à souhaiter qu'il n'y eût ni enfer, ni paradis, afin d'ôter de l'amour que l'on doit avoir pour Dieu, l'espérance & la crainte qui en gâte la pureté.* * Où cet homme-là va-t-il chercher de pareilles choses?

AU MÊME.

A Rome, le 6 Juin 1699.

Comptant que M. le Prince de Monaco arriveroit ici bien plutôt que nous ne l'au-

---

* Supposé que Bossuet eût donné au Dauphin un thême sur cette matiere, il paroit évident que la tournure & le sens n'en étoient pas tels qu'on le voit ici. La Princesse répétoit un récit qui, sans doute, étoit peu exact.

rons, je croyois, Monsieur, vous avoir écrit ma derniere lettre sur ce qui regarde les affaires du Roi. Mais la nouvelle scene qui agite cette Cour, pouvant avoir des suites fâcheuses pour le service de Sa Majesté, & me paroissant que M. le Cardinal de Bouillon prend de fausses mesures pour remédier à ce désordre naissant, je me crois obligée, toujours par le même zele qui m'a fait agir jusqu'à présent, de me donner l'honneur de vous écrire encore une fois.

Le Roi ne peut être informé du fait que d'une maniere très-éloignée de la vérité; chaque parti y ajoutant des circonstances conformes à ses propres intérêts, & personne ne parlant avec le désintéressement dont je me trouve seule capable, par le dévouement absolu que j'aurai toute ma vie au service de Sa Majesté. Je ne sais si la Cour a su l'affront que l'Ambassadeur de l'Empereur fit à M. le Cardinal de Bouillon, quand le Cardinal Cornaro fit son entrée, & quel a été son sentiment sur un certain billet que le premier devoit écrire, & qui ne le fut jamais, dont notre Ministre se contenta lorsque le Cardinal Grimani fit la sienne; mais je dois supposer, ou qu'elle n'en a pas été informée, ou qu'elle a donné des ordres de repousser de telles violences dans une autre occasion, même par la force.

Quoi qu'il en soit, ceux qui blâment le plus M. le Cardinal de Bouillon, doivent avouer qu'il étoit en l'obligation, s'il ne vouloit pas se déshonorer encore davantage, de se mettre en état de ne pas craindre une nouvelle insulte, & d'empêcher le Comte de Martinitz d'établir une prétendue primauté dans les corteges, qui lui est encore bien moins due lorsqu'un Cardinal François fait ici la figure de Ministre du Roi. * Pour satisfaire à ce devoir si précis, le 24 du mois passé, l'Ambassadeur de Florence devant faire son entrée, le Cardinal de Bouillon fit poster sur la route, destinée à ces fonctions, tous les François qu'il avoit pu ramasser, & une trentaine de paysans armés de mousquetons, à qui il avoit fait donner les manteaux de ses gens.

Cela s'exécuta apparemment sans que le Comte de Martinitz en fut averti; car son carrosse fit d'abord quelque tentative pour passer le premier, & il ne quitta le cortege qu'après qu'un Allemand, venu exprès, eut dit au cocher de se retirer par un autre chemin. Cette action se passa à la tête de la marche sans aucune violence de part & d'autre; parce que les paysans qui occupoient

* Heureusement ces vaines querelles de cérémonial n'ont plus lieu aujourd'hui.

ce poſte, ou moins preſſés d'agir que les François, ou plus obéiſſants qu'eux aux ordres que je ſuppoſe qu'on avoit donnés, ne firent aucun mouvement. Je ne crois pas que les ennemis de la France en euſſent pu faire un crime, ſi les choſes avoient continué avec la même modération; mais les François ayant mis l'épée à la main, & crié pluſieurs fois *vive Bouillon*, dans tous les poſtes qu'ils occupoient, lorſque le cortege paſſa devant eux, cette folie attira la raillerie des uns, & parut criminelle aux autres.

Une autre circonſtance, & plus forte contre le Cardinal de Bouillon, c'eſt qu'au-lieu que tous ces gens-là devoient être pêle-mêle parmi le peuple, & même cachés dans des boutiques, ils étoient attroupés de diſtance en diſtance comme des corps-de garde; & les payſans levoient même de temps-en-temps leurs manteaux pour faire voir les armes à feu qu'ils portoient.

Le Comte de Martinitz, offenſé de cette ſurpriſe, prit peut-être la réſolution de ſe venger dans le cortege qui ſe devoit faire deux jours après, pour accompagner l'Ambaſſadeur de Florence à l'audience du Pape, s'il pouvoit ramaſſer aſſez de monde pour être ſupérieur en nombre au Cardinal de Bouillon: au moins il fit des diſcours qui viſoient à cela, & on aſſure qu'il fit toutes les pratiques

qu'il put pour s'assurer de la canaille de Rome.

Je ne sais rien de positif là-dessus ; ce Ministre ayant agi avec beaucoup de secret, & n'ayant fait aucune démonstration publique. Mais les personnes qui avancent ce fait, prétendent qu'il ne put y réussir ; soit qu'il ne voulût pas faire assez de dépense, soit que la haine qu'on a pour lui retînt ces gens-là.

M. le Cardinal de Bouillon, de son côté, quoique retiré à Frascati, augmenta ses troupes de plusieurs autres François & d'une centaine d'Italiens, que l'espérance de gagner quelque argent fit courir chez lui.

Les choses étant en cet état-là, tout Rome se trouvoit dans une inquiétude très-grande. Les plus sages craignoient avec d'autant plus de raison le désordre qui pouvoit arriver, que l'on faisoit courir le bruit que le Comte de Martinitz avoit plus de 5000 hommes à sa disposition. Mais enfin l'Ambassadeur de Florence remédia à tout, en envoyant dire à tous ceux qu'il avoit invités, environ une heure avant que les carrosses se rendissent chez lui, qu'il lui étoit survenu une fluxion qui l'empêchoit de pouvoir aller à l'audience.

Il est à croire que ce fut un expédient insinué par ordre du Pape, ou même par l'Ambassadeur de l'Empereur, qui sans doute ne se

trouvoit pas le plus fort. Ainsi finit cette grande journée. Il faut avouer qu'elle auroit fait honneur à la nation, si notre Ministre, par une imprudence pire que celle du premier jour, n'avoit fait ses apprêts avec un éclat & d'une maniere qui a dû véritablement offenser le Pape. Toute la matinée on ne vit que ses carrosses & ses gens courir par la ville pour ramasser des armes. Il fit de son palais, qui devint une place de guerre, le rendez-vous de tout son monde; & pour surcroît de mauvaise conduite, lorsqu'il fut question de congédier ces gens, Serre & son Ecuyer les firent comme passer en revue publiquement devant sa porte.

Ce sont ces circonstances ridicules qui ont irrité Sa Sainteté. Les ennemis de la France voulant en tirer avantage, ils lui ont représenté que cette action est un attentat contre sa souveraineté, pire que tout ce que l'Ambassadeur de l'Empereur a pu faire. Les uns lui ont fait croire que Rome a été sur le point d'être pillée, & les autres lui font encore appréhender que Martinitz, pour se venger, n'ait des desseins qui n'éclateront que lorsqu'il aura fait venir des scélérats, qu'il attend du Royaume de Naples & du Milanès. Ils lui ont reproché en même-temps qu'il souffre tous les François, dans le temps qu'il refuse, avec dureté, audience à l'Am-

baſſadeur de l'Empereur, depuis pluſieurs mois, ſur des prétextes & pour des raiſons qui ſont cent fois moins criminels que cette entrepriſe; joignant à tout cela des menaces du reſſentiment de l'Empereur. Le Pape au déſeſpoir de ſe voir dans de tels embarras, a témoigné une colere extrême contre le Cardinal de Bouillon : il a dit publiquement qu'il ne vouloit plus le voir; qu'il ſavoit depuis long-temps que lui & le Comte de Martinitz agiſſoient de concert pour lui donner toutes ſortes de dégoûts. Sa Sainteté a demandé pluſieurs fois avec impatience quand arriveroit donc le Prince de Monaco.

M. le Cardinal de Bouillon, informé de ce qui ſe paſſoit, envoya au palais demander audience ſamedi dernier. Le Pape la lui refuſa. Mais pour faire connoître en même-temps que c'étoit la perſonne qui lui étoit déſagréable & non le Miniſtre du Roi, il envoya Dimanche à la pointe du jour chercher le Sieur Pouſſin. Vous ſavez, Monſieur, combien ce Secretaire déplaît au Cardinal, & les raiſons qui lui ont attiré ſa haine.

Cette nouvelle démonſtration de Sa Sainteté, très-honorable pour lui, l'aigrit encore davantage; & au-lieu de lui permettre d'aller au palais, il envoya Serre à ſa pla-

ce, pour recevoir les ordres de Sa Sainteté. Le maître de chambre répondit à celui-ci que c'étoit Poussin que le Pape attendoit, & on ne voulut pas absolument le faire entrer. Le Cardinal de Bouillon fut donc obligé d'envoyer le Sieur Poussin, à qui Sa Sainteté dit mille gracieusetés respectueuses pour le Roi, & mille choses désobligeantes pour la personne du Cardinal; persistant toujours à ne lui point donner d'audience, quelque très-humbles remontrances que le Sieur Poussin lui pût faire.

Voilà, Monsieur, une relation très-fidelle du fait. Avant que de parler du mauvais parti que le Cardinal de Bouillon veut prendre, je me donnerai l'honneur de vous dire avec la confiance que vous desirez de moi, & que je dois avoir dans une personne aussi passionnée que vous pour la gloire du maître, mon sentiment sur le sort des uns & des autres.

Je regarde comme une obligation essentielle à la France d'empêcher l'Ambassadeur de l'Empereur d'établir sa prétendue préséance dans les corteges : jamais il n'y a eu de regle là-dessus, & l'adresse des cochers a toujours été le seul moyen dont les Ministres les plus jaloux de leur rang se soient servis, pour faire prendre place aux carrosses qu'ils envoyent à ces fonctions. Si on

vouloit y mettre quelque regle, ce feroit, suivant ce qui est établi, aux carrosses de MM. les Cardinaux à passer les premiers. Mais il ne convient pas à Sa Majesté de rien changer à l'usage, puisque son Ambassadeur perdroit une supériorité qu'il a presque toujours eue jusqu'à présent. Le Roi, qui a donné la loi à l'Europe liguée contre lui, n'a déja que trop de bonté, ce me semble, de vouloir bien céder dans les autres fonctions à un Prince électif & sans puissance. Et d'ailleurs, quand on ne se serviroit pas de la voie des armes, comme le Comte de Martinitz a fait le premier, mal-à-propos, le désordre est peu de chose, puisqu'il n'est question que de carrosses rompus, ou de chevaux estropiés.

Ainsi donc le Cardinal de Bouillon n'a eu de tort, lorsqu'il a armé, que dans la publicité avec laquelle il l'a fait. Car il faut lui passer l'extravagance que firent les François de tirer l'épée, puisqu'il est à supposer qu'il n'avoit pas donné cet ordre. Cela étant, je trouverois que le Pape feroit mal, si j'ose le dire, s'il continuoit à refuser de l'entendre.

Il y a une grande différence entre cette action, entreprise uniquement pour se défendre d'un affront dont le Cardinal étoit menacé, & la témérité qu'a eue l'Ambassa-

deur de l'Empereur d'ériger dans ſon palais un tribunal pour faire le procès à un priſonnier, que l'on croit même qu'il a fait mourir : d'un autre côté, le Pape ne ſauroit ſéparer le Miniſtre d'avec la perſonne du Cardinal ; & il ne convient pas & que celui-là ſoit puni d'une faute qu'à proprement parler il n'a pas faite, & que les affaires du Roi en ſouffrent, comme il arriveroit ſi M. le Prince de Monaco tardoit encore à venir. Mon opinion eſt donc, (c'eſt à vous ſeul, Monſieur, à qui il m'eſt permis de parler de la ſorte) que le Roi en cette occaſion doit ſoutenir, non la perſonne du Cardinal, mais le caractere de ſon Miniſtre dont elle ſe trouve honorée. Il ſera facile à Sa Majeſté de porter le Pape à tout ce qu'elle deſirera, ou par une lettre de ſa main, ou par la négociation de ſon Ambaſſadeur, quand une fois il ſera arrivé.

Rien n'eſt plus mal imaginé à mon ſens, ou peut-être plus artificieux, que les premieres démarches que M. le Cardinal de Bouillon a faites, & que ce qu'il voudroit qu'on fît encore.

Au-lieu d'être des premiers au conſiſtoire qui ſe tint Lundi paſſé, où il pouvoit avec quelques paroles ſoumiſes & flatteuſes, adoucir le Pape, & ſans entrer en matiere dans ce lieu public, demander une audience pour

détruire les fauſſetés dont il ſavoit que les ennemis de la France s'étoient ſervis pour brouiller les deux Cours, il arriva que la porte étoit fermée, & il lui fut impoſſible d'entrer.

Au-lieu d'envoyer quelque perſonnage de confiance capable de gagner l'eſprit du Pape, pour donner encore plus de priſe à nos ennemis, il fait des proteſtations; il fait dire à Sa Sainteté qu'il enverra tous les jours deux fois lui demander audience juſqu'à ce qu'elle lui ſoit accordée, & menace d'empêcher la venue de M. de Monaco.

Je ne ſais que trop que tous ceux qui avoient de l'inclination pour la France, ou ſe ſont engagés ailleurs, ou ſe ſont refroidis depuis qu'il eſt ici. Mais eſt-il poſſible qu'il n'ait pas pour ami un Cardinal ou un Prélat de crédit, qui puiſſe parler de ſa part, quand des Cardinaux oſent dans les conſiſtoires intercéder pour l'Ambaſſadeur de l'Empereur?

Déſeſpérant d'obtenir ſon audience, il s'eſt enfin déchaîné contre les Miniſtres du Grand-Duc, qu'il accuſe d'avoir contribué à le brouiller avec le Pape, par complaiſance pour le Comte de Martinitz; & il a expédié un courrier à M. l'Ambaſſadeur, pour lui dire de retarder ſa marche, & de reſter à Livourne ou à Bagnaye, juſqu'à ce qu'on lui ait donné ſatisfaction.

Je ne prétends pas ſervir de caution aux Florentins : je ſais cependant très-ſûrement que l'Agent Fédé, à la ſollicitation du Sieur Pouſſin, travaille utilement à regagner l'eſprit du Pape, & que ſi l'audience s'accorde, ce ſera par ce moyen. Mais il eſt bon que vous ſoyez informé, Monſieur, que la véritable raiſon qui oblige le Cardinal à ſe plaindre du Grand-Duc, eſt la protection que ce Prince a bien voulu donner, à la recommandation de M. le Cardinal Janſon & de M. l'Archevêque de Paris, au Sieur de Madot, qui porta en France les lettres de l'Abbé Boſſuet, après la déciſion de cette Cour, ſur le Livre de M. de Cambray.

M. le Cardinal de Bouillon, toujours plein de petiteſſes, s'eſt mis en tête que ce pauvre Gentilhomme lui a manqué de reſpect en ſe chargeant de cette commiſſion. A peine l'a-t-il ſu de retour, qu'il a fait avertir l'Abbé Boſſuet de ne le pas retirer chez lui, s'il ne vouloit pas expoſer ſa maiſon aux violences que des gens qui lui ſont attachés, pourroient être capables d'entreprendre contre ce malheureux. Ayant ſu depuis qu'il s'étoit retiré au palais de Médicis, pour pouvoir finir en ſûreté quelques affaires qui l'obligeoient à reſter encore deux ou trois jours à Rome, il envoya dire à l'Agent du Grand-Duc, en termes très-incivils,

qu'il eût à le chasser, ou que l'on verroit ce qu'il feroit capable de faire; & ayant enfin été averti qu'il partoit pour Florence, où il étoit assuré de trouver de l'emploi, il s'est donné la peine d'écrire au Grand-Duc pour le prier de ne pas prendre à son service un homme qui l'a osé offenser, & qu'il assure être le plus mal honnête qui soit au monde. M. le Grand-Duc lui a répondu qu'il croit tout le mal qu'il lui marquoit de ce Gentilhomme, puisqu'il l'assuroit; mais qu'il étoit bien fâché de ne pouvoir lui donner la satisfaction qu'il souhaitoit ayant déja promis de l'employer à M. le Cardinal de Janson & à M. l'Archevêque de Paris, qui tout au contraire lui en avoient écrit des biens infinis; que supposant ces Messieurs, des amis de Son Eminence, il la prioit de leur demander qu'ils trouvassent bon, avant que de passer outre, qu'il leur manquât de parole. Cette réponse l'a irrité à un point, que le Roi, sans doute, s'en appercevra lui-même dorénavant dans les dépêches qu'il aura l'honneur de lui écrire.....

J'ai cru, Monsieur, devoir vous faire ce long détail dont vous ferez l'usage qu'il vous plaira; & j'ai passé sous silence bien des choses, parce que ma lettre feroit devenue un volume. J'ajouterai seulement une

réflexion que je fais ſur la ſituation où ſe trouve M. le Cardinal de Bouillon. Il eſt impoſſible que le Roi ne ſoit pas très-mal content de ſa conduite. Le Pape lui donne, en lui refuſant audience, la marque la plus éclatante de ſon indignation. L'Ambaſſadeur de l'Empereur, qu'il a toujours ménagé, en dit rage, parce qu'il prétend que la veille même du jour de l'entrée de l'Ambaſſadeur de Florence, il lui avoit fait donner encore mille aſſurances de ſon amitié, & Madame de Carpegne qu'il regardoit comme ſon amie ſolide, au grand étonnement des honnêtes gens & du Pape même, ne l'épargne pas auſſi, outrée de ce qu'il s'eſt ſervi d'elle pour porter ſes aſſurances d'amitié à l'Ambaſſadeur de l'Empereur, & pour lui faire dire qu'il avoit des ordres du Roi de le ſervir auprès de Sa Sainteté. Tont cela arrivant dans le temps que ſon miniſtere eſt près d'expirer, il me ſemble voir la fin de ces Tragédies, dont l'intention eſt de découvrir les artifices des méchants, & de punir le vice. La ſeule reſſource de M. le Cardinal de Bouillon, eſt dans les bons offices qu'il attend de M. le Duc de Berwick : outre la bonté naturelle de ce Seigneur, il l'a mis dans ſes intérêts, en lui rendant ici comme il devoit, tous les ſervices qu'il a pu, & en lui donnant des gardes qui ne lui ont

pas permis d'écouter ceux qui pouvoient lui faire remarquer sa mauvaise conduite. Il l'a fait partir exprès depuis quelques jours; ainsi il arrivera avant que vous receviez cette lettre.

LETTRE

De la Princesse des Ursins *au Comte d'*Ayen, *sur son projet d'accompagner la Reine d'Espagne.*

A Rome, 16 Avril 1701.

QUelle opinion aurez-vous de nous autres Romaines, Monsieur, quand vous verrez que je vous attaque de si loin, & que je me donne l'honneur de vous écrire avant que vous l'ayez mérité. J'ai peur que les Dames de la nouvelle Rome vous paroissent n'avoir pas assez de fierté, & que vous doutiez même, malgré tout ce que vous aurez pu lire, si celles de l'ancienne en avoient davantage. Pour ne vous pas donner des sentiments encore plus désavantageux, je ne vous dirai point, Monsieur, qu'il y a long-temps que je suis tentée de rechercher votre amitié, sur les louanges infinies que je vois qu'on vous donne: je prendrai

prendrai pour prétexte de cette lettre, la néceſſité de vous entretenir d'une affaire dont Madame votre mere me marque qu'elle vous a écrit. Je lui ai confié l'envie que j'aurois d'accompagner juſqu'à Madrid la Princeſſe qui ſera deſtinée pour être Reine d'Eſpagne; & Madame de Maintenon a eu la bonté d'en parler au Roi mon maître, qui a répondu qu'il ſeroit fort aiſe que j'euſſe cet honneur, & qu'il me nommeroit ſi on lui demandoit ſon avis. La choſe ne dépend pas entiérement du Roi Catholique; car c'eſt au pere de la Princeſſe qu'il appartient de faire ce choix. Cependant je vous ſupplie très-humblement, Monſieur, de prévenir S. M. en ma faveur. Cela ne vous ſera pas difficile ſi vous voulez bien lui dire la protection dont le Roi m'honore, les bontés que toute votre maiſon a pour moi, & ſi vous agiſſez de concert avec M. le Cardinal Portocarréro, ſur l'amitié duquel je compte infiniment. L'agrément de S. M. C. me rendra ce voyage encore plus deſirable : outre que M. le Duc de Savoie ſe porteroit plus aiſément à me faire cette grace, ſi elle avoit la bonté de faire inſinuer par ſes Miniſtres, ou à Madrid ou à Turin, que cela lui feroit plaiſir. J'ai par-deſſus toutes celles qui peuvent aſpirer à cet honneur, l'avantage d'être Gran-

de d'Efpagne ; & cette qualité jointe à l'inclination naturelle que j'ai de rendre mes très-humbles fervices au petit-fils de mon Roi, me fait rechercher cette commiffion avec un empreffement que perfonne ne peut avoir auffi grand que moi. Après avoir parlé fi férieufement, Monfieur, vous voulez bien que je vous dife que je ferois ravie de vous voir à Madrid au milieu de vos trente-fix muficiens, non pour louer votre mufique, que je crois affez mauvaife, quoique m'en ayent pu dire vos admirateurs, Meffieurs de Nangis & d'Hudicourt, mais pour vous faire admirer la mienne qui n'eft pas à beaucoup près fi nombreufe. L'Abbé Boffuet m'a écrit que vous n'avez point les compofitions de Scarlati. Cela n'eft pas pardonnable à un homme de bon goût. Dépêchez-vous donc pour votre bonheur de les ramaffer. Cet homme excellent eft fort dépendant de moi : & fur vos ordres, un de mes Gentilshommes vous y fervira comme vous le fouhaiterez. Je mettrai cette lettre dans le paquet de M. le Nonce, qui eft fort de mes amis, & qui m'écrit de fort longues lettres toutes pleines de vos louanges. Ne lui dites pas néanmoins, je vous fupplie, Monfieur, mon projet d'aller en Efpagne. Ce fecret n'eft que pour la Maifon de Noailles, à qui je ne crains point de découvrir

mes visions. Vous vous en appercevrez par vous-même, Monsieur, quand je vous trouverai assez persuadé de la vérité avec laquelle je vous honore.

P. S. Quand je pense d'aller jusqu'à Madrid, mon dessein n'est pas de faire tort aux Dames Espagnoles, & d'occuper une place qu'elles doivent rechercher.

LETTRE

De la Princesse des Ursins *au Marquis de* Torci, *sur des disputes d'étiquette.*

A Barcelone, le 16 Décembre 1701.

JE crois, Monsieur que vous n'êtes jamais de meilleure humeur que lorsque vous me faites l'honneur de m'écrire ; mais je vous avoue aussi que je n'ai pas moins de plaisir quand je vous fais réponse. Qui vous a si bien informé du peu d'adresse que j'ai à porter la lampe que le Comte de Bénavente me présente gravement tous les soirs ? C'est sans doute Madame la Duchesse de Noailles qui est une causeuse, & qui n'est jamais plus aise que quand elle peut me nuire. Ne vous aura-t-elle point dit aussi que je laisse tomber assez souvent le pot de chambre du Roi ?

qu'ordinairement je ne fais pas le matin ce que j'avois fait le soir de son épée? Ce qui me console, c'est que vous seriez aussi embarrassé que moi, si vous vous trouviez chargé de cet attirail; car sûrement deux mains n'y sauroient point suffire. Il ne se peut rien changer dans cette cérémonie. Le Roi ne seroit pas obéi, & je me ferois une affaire, comme il est arrivé ces jours passés, dans une chose beaucoup plus sérieuse néanmoins. Quoique le Comte de Marsin doive vous en écrire, je vais vous la raconter, quand ce ne seroit que pour avoir le plaisir de vous parler d'un vieux & malin petit singe, qu'on appelle ici le Patriarche des Indes.

Le jour de la Conception, le Roi & la Reine firent leurs dévotions à la grande Eglise. Il fut question la veille de régler le cérémonial; & dans le temps que leurs Majestés me faisoient l'honneur de m'en parler, mon petit singe entra. Le Roi lui demanda qui devoit tenir la nappe? Il répondit que le Roi défunt ayant toujours communié seul, c'étoit lui & le *Sumiller de corps* qui avoient fait cette fonction; mais que la Reine s'y trouvant, c'étoit à lui & à moi à avoir cet honneur, quoiqu'il eût encore à leur présenter la coupe. Après qu'il se fut retiré, je représentai à leurs Majestés qu'il ne me paroissoit pas décent, qu'à l'au-

tel & aux yeux de tout le monde, je figuraſſe avec un Patriarche; que ſi cette fonction étoit eccléſiaſtique, je ne devois pas y être employée; & que ſi elle ne l'étoit pas, il me paroiſſoit beaucoup mieux que le *Sumiller* la fît avec moi. Le Roi loua cette réflexion, & envoya auſſi-tôt ſon Confeſſeur dire au Patriarche qu'il donneroit la coupe, & que le Comte de Bénaventé & moi tiendrions la nappe. Ce Prélat répondit que cela ne ſe pouvoit pas, n'en donna point de raiſon, & ne fit aucune remontrance là-deſſus. Le lendemain dans le temps de la communion, le Comte de Bénaventé prit la nappe qui avoit été préparée, & je m'approchai auprès de la Reine. Mais le petit Prélat, plus leſte, gagna de la main, & préſenta au Roi une autre nappe qu'il tira apparemment de ſa poche, ſi courte qu'à peine l'extrémité arrivoit juſqu'à la Reine. Le Roi ne vit rien, la Reine me fit obſerver ce ridicule par un ſigne qu'elle eut la bonté de me faire. Quand on fut de retour, le Roi me témoigna être fâché que le Patriarche ne lui eût pas obéi. Je rencontrai quelques moments après ce Prélat, & je lui dis que tout le reſpect que je lui devois, ne pouvoit pas m'empêcher de lui marquer l'étonnement où j'étois, qu'il ne fît pas ce que le Roi lui commandoit, &

qu'il m'eût privé de faire un service qu'il m'avoit dit lui-même être de ma charge. On en parla le soir dans le Conseil, où il fut résolu que j'écrirois le fait à M. le Cardinal Portocarréro, le Roi n'ayant pas voulu prendre aucune résolution sans avoir son avis auparavant.

Le Patriarche m'a envoyé depuis le Pere Daubenton pour se justifier sur ce qui me regarde; mais outre que ce Pere approuve lui-même mon sentiment, je lui ai fait remarquer que je suis pour peu de chose dans cette affaire, & que c'est la désobéissance aux ordres du Roi qu'il faut considérer. Cette journée fut celle des incidents: car il en est arrivé un autre, où je n'eus d'autre part que celle de servir de témoin.

Quand il fallut approcher le fauteuil du Roi plus près du prie-Dieu sur lequel leurs Majestés étoient à genoux, le Comte del-Priégo, *Mayor-domo*, le prit, le Duc d'Ossonne courut pour le lui ôter. Cela fit un petit combat presque au pied de l'autel; car le premier ne vouloit point le lâcher, & le second vouloit l'avoir, croyant l'un & l'autre que ce service regardoit leur charge. Le dernier enfin l'emporta à force de coups de coudes, & par la complaisance de l'autre. Pendant qu'ils se tourmentoient ainsi, je vis le moment que le Duc d'Ossonne,

que vous ſavez, Monſieur, n'être pas plus gros qu'un rat, alloit être culbuté avec le fauteuil ſur la perſonne du Roi, & le Roi ſur la Reine. Leurs Majeſtés ne s'apperçurent pourtant point de cette ſcene, étant l'un & l'autre attentifs à prier Dieu, & le bruit que l'on fait ordinairement dans les Egliſes en ce pays-ci les ayant empêché d'y faire attention. Avant que de ſortir, je crus à propos d'en avertir le Roi, afin qu'il empêchât que ces Meſſieurs n'en vinſſent aux voies de fait. Sa Majeſté en parla dans l'Egliſe même au Duc d'Oſſonne, & dans le palais au Comte del-Priégo. On régla le ſoir même ce différend dans le Conſeil. Il fut jugé que le Duc d'Oſſonne avoit tort; & le Roi les accorda en parlant une ſeconde fois à tous les deux comme il convenoit. Ces Meſſieurs, de cœur & d'eſprit pacifiques, avoient peu d'envie, je crois, de ſe battre ailleurs que dans l'Egliſe. Ce qui a donné lieu à cet incident, c'eſt que le *Mayordomo* n'y étant point, le Duc d'Oſſonne croyoit que c'étoit au premier Gentilhomme de la chambre à faire ce ſervice. Au reſte, Monſieur, leurs Majeſtés aſſiſterent à l'Egliſe le matin, & l'après-dînée ſans *cortenas* : (ſans rideaux) il n'y en avoit point ici, & cela faiſoit dire aux Eſpagnols que cette fonction ne ſe pouvoit faire. Mais nous

fûmes bien-aifes de donner cette atteinte à l'étiquette ; & quand il y en auroit eu, nous ne nous en ferions pas fervis, la fantaifie de cacher un Roi aimable au peuple me paroiffant une des moins fages de Philippe II.

Je ne vous entretiens que de bagatelles ; la matiere étant épuifée, quand je vous ai parlé de l'union parfaite qui continue à être entre Leurs Majeftés. Notre Cour eft prefque toujours la même depuis le commencement du mois jufqu'à la fin ; & je ne fais quoi imaginer pour la diverfifier dans un pays où il n'y a rien abfolument qui puiffe y contribuer. M. le Cardinal Portocarréro me preffe toujours de repréfenter au Roi combien fon retour eft néceffaire à Madrid. Si ces peuples-ci, qui font des enfants gâtés, ne finiffent pas leurs *Cortès* au gré de Sa Majefté, ceux qui ont confeillé de refter fi long-temps à Barcelone, ne feront pas bons à donner aux chiens quand nous ferons à Madrid. Le Roi eft piqué de voir la hardieffe & les mauvaifes intentions de quelques Catalans, qui affiftent aux Etats. Je lui difois l'autre jour fur ce fujet, en préfence de quelques Efpagnols de qui nous doutions un peu, qu'il y avoit eu de la témérité à croire qu'un Roi de 18 ans, dans le commencement de fon regne, pût faire une chofe que quatre de fes prédéceffeurs, & en-

tre autres le fameux Auteur de l'étiquette, avoient toujours tenté inutilement.

P. S. La réponse de M. le Cardinal Portocarréro est arrivée. On ne peut point voir une lettre plus respectueuse pour moi, ni qui marque en même-temps plus de zele pour son Roi & de soumission à ses ordres. Son avis est que Sa Majesté commande au Patriarche de l'aller attendre à quelques lieues de Madrid; & cela sera exécuté.

Fin du Tome premier.

Digitized by Google

TABLE
DES SOMMAIRES.

1685.

1689.

1692.

1693.

1694.

1701.

TABLE

DES PIECES DÉTACHÉES.

Fin des Tables du Tome I.

98
B
41

VA1 1535185

Digitized by Google

Digitized by Google

141 B 35-2

Digitized by Google

